



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

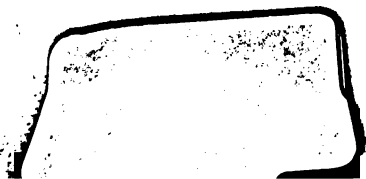
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



(3 Vols)



Vet. Fr. II B. 1287







GALERIE
DE
L'ANCIENNE COUR.

TOME TROISIEME.



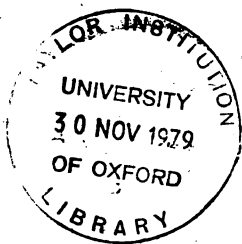
GALERIE
DE
L'ANCIENNE COUR,
OU
MÉMOIRES ANECDOTES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DES REGNES
DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV.

TOME TROISIEME.



A MAESTRICHT,
Chez J. E. DUFOUR & PHIL. ROUX,
Imprimeurs-Libraires associés.

M. DCC. LXXXVII.





MÉMOIRES ANECDOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES REGNES DE LOUIS XIV
ET DE LOUIS XV.

LE DUC D'ORLÉANS RÉGENT (1).

LE DUC D'ORLÉANS, par qui s'étoit un peu rétabli la fortune chancelante de Philippe V, Roi d'Espagne, loin de continuer de commander ses armées, étoit regardé alors (en 1710) comme son ennemi. Il est certain que, malgré l'affection de la Ville de Madrid pour Philippe, malgré la fidélité de beaucoup de Grands & de toute la Castille, il y avoit contre lui un parti considérable en Espagne. Tous les Catalans,

(1) Né en 1674, mort en 1723.
Tome III. A

nation belliqueuse & opiniâtre, tenoient obstinément pour son Concurrent. La moitié de l'Aragon étoit aussi gagnée. Une partie des peuples attendoit alors l'événement : une autre haïssoit plus l'Archiduc qu'elle n'aimoit Philippe. Le Duc d'Orléans, du même nom de Philippe, mécontent d'ailleurs des Ministres Espagnols, & mécontent de la Princesse des Ursins qui gouvernoit, crut entrevoir qu'il pouvoit gagner pour lui le pays qu'il étoit venu défendre ; & lorsque Louis XIV avoit proposé lui-même d'abandonner son petit-fils, & qu'on parloit déjà en Espagne d'une abdication, le Duc d'Orléans se crut digne de remplir la place que Philippe V sembloit devoir quitter. Il avoit à cette place des droits, que le testament du feu Roi d'Espagne avoit négligés, & que son pere avoit maintenus par une protestation. Il fit par ses Agents une ligue avec quelques Grands d'Espagne, par laquelle ils s'engageoient à le mettre sur le Trône, en cas que Philippe V en descendit. Il auroit, en ce cas, trouvé beaucoup d'Espagnols empressés à se ranger sous les drapeaux d'un Prince qui savoit combattre. Cette entreprise, si elle eût réussi, pouvoit ne pas déplaire aux Puissances

maritimes, qui auroient moins redouté alors de voir l'Espagne & la France réunies dans une même main; & elle auroit apporté moins d'obstacles à la paix. Le projet fut découvert à Madrid, vers le commencement de 1709, tandis que le Duc d'Orléans étoit à Versailles. Ses Agents furent emprisonnés en Espagne. Philippe V ne pardonna pas à son parent, d'avoir cru qu'il pouvoit abdiquer, & d'avoir eu la pensée de lui succéder. La France cria contre le Duc d'Orléans. *Monseigneur*, pere de Philippe V, opina dans le Conseil, qu'on fit le procès à celui qu'il regardoit comme coupable; mais le Roi aima mieux ensevelir dans le silence un projet informe & excusable, que de punir son neveu dans le temps qu'il voyoit son petit-fils toucher à sa ruine.

Louis XIV fut attaqué vers le milieu du mois d'Août 1715, au retour de Marly, de la maladie qui termina ses jours. Ses jambes s'enflerent, la gangrene commença à se manifester. Le Comte *de Stairs*, Ambassadeur d'Angleterre, paria, selon le génie de sa nation, que le Roi ne passeroit pas le mois de Septembre. Le Duc d'Orléans,

4 *Mémoires anecdotes*

qui, au voyage de Marly, avoit été absolument seul, eut alors toute la Cour auprès de sa personne. Un Empirique, dans les derniers jours de la maladie du Roi, lui donna un élixir qui ranima ses forces. Il mangea, & l'Empirique assura qu'il guérirait. La foule qui entouroit le Duc d'Orléans, diminua dans le moment. „ Si le Roi mange „ une seconde fois, dit ce Prince, nous „ n'aurons plus personne ”.

Une des premières opérations de la Régence, fut l'établissement d'une Chambre de Justice, pour la recherche de ceux qui avoient malversé dans les Finances. Il y en eut un grand nombre de taxés, & la plupart à des sommes très-fortes; elles se montoient à plus de cent soixante millions; mais il n'entra qu'une bien petite partie de cet argent dans les coffres du Roi. Les Favoris, les Maîtresses, les Juges eux-mêmes, vendoient la réduction de ces taxes, & l'on rapporte qu'un Partisan taxé à 1,200,000 livres, répondit à un Seigneur qui lui offroit de l'en décharger moyennant 300,000 liv. : *Ma foi, Monsieur le Comte, vous venez trop tard; j'ai fait mon marché avec Madame *** pour 150,000 livres.*

de Louis XIV & de Louis XV. 5

Le Régent ne voulut point se mêler du choix d'un premier Médecin du Roi. Il se contenta de donner l'exclusion à *Chirac*, parce qu'il étoit son propre Médecin, & à *Boudin*, parce qu'il avoit tenu contre lui des propos insolents, lors de la mort du Duc de *Bourgogne*. La place fut donnée à *Dodart*.

Au commencement de la Régence, le Duc d'Orléans s'étoit montré on ne peut plus favorable aux Jansénistes. Sa première nomination aux Bénéfices, fut un acte de complaisance en leur faveur, qui le compromit avec la Cour de Rome. Son choix tomba sur quatre Sujets de la faction du Cardinal de Noailles. On a beaucoup cité le bon mot qu'il dit à cette occasion en sortant du Conseil : *Les Jansénistes ne se plaindront pas de moi ; j'ai tout donné à la grace, rien au mérite.* Ces Elus de la grace, étoient l'Abbé de *Lorraine*, les Abbés *Bossuet*, de *Tourouvre* & d'*Entragues*, qui furent faits Evêques..

M. de Trudaine, Prévôt des Marchands, fut destitué de sa place pour n'avoir pas voulu se prêter à des arrangements qu'on vouloit faire sur les rentes ;

& qui n'étoient pas à l'avantage des particuliers. Cette disgrâce ne lui ôta point l'estime & l'amitié du Régent, sous le gouvernement duquel s'étoit passée cette injustice. Ce Prince lui témoigna son regret, en lui disant : „ On ne vous „ a ôté votre place , que parcé que „ vous étiez trop honnête homme”. *Mémoires de l'Académie des Sciences.*

Le Régent eut un mal d'yeux si considérable, qu'il fut menacé de perdre la vue. Les cabales de la Cour redoublèrent à cette occasion. Il fut qu'on avoit agité de lui ôter la Régence en cas de cécité absolue, pour la confier à M. le Duc de Bourbon. Le Chancelier fut soupçonné d'avoir part à ce projet. Sans autre examen, le Duc d'Orléans lui envoya demander les sceaux, & l'exila à Fresnes. Il eut d'autant moins de peine à se porter à cette démarche, que ce Chef de la Justice avoit des mœurs & des principes qui ne convenoient ni aux desseins ni au caractère du Régent.

Tandis qu'on exécutoit cet ordre, Son Altesse Royale s'entretenoit avec le Duc de Noailles & MM. Portail & Fourgueux. Elle se plaignoit du Chancelier

de Louis XIV^e & de Louis XV. 7

de son peu de complaisance & de ses contrariétés ; elle leur déclara même qu'elle étoit disposée à s'en débarrasser , & leur demanda leur avis pour le remplacer. Le premier le défendit de bonne foi & de son mieux ; les deux autres , en fins Courtisans , très-foiblement , pour ne pas déplaire , & peut-être par un retour secret sur eux-mêmes , chacun se flattant qu'en cas de changement le choix le regardoit. La conversation duroit encore , lorsque l'Huissier prévenu annonce *d'Argenson* , & ouvre en même-temps les deux battants de la porte du cabinet. Le Duc d'Orléans le nomme Garde-des-Sceaux en le recevant , & scelle lui-même sa commission. Le Duc de Noailles confondu , & se jugeant disgracié à l'instant , dit au Prince : „ Je n'ai donc aussi qu'à „ me retirer ” ; & sur sa démission , M. d'Argenson est encore nommé Chef du Conseil des Finances. Les deux membres du Parlement s'échappent aussitôt , pour n'être pas obligés de faire les premiers leur compliment à un rival qu'ils avoient voulu perdre. Son Altesse Royale accorda le tabouret à Madame d'Argenson , & elle fut la première qui l'obtint à titre de femme de Gardes-des-Sceaux.

Un jour le Duc d'Orléans fatigué des remontrances réitérées du Parlement, répondit au Magistrat qui lui parloit, de ce ton grenadier qu'il se permettoit quelquefois dans la fougue de sa colere. Le Représentant de sa Compagnie, sans se déconcerter, lui répliqua : *Votre Altesse ordonne-t-elle qu'on fasse registre de sa réponse ?* Le Prince, que cette gravité ramene à lui, change de langage, & s'exprime avec la dignité qui lui convient.

Sous une Régence aussi orageuse que celle du Duc d'Orléans, il eût été surprenant qu'il n'y eût pas eu quelque complot formé pour changer l'administration. Le singulier est que le projet vint d'un Monarque, qui lui-même à peine assis sur un Trône étranger, cherchoit à se préparer les voies pour monter sur un autre auquel il avoit renoncé. Telle étoit la position du Roi d'Espagne, lorsque la conjuration du Prince de Cellamare, son Ambassadeur à la Cour de France, fut dévoilée & prévenue par un hasard heureux. On n'attendoit plus que les derniers ordres de la Cour de Madrid, L'Abbé *Porto Carrera*, l'Agent du Prince de Cellamare, étoit allé les chercher : il couroit la poste en chaise ;

de Louis XIV & de Louis XV. 9

il verse auprès de Poitiers en passant un gué ; il témoigne une telle crainte de perdre sa malle, que pour la ravoir il expose sa vie. On soupçonne qu'elle contient des papiers importants. On s'assure de sa personne, & l'on envoie la valise au Régent. Elle renfermoit tous les papiers relatifs à l'entreprise : ce Prince frémit à la vue du danger qu'il court. On arrête l'Ambassadeur de Sa Majesté Catholique, le Duc & la Duchesse *du Maine*, le Prince *de Dombes* & le Comte *d'Eu* leurs enfants, & leurs principaux Officiers. Plusieurs autres conjurés prennent la fuite. On trouve dans la liste, des Evêques, des Magistrats, des Seigneurs, des gens de tout état, dont on n'a jamais bien su le total, parce que l'Abbé *du Bois* ayant commencé dans un Conseil de Régence à lire les noms des conspirateurs, Son Altesse Royale l'empêcha de continuer. Elle se contenta de dire qu'on auroit été bien étonné d'y voir les noms de gens qu'elle avoit comblés de biens. Elle poussa la grandeur d'ame jusqu'à ajouter qu'elle vouloit même leur épargner l'humiliation de demander grace, persuadée que cette conduite les feroit rentrer dans leur devoir. - Au reste, M. le Régent donna

des ordres si précis, & prit de si justes mesures, que tout resta tranquille, & qu'on ne connut la conspiration que parce qu'il jugea à propos d'en publier pour sa justification. Tous les Ordres de l'Etat se hâterent de le féliciter de cette heureuse découverte. Le Cardinal *de Noailles* ne fut pas des derniers: *Monseigneur*, lui dit-il, *je viens offrir à Votre Altesse Royale deux épées, ma famille & mon Clergé.* Quant aux Troupes, on entendit publiquement les Officiers dire: *Tant que le Duc d'Orléans parlera au nom du Roi, nous lui obéirons; s'il ne parloit qu'en son nom, nous verrions ce que nous aurions à faire.* Il paroît que l'objet principal étoit de se rendre maître de la personne du jeune Roi & de celle du Duc d'Orléans; de convoquer ensuite, au nom de Sa Majesté, les États généraux, afin d'y annuler tout ce qui avoit été fait depuis la mort de Louis XIV, surtout la cassation de son testament, le traité de la triple alliance & celui de la quadruple, trop contraires aux intérêts de l'Espagne; mais il y en avoit un plus caché qu'on n'auroit développé qu'après l'événement; c'étoit, en cas de mort de Louis XIV ou d'extinction de sa ligne, d'exclure la Maison d'Orléans de la suc-

cession à la Couronne, & de la destiner à un des enfants de Sa Majesté Catholique.

Le Chevalier *de Menilles*, qui avoit été impliqué dans la conjuration d'Espagne, fut mis en prison; mais tout son crime étoit de n'avoir point trahi ceux qui lui avoient donné leur confiance. Un Marquis de Menilles, d'une autre famille, alla trouver le Duc d'Orléans, pour l'assurer qu'il n'étoit ni parent ni ami du Chevalier. *Tant pis pour vous*, lui dit le Régent, *le Chevalier de Menilles est un fort galant homme.*

S'il faut en croire quelques Mémoires du temps, voici comme cette conjuration fut découverte. Le Secrétaire de l'Ambassadeur d'Espagne, voulant excuser un rendez-vous manqué avec une fille de la Communauté de *la Fillon*, lui dit qu'il avoit eu tant de dépêches à faire, à cause du départ de l'Abbé *Porto-Carrero*, qu'il s'étoit trouvé dans l'impossibilité d'aller chez elle, comme ils en étoient convenus. Cette fille retint ce propos & en rendit compte à sa Supérieure, qui ayant accès auprès du Duc d'Orléans, lui donna cet avis qu'elle ne

crut pas indifférent. Il n'en fallut pas davantage au Régent pour lui faire soupçonner le reste ; & sur le champ , il expédia des ordres pour qu'on arrêtât l'Abbé sur la route , & qu'on se saisît de ses papiers.

Law (1) venoit d'être nommé Contrôleur Général des Finances : il avoit auparavant fait abjuration par les soins de l'Abbé de Tencin ; ce qui donna lieu à l'Epigramme suivante.

Foin de ton zélé Séraphique,
Malheureux Abbé de Tencin ;
Depuis que Law est Catholique,
Tout le Royaume est Capucin.

Cette plaisanterie qui n'étoit que trop vraie , n'empêcha pas la frénésie générale de l'agiotage. La contagion avoit gagné de proche en proche , au point de faire tourner les meilleures têtes ; c'est ce que prouve l'anecdote de *la Mothe* & de l'Abbé *Terrasson*. Ces deux Philosophes , renommés par leur bon sens & la justesse de leur dialectique , dissertoient un soir sur la folie du jour , & s'en moquoient.

(1) Né en 1668 , mort en 1729.

de Louis XIV & de Louis XV. 13.

Quelque temps après, ils se trouverent nez à nez dans la rue Quinquempoix. Honteux, ils voulurent d'abord se fuir; mais enfin, n'ayant rien à se reprocher, ils convinrent qu'il ne falloit jurer de rien, & furent, chacun de leur côté, faire la meilleure négociation possible.

Jamais tout le Corps du Parlement n'avoit été exilé depuis son institution. Il le fut pour la première fois sous la Régence. Ce coup d'autorité auroit, en d'autres temps, soulevé Paris; mais la moitié des citoyens n'étoit alors occupée que de sa ruine, & l'autre que de ses richesses de papier qui alloient disparaître. Chaque membre du Parlement reçut une lettre de cachet. Les Gardes du Roi s'emparèrent de la grand'Chambre; ils furent relevés par les Mousquetaires. Ce Corps n'étoit guere composé alors que de jeunes gens qui mettoient partout la gaieté de leur âge. Ils tinrent leurs séances sur les fleurs de lys, & jugerent un chat à mort, comme on juge un chien dans la Comédie des *Plaideurs*.

M. d'Argenson étoit enfin parvenu à jeter des soupçons dans l'esprit du Régent, contre la fidélité du Contrôleur.

général. Ses discours avoient tellement ébranlé le Duc d'Orléans, qu'un jour ce Prince dit au Garde-des-Sceaux, qu'il pouvoit s'assurer de *Law*. M. d'Argenson qui savoit combien le Régent tenoit au système de cet Ecoissois, craignit de sa part quelque repentir, & demanda un ordre par écrit. Le Duc d'Orléans refusa cet ordre. Le Garde-des-Sceaux fit-il bien de ne pas se servir de la permission qu'on lui avoit donnée? L'événement seul eût pu l'apprendre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un désaveu, ou formel ou tacite, l'eût perdu de la manière la plus éclatante.

La réduction par moitié des billets de banque, jetta Paris dans la consternation. Elle se convertit bientôt en fureur; on afficha des placards séditieux, on les fit courir en billets dans les maisons. Un de ces billets étoit conçu en ces termes :

„ Monsieur & Madame, on vous donne
 „ avis qu'on doit faire une *Saint-Bar-*
 „ *thelemi*, Samedi ou Dimanche, si les
 „ affaires ne changent point de face. Ne
 „ sortez, ni vous ni vos domestiques.
 „ Dieu vous préserve du feu. Faites
 „ avertir vos voisins. Ce Samedi 25 Mai
 „ 1720”.

Son Altesse Royale venoit d'établir la Chambre de l'Arsenal pour connoître des malversations qui avoient été commises. Le Duc *de la Force*, Pair de France, membre du Conseil de Régence, & qui étoit à la tête du Conseil des Finances, fut cité à ce Tribunal. Ce Seigneur avoit utilement agioté dans la rue Quinquempoix; ne pouvant réaliser en argent les gains immenses qu'il avoit faits, on l'accusoit d'avoir converti son papier en épiceries fines, & de s'être ménagé, par un commerce lucratif, un accroissement de richesses. Il avoit été trahi par ses prêtres. Les Princes & Pairs furent convoqués pour entendre la dénonciation du Procureur-Général. On opinoit déjà à décréter le Duc de prise de corps, lorsque le Maréchal de Villeroy demanda qu'il fût préalablement entendu. Le grand point étoit de gagner du temps. Le Duc de la Force, assigné pour être oui, incidenta sur l'étiquette; il refusa d'ôter son épée devant le Parlement, sous prétexte que les Conseillers, ainsi accusés, gardoient leur robe; il parvint à faire évoquer son affaire au Conseil. Enfin, ce procès traîna plusieurs mois, & l'illustre accusé fut renvoyé presque absous.

En perdant les Sceaux, M. d'Argenson conserva les bonnes grâces du Régent. Il fut libre de venir au Conseil, & donna son avis dans les affaires les plus importantes. Cependant il ne put soutenir ce coup; il tomba dans une maladie de langueur, & mourut de chagrin au bout d'un an. La haine des Parisiens se réveilla à la vue de son corps qu'on portoit à *Saint-Nicolas du Chardonnet*, où étoit la sépulture de cette Maison. Le tumulte fut grand, & peu s'en fallut qu'il ne fût mis en pièces. Ses deux fils qui suivoient dans leur carrosse la pompe funebre, furent obligés de se sauver. Le peuple regardoit M. d'Argenson comme un des auteurs du Systême; mais il faut lui rendre la justice, que s'il le favorisa, ce fut en politique & non en vil mercenaire; qu'il ne s'enrichit point par cette voie infame, & que toute sa famille montra la même délicatesse.

L'Edit de la Régence qui défendoit aux Sujets du Roi, de garder chez eux aucune espèce ou matière d'or, & d'avoir plus de cinq cents francs en argent, adjugeoit aux dénonciateurs le tiers des sommes trouvées. Après la publication de cet Edit singulier, le Président *Lam-*

bert de Vermont alla trouver M. le Régent, & lui dit que pour obéir au dernier Arrêt, il venoit dénoncer quelqu'un qui avoit en or cinq cents mille livres; qu'il demandoit le tiers de cette somme, comme dénonciateur, & qu'il s'étoit adressé à son Altesse Royale, afin d'être assuré du secret. Le Prince étonné qu'un homme de ce caractère fît une démarche si odieuse, ne put s'empêcher de lui dire: *Ab! Monsieur, quel diable de métier faites-vous-là?* Le Président Lambert lui répliqua, avec un grand flegme: *C'est moi-même, Monseigneur, que je viens dénoncer, pour me mettre à couvert des rigueurs de votre Edit; j'aime bien mieux cent mille francs en espèces, que tous les billets de la banque.*

Le Comte *d'Horn* alla le Vendredi de la Passion, 22 Mars, dans la rue Quinquempoix, à dessein, disoit-il, d'y acheter pour 100,000 écus d'actions. Il donna rendez-vous dans un cabaret à un agioleur qui s'y trouva avec son portefeuille. Le Comte *d'Horn* s'y rendit, accompagné de deux prétendus amis. Ils n'y furent pas plutôt arrivés, qu'ils se jetterent tous trois sur ce malheureux agioleur; le Comte lui donna plusieurs

coups de poignard, & prit son portefeuille. Un de ces deux prétendus amis, nommé *Mille*, & qui étoit Piémontois, voyant que l'agioteur n'étoit pas mort, acheva de le tuer. Au bruit qu'ils firent, les gens du cabaret accoururent, non pas assez promptement pour empêcher le meurtre, mais assez tôt pour se saisir des assassins. Dans cette bagarre, l'autre coupe-jarret se sauva ; mais le Comte *d'Horn* & *Mille* ne purent s'échapper. Les gens du cabaret envoyèrent chercher la Justice, aux Officiers de laquelle ils retirèrent les deux brigands, qui furent conduits sur le champ à la Conciergerie. Ce crime commis en plein jour, fit grand bruit dans Paris ; & aussi-tôt plusieurs personnes considérables, alliées à l'illustre Maison du Comte, allèrent crier miséricorde à M. le Duc d'Orléans, qui évita, tant qu'il put, de leur parler, & qui ordonna qu'il fût fait bonne & prompte justice ; enfin, les parents du Comte d'Horn percerent jusqu'à Son Altesse Royale. Ils tâcherent de le faire passer pour fou, & demanderent qu'il fût enfermé aux Petites-Maisons ou à Charenton. La réponse fut qu'on ne pouvoit se défaire trop tôt des foux qui le sont jusqu'à la fureur. Ils représenterent quelle honte

L'instruction & les suites d'un pareil procès porteroient dans une Maison illustre, qui appartenoit à ce qu'il y avoit de plus grand, & même à la plupart des Souverains de l'Europe. M. le Duc d'Orléans répondit que l'infamie étoit dans le crime & non dans le supplice. Ils le préférèrent sur l'honneur que cette Maison avoit de lui appartenir à lui-même. „ Hé „ bien, Messieurs, leur dit-il, j'en parlerai la honte avec vous”. Le procès ne devoit être ni long ni difficile. Law & du Bois, intéressés à la sûreté des agioteurs, prirent fait & cause auprès du Régent, pour le rendre inexorable, & ne s'oublièrent pas auprès du Parlement, pour hâter le jugement de cette affaire. Elle n'alloit à rien moins qu'à la roue. Les parents, hors d'espoir de sauver le criminel, ne songerent plus qu'à obtenir une commutation de peine. Ils appuyèrent de nouveau sur l'infamie qui alloit résulter d'un supplice aussi honteux ; ils dirent que dans les Pays-Bas & en Allemagne, où la famille du Comte d'Horn étoit sur-tout répandue, la roue étoit si flétrissante, que les parents d'un roué étoient exclus pendant trois générations des Chapitres nobles, des Abbayes de Chanoinesses, & des Evêchés souverains,

pouvoit trop s'assurer d'un homme qui avoit tous les secrets de l'Etat; qu'au reste, comme il étoit probable qu'il seroit poursuivi si sa retraite n'étoit pas favorisée, on le laisseroit continuer sa route dans le cas où après un certain temps on n'entendrait parler de rien. La conduite de cet Intendant fut fort approuvée.

Lorsque *Stanislas*, obligé de céder le Trône de Pologne à son rival, cherchoit un asyle en France, *M. Sum*, Envoyé de Pologne, pressoit le Duc d'Orléans de ne point recevoir le Roi détrôné. Le Régent lui répondit, avec une sorte de hauteur généreuse : „ Dites à votre Maître que la France a toujours été l'asyle „ des Rois malheureux ”.

Ce Prince, forcé de mettre quelques impositions sur une Province, & fatigué des remontrances d'un des Députés des Etats de cette Province, lui répondit dans un moment d'impatience : „ Et „ quelles sont vos forces pour vous „ opposer à mes volontés? que pouvez-vous faire ”?... *Obéir & haïr* „ répliqua le Député.

On se rappelle que le Duc & la Du-

chesse du Maine avoient été exilés, comme complices dans la conjuration du Prince Cellamare. Le Régent leur rendit la liberté, ainsi qu'aux Princes leurs enfants. L'entrevue avec le Duc du Maine fut tranquille, & l'on parut se réconcilier de bonne foi. Il n'en fut pas de même avec la Duchesse. Elle vouloit une explication sur les causes du traitement rigoureux qu'on lui avoit fait : *N'en parlons plus, Madame*, lui dit le Duc d'Orléans, *tout est pardonné & oublié.* Ce mot *pardonné* la choqua extrêmement; elle lui fit les reproches les plus vifs, & s'emporta jusqu'à le menacer qu'il ne mourroit que de sa main. La menace fut vaine; on se calma; & malgré sa fierté, elle se crut heureuse dans la suite d'obtenir un coup d'œil gracieux. Du reste, ce retour fit peu de sensation. Le Duc du Maine, dépouillé, humilié, se tint à l'écart, & ne fut plus de rien à la Cour.

Le Parlement s'étoit proposé d'instruire secrètement le procès de *Law* : des Commissaires nommés d'office avoient déjà entendu des témoins; & l'on étoit convenu de se saisir du coupable, de terminer son procès en deux heures de

temps, de le faire pendre dans la cour du Palais, les portes fermées, & de les ouvrir ensuite pour donner au public le spectacle du cadavre. Le *Régent* en fut averti. On prétend que ce fut par le Président *Dodun*, qui depuis fut Contrôleur-général.

Le *Régent* avoit donné l'Evêché de *Laon* à l'Abbé de *Saint-Albin*, bâtard non reconnu qu'il avoit eu de la *Florence*. Quand celui-ci voulut se faire recevoir au Parlement, il fut arrêté par la difficulté de produire un nom. Cet obstacle, à la mort du Cardinal du Bois, lui valut l'Archevêché de *Cambrai*.

Un jour que le célèbre *Coyvel* s'entretenoit avec sa femme de sa situation présente & des offres avantageuses que lui faisoit l'Angleterre, il vit arrêter à sa porte une de ces voitures qui ferment de maniere qu'elles ne laissent voir ceux qui s'en servent qu'autant qu'ils le jugent à propos. On lui dit qu'un de ses amis, qui ne pouvoit descendre de cette voiture, demandoit à lui parler; il y courut. On conçoit aisément quel fut le ravissement de notre Artiste, lorsqu'entrant dans ce carrosse, il reconnut la
voix

voix du Duc d'Orléans. Le Prince lui ordonna de l'accompagner dans une promenade solitaire, où, pour le détourner de quitter la France, Son Altesse voulut bien employer la force du raisonnement ; mais il n'en étoit plus besoin ; la reconnaissance avoit déjà déterminé Coypel à ne s'éloigner jamais de ce grand Prince, qui daignoit se dire son ami.

Lors de l'établissement de la Chambre de Justice, *Berthelot de Pléneuf*, qui s'étoit enrichi dans les vivres & dans les hôpitaux de l'armée, crut devoir s'enfuir à Turin. Comme il n'avoit pas moins l'esprit d'intrigue que celui des affaires, il se lia avec les Commis des Bureaux, s'insinua auprès des Ministres de cette Cour ; & pour se faire un mérite qui pût lui procurer un retour agréable à Paris, il entreprit de négocier le mariage de Mademoiselle *de Valois* avec le Prince de *Piémont*, fils du Roi *Victor-Amédée*. Quand il vit sa proposition assez bien reçue à *Turin*, il chargea sa femme, qu'il avoit laissée à Paris, d'en instruire le *Régent*, qui goûta fort ce mariage, & chargea l'Abbé *du Bois* de suivre cette affaire. Il ne pouvoit s'adresser plus mal : l'Abbé, dans le dessein de se rendre agréa-

ble à l'Empereur, dont la protection devoit lui procurer le Chapeau de Cardinal, favorisoit le projet que ce Prince avoit d'enlever la *Sicile* au Roi *Victor*. Il n'avoit garde par conséquent, de laisser prendre au Régent aucun engagement avec la Cour de *Turin*. Il prit donc ses mesures pour faire échouer ce mariage, même en paroissant le favoriser. Cependant Mademoiselle *de Valois* s'étoit prise d'une belle passion pour le Duc de ***; & la chose fit assez d'éclat pour que *Madame* (mere du Régent) en fût instruite. Elle le prit avec beaucoup de hauteur, & fit avertir le Duc, s'il se soucioit de vivre, de ne pas approcher des lieux où seroit sa petite-fille; & le Duc fut assez prudent pour ne pas négliger cet avis. L'Abbé du Bois saisit ce moment pour laisser transpirer ce qui se négocioit du mariage avec le Prince de Piémont. Cela fut jusqu'à *Madame*, qui entretenoit avec la Reine de Sicile une correspondance d'amitié assez suivie; elle n'eut rien de plus pressé que d'écrire à cette Reine, qu'elle étoit trop de ses amies pour penser à lui faire un aussi mauvais présent que Mademoiselle de Valois. Quelques jours après, elle crut devoir faire part au Duc & à la Duchesse d'Or-

léans, du bel acte de franchise qu'elle avoit fait. La Duchesse d'Orléans en fut au désespoir : Mademoiselle de Valois ne s'en soucia guere ; l'Abbé du Bois joua le fâché, & le Régent ne fit que rire de l'incartade de sa mere. Mademoiselle de Valois épousa dans la suite le Duc de *Modene*, & profita de la leçon que lui donna la grande-Duchesse de Toscane, lorsqu'elles prirent congé l'une de l'autre. „ Mon enfant, lui dit cette Prin-
„ cesse, faites comme moi ; ayez deux
„ ou trois enfants, & de-là tâchez de re-
„ venir en France ; il n'y a que ce pays
„ de bon pour nous ”. Avant que de partir pour *Modene*, où elle alloit à son grand regret, Mademoiselle de Valois obtint la grace du Duc de ***.

Le Poëte *Dafresny* (1), se voyant absolument sans ressources dans le temps du Système, imagina de présenter ce Placet au Duc d'Orléans : „ Monsei-
„ gneur, il importe à la gloire de Votre
„ Altesse Royale qu'il reste un homme
„ assez pauvre pour retracer à la Nation
„ l'idée de la misere dont vous l'avez

(1) Né en 1648, mort en 1724.

„ tirée ; je vous supplie de ne point
 „ changer mon état, afin que je puisse
 „ exercer cet emploi ”. Le Prince mit
néans au bas du placet, & donna or-
 dre à Law de compter deux cents mille
 francs à Dufresny. Ce fut avec cet argent
 qu’il fit bâtir une belle maison, qu’il ap-
 pella la *maison de Pline*.

Le Pere d’Orléans présenta ses *Révo-
 lutions d’Angleterre* à M. le Régent, qui
 frappé de la conformité du nom, crut
 que cela ne venoit pas en droiture : il
 questionna le Pere, qui, pour écarter
 les soupçons, assura que sa famille étoit
 d’une bonne Noblesse d’Orléans. ” N’en
 a-t-elle pas obligation à quelqu’un de
 mes Ancêtres, reprit Son Altesse ?
 — Monseigneur, lui répliqua modest-
 tement le Pere, je sais que ma famille
 existoit long-temps avant que le Roi
 eût donné l’apanage au premier des
 Ducs d’Orléans”.

Le Comte de *Riom* eut toute la ten-
 dresse de la Duchesse de *Berry*, & ensuite
 sa main. Elle en eut une fille, confiée
 à Madame de *Mouchy*, sa Dame d’hon-
 neur. A peine celle-ci l’eut-elle sevrée,
 que des gens inconnus vinrent la lui

demandeur. Madame de Mouchy refusa de la leur livrer. Sur de nouvelles instances, elle courut chez la Princesse, qui, à son jeu, & troublée, ne répondit rien, & ensuite dit par deux fois : *Laissez-les faire.* Madame de Berry eut une attaque d'apoplexie ; quand elle reçut l'Extrême-Onction, le Duc d'Orléans fut appelé. Madame de Mouchy voulut sortir. Le Prince lui dit de s'écarter seulement. La Duchesse de Berry parla quelque temps à son pere, & si bas, que Madame de Mouchy ne put rien entendre ; mais elle ouït fort bien qu'après cette conversation, le Régent s'écria : „ Que me dites-vous-là, ma fille ” ? Il parut fort ému, & se promena dans l'appartement avec un silence & une précipitation qui montroient son étonnement & son inquiétude. Après la mort de la Princesse, il demanda sa cassette à Madame de Mouchy, qui la lui remit. Un instant après, il lui demanda la fille qui lui avoit été secrètement confiée. Madame de Mouchy répondit qu'elle l'avoit remise à des inconnus par ordre de sa Maîtresse. Le Régent lui fit de grandes menaces, si elle ne la retrouvoit. M. de la Vrilliere vint l'interroger & la menacer de la Bastille ;

elle lui répondit toujours que les plus cruels supplices ne lui pourroient faire dire ce qu'elle ne savoit pas. Au moment que le Ministre sort du Luxembourg, Mademoiselle *de Beauveau*, fameuse dévote, entre chez elle, & lui demande qui payera désormais la pension d'une fille mise dans un Couvent de Paris par ordre de Madame la Duchesse de Berry. Aussitôt Madame de Mouchy écrit au Régent ce qu'elle vient d'apprendre. Le Régent l'exile, elle & son mari, tire la fille de ce Couvent, & l'envoie à Amiens, où elle fut élevée chez les Dames de Mauncourt, de la Regle de Fontevault. On l'appelloit Mademoiselle *Benoit*. De-là elle fut envoyée Pensionnaire à Valenciennes, où elle prit le voile.

Comme la conjuration du Prince de *Caramore* est un des événements de l'histoire du Duc d'Orléans, qui méritent le mieux d'être éclaircis, & qu'on a peu de lumieres sur les circonstances de cette conjuration, j'ai cru devoir ajouter sur ce fait, & même au risque de tomber en des redites, quelques nouveaux détails extraits des Mémoires du Duc de Saint-Simon, l'un des hommes de France le plus à portée d'en connoître la vérité.

Le Cardinal *Albéróni*, que la nature avoit fait un grand homme, & que la fortune plaça dans un rang où il pouvoit le paroître, songeoit à se venger de l'ordre que le Régent avoit donné à l'Espagne de désarmer; & Madame la Duchesse *du Maine*, outrée de l'abaissement de sa famille, songeoit à la relever, en s'appuyant sur le Roi d'Espagne; le mécontentement de quelques Seigneurs réhaussa les espérances de la Duchesse. Le Cardinal *de Polignac*, plus fait pour une intrigue que pour une conjuration, proposa de négocier avec le Prince de Cellamare, Ambassadeur d'Espagne. Le Ministre & la Duchesse eurent des conférences, qu'ils croyoient fort secretes, & qui ne le furent point pour le Duc d'Orléans. Le plan étoit d'empêcher le Traité de la quadruple alliance, de rendre le Roi au Duc du Maine, de demander la convocation des Etats généraux, de s'emparer la nuit des Tuileries, de surprendre le Régent dans quelque partie de plaisir, de l'envoyer à Madrid, de dépêcher des Courriers dans toutes les Provinces avec des ordres convenables, & de répandre de tous côtés des lettres du Roi d'Espagne à tous les Ordres de l'Etat. Ces lettres

étoient prêtes; il y en avoit pour le Roi, pour le Parlement, pour toute la Nation. Le Cardinal de Polignac, & *Malezieux*, Chancelier de Dombes, les avoient composées. Le Marquis *de Pompadour* avoit dressé une requête, au nom de toute la Noblesse, pour appeller l'Espagnol en France. Albéroni avoit inutilement tenté la fidélité des Religionnaires. Le Duc du Maine ignoroit ces menées; sa femme les lui cachoit toutes avec plus de succès qu'au Duc d'Orléans. Les écrits, dont on envoyoit les modes à Madrid, se multiplioient tous les jours, & aucun ne paroit. Ils furent enfin confiés à l'Abbé *Porto-Carrero*. Le Régent le sut par *la Fillon*, fameuse Prêtresse d'un Couvent de Vénus. Quelques-uns prétendent que les premiers avis du complot étoient venus de Londres. Sur le champ, ordre d'arrêter l'Abbé. On l'atteint à Poitiers; on s'empare de ses dépêches; on laisse en liberté sa personne. On voit clairement la conspiration. L'hôtel d'Espagne est investi, l'Ambassadeur arrêté, ses papiers saisis; on y lit diverses intrigues, quelques-unes obscures, d'autres ébauchées, toutes contraires à la Régence, aucune contre le Roi. Le Marquis *de*

de Louis XIV & de Louis XV. 33

Pompadour & de Saint-Génies sont enfermés à la Bastille. Le Comte d'*Aydie* & le Marquis de *Magny*, Introduceurs des Ambassadeurs, s'enfuient en Espagne. Le Cardinal de Polignac est exilé dans une de ses Abbayes. Malezieux & son fils, le Duc & la Duchesse du Maine, leurs Domestiques, leurs Avocats sont arrêtés. La Duchesse du Maine est envoyée à Dijon, sous la garde de M. de *la Billarderie*, & son mari à la Citadelle de Dourlens, sous celle de *Savancour*, qui le traite avec cruauté ; leurs fils sont relégués à la Ville d'*Eu*, leur fille enfermée à Chaillot. Le Régent, à qui la nature avoit donné tant de qualités brillantes, & à qui l'art de régner en enseignoit tant d'utiles, se vengea de ses ennemis par la clémence.

Le Duc d'Orléans avoit une maîtresse ; un Gentilhomme la lui enleva ; le Prince étoit piqué, & ses favoris l'excitoient à la vengeance. „ Punissez, disoient-ils, „ un insolent... — Je fais, leur répondit- „ il, que la vengeance m'est facile ; un „ mot suffit pour me défaire de mon „ rival ; & c'est ce qui m'empêche de le „ prononcer ”.

Quoique le Régent ne fût ni rancunier

ni vindicatif, il songea pourtant à se délivrer du Cardinal *Albéroni*, qui le génoit beaucoup en Espagne. En conséquence de cette résolution, l'Abbé du Bois, instruit par ses espions de l'ascendant que *Laura* avoit sur l'esprit de la Reine, entreprit de s'en servir pour perdre le Ministre. Il fit offrir à *Laura* tout l'argent qu'elle voudroit : l'intérêt réuni à la haine, déterminâ la Nourrice. *Albéroni* reçut, par un billet de Philippe V, ordre de sortir en vingt-quatre heures de Madrid, & en quinze jours de la domination Espagnole. Il partit avec des richesses immenses.... Il y avoit deux jours qu'il étoit en marche, lorsqu'on s'aperçut qu'il emportoit le testament de Charles II, qui instituoit Philippe V héritier de la Monarchie. Il fallut user de violence pour l'obliger à rendre ce testament. Peut-être avoit-il envie de gagner la protection de l'Empereur, en lui remettant ce titre précieux. *Albéroni* devant traverser la France, le Chevalier *de Marcieux* eut ordre d'aller le prendre à la frontière, de ne le quitter qu'à l'embarquement, & de s'opposer à ce qu'il lui fût rendu quelques honneurs sur son passage. Il eut l'audace d'écrire au Régent, dont il avoit mérité l'indigna-

tion , & de lui offrir de faire à l'Espagne la guerre la plus dangereuse. Le Régent montra sa lettre , & ne l'honora pas même d'une réponse.

On fait quels bruits se répandirent contre le Duc d'Orléans , après la mort de M. le Duc & de Madame la Duchesse de Bourgogne. Le Marquis de Camillac , l'un des plus honnêtes hommes du Royaume , intimement attaché à ce Prince soupçonné , l'alla voir au milieu de cette clameur publique. Il le trouva étendu à terre , versant des larmes , aliéné par le désespoir. Son Chymiste *Hömborg* courut se rendre à la Bastille , pour se constituer prisonnier : mais on n'avoit point d'ordre de le recevoir : on le refusa. Le Prince demanda lui-même , dans l'excès de sa douleur , à être mis en prison ; il veut que des formes juridiques éclaircissent son innocence : sa mere demande avec lui cette justification cruelle. La Lettre de Cachet s'expédie ; mais elle n'est point signée ; & le Marquis de Camillac , dans cette émotion d'esprit , conserva seul assez de sang froid , pour sentir les conséquences d'une démarche si désespérée. Il fit tant , que la mere du Prince s'opposa à cette Lettre de Cachet

ignominieuse. Le Monarque qui l'accor-
doit , & son neveu qui la demandoit,
étoient également malheureux.

On écrit (le 25 Avril 1718) à M. le
Duc d'Orléans, Régent, une lettre inju-
rieuse, sous le nom & la signature de
l'Evêque d'Orléans. François-Jacques
Fleury, Curé de Saint-Victor d'Orléans,
est accusé d'en être l'auteur; il est arrêté,
conduit à la Bastille; & on établit à
l' Arsenal une Commission pour lui faire
son procès. Des Experts sont nommés;
ils comparent, ils vérifient; & ils déci-
dent que l'accusé est l'auteur de la lettre.
Quelque temps après, un inconnu se
jette aux genoux de M. le Régent; il se
reconnoît coupable, & s'avoue l'auteur
de la lettre. Le Prince le relève, lui par-
donne avec bonté; mais sur ces entre-
faites l'innocent & malheureux Curé
meurt à la Bastille. M. le Régent fait
une pension à ses parents. Que falloit-il
faire aux Experts?

Le Duc d'Orléans avoit composé la
musique d'un Opéra, dont le Marquis
de *la Fare* avoit fait les Vers; le sujet
étoit *Orphée déchiré par les Bacchan-
tes*. Cet Opéra fut représenté dans une

salles du Palais-Royal ; on n'y admettoit que ceux que le Prince avoit nommés. Le Musicien *Campra* fut de ce nombre. Le Régent lui demanda à la fin du spectacle ce qu'il en pensoit : „ La musique, „ lui répondit cet excellent Composit- „ teur, est admirable ; mais les vers ne „ sont pas aussi bons ”. Le Duc d'Orléans appelle le Marquis de la Fare, & lui dit : „ Campra trouve tes vers mau- „ vais, & ma musique bonne. Parle-lui „ en particulier, il renversera la mé- „ daille ; il trouvera les vers bons, & la „ musique mauvaise. Sais-tu à quoi il „ faut s'en tenir ? C'est que le tout ne „ vaut rien ”.

Un employé aux mines du Mogol avoit trouvé le moyen d'avaler un diamant d'une grosseur prodigieuse, & ce qu'il y a de plus surprenant, de gagner le bord de la mer, & de s'embarquer sans la précaution qu'on ne manque jamais d'employer à l'égard de tous les passagers, dont le nom ou l'état ne les en garantit pas, qui est de les purger, & de leur donner un lavement. Il fit si bien, qu'on ne le soupçonna pas d'avoir approché des mines, ni d'aucun commerce de pierreries. Pour comble de fortune, il

arriva en Europe avec son diamant. Il le fit voir à plusieurs Princes, dont il passoit les moyens, & le porta enfin en Angleterre, où le Roi l'admira sans pouvoir se résoudre à l'acheter. On en fit un modèle de crystal à Londres, d'où on adressa l'homme, le diamant & le modèle parfaitement ressemblant, à Law, qui le proposa au Régent pour le Roi. Le prix effraya d'abord, & le mauvais état des finances fut un obstacle sur lequel le Régent insista beaucoup. Il craignoit qu'on ne le blâmât de faire un achat si considérable, tandis qu'on avoit la plus grande peine à subvenir aux nécessités les plus pressantes, & qu'il falloit laisser tant de gens dans le besoin. Ce sentiment louable ne tint pas contre les nouvelles représentations qu'on lui fit. On lui répéta qu'il falloit considérer l'honneur de la Couronne, & ne lui pas laisser manquer l'occasion unique d'un diamant sans prix qui effaçoit ceux de toute l'Europe; que c'étoit une gloire pour sa Régence qu'on n'oublieroit jamais; qu'en tel état que fussent les finances, l'épargne de ce refus ne les soulageroit pas beaucoup, & que la surcharge en seroit très-peu sensible. Enfin, on ne quitta point M. le Duc d'Orléans, qu'on

de Louis XIV & de Louis XV. 39

n'eût obtenu que le diamant seroit acheté. Law avoit tant représenté au marchand l'impossibilité de vendre son diamant au prix qu'il l'avoit espéré, le dommage & la perte qu'il souffriroit, en le coupant en plusieurs morceaux, qu'il le fit venir à deux millions avec les rognures en outre qui fortiroient de la taille. Le marché fut conclu de la sorte. On lui paya l'intérêt des deux millions jusqu'à ce qu'on pût payer le principal, & en attendant, on lui donna en gage pour deux millions de pierreries. M. le Duc d'Orléans fut agréablement trompé par les applaudissements du public. Le diamant fut appelé *le Régent*. Il est de la grosseur d'une prune de Reine - Claude, d'une forme presque ronde, d'une épaisseur qui répond à son volume, parfaitement blanc, exempt de toute tache rouge & pailletée, d'une eau admirable, & pese plus de cinq cents grains. On le préfère à la fameuse perle d'Espagne, nommée *la Pérégrine*, & au plat d'une seule émeraude de *Gènes*.

Il parut sous le titre de *Philippiques* une satire, qui fut distribuée avec une promptitude extraordinaire. *La Grange*, autrefois Page de Madame la Princesse

de Conti, fille du Roi, en fut l'Auteur, & l'avouoit. Tout ce que l'enfer peut vomir de vrai & de faux, y étoit exprimé dans les plus beaux vers, dans le style le plus poétique, & avec tout l'art & l'esprit qu'on peut imaginer. M. le Duc d'Orléans voulut voir ce Poëme, & ne put d'abord en venir à bout, parce que personne n'osa le lui montrer. Il en parla plusieurs fois au Duc de Saint-Simon, & le lui demanda de manière à n'être pas désobéi. Il le lut, bas & debout dans la fenêtre de son petit cabinet d'hiver, & le trouva tel qu'il étoit, sans en paroître d'abord fort ému. Mais tout d'un coup le Duc de Saint-Simon le vit changer de visage, & se tourner vers lui les larmes aux yeux: „ Ah ! lui dit-il, c'en est trop ! „ cette horreur est plus forte que moi ”. Il en étoit dans l'endroit où la Grange montre M. le Duc d'Orléans dans le dessein d'empoisonner le Roi, & tout près d'exécuter son crime. C'est où l'auteur redouble d'énergie, de poésie, d'invocations, de beautés effrayantes, de peintures hideuses, de portraits touchants de la jeunesse, de l'innocence du Roi, & des espérances qu'il donnoit, d'*adjurations* à la nation de sauver une

■ chere victime de la barbarie du meurtrier ; en un mot, où il déploie tout ce que l'art a de plus délicat, de plus tendre, de plus noir, de plus pompeux. M. le Duc d'Orléans se répandit en justes plaintes d'une si horrible noirceur. Puis il voulut achever cette lecture, que ses soupirs interrompoient à chaque instant. Jamais homme, accablé par une calomnie, ne parut plus vivement pénétré de l'injustice dont il est la victime. Les plus prévenus n'auroient pu se refuser à l'éclat de son innocence. Ce la Grange, qui étoit un assez bon Poëte, & qui n'étoit que cela, s'étoit introduit, à ce titre, chez Madame la Duchesse du Maine : elle & son mari l'avoient souvent employé dans leurs vengeances. Il fut arrêté peu de temps après, & envoyé aux Isles de Sainte-Marguerite, d'où il obtint son élargissement avant la fin de la Régence. Il eut l'audace de se montrer par-tout dans Paris ; & tandis qu'il y paroissoit aux Spectacles & dans tous les lieux publics, on eut l'impudence de répandre que le Duc d'Orléans l'avoit fait assassiner. Avant que de décerner aucune peine contre lui, le Régent se l'étoit fait amener dans son cabinet, & lui avoit demandé s'il

croyoit réellement tout le mal qu'il avoit dit de lui. La Grange répondit, sans hésiter, qu'il le pensoit. „ Tu as bien „ fait de me répondre ainsi, répliqua le „ Prince ; car si tu m'avois dit que tu „ avois écrit contre sa conscience, je „ t'aurois fait pendre ”.

Un homme condamné pour vol domestique à être pendu dans le Village de *la Marche*, du ressort de *Bar-sur-Aube*, fut remis entre les mains de quatre Archers pour être conduit à Paris, par appel de son jugement. Le condamné trouva le moyen de se dérober à la vigilance de ses Gardes, qui ne purent découvrir le lieu de sa retraite. Arrivés à Paris sans leur prisonnier, les Archers sont étroués, à la requête du Procureur-Général. On alloit travailler à leur procès, lorsque le criminel, ne pouvant étouffer les remords de sa conscience, fut assez généreux pour se déterminer à venir les délivrer aux dépens de sa vie. Pour cet effet, il se rendit à Paris. Arrivé à la porte Saint-Antoine, il demande le chemin de la Conciergerie, se présente au Guichetier, qui lui refuse l'entrée, & le traite d'insensé, attendu qu'il n'y avoit point de jugement rendu contre lui. Alors

ce malheureux lui déclare la nature de son crime, & la maniere dont il s'est tiré d'entre les mains de ses Gardes. Sur cette déposition, on l'emprisonne; les Archers lui sont confrontés: il avoue le délit, & est parfaitement reconnu pour l'homme qu'ils étoient chargés de conduire. Cet acte de probité & de générosité, d'autant plus étonnant qu'il parloit d'un homme qui devoit en paroître incapable, fut rapporté au Duc Régent: ce Prince en fut touché. Il accorda la grace au criminel, & lui fit donner une somme d'argent pour l'aider à se rendre dans son pays.

Quelqu'un s'étant avisé de faire l'éloge du Duc de Chartres, en présence du Régent, sur la grace avec laquelle il avoit dansé dans un bal: „ Savez-vous, dit le pere, que j'envoie promener ceux qui me font de pareils compliments ” ?

M. d'Aguesseau ayant été exilé sous la Régence, cet illustre Magistrat se retira dans sa Terre de *Fresnes*, où M. d'Ormesson, son beau-frere, alloit souvent partager sa solitude. Le Régent, qui conservoit toujours pour M. d'Aguesseau beaucoup d'estime & d'amitié, dit

un jour, en présence de toute la Cour, qu'il vouloit avoir l'avis du Chancelier sur une affaire importante. Tout le monde garda le silence, personne n'osant avouer ses liaisons avec un homme disgracié. M. d'Ormesson lui seul prit la parole, & offrit au Régent de se charger de ses ordres, parce qu'il partoit pour Fresnes en sortant du Conseil. Les Courtisans se regardoient les uns & les autres, & murmuroient de cette sorte d'imprudenc. Le Régent s'en apperçut; & après avoir dit à M. d'Ormesson qu'il le chargeroit volontiers de ses dépêches; il ajouta : *Monsieur, j'aime bien mieux cette noble franchise, qu'une fausse prudence & de la dissimulation.*

Il y avoit long-temps que Son Altesse Royale étoit informée des discours peu mesurés du Maréchal de Villeroy au désavantage de la Régence. Elle voulut bien n'y pas faire attention, tant en considération de l'âge avancé du Maréchal, que parce que sa Charge de Gouverneur de Sa Majesté ne devoit plus durer que quelques mois. Ce Prince voyant approcher la majorité du Roi, & croyant, pour le bien du Royaume, qu'il étoit temps de l'instruire lui-même dans les maximes

du Gouvernement, & de lui confier le secret des affaires, avoit déjà prévenu le Maréchal de Villeroy, qu'il alloit commencer à travailler tous les matins avec Sa Majesté. Il voulut commencer le Lundi 10 d'Août 1722. En conséquence de cette résolution, Son Altesse Royale se rendit, entre dix & onze heures du matin, dans l'appartement du Roi, où se trouvoient le Duc de Bourbon, Sur-Intendant de l'éducation de Sa Majesté, le Comte de Clermont, l'ancien Evêque de Fréjus, & quelques autres Seigneurs employés auprès de sa personne. M. le Régent pria le Roi de vouloir passer dans son cabinet, en lui disant qu'il avoit quelque chose à communiquer à Sa Majesté qui demandoit qu'il fût seul avec elle. Là-dessus le Duc de Bourbon & les autres Seigneurs se retirent. Il n'y eut que le Maréchal qui voulut suivre le Roi dans son cabinet. M. le Régent répéta qu'il falloit qu'il fût seul avec Sa Majesté. Mais le Maréchal prétendit qu'en sa qualité de Gouverneur du Roi, il ne devoit point perdre Sa Majesté de vue. Son Altesse Royale prit congé du Roi, & lui dit qu'elle attendroit une autre occasion pour lui parler. Le même jour, sur les trois heures après-midi, le Maréchal s'é-

tant présenté pour avoir audience de Son Altesse Royale, le Marquis *de la Fare* lui dit que le Duc-Régent ne pouvoit point lui parler, & *M. d'Artagnan*, Commandant des Mousquetaires gris, lui remit sur le champ une Lettre de Cachet, contenant un ordre de se rendre à son Duché de Villeroy, à dix lieues de Paris. Le Maréchal en témoigna quelque surprise, & répondit qu'il obéiroit; mais qu'il avoit des affaires importantes à communiquer à Son Altesse Royale, & qu'il souhaiteroit fort de lui parler. Le Duc-Régent lui fit répondre qu'il n'avoit pas le temps. On le fit sortir par l'Orangerie, & il monta dans une chaise de poste avec *M. de Libois*, Gentilhomme ordinaire du Roi. Les Marquis d'Artagnan & de la Fare, à la tête des Gardes de Monsieur le Duc d'Orléans, l'accompagnèrent jusqu'à *Seaux*, où ils trouverent un détachement de deux Compagnies de Mousquetaires, qui le conduisirent à Villeroy. Le jour suivant, il y reçut un nouvel ordre de se rendre dans son Gouvernement du Lyonnais, & il partit le quinze, avec une grosse escorte. On mit en délibération si l'on nommeroit un nouveau Gouverneur, pour le peu de temps qui restoit à courir, jusqu'à la majorité

de Louis XIV & de Louis XV. 47

du Roi. Le Conseil ne se décida pour l'affirmative, que parce que cela convenoit à la dignité de Sa Majesté, qui avoit elle-même nommé le *Duc de Charost*.

Ce Prince venoit de donner audience ; en entrant dans son cabinet, il trouva Madame la Duchesse de *Phalaris*, sa maîtresse ; il lui dit : *Entrez, je suis bien aise de vous voir, vous m'égayerez avec vos contes ; j'ai grand mal à la tête. A peine furent-ils seuls, qu'il se trouva mal, & resta sans mouvement & sans connoissance. Cette Dame effrayée appella du secours : on ne put lui en administrer aucun efficacement ; il expira entre ses bras : ce qui fit dire à un Gazetier étranger, que le Duc d'Orléans étoit mort assisté de son Confesseur ordinaire.*

Parmi les enfants naturels de Louis XIV, il y avoit plusieurs filles, dont l'établissement ne laissa pas de l'inquiéter. Il destina Mademoiselle de *Blois* à son neveu le Duc de Chartres. *Monsieur*, à qui il en fit lui-même la proposition, n'osa la rejeter tout-à-fait : *Madame* en fut outrée ; & si on l'avoit crue, on se seroit résolu à tout plutôt que d'y consentir. Comme la chose dépendoit sur-tout du

Duc de Chartres son fils, elle employa tout ce qu'elle avoit d'autorité sur lui, pour l'affermir dans le refus qu'il étoit résolu de faire. Il sentoit vivement la disproportion de l'alliance qu'on lui proposoit. Le Monarque, tout absolu qu'il étoit, affecta d'ignorer le chagrin & les murmures qu'avoit occasionnés sa proposition, il savoit que son neveu pouvoit se roidir en cette occasion contre sa toute-puissance. Le parti qu'il prit, fut d'engager quelqu'un des Confidens du Duc de Chartres à lui faire agréer ce mariage. De tous ceux qui approchoient ce Prince, l'Abbé du Bois étoit celui qu'il écoutoit davantage. Ce fut donc à ce Abbé qu'on s'adressa, de la part de Louis XIV. Il goûta les raisons qu'on lui détailla, & les fit si bien valoir, qu'il déterminâ le Duc de Chartres à vaincre sa répugnance naturelle, & à passer par-dessus les oppositions de *Monsieur* & de *Madame*. Il représenta fortement à ce Prince, que son refus lui attireroit l'indignation du Roi, qui ne pouvant être son beau-pere, deviendrait son persécuteur; qu'on le tiendroit éloigné de tout, & que les Courtisans se conformant aux inclinations du Maître, il seroit abandonné & sans aucune considération; qu'à

la mort de *Monsieur*, on lui disputeroit ses titres & ses prérogatives, & qu'on le réduiroit infailliblement à la simple qualité de premier Prince du Sang; qu'étant fils unique de Leurs Alteſſes Royales, il ne pouvoit ſe marier trop tôt; qu'il ne pourroit le faire du vivant du Roi, à qui ſa conſtitution robuste promettoit de longues années: qu'au contraire, en acceptant de bonne grace le parti qu'on lui offroit, il s'ouvreroit un chemin à la faveur, & s'assureroit les diſtinctions, dont il devoit être ſi jaloux, & qu'il perdrait infailliblement, ſ'il perſiſtoit dans ſon refus: qu'après tout, la Princesſe qu'on lui deſtinoit étoit aimable & d'un excellent naturel; que la prétendue tache de ſa naiſſance étoit fondée bien plus ſur l'imagination que ſur la réalité. L'ayant convaincu par la force de ces raiſons, il lui fit un plan des conditions qu'il devoit exiger, & faire inférer dans ſon contrat de mariage une dot conſidérable en terres & en argent; la ſucceſſion entière & parfaite à tous les biens, titres & prérogatives de *Monsieur*; l'assurance d'être puiffamment ſecouru pour contraindre l'Electeur Palatin à rendre juſtice à *Madame*. Que du reſte, il devoit garder ſa réſolution ſe-

crete, parler lui-même au Roi, & lui déclarer ses prétentions; que sa démarche offenserait légèrement *Monsieur*, & que la colere de *Madame* ne durerait pas. L'instruction fut exactement suivie. La docilité du Duc de Chartres fit le plus grand plaisir à Louis XIV. Il promit tout, & tint parole. Quand *Madame* fut de la bouche de son fils, la démarche qu'il avoit faite, elle s'emporta jusqu'à le frapper; *Monsieur* prit la chose avec plus de modération. On se calma, & le mariage fut célébré à Versailles, le 18 Février 1692. La Princesse, fille de Madame de Montespan, avoit la beauté de sa mere, & un caractère beaucoup plus heureux. Sa modération, sa sagesse, un cœur excellent, une piété sincere, l'amour de tous ses devoirs, & un attachement inviolable pour son époux & ses enfants, en firent une Princesse respectable, & le modele des autres Princeses. Le Duc de Chartres en eut plusieurs enfants; ce qui prouve qu'il eut pour elle un attachement plus durable que pour aucune de ses maîtresses.

La seule qui parut le captiver un peu, étoit une Demoiselle de Rouen, connue depuis sous le nom de Comtesse d'Ar-

Benton. Ce n'étoit pas une beauté achevée; mais elle avoit beaucoup de graces, un air vif & modeste, un caractère doux, & une grande tendresse pour son amant. Elle n'aima jamais que lui, & l'aima avec passion, sans toutefois sortir des bornes de la bienséance, & laisser éclater ses transports. Elle en eut un fils, qui fut Grand - Prieur de France & Général des galeres. Louis XIV, instruit de la conduite de cette Dame, consentit que son fils fût légitimé; grace qu'il avoit refusée pour l'Abbé de Saint-Albin, sous prétexte que son neveu n'étoit pas assuré d'en être le pere. En effet, la mere de cet enfant n'étoit guere moins avide de nouveaux plaisirs, que le pouvoit être le Duc de Chartres.

LA DUCHESSE DE BERRY.

Elle s'étoit éprise de M. de Riom, jeune cadet de la Maison d'Aidie, & fils d'une sœur de Madame de Biron. Il n'avoit ni figure ni esprit. C'étoit un gros garçon, court, joufflu, pâle, qui, avec force bourgeons, ne ressembloit pas mal à un abcès. Il n'avoit pour lui

que de belles dents , & ne s'étoit jamais imaginé devoir inspirer une passion qui en moins de rien devint effrénée. Il n'avoit d'autre fortune que beaucoup de freres & sœurs , tous aussi pauvres que lui. M. & Madame *de Pons*, Dame d'atour de Madame la Duchesse de Berry, étoient de leurs parents & de la même Province. Ils firent venir ce jeune homme , qui étoit Lieutenant de Dragons , pour tâcher d'en faire quelque chose. A peine fut-il arrivé, que le goût de la Princesse se déclara, & qu'il devint maître au Luxembourg. M. de Lauzun , dont il étoit petit-neveu , rioit sous cape ; il se voyoit renaître dans ce palais, & se rappelloit son ancien empire sur *Mademoiselle*. Il donna des conseils à son neveu. Riom étoit doux , naturellement poli & respectueux , bon & honnête garçon. Il sentit bientôt le pouvoir de ses charmes ; il n'en abusa avec personne , & se fit aimer de tout le monde par ses manières ; mais il traita Madame la Duchesse de Berry, comme M. de Lauzun avoit traité *Mademoiselle*. Il fut bientôt paré des plus belles dentelles & des plus riches habits ; il regorgeoit d'argent , de bijoux , de pierreries. Il se faisoit désirer de la Princesse , se plaisoit

à lui donner de la jalousie, en affectoit à propos ; souvent il la faisoit pleurer. Peu-à-peu il la mit sur le pied de n'oser rien faire sans sa permission, non pas même les choses les plus indifférentes. Quelquefois il la faisoit demeurer au moment qu'elle se dispoit à sortir pour l'Opéra, d'autres fois il l'y faisoit aller malgré elle. Il l'obligeoit à faire du bien à des femmes qu'elle n'aimoit pas, ou dont elle étoit jalouse ; à faire du mal à des gens qui lui plaisoient, & dont il faisoit le jaloux. Il la génoit même sur le choix de sa parure. Il se divertissoit à lui faire changer de coëffure & d'habit ; & cela si souvent, quelquefois si publiquement, qu'il l'avoit accoutumée à prendre ses ordres le soir pour la toilette du lendemain. Enfin, elle en étoit venue à lui envoyer des messages, qui se réitéroient plusieurs fois, pour savoir quelle robe, quelles dentelles, quels rubans elle devoit mettre. Si par hasard, elle se permettoit la moindre chose sans sa permission, il la traitoit comme une servante, & la faisoit pleurer des journées entières. Cette Princesse si superbe, dont l'orgueil n'avoit admis à sa table que des Princes du Sang, se voyoit souvent forcée de manger avec les amis

les plus obscurs de son tyrannique amant. Riom & Madame de Mouchi, sa confidente, mandoient les convives, & choissoient les jours. Ils s'aimoient, & lui faisoient de fréquentes infidélités, sans qu'elle osât s'en appercevoir, dans la crainte d'un éclat qui lui auroit fait perdre un amant si cher & une confidente si nécessaire. L'empire de Riom étoit si connu, que tout le Luxembourg s'adressoit à lui ; de son côté, il avoit grand soin de bien vivre avec tout le monde, affectant même un air de respect qu'il ne refusoit qu'à la seule Princesse. Il lui faisoit en public des réponses brusques, dont tout le monde rougissoit, & la Duchesse de Berry sur-tout, qui n'en contraignoit pas davantage ses manières soumises & passionnées. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle avoit en même-temps un appartement aux Carmélites du fauxbourg Saint-Germain, où elle demouroit souvent plusieurs jours de suite, & où elle alloit coucher à toutes les bonnes Fêtes. Elle n'y menoit que deux ou trois de ses Dames, & presque point de domestiques. Elle mangeoit ce que le Couvent lui apprêtoit ; assistoit dans le chœur, ou dans une tribune, à tous les Offices du jour, & souvent de

La nuit. Elle y jeûnoit très-exactement les jours d'obligation. Deux Carmélites de beaucoup d'esprit & qui connoissoient le monde, étoient chargées de la recevoir, & d'être souvent auprès d'elle. Il y en avoit une fort belle. Elles étoient assez jeunes, mais d'excellentes Religieuses, qui faisoient, malgré elles, cette fonction auprès de Madame la Duchesse de Berry. Quand elles furent un peu plus familières, elles parlèrent franchement à la Princesse, & lui dirent que si elles ne savoient d'elle que ce qu'elles en voyoient, elles l'admireroient comme une sainte; mais que d'ailleurs elles apprenoient qu'elle menoit une étrange vie, & si publique, qu'elles ne comprennent pas ce qu'elle venoit faire dans leur Couvent. Madame la Duchesse de Berry rioit, & ne s'en fâchoit pas. Quelquefois elles la chabiroient, & l'exhortoient à changer une vie si scandaleuse. Mais la Princesse ne cessa jamais de vivre à son ordinaire, tant au Luxembourg qu'aux Carmélites, & d'étonner tout Paris par un contraste aussi bizarre, & qui ne fit qu'augmenter jusqu'à sa mort.

Madame la Duchesse de Berry hasarda

une chose jusqu'alors sans exemple, & qui fut si mal reçue, qu'elle n'osa pas la réitérer. Elle fut à l'Opéra dans l'amphithéâtre, dont on ôta plusieurs bancs. Elle s'y plaça sur une estrade dans un fauteuil au-milieu de sa maison, & de trente Dames, dont les places étoient séparées du reste de l'amphithéâtre par une barrière. Ce qui étonna le plus, c'est qu'elle y parut autorisée par la présence de *Madame* & de M. le Duc d'Orléans, qui étoient dans la grande loge du Palais-royal. Elle fit une autre chose non moins hardie, mais qui fit tant de bruit, ainsi que la précédente, qu'elle n'osa plus y retourner. Elle s'avisa de donner publiquement audience de cérémonie à un Ambassadeur de Venise, dans un fauteuil placé sur une estrade de trois marches. La surprise des Dames venues à cette audience fut telle, que plusieurs vouloient s'en retourner. L'Ambassadeur étonné s'arrêta à cette vue, & demeura quelques moments incertain : il approcha néanmoins pour éviter l'éclat; mais après sa dernière révérence & quelques moments de silence, il tourna le dos & s'en alla sans avoir fait son compliment. Au sortir du Luxembourg, il fit grand bruit, & le jour même tous les Ambassadeurs pro-

testerent contre cette entreprise, & jurerent de ne plus se présenter chez Madame la Duchesse de Berry, qu'ils ne fussent assurés que pareille scene ne se répéteroit plus. Ils s'abstinrent tous de la voir, & ne s'appaisèrent que sur les promesses les plus fortes de ne pas récidiver. On remarquera, en passant, que jamais Reine de France n'a donné d'audience en cérémonie sur une estrade, pas même sur un simple tapis de pied.

La Duchesse de Berry ne vouloit se contraindre en rien, & elle étoit indignée que le public osât parler de ce qu'elle ne prenoit aucun soin de lui cacher. Elle étoit grosse de Riom; tout le monde le savoit; & elle se flatta d'en faire un secret à tout le monde. Pour cet effet, lorsqu'elle se vit malade, elle se retrancha dans une petite chambre de son appartement, où M. de Riom & Madame de Mouchi furent seul admis, à toute heure, avec deux ou trois femmes affidées. M. & Madame la Duchesse d'Orléans n'y pénétoient que rarement: les Médecins même n'étoient reçus qu'à la dernière extrémité; encore n'étoit-ce que pour des instans. Un grand mal de tête, ou le besoin de sommeil, étoient

le prétexte dont on se servoit pour écarter les importuns. Madame de Mouchi entr'ouvroit la porte, & répondoit à tout le monde que la Princesse repositoit, & qu'on ne pouvoit la voir. Cependant le danger redoubla, & M. *Langues*, célèbre Curé de Saint-Sulpice, qui déjà s'étoit rendu assidu au Luxembourg, parla des Sacrements à M. le Duc d'Orléans. La difficulté fut d'entrer, pour les proposer à Madame la Duchesse de Berry; mais il s'en éleva bientôt une plus grande : c'est que le Curé, en homme instruit de son devoir, déclara qu'il ne les administreroit point, & ne souffriroit pas qu'ils fussent administrés, tant que Riom & Madame de Mouchi seroient dans le palais. M. le Duc d'Orléans fut moins choqué qu'embarrassé de cette proposition. Il prit le Curé à part, & essaya long-temps de lui faire goûter quelque tempérament. Le voyant inflexible, il lui proposa de s'en rapporter au Cardinal de Noailles. Le Curé y consentit, & promit de déférer à ses ordres, pourvu qu'il eût la liberté de lui expliquer ses raisons. L'affaire pressoit, & pendant la dispute, la Duchesse de Berry se confessoit à un Cordelier. M. le Duc d'Orléans s'étoit flatté de trouver le

Prélat plus flexible que le Curé, avec lequel il étoit très-opposé de sentiment sur la Constitution ; mais le Régent se trompa. L'Archevêque de Paris déclara à voix haute que le Curé avoit fait son devoir ; qu'il n'attendoit pas moins d'un homme aussi éclairé que lui ; qu'il l'exhortoit à ne point se départir de ce qu'il avoit déjà fait ; & s'il avoit besoin de quelque chose de plus, qu'il lui défendoit, comme son Evêque & son Supérieur, de laisser administrer ou d'administrer lui-même les Sacrements à Madame la Duchesse de Berry, tant que M. de Riom & Madame de Mouchi seroient dans la chambre, & même dans le Luxembourg. Cette déclaration se fit publiquement & à la porte de Madame la Duchesse de Berry, qui dut l'entendre. On peut juger de l'éclat d'un scandale indispensable, de l'embarras du Régent, & du bruit que cela dut faire dans le monde. Qui que ce soit n'osa b'âmer la conduite de l'Archevêque, pas même ses ennemis, pas même les libertins, ni les Evêques les plus courtisans. Il fut ensuite question, entre le Régent, le Cardinal & le Curé, qui d'entre eux feroit part de cette résolution à Madame la Duchesse de Berry. Après un colloque

assez court, le Cardinal & le Curé s'éloignèrent un peu, tandis que le Duc d'Orléans se fit entr'ouvrir la porte, appella Madame de Mouchi, & lui déclara de quoi il étoit question. Madame de Mouchi indignée, le prit sur le haut ton; dit tout ce qui lui plut sur l'affront que des *Cagots* vouloient lui faire, ainsi qu'à Madame la Duchesse de Berry, qu'on feroit mourir si on avoit l'imprudence & la cruauté de lui en parler. Cependant la conclusion fut, qu'elle se chargeât d'aller dire à la Princesse tout ce qui avoit été résolu sur les Sacrements. Avec une telle commissionnaire, M. le Duc d'Orléans devoit s'attendre à la réponse négative, qu'il reçut aussi-tôt, & qu'il alla rendre au Cardinal & au Curé. M. Languet se contenta de hausser les épaules; mais le Cardinal dit à M. le Duc d'Orléans, que Madame de Mouchi, l'une des deux personnes qu'il étoit indispensable de renvoyer, n'étoit guere propre à faire entendre raison à Madame la Duchesse de Berry; que c'étoit à lui, son pere, à lui porter cette parole. On n'aura pas de peine à croire que son éloquence n'y gagna rien; ce Prince craignoit trop sa fille, & n'eût été qu'un fort mauvais apôtre

de Louis XIV & de Louis XV. 61

auprès d'elle. Le refus réitéré fit prendre au Cardinal, le parti d'aller lui-même parler à Madame la Duchesse de Berry; & comme il vouloit s'y acheminer avec le Curé, M. le Duc d'Orléans qui eut peur de quelque révolution dangereuse pour sa fille, les conjura d'attendre qu'on l'eût disposée à les recevoir. Il alla donc à cette porte entr'ouverte faire un autre colloque, qui n'eut pas plus de succès que le précédent. La Duchesse de Berry se mit en fureur, s'emporta contre ces *Cassards*, qui, disoit-elle, abusoient de son état & de leur caractere pour la déshonorer. Si on l'eût crue, on auroit fait sauter les degres au Cardinal & au Curé. M. le Duc d'Orléans revint à eux fort en peine de ce qu'il y avoit à faire. Il leur dit que sa fille étoit si foible & si souffrante, qu'il falloit qu'ils différassent. Le Cardinal vit bien qu'il ne pourroit entrer dans la chambre de Madame la Duchesse de Berry sans une sorte de violence, & il trouva peu décent d'attendre davantage. En s'en allant, il réitéra ses ordres au Curé, & lui recommanda de veiller à n'être point trompé sur les Sacraments qu'on tenteroit peut-être d'administrer à son insu. M. le Duc d'Orléans se hâta

d'annoncer à Madame sa fille le départ du Cardinal, dont lui-même se trouva fort soulagé ; mais en sortant de la chambre, il fut étonné de trouver M. Languet collé tout près de la porte, & encore plus de la déclaration qu'il lui fit que c'étoit un poste dont rien ne le feroit sortir, parce qu'il ne vouloit pas être trompé sur les Sacrements. En effet, il y demeura ferme quatre jours & quatre nuits, excepté de courts intervalles pour les repas & le sommeil qu'il alloit prendre à Saint-Sulpice ; encore laissoit-il son poste à deux Prêtres de confiance. Enfin, le danger passé, M. Languet leva le siege, & Madame la Duchesse de Berry bien accouchée d'une fille à l'insu du Duc d'Orléans, ne songea qu'à se rétablir, & ne pardonna jamais au Cardinal, non plus qu'au Curé de Saint-Sulpice. Cependant cette Princesse, affligée de l'opinion générale sur sa maladie, crut regagner quelque chose en faisant rouvrir au public les portes du Jardin du Luxembourg, qu'elle avoit fait fermer depuis long-temps. On en profita, mais sans l'aimer davantage. Elle se vouta aussi au blanc pour six mois ; ce qui fit beaucoup rire dans le monde.

de Louis XIV & de Louis XV. 63

Lorsque *Louise-Adélaïde d'Orléans*, troisième fille du Régent, fut nommée à l'Abbaye de Chelles (en 1716), elle se vit obligée d'aller à Paris pour remercier le Roi; ce ne fut point au Palais-Royal, mais au Monastere du Val-de-Grace, qu'elle choisit sa demeure pendant son séjour dans la Capitale. Comme la santé de la Duchesse de Berry, qui étoit alors au Château de Meudon, ne lui permit pas d'aller voir Madame l'Abbesse, celle-ci se rendit à Meudon, où les deux Princesses s'embrassèrent tendrement. L'illustre Abbesse partageoit les douleurs de sa sœur, la consolant & l'exhortant à la patience. Cette entrevue fut salutaire à la Duchesse de Berry; elle parut s'y convaincre plus que jamais des vérités de la Religion; elle répéta plusieurs fois dans le cours de sa maladie, que si Dieu lui rendoit la santé, sa résolution étoit de se retirer du tumulte & des dangers de la Cour, & de suivre sa sœur dans la solitude, pour ne s'y occuper que de l'affaire de son salut.



 LE CARDINAL DU BOIS (1).

LE Cardinal de *la Tramoille* étant mort à Rome, & laissant l'Archevêché de Cambrai vacant, du Bois eut la hardiesse de le demander au Régent. Pour entrer en matière : „ Monseigneur, lui dit-il, j'ai rêvé cette nuit que j'étois Archevêque de *Cambrai* ". Sur quoi le Régent le regardant avec mépris, lui dit : „ Tu fais des rêves bien ridicules ! „ — Eh! pourquoi ne me feriez-vous pas Archevêque comme un autre? — „ Toi, Archevêque!... Miséricorde"! Du Bois n'en publia pas moins de tous côtés qu'il étoit Archevêque de Cambrai, comptant par-là, & sans doute avec raison, arrêter toute demande. Il écrit ensuite à *Néricault-Deslouches*, qui étoit à Londres chargé des affaires, d'engager le Roi *Georges* à demander au Régent l'Archevêché de Cambrai pour le Ministre, auteur de l'alliance entre les deux Nations. A cette proposition,

 (1) Né en 1657, mort en 1723.

de Louis XIV & de Louis XV. 65

le Roi d'Angleterre partant d'un éclat de rire : „ Eh ! comment voulez-vous, „ dit-il , à Destouches , qu'un Prince „ Protestant se mêle de faire un Arche- „ vêque en France?... Le Régent en „ rira, & sûrement n'en fera rien. — „ Pardonnez - moi , Sire , dit Destou- „ ches ; il en rira, & ne le fera pas „ moins ”. Et tout de suite il lui pré- sente une lettre toute écrite & des plus pressantes. Le Monarque la signe , & l'Abbé du Bois obtient sa demande , au grand scandale de toute l'Europe Catholique.

Le Cardinal du Bois avoit caché la maladie dont il mourut , le plus qu'il avoit pu ; mais sa cavalcade à la revue du Roi, l'avoit aigrie au point qu'il ne put la dissimuler davantage à ceux dont il pouvoit espérer du secours. Il n'oublia rien pour la cacher au monde ; il alloit tant qu'il pouvoit au Conseil , faisoit avertir les Ambassadeurs qu'il iroit à Paris , & n'y alloit point ; il étoit invisible chez lui. Le Samedi 7 Août 1723 , il se trouva si mal , que les Chirurgiens & les Médecins lui déclarerent qu'il lui falloit faire une opération urgente , sans quoi il ne pouvoit espérer de vivre que

peu de jours. Son mal empira de telle sorte, que le Lundi on lui proposa de recevoir les Sacrements, & de lui faire l'opération aussi-tôt après. Cela ne fut pas reçu paisiblement; néanmoins il envoya chercher quelque temps après un Récollet de Versailles, avec qui il fut seul environ un quart d'heure. Ensuite on lui proposa de recevoir le Viatique; & il s'écria que cela étoit bientôt dit; mais qu'il y avoit un cérémonial pour les Cardinaux qu'il ne savoit pas, & qu'il falloit l'envoyer demander au Cardinal *de Bissy* à Paris. Chacun se regarda, & comprit qu'il vouloit gagner du temps; mais comme l'opération pressoit, les Chirurgiens la lui proposerent sans attendre davantage. Il les envoya promener en jurant, & n'en voulut plus entendre parler. La Faculté qui voyoit le danger du moindre retardement, le manda à M. le Duc d'Orléans, qui sur le champ vint de Meudon à Versailles dans la première voiture qu'il rencontra sous sa main. Il exhorta le Cardinal à l'opération, puis demanda s'il y avoit de la sûreté à la faire. Les Médecins & Chirurgiens répondirent qu'ils ne pouvoient rien assurer là-dessus; mais que le Cardinal n'avoit pas deux heures à vivre &

de Louis XIV & de Louis XV. 67

on ne la lui faisoit tout-à-l'heure. M. le Duc d'Orléans le pria tant, qu'il y consentit. L'opération se fit, sur les cinq heures, en cinq minutes par *la Peyronie*, premier Chirurgien du Roi en survivance de *Maréchal*, qui étoit présent avec *Chirac* & quelques autres Médecins & Chirurgiens célèbres. Le Cardinal cria & tempêta; & M. le Duc d'Orléans étant rentré dans la chambre aussi-tôt après, la Faculté ne lui dissimula pas qu'à la nature de la plaie & de ce qui en étoit sorti, le malade n'en avoit pas pour long-temps. Il mourut en effet vingt-quatre heures après, le Mardi 10 Août à cinq heures du soir, grinçant les dents contre les Chirurgiens, auxquels il n'avoit cessé de chanter pouille. Il finit ainsi sa vie, dans le désespoir de la quitter, la soixante-sixième année de son âge. Le Mercredi au soir, lendemain de sa mort, il fut transporté de Versailles à Paris dans l'Eglise du Chapitre de Saint-Honoré, où il fut enterré quelques jours après. Les Académies dont il étoit, lui firent faire chacune un Service. L'Assemblée du Clergé lui en fit faire un autre, comme à son Président. Il y en eut un à Notre-Dame où le Cardinal de Noailles officia, & où

les Cours Supérieures assisterent. Il n'y eut d'Oraison funebre à aucun de ces services.

La place de Gouvernante des filles de M. le Duc d'Orléans avoit été donnée à Madame de Conflans. Madame la Duchesse d'Orléans lui demanda si elle avoit été chez le Cardinal du Bois, & Madame de Conflans lui répondit qu'elle ne savoit pas pourquoi elle y iroit; la place que L. A. R. lui avoient donnée étant si éloignée d'avoir trait à aucune affaire. Madame la Duchesse d'Orléans insista sur ce que le Cardinal étoit à l'égard de M. le Régent. Madame de Conflans se défendit, & dit que c'étoit un fou qui insultoit tout le monde, & qu'elle ne vouloit pas s'y exposer. La Duchesse d'Orléans se mit à rire de sa frayeur, & lui dit que n'ayant qu'à lui rendre compte de l'emploi que M. le Duc d'Orléans lui avoit confié, c'étoit une politesse qui ne pouvoit que plaire au Cardinal, & lui en attirer de sa part; elle finit par lui dire que cela convenoit, & qu'elle vouloit qu'elle y allât. La voilà donc partie & arrivée dans un cabinet, où il y avoit huit ou dix personnes qui attendoient pour parler au Cardinal, qui étoit auprès

de sa cheminée avec une femme dont il s'amusoit. La peur en prit à Madame de Conflans, qui s'approcha cependant comme cette femme se retiroit. Le Cardinal la voyant, s'avança, & lui demanda vivement ce qu'elle vouloit. „ Monseigneur, lui dit-elle. — Oh, Monseigneur, Monseigneur, interrompit le Cardinal; cela ne se peut pas, Madame. — Mais, Monseigneur, reprit-elle. — De par tous les diables, je vous le dis encore, interrompit-il de nouveau; quand je vous dis que cela ne se peut pas. — Monseigneur... ”, lui dit encore Madame de Conflans, pour expliquer qu'elle ne lui demandoit rien; mais à ce mot le Cardinal lui saisit les deux épaules, & la poussa dehors, en lui disant : „ Allez à tous les diables, & laissez-moi tranquille ”. Madame de Conflans s'en alla pleurant à chaudes larmes, & arriva en cet état chez Madame la Duchesse d'Orléans, à qui elle conta son aventure en sanglotant. On étoit si accoutumé aux incartades du Cardinal, & celle-ci fut trouvée si plaisante, que le récit en causa des éclats de rire qui acheverent d'outrer la pauvre Madame de Conflans, qui jura bien que de sa vie elle ne remettrait le pied chez cet extravagant.

Le Cardinal du Bois avoit pris pour Secrétaire particulier un nommé *Venier*, qu'il avoit défrôqué de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prez, où il étoit Frere Convers. Il s'étoit fait promptement aux façons du Cardinal, & s'étoit mis sur le pied de lui dire tout ce qui lui plaisoit. Un matin qu'il étoit avec le Cardinal, Son Eminence demanda quelque chose qui ne se trouva pas sous sa main, & le voilà sur le champ à blasphémer contre ses Commis & à faire un vacarme épouvantable. Venier l'écoutoit tranquillement. Le Cardinal lui demanda si ce n'étoit pas une chose horrible d'être si mal servi, en faisant autant de dépense. „ Monseigneur, „ lui dit Venier, prenez un seul Com- „ mis de plus, & lui donnez pour em- „ ploi de jurer pour vous, & tout ira „ bien; vous aurez beaucoup de temps „ de reste, & vous vous trouverez bien „ servi “. Le Cardinal se mit à rire, & s'apaisa.

Le souper du Cardinal consistoit en un poulet, qu'il mangeoit toujours seul. Je ne fais par quelle méprise ce poulet fut oublié un soir par ses gens. Comme il fut près de se coucher, il s'avisa de son poulet, sonna, tempêta après ses

de Louis XIV & de Louis XV. 71

gens, qui accoururent & qui l'écouterent froidement. Il leur demande, en jurant, pourquoi on le sert si tard ; & eux de lui répondre tranquillement qu'il a mangé son poulet ; mais que s'il l'ordonnoit, ils alloient en faire mettre un autre à la broche. Comment, dit-il, j'ai mangé mon poulet ? L'affertion froide & hardie de ses gens le persuada, & ils se moquèrent de lui.

L'Abbé du Bois fut fait Archevêque de Cambrai en 1720. Ce fut alors que demandant à celui qui le sacroit, préalablement, la Prêtrise, le Diaconat, le Sous-Diaconat, les Quatre-Mineurs, la Tonsure ; le Célébrant impatienté s'écria : „ Ne vous faudra-t-il pas aussi le Baptême „ me ” ? On assure du moins que c'étoit *le jour de sa première Communion*. Ce fut *Massillon* qui eut la foiblesse de le sacrer. Quand il vint demander le *licet* à M. le Cardinal de Noailles, cette Eminence lui témoigna sa surprise qu'un Orateur sacré, qui avoit prêché de si belles choses, fît une pareille infamie.

Lorsque le Cardinal du Bois fut déclaré premier Ministre, on en fit beaucoup de railleries à la Cour. Le Comte

de Nocé se permit la plus sanglante : Votre Altesse Royale, dit-il au Régent, en peut faire tout ce qu'elle voudra, mais elle n'en fera jamais un honnête homme. Il fut exilé le lendemain. En vain la Comtesse du Tort reprocha au Régent sa foiblesse, la Lettre de cachet tint, & ce ne fut qu'à la mort du Cardinal que le Duc d'Orléans écrivit au Comte de revenir, par ce billet non moins singulier que tout le reste : Morte la bête, mors le venin. Je t'attends ce soir à souper au Palais-Royal.

Le Maréchal de Noailles ne quitta la Présidence des Finances que pour accepter une place de Conseiller au Conseil de Régence. Le Cardinal du Bois fut aussi admis à ce Conseil. Le jour qu'il y fut introduit par le Régent, les Ducs & les Maréchaux de France, à qui il contestoit, comme Cardinal, le droit de préférence, ne voulurent pas s'y trouver. Le Maréchal de Noailles ayant rencontré le Cardinal, lui dit : „ Cette journée sera „ fameuse dans l'Histoire, Monsieur ; on „ n'oubliera pas d'y marquer que votre „ entrée au Conseil en a fait désertter „ tous les Grands du Royaume ”.

Non content d'être arrivé au faite des honneurs

honneurs de l'Eglise & de l'Etat, ce Cardinal ambitionna ceux que peuvent procurer les talents de l'esprit, & il fut reçu à l'Académie Française. Ce fut-là qu'on entendit Fontenelle, chargé de lui répondre en qualité de Directeur, lui dire, en parlant de sa nomination au Cardinalat, sollicitée par différents Potentats : *Qu'il parut être un Prélat de tous les Etats Catholiques, & un Ministre de toutes les Cours.* Et ailleurs : *Vous vous souvenez que mes vœux vous appelloient ici long-temps avant que vous y pussiez apporter tant de titres : personne ne savoit mieux que moi que vous y auriez apporté ceux que nous préférons à tous les autres.*

L'Abbé du Bois se voyant Archevêque de *Cambrai*, avoit essayé de faire revivre en sa faveur l'ancienne Souveraineté de cette Ville. Il écrivit à *Chavigni*, à Madrid, d'en chercher secrètement les titres. „ Si le Roi d'Espagne, „ dit-il dans sa lettre, a été usurpateur, „ comme il le paroît par les protestations „ que les Archevêques ont toujours faites, le Roi d'Espagne est injuste détenteur ”. Chavigni ne put réussir dans ses recherches.

Le jour de Pâques, qui suivit la promotion de du Bois au Cardinalat, cette Eminence s'étant éveillée plus tard qu'à son ordinaire, s'emporta en jurements contre ses valets, de ce qu'ils l'avoient laissé dormir si long-temps un jour où elle devoit dire la Messe. On se pressa de l'habiller; & quand il fut prêt, du Bois appella un Secrétaire, & oublia d'aller dire la Messe, & même d'aller l'entendre.

La veille ou la surveille de sa mort, ce Cardinal s'étoit confessé à un Récollet, & cette cérémonie n'avoit duré qu'un demi-quart-d'heure au plus; ce qui fit juger qu'il vouloit seulement remplir la forme, & donner cette dernière marque de dévouement à son Maître; le Duc d'Orléans lui représentant qu'il étoit de l'honneur de tous deux qu'il satisfît à l'extérieur. Une preuve du peu de cas qu'il faisoit des secours spirituels, c'est qu'il ne reçut point le Viatique, à cause du cérémonial qu'il faut observer pour le donner à un Cardinal. Le dernier sentiment le moins équivoque qu'il ait manifesté, ç'a été son attachement toujours vif pour la Maison d'Orléans. Quelque sujet qu'il eût de regretter la vie, il pro-

de Louis XIV & de Louis XV. 75

resta qu'il en seroit fort content, s'il avoit pu achever d'écraser (ce sont ses termes) les ennemis de Son Altesse Royale.

Lorsque du Bois mourut, le Duc d'Orléans commençoit à s'en lasser; il fut, dit-on, charmé de la mort de ce Ministre. Le jour qu'on lui fit l'opération, l'air extrêmement chaud tourna à l'orage; & le Prince ne put s'empêcher de dire :
„ J'espere que ce temps-là fera partir
„ mon drôle ”.

Ce Ministre qui marchoit en tout sur les traces du Cardinal Mazarin, ne négligea pas le soin de sa fortune; il en avoit amassé une très-considérable, s'il en eût eu le temps. Il laissa à ses héritiers environ 2,000,000 livres, argent comptant. Il voulut faire le Régent son légataire universel; mais ce Prince ne voulut pas le permettre : il accepta seulement la vaisselle d'or que le Cardinal avoit fait faire pour les repas de cérémonie.

On lui fit de magnifiques funérailles : on frappa même une médaille en son honneur. D'un côté étoit son effigie, de l'autre un arbre renversé par la tem-

pête, avec ces mots à l'entour : *Visa est
dum stetit minor*. La licence lui com-
posa une épitaphe bien différente, & il
méritoit l'une & l'autre. A ne considérer
que les moyens de son élévation, c'étoit
un personnage méprisable & infâme. En
discutant les talents qu'il y développa,
c'étoit un véritable homme d'Etat. Le
Régent ne trouva personne plus digne
de lui succéder que lui-même; ce qui
n'est pas un foible éloge du Cardinal de
Bois.



L O U I S X V (1).

MONSIEUR *de Breslai*, Prêtre Missionnaire chez les Algonquins, avoit emmené (en 1720) avec lui deux Canadiens & un petit sauvage de Californie. Ils remonterent la Seine dans un petit canot jusqu'au Pont-Royal, où le Roi les vit arriver. Ce canot, qu'ils avoient apporté de chez eux, étoit à peine la charge-d'un homme. Ils allèrent ensuite saluer Sa Majesté, à qui M. de Breslai fit la harangue suivante en style Américain :

„ NOTRE PÈRE,

„ La Cour des Népissingues & des
„ Algonquins, tes enfants aînés de ceux
„ qui sont au-delà du grand Lac, s'est
„ beaucoup réjouie d'abord que leurs
„ yeux ont vu ton portrait (2), que tu
„ as eu la bonté de leur envoyer, en
„ les assurant, comme notre grand-père,

(1) Né en 1710, mort en 1774.

(2) Le Roi leur avoit envoyé son portrait en 1717, trois ans auparavant.

„ & ton Bifaïeul, de ta puissante pro-
 „ tection. Ils ne sauroient se rassasier de
 „ le regarder, de l'honorer & de l'ad-
 „ mirer ; & leur joie devient d'autant plus
 „ grande, qu'ils entendoient que tu seras
 „ *homme* (vaillant & généreux.) Nous
 „ avons chargé notre Pere de la robe
 „ noire, d'un collier de porcelaine, pour
 „ t'en remercier, & pour te supplier pré-
 „ sentement que tu crois en esprit plus
 „ qu'en âge, le bruit s'en étant répandu
 „ jusqu'à nous, de te souvenir de ta pa-
 „ role, & de ne point oublier tes en-
 „ fans, qui veulent toujours être atta-
 „ chés aux François, tes Sujets & nos
 „ Alliés ”,

Après ce discours, les trois étrangers
 danserent devant Sa Majesté à la maniere
 de leur pays, & réjouirent beaucoup le
 Roi & les Seigneurs.

Dans sa plus tendre enfance, le Roi
 montrait quelque penchant à dire des
 vérités désagréables à ceux qui l'appro-
 choient. Un jour qu'on lui présentait
 M. de Coislin, Evêque de Metz, dont
 la figure étoit peu revenante, le jeune
 Roi s'écria en sa présence : *Ah! mon
 Dieu, qu'il est laid!* Le Prélat se re-
 tourne aussi-rôt, & ne craint pas de dire,

En s'en allant : *Voilà un petit garçon mal appris.*

La Duchesse de Ventadour vit naître avec joie le moment de remettre entre les mains du Duc d'Orléans le précieux fardeau dont elle étoit chargée depuis dix-huit mois. Elle habilla le Roi en présence de toute la Cour, & ayant reçu de Son Altesse Royale les remerciements des soins qu'elle avoit eus de la personne de Sa Majesté, elle en prit congé, & lui baisa la main. Le jeune Prince s'attendrit, en l'embrassant, & lui fit présent de 50,000 écus en pierreries.

Les Gentilshommes de la Chambre crurent cette occasion favorable pour recouvrer le privilege qu'ils avoient anciennement de coucher dans la chambre du Roi. Ils prièrent Son Altesse Royale de les rétablir dans ce droit; mais les Valets-de-chambre représenterent qu'ils avoient toujours été en possession de cette prérogative sous le regne du feu Roi. Le Duc-Régent déclara qu'il ne changeroit rien au dernier usage, & que le Roi régleroit ce différend comme il lui plairoit, à sa majorité.

Il y avoit peu de jours que Sa Majesté

étoit passée entre les mains des hommes; elle vouloit aller à la foire Saint-Germain, qui venoit de s'ouvrir. Rien n'étoit plus aisé que de lui procurer ce divertissement. Cependant lorsqu'il fallut monter en carrosse, M. le Duc du Maine qui avoit la surintendance de son éducation, & le Maréchal de Villeroy son Gouverneur, ne s'accorderent pas sur la place qu'ils devoient occuper; le Gouverneur soutint qu'il ne devoit céder la première place qu'au premier Prince du Sang. Cette difficulté ne pouvant se lever sur-le-champ, le Roi fut privé de ce plaisir, & obligé de rester au Château. L'affaire ayant été portée au Conseil de Régence, elle fut décidée en faveur de M. le Duc du Maine.

Dans ce même temps, le jeune Monarque donna un trait bien marqué de la bonté & de la sensibilité de son cœur; ayant appris que deux de ses Gardes avoient été mordus par un chien enragé, Sa Majesté, touchée d'une généreuse compassion, leur fit donner à chacun cent pistoles pour aller à la mer.

Le Maréchal de Villeroy content des études du jeune Prince, lui demanda

de Louis XIV & de Louis XV. 81

quelle récompense il souhaitoit pour son application à ses exercices ; il pria qu'on lui fit venir sa chere Maman (la Duchesse de Ventadour). Le Gouverneur le lui promit, à condition qu'il la laisseroit retourner, quand elle le jugeroit à propos. Il s'y engagea. Lorsqu'il fut près d'aller à la priere, la Duchesse prenant congé de lui, dit en le quittant : „ Adieu, „ mon Maître ”. Le Roi lui répondit : „ Adieu, ma chere Mere ”.

Il parut, dès 1718, un Livre intitulé, *Cours des principaux Fleuves de l'Europe*, qu'on avoit fait imprimer comme étant de la composition du Roi, & dont on tira cinquante exemplaires que s'arracherent les Courtisans. Il est à croire que M. de Lisle, son Instituteur en cette partie, l'avoit beaucoup aidé. Ce qu'il y a de certain, c'est que le goût de la Géographie conduisit Sa Majesté à des connoissances de l'Astronomie & de l'Histoire naturelle.

Cet auguste enfant venoit d'entendre l'explication de quelques vérités de la Religion ; ayant apperçu dans ce moment un jeune garçon, pauvre & mal vêtu, il dit ces belles paroles : „ Au

„ Jugement de Dieu, il n'y aura aucune
 „ différence entre moi & ce pauvre ”.
 Dans une autre occasion, on lui de-
 manda quelles devoient être les person-
 nes les plus cheres à un Prince ? Sa
 Majesté répondit : „ Les honnêtes gens ”.
 On lui demanda ensuite qui sont ceux
 qu'un Prince doit haïr ? Il répartit :
Les flatteurs.

Le jour de sa majorité, le Roi fit au
 Régent une réponse qui annonçoit com-
 bien il répugnoit à la sévérité. Son Altesse
 Royale, en lui remettant les rênes du
 Gouvernement, lui demanda quels ordres
 il plaisoit à Sa Majesté de donner par
 rapport à ses Sujets exilés pour les affai-
 res ecclésiastiques ? Sa Majesté dit qu'*Elle*
n'avoit exilé personne.

Deux Soldats en sentinelle dans une
 des cours du Palais des Tuileries, à
 la porté des Princes, après avoir bu,
 prirent querelle ensemble. Un d'eux s'ou-
 blia au point de mettre en joue son com-
 pagnon, & de vouloir tirer ; le coup
 partit en effet, mais sans blesser son
 homme. Les balles allerent donner contre
 le mur de l'anti-chambre du Roi : sur le
 champ on arrêta les deux Soldats, & on

les mit en prison. Le Conseil de guerre s'étant assés, celui qui avoit tiré fut condamné à passer par les armes. Ce malheureux ayant été conduit à l'Estrapade, alloit avoir la tête cassée, lorsqu'on vint crier *grace*. Le Roi, par bonté, avoit eu plus d'égard à l'ivresse du Soldat, qu'à son action, & au lieu inviolable où la chose s'étoit passée.

Lorsque le jeune Monarque fut à Rheims pour être sacré, le jour de la cérémonie, qui est très-longue, on lui présenta le matin un bouillon, quoiqu'il dût communier. C'est un usage ancien, fondé sans doute sur une permission des Papes. Il n'en voulut point, malgré les instances qu'on lui fit & les exemples de ses prédécesseurs qu'on lui cita. Il dit qu'il aimoit mieux qu'on lût dans son histoire, qu'il n'avoit voulu rien prendre avant d'approcher de la Sainte Table. Au même Sacre, lorsqu'on eut mis la couronne sur la tête de Sa Majesté, elle l'ôta, & la déposa sur l'Autel. On lui représenta qu'elle devoit la porter durant la cérémonie. Elle répondit qu'elle aimoit mieux en faire hommage à celui qui la lui avoit donnée.

Le Maréchal de Villeroy voulut qu'à

l'imitation du feu Roi, dont il étoit l'adorateur, Louis XV donnât un Ballet. On s'en avisa trop tôt; ce plaisir étoit au-dessus des forces & de l'âge du Roi; & avant de le montrer en public, il eût fallu vaincre sa timidité & l'accoutumer au monde. La réflexion n'étoit pas la vertu du Maréchal. Après avoir annoncé ce Ballet, il fallut chercher des acteurs; & pourvu qu'ils dansassent bien, on ne fut pas difficile sur le choix. Plusieurs furent admis, qui n'étoient pas faits pour l'être. De l'un à l'autre, *Law* demanda au Duc d'Orléans que son fils, qui dançoit fort bien, pût être de ce Ballet. Le Régent, qui étoit le plus facile des hommes, accorda tout, & se chargea d'en prévenir le Maréchal de Villeroy. Le Maréchal qui haïssoit *Law*, rougit de colere, & mit sous les yeux du Duc d'Orléans, tout ce qui devoit donner l'exclusion au fils de son Favori. Le Régent lui en nomma d'autres qui n'étoient pas plus faits pour danser avec le Roi, & qui cependant devoient y danser. Le Maréchal ne répondit que par de vaines exclamations, & le petit *Law* fut nommé pour être du Ballet. On ne peut exprimer la sensation que cette bagatelle excita. On ne parla d'autre chose pen-

dant plusieurs jours. Enfin, le public fut content. La petite-vérole prit au fils de Law, & ce fut une satisfaction générale. Ce Ballet fut dansé plusieurs fois, & le succès ne répondit en rien aux desirs du Maréchal de Villeroy. Le Roi fut si ennuyé d'apprendre, de répéter & de danser, qu'il en prit une aversion pour ces fêtes, qui lui a toujours duré depuis. Le Ballet cessa plutôt qu'on ne l'avoit résolu, & le Maréchal de Villeroy n'osa plus en proposer dans la suite.

Quel qu'ait été l'esprit de la loi qui déclare les Rois de France majeurs à treize ans accomplis, elle n'a pu forcer la nature à rendre leur raison plus précoce que celle des autres hommes. Le Monarque le plus sage à cet âge, est donc celui qui a la docilité de se laisser gouverner. Tel fut Louis XV depuis l'acte solennel où il commença à jouir de cette prérogative; il ne déploya de volonté que dans les choses personnelles qui ne pouvoient influer sur son peuple. C'est ainsi qu'il fit ôter de sa chambre le lit de son Gouverneur; déclarant néanmoins qu'il trouveroit bon que le Duc de Charost, ou, en son absence, celui qui avoit été Sous-Gouverneur, couchât

pendant trois années auprès de lui ; comme cela s'étoit pratiqué lors de la majorité de Louis XIV. On dressoit pour cet effet, tous les soirs dans la chambre de Sa Majesté, un pavillon qu'on ôtoit le matin. Il statua aussi, sur la requête présentée pendant sa minorité à M. le Régent, par les premiers Gentilshommes de la Chambre, qui demandoient à recouvrer le droit de coucher dans la chambre du Roi. Le Duc d'Orléans n'avoit pas voulu prononcer sur cette réclamation, & les premiers Valets-de-chambre sont restés en possession de cet honneur.

Louis XV, à peine âgé de seize ans, se détermina à prendre les rênes de son Empire, remercia M. le Duc de Bourbon son premier Ministre, & lui écrivit de se retirer à Chantilli. On remarqua dans la conduite du Roi en cette circonstance, une dissimulation qui n'étoit point de son âge. La Lettre de cachet étoit déjà expédiée le matin où le premier Ministre vint prendre à son ordinaire les ordres de Sa Majesté, qui parloit pour chasser à Rambouillet. Elle n'en reçut pas moins bien le Duc de Bourbon ; elle l'accabla de caresses, lui demanda si elle ne le

verroit pas durant ce voyage, qui devoit être de quelques jours? s'il ne viendrait pas chasser avec elle? On conçoit qu'après une pareille réception & de tels adieux, la disgrâce subite du premier Ministre ne dut lui paroître que plus amère. Au reste, tout ce que le Roi fit en cette occasion, lui avoit été vraisemblablement dicté par l'Evêque *de Fréjus*, son Précepteur, qui prenoit insensiblement le plus grand ascendant sur son royal pupille.

C'est une tradition constante que le Comte de *******, Prince du Sang, se faisoit un jeu de tuer un homme, comme les enfants s'en font un d'écraser une mouche; mais quand il demandoit sa grace, le meurtre étoit toujours l'effet, ou d'un malheureux hasard, ou de la nécessité. Un jour, en lui en accordant une pareille, le Roi lui dit : *La voilà; je vous déclare en même-temps, que la grace de celui qui vous tuera est toute prête.*

Le Roi alloit souvent chasser à Rambouillet chez le Comte de Toulouse, qui depuis son mariage y passoit une grande partie de l'année. C'étoit-là sur-tout que

Louis XV aimoit à se délasser d'une Cour importune, & d'une grandeur, dont le poids l'accabla dès qu'il put le sentir. Il s'y prêtoit volontiers à l'enjouement de Mademoiselle de Charolois; goûtoit les faillies spirituelles, fines & délicatés de la Comtesse de Toulouse; mettoit tout le monde à son aise; &, satisfait de tous les convives, ne sembloit s'occuper qu'à les rendre tous contents. Pour donner une idée de la familiarité qui régnoit dans cette société, nous ne citerons que le trait suivant. Une des Dames, qui étoit enceinte, éprouva tout-à-coup des douleurs préliminaires d'un travail prochain. On fut effrayé; & ne pouvant la transporter à Paris, on envoya chercher en diligence un Accoucheur. Le Roi étoit dans la plus grande peine. „ Enfin, dit Sa Majesté, si l'opération presse, qui s'en chargera. ” Le sieur de la Peyronie, premier Chirurgien, répondit : „ Sire, „ ce sera moi; j'ai accouché autrefois. „ — Oui, dit Mademoiselle de Charolois; mais cet exercice demande de la „ pratique; vous n'êtes peut-être plus „ au fait. — N'ayez aucune inquiétude, „ Mademoiselle, reprit-il un peu piqué „ de ce doute injurieux à son amour-

de Louis XIV & de Louis XV. 89

„ propre ; on n'oublie pas plus à les ôter
„ qu'à les mettre. ” Son Altesse rougit,
& l'*Esculape* sentit l'indécence de son
propos. Malgré tout son esprit, il étoit
fort embarrassé, lorsqu'en jettant ses re-
gards sur le Monarque, il le vit sourire ;
ce qui le rassura. Bientôt tout le monde
en fit autant.

Ce fut à Rambouillet qu'on découvrit
dans Louis XV son goût naissant pour la
volupté. Dans la crainte qu'il ne con-
sultât que ses yeux & son cœur, pour
élever au rang de Favorite une femme
jeune & belle, ambitieuse & capable de
le gouverner, on crut n'avoir rien de
mieux à faire pour l'intérêt commun,
que de déterminer son penchant en fa-
veur de la Comtesse de *Mailli*, qui n'a-
voit aucune des qualités qu'on redoutoit,
& à qui on eut soin de faire promettre
qu'elle s'en tiendrait aux seuls honneurs
du mouchoir.

Jusqu'à alors le Roi, fidele à son auguste
Compagne, avoit écarté loin de lui ces
lâches séducteurs qui avoient essayé de
l'en détacher. Lorsqu'on cherchoit à fixer
avec adresse ses regards sur quelque ob-
jet enchanteur, il répondoit froidement :
Je trouve la Reine encore plus belle.

Les rendez-vous entre le Monarque & la Favorite, se donnerent quelque temps en secret ; mais il se lassa bientôt de cette gêne, & ne fit plus mystère de ses amours. Les Courtisans s'en entretenrent ; la Reine même en fut informée ; & au-lieu d'essayer sur son époux l'ascendant qu'elle avoit toujours eu, elle se contenta de gémir au pied des Autels. Le personnage du Cardinal *de Fleury* fut très-embarrassant dans cette circonstance. Il osa faire au Roi des remontrances. *Je vous ai abandonné la conduite de mon Royaume*, répondit Sa Majesté ; *j'espère que vous me laisserez maître de la mienne.*

L'objet de la Ligue, appelée *la guerre des Mirmidons*, avoit pour objet de supplanter sourdement le Cardinal *de Fleury*, & de remettre en place M. *Chauvelin*. Parmi les jeunes Seigneurs qui la composoient, on distinguoit le Duc *de la Trémouille*, Gentilhomme de la Chambre, que Sa Majesté honoroit de son intimité. Quand il vit la mine éventée, il supplia le Roi de ne pas le nommer au Cardinal, comme ayant été du complot, dans la crainte de se voir exposé à son ressentiment. Sa Majesté le

de Louis XIV. & de Louis XV. 91

lui promit, & ne lui tint pas parole. Le Duc reçut de vifs reproches de Son Eminence; & comme il vouloit s'excuser, le Cardinal lui dit qu'il tenoit le fait de la bouche même du Roi. Ce Seigneur outré, déclara à Sa Majesté, dans la première conversation qu'il eut avec Elle, qu'en qualité de son sujet & de son serviteur, il continueroit de remplir ce double devoir avec fidélité; mais il la supplia en même-temps de le rayer du nombre de ses familiers; & lui dit, en propres termes, *qu'il ne pouvoit plus être son ami*. Propos noble & hardi, qui supposoit un grand fonds de philosophie dans ce Courtisan si frivole en apparence. Dès-lors le Duc de la Trémouille cessa d'aller aux petits appartements; & quelques avances que lui fît Louis XV, il demeura inébranlable, & se renferma dans ses fonctions de Gentilhomme de la Chambre.

Après la mort du Cardinal de Fleuri, on s'intrigua beaucoup à la Cour. Chacun dressa ses batteries, sinon pour obtenir la place de premier Ministre, du moins pour faire tomber ce choix sur quelqu'un de ceux dont on espéroit la faveur. Les amis de M. Chauvelin, alors

disgracié, lui persuaderent qu'il pouvoit aspirer à ce poste. Pour y réussir, il fit un long Mémoire, dans lequel il blâmoit, sans ménagement, la conduite du feu Cardinal ; il vint à bout de faire passer ce Mémoire entre les mains du Roi, & peu s'en fallut que Sa Majesté ne fit sentir à l'Auteur tout le poids de son indignation.

Pendant un assez long temps, le Roi ne marqua de préférence pour aucun de ses Ministres, si l'on excepte M. *Orry*, Contrôleur-Général, dont le crédit augmenta beaucoup, par l'attention qu'il eut de fournir les fonds nécessaires aux dépenses que ce Prince faisoit pour son château de Choisi. Un jour, entre autres, il fut tiré le parti le plus adroit de cette circonstance. Sa Majesté, après quelques heures de travail avec lui, le laissa se retirer sans lui parler d'un état d'augmentations à faire dans les bâtimens, pour une somme d'environ douze cents mille livres. Sa timidité naturelle, & les dépenses immenses qu'on étoit obligé de faire dans les conjonctures présentes, ne lui permirent pas de remettre de la main à la main cet état au Contrôleur-Général, dont elle craignoit

les représentations; mais à peine fut-il parti, qu'elle remit le Mémoire à un Huissier de la Chambre, avec ordre de le porter à M. Orry, & de lui dire qu'elle avoit oublié de le lui donner. Le Ministre l'ouvrit dans le moment, & voyant de quoi il étoit question, il rentra chez le Roi, & lui dit qu'il étoit étonné de la modicité de la somme, & qu'il s'étoit arrangé sur quinze à seize cents mille livres. Sa Majesté fut charmée du zèle & de la complaisance de son Ministre, & lui en fut d'autant plus de gré, qu'elle ne s'y attendoit pas. Cette bagatelle affermit le Contrôleur-Général dans les bonnes grâces de son Maître.

Après l'exercice de la chasse, qui étoit devenu une passion & un besoin pour Sa Majesté, le *tour* étoit celui dont elle s'amusoit le plus volontiers. Aux étrennes de 1739, elle avoit mis à la mode une sorte de tabatière, dont le modèle étoit son ouvrage. C'étoit un morceau de ronds, couvert de son écorce, creusé en-dedans, qu'un artisan n'auroit osé avouer. Le Roi en tourna plusieurs, dont il fit présent à ses Courtisans, & chacun en voulut avoir.

Un jour que le Roi étoit à Choisi, on joua *Esope à la Cour*. Sa Majesté trouva cette Piece indécente, & défendit de l'exécuter désormais devant elle. Il faut se rappeler que dans cette Comédie, d'une morale excellente, il y a une scène de Courtisans, auxquels le Prince permet de lui dire ses défauts. Ils s'accordent tous à le louer outre mesure : un seul ose lui reprocher d'aimer le vin, vice dangereux chez tout homme, & particulièrement chez un Souverain. Louis XV imagina que la Reine, pour lui donner une leçon, avoit fait placer exprès *Esope à la Cour* sur le répertoire : il en fut très-mauvais gré au Gentilhomme de la Chambre. Nous observerons ici, à la gloire de Louis XVI, qu'il a sollicité lui-même la représentation de cette Comédie proscrite par son aïeul ; qu'il l'a jugée excellente, pleine de sens, faite pour les Rois, & qu'il a ordonné qu'on la lui remît souvent sous les yeux.

Au Siege de *Menin* (en 1744), on dit à Louis XV qu'en brusquant une attaque qui coûteroit quelques hommes, on seroit quatre jours plutôt dans la Ville.
 „ Hé bien, dit le Roi, prenez-la qua-

„ tre jours plus tard ; j'aime mieux per-
„ dre quatre jours devant une Place ,
„ qu'un seul de mes Sujets ”.

Ce même Prince , allant visiter les hô-
pitaux , après le Siege de Menin , un des
Soldats malades s'écria : „ Ah ! voilà du
„ fruit nouveau. — Que dis-tu là ? reprit
„ le Roi. — Le Soldat répartit : Je dis
„ que voilà le premier Général qui soit
„ venu en ces endroits-ci ”.

Le Marquis *de Ségur* , aujourd'hui
Ministre de la guerre , eut un bras em-
porté à la bataille de *Lanfild* ; il avoit
été long-temps sur le point de mourir
des blessures qu'il avoit reçues aupara-
vant ; & à peine étoit-il guéri , que ce
nouveau coup le mit encore en danger
de mort. Louis XV dit au Comte de Sé-
gur , pere du jeune Héros : *Votre fils mé-
ritoit d'être invulnérable.*

Les fatigues de la Campagne de Flan-
dres sembloient avoir fortifié la santé du
Roi. Jamais il n'avoit paru se mieux por-
ter , lorsqu'il fut attaqué à *Metz* d'une
fièvre maligne & putride qui fit tout crain-
dre pour sa vie. Le danger fut si pres-
sant , qu'on se détermina à l'administrer :

il falloit pour cela qu'il renvoyât la Duchesse de *Château-Roux* ; & ce fut le Duc de Chartres qui, en sa qualité de premier Prince du Sang, se chargea d'apprendre à Sa Majesté le danger où elle étoit, & lui suggéra de remplir ce dernier devoir de religion. La Favorite n'avoit point quitté le chevet du Roi : lorsqu'elle vit entrer le Duc de Chartres accompagné de l'Evêque de Soissons, premier Aumônier de Sa Majesté, elle comprit que son regne alloit finir, & ne balança pas à se retirer. Le Prélat rempli son ministère avec toute la rigueur qu'il prescrivait. Il exigea du Roi, avant de lui donner le Viatique, non-seulement qu'il éloignât de sa personne un objet si cher à son cœur, mais qu'il réparât le scandale public par une amende honorable, en présence des Courtisans & du peuple. Le Comte d'*Argenson* intima l'ordre à la Duchesse de *Château-Roux*, & s'en acquitta durement. Elle reçut sa disgrâce avec fermeté ; mais elle ignoroit ce qu'elle avoit encore à souffrir. On la regardoit comme l'auteur de la maladie & de la mort prochaine d'un Prince, alors l'idole de la Nation. A peine fut-elle hors de la Ville, qu'on l'accabla d'injures atroces, & de menaces effrayantes ; les pay-
sans

Sans dans les campagnes la suivoient aussi
loin qu'ils pouvoient, & se transmettoient
successivement l'emploi de la maudire &
de l'outrager. Ce fut par une espece de
miracle, qu'elle évita d'être mise en pi-
ces. Il lui falloit prendre des précautions
infinies : lorsque sa voiture approchoit
de quelque bourgade, la Duchesse étoit
obligée de s'arrêter à plus d'une demi-
lieue de distance, d'où elle détachoit quel-
qu'un de sa suite, pour prendre des re-
lais & reconnoître les faux-fuyants ; elle
se déroboit ainsi à la rage des Villageois.
Ce fut dans ces trances mortelles qu'elle
parcourut plus de quatre-vingts lieues de
pays. Le peuple de la Capitale ne l'au-
roit pas mieux accueillie que celui des
Provinces ; mais il étoit uniquement oc-
cupé de sa douleur. Le Dauphin venoit
de partir ; la Famille Royale, tous les
Princes étoient auprès du Roi ; & Paris
ainsi privé de son Maître & des divers
appuis du Trône, se trouvoit dans un
vuide, dans un abandon qu'il n'avoit ja-
mais éprouvé. Le seul Duc d'Orléans lui
restoît : retiré à Sainte-Genevieve, il y
invoquoit assidument la Patronne de cette
Ville ; & confondu dans la foule au pied
de la Châsse, il ne se distinguoit que par
des larmes plus ameres, par des sanglots.

plus violents. Ce fut-là, dit-on, que sans concert & par un cri de douleur subit & unanime, Louis XV fut proclamé *Louis le Bien-aimé*. Ce n'étoit point flatterie : ce n'étoient point les Courtisans qui le qualifioient ainsi, c'étoit le peuple. On entendoit crier de toutes parts : *S'il meurt, c'est pour avoir marché à notre secours !*

A la nouvelle du rétablissement du Roi, la mesure de la douleur qu'on avoit ressentie, fut celle de l'allégresse publique. Le premier Courier qui apporta à Paris la nouvelle de la crise heureuse qui avoit sauvé Sa Majesté, fut entouré, caressé & presque étouffé par le peuple. On baisoit son cheval & jusqu'à ses bottes ; on le menoit en triomphe. Les personnes même qui se connoissoient le moins, s'accostoient pour se dire : *Le Roi est guéri !* On se félicitoit ; on s'embrassoit sans s'être jamais vu. Tous les Ordres de l'Etat firent à l'envi éclater leur reconnoissance envers le Ciel. Il n'y eut pas une société d'Artisans qui ne fît chanter un *Te Deum*, & la France ne fut occupée, pendant plus de deux mois, que de réjouissances publiques. En apprenant cet excès des transports de la Nation, le Roi s'écria : *Ah ! qu'il est doux d'être aimé ainsi ! & qu'ai-je fait pour le mériter ?*

Sa Majesté avoit tenu précédemment un propos, qui suppose que dans sa maladie elle n'avoit jamais perdu de vue l'intérêt de l'Etat. Son dessein, en quittant la Flandre, étoit de livrer bataille au Prince *Charles*; mais la marche trop lente des troupes, ne lui avoit pas permis de l'exécuter en personne. C'étoit le *Maréchal de Noailles* qui avoit pris le commandement en chef de l'armée d'Alsace. Instruite de la réunion des troupes, elle dit au Comte d'Argenson, qui n'avoit pas quitté son chevet : *Ecrivez de ma part au Maréchal de Noailles, que, pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gaignoit une bataille.*

Lors du premier mariage du Dauphin, il y eut un bal à l'Hôtel-de-Ville, que Sa Majesté voulut bien honorer de sa présence. Afin de mieux remplir l'objet de la fête, tout le monde y fut admis masqué. Louis XV & toute sa Cour s'y rendirent sous des habits aussi bizarres qu'élégants. L'assemblée fut d'ailleurs très-brillante; les yeux du Monarque enchanté erroient sur chacun des objets dont elle étoit composée, lorsqu'une blonde, pâtrie de grâces & d'une taille

svelte, le fixa d'abord. Elle étoit habillée en amazone, son carquois & son arc sur ses épaules; ses cheveux flottants par boucles étoient parsemés de pierres, & retomboient en longues ondes sur sa gorge à demi-nue. *Belle Chasseuse*, lui dit le Roi, *heureux ceux que vous percez de vos traits!... Ces blessures en sont mortelles!...* C'étoit le moment d'en lancer un dans le cœur du Monarque; mais soit qu'elle ignorât qu'il lui parloit, soit qu'elle-même, éprise ailleurs, fût peu flattée de cette conquête, soit plus vraisemblablement que son amour-propre trop exalté lui fit perdre la tête, l'esprit lui manqua tellement que, sans répondre, elle courut se perdre dans la foule des masques; en sorte qu'on a toujours ignoré qu'elle étoit cette belle.

Le Roi étoit passé à l'une des extrémités de la salle où, sur une estrade disposée en forme d'amphithéâtre, étoient placées les femmes d'une médiocre condition; elles ne le cédoient en rien, pour la parure, aux femmes d'un rang plus distingué, & les surpassoient en général par leurs agréments & leur beauté. Un masque se détache de ce groupe

enchanteur, & vient *lutiner* le Monarque. Ce masque étoit la charmante Madame *d'Etioles*, fille d'un nommé *Poisson*, qui ne manquant pas d'un certain esprit, avoit acquis quelque fortune dans la profession de boucher des Invalides. Sa femme, ambitieuse & galante, avoit fondé de grandes espérances sur les charmes de sa fille; & à force de lui dire qu'elle étoit un morceau de Roi, lui avoit inspiré le desir d'être maîtresse du Monarque. Ce desir s'étoit accru tellement, qu'elle n'avoit négligé aucune occasion de le remplir: elle y travailloit sur-tout depuis la mort de la Duchesse de Château-Roux; elle se présentoit à toutes les chasses de Louis XV; elle essayoit toutes les manieres de se mettre propres à fixer ses regards, & n'eut garde de manquer l'occasion du bal. Après avoir excité par ses agaceries la curiosité du Roi, elle céda à ses prieres & se démasqua; mais par un raffinement de coquetterie, elle se rejetta en même-temps dans un groupe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle avoit alors un mouchoir à la main, qu'elle laissa tomber. Louis XV le ramassa, & le lui jette avec beaucoup de graces. Un murmure confus se fait entendre aussi-tôt dans la salle,

avec ces mots : *Le mouchoir est jeté.* Le Roi, qui avoit reconnu dans cette belle la femme qu'il avoit déjà vue avec émotion à ses chasses, en devint plus amoureux... Madame d'Etioles n'étoit pas d'un rang à pouvoir faire ses conditions, comme les femmes de qualité qui l'avoient précédée ; mais en se prêtant à toutes les fantaisies du Monarque, elle le fit avec une réserve propre à maintenir & accroître son empire. D'ailleurs, elle avoit dans son esprit & ses talents des ressources pour suppléer au vuide d'une passion trop tôt satisfaite. Elle possédoit l'art difficile d'amuser le Monarque ; & s'étant rendue nécessaire, elle n'eut pas de peine à se faire déclarer maîtresse absolue. Madame Poisson étoit très-malade lors de l'entrevue de sa fille avec le Roi. Cette nouvelle prolongea son existence ; & lorsqu'elle fut certaine du bonheur de Madame d'Etioles, elle expira en disant : *Je n'ai plus rien à désirer.* Quant au mari, il étoit trop épris des charmes de sa femme, pour n'être pas vivement affecté de son abandon : l'espoir des graces ne put éteindre son amour, & il n'en vit aucune capable de le dédommager de cette perte. Irrité, furieux, désespéré, il eut recours

aux larmes, aux reproches, aux imprécations. Son infidelle craignit que dans l'excès de sa frénésie, son mari ne se portât à quelque extravagance; & pour prévenir ce danger, elle le fit exiler. Ce procédé lui causa une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau, mais qui produisit enfin l'heureux effet de lui dessiller les yeux; M. d'Etioles recouvra la paix avec la santé. Tel fut l'événement le plus remarquable de l'intérieur du palais de Versailles durant l'hyver de 1745.

Le succès de la bataille de Fontenoy étoit presque désespéré. Une partie de l'armée fuyoit en désordre jusqu'à l'endroit où se tenoient le Roi & le Dauphin. Ces deux Princes furent séparés par la foule qui se précipitoit sur eux. Sa Majesté ne changea pas de visage; elle étoit affligée; mais elle ne monroit ni colere ni inquiétude. Elle remarqua environ deux cents Cavaliers épars derrière elle: elle dit à un Cheval-léger: *Allez-vous-en de ma part rallier ces gens-là, & les ramenez.* Ce Cheval-léger se nommoit *de Jouy*; il obéit, & les ramena. Il croyoit n'avoir fait que son devoir, & il fallut le faire cher-

cher après la victoire pour le récompenser.

On tenoit un conseil assez tumultueux auprès de Sa Majesté. On la pressoit, au nom de la patrie, de ne pas s'exposer davantage; elle résistoit toujours, parce qu'elle sentoit le mauvais effet que produiroit son départ. Le Maréchal de Saxe arriva dans ce moment; le Roi lui fit part de l'objet de la délibération. *Quel est le lâche qui donne ce conseil à Votre Majesté, s'écria-t-il? Avant le combat, c'étoit mon avis. Il est trop tard actuellement; les choses ne sont pas assez désespérées.*

Après la victoire, le Roi voulant inspirer au Dauphin l'horreur qu'il eut toujours lui-même pour les guerres les plus justes, lui fit parcourir le champ de bataille. Ce jeune Prince vit au naturel ce qu'il n'avoit jamais vu que dans l'Histoire, une vaste plaine abreuvée de sang, des membres épars & séparés de leur tronc, des monceaux de cadavres, des milliers de mourants qui tentoient vainement de s'en dégager. Quelques-uns soulevoient la tête, & rappelloient un reste de vie pour crier : *Vive le Roi & Monseigneur le Dauphin!* Ils expiroient

dans ce dernier effort. Cet affreux spectacle arracha des larmes au jeune Prince. Le Roi, qui s'en aperçut, lui dit : *Apprenez, mon fils, combien la victoire est chere & douloureuse.* Le Dauphin ne répondit à son auguste pere que par ses sanglots. En ce moment, on vint demander au Roi comment il vouloit qu'on traitât les blessés du parti Anglois ? *Comme les nôtres,* répondit-il ; *ils ne sont plus nos ennemis.*

Un jeune homme ayant perdu tout son argent dans le plus beau palais de l'Europe, dit à son voisin : *De ma vie je ne remettrai les pieds dans ce tripot.* Le Prince, instruit de ce propos, qui n'étoit, il est vrai, que ridicule, répondit en souriant : *Le pere de ce jeune homme doit être bien logé!*

Dans le contrat de mariage du Prince de Condé & de Mademoiselle de Soubise, le pere de la jeune Princesse avoit pris la qualité de *très-haut & très-puissant Prince.* Il y eut contestation à ce sujet, & les Princes du Sang assemblés dans le cabinet du Roi pour signer ce contrat, refuserent d'accorder par leur signature à un Prince étranger un titre

qu'ils croyoient n'appartenir qu'à eux exclusivement. Il fut convenu qu'ils protesteroient avant que de signer, & ils eurent trois mois pour produire les titres de leur prétention exclusive.

La Maison de Rohan avoit déjà eu une querelle de ce genre avec la Noblesse. En voici l'origine. Un Abbé *d'Aubenton*, ci-devant Docteur de M. le Cardinal de Soubise, voulut se venger de cette Maison, qui, à son avis, ne l'avoit point suffisamment appuyé de son crédit. Le jour que le Prince *René* faisoit sa supplique en Sorbonne, il s'y transporta pour demander au Doyen de lui représenter le titre en vertu duquel il accordoit à la Maison de Rohan la distinction de soutenir ses Theses les mains gantées & le bonnet sur la tête. Le Doyen n'ayant pas voulu le satisfaire sur ce point, il alla trouver M. le Marquis *de Beaufrémont*, & l'échauffa assez pour le porter à faire signifier au Doyen une opposition, tant en son nom qu'en celui de la Noblesse, à ce qu'il ne fût accordé à ceux de la Maison de Rohan aucun privilège; protestant de se pourvoir, &c. L'Huissier n'osa faire la signification qu'à la fin de l'acte du Prince René; mais com-

me on n'en tint pas grand compte, M. de Beaufremont présenta le 5 Décembre 1752, sa requête au Parlement, où prenant fait & cause pour la Noblesse, que son aïeul présidoit aux derniers Etats, il demanda permission d'assigner le Doyen de Sorbonne, à l'effet d'exhiber le titre sur lequel étoit fondé le prétendu privilège de la Maison de Rohan, & jusqu'à ce, qu'il fût fait défenses à tous les Docteurs, Licenciés & autres suppôts de la faculté de Théologie, de permettre à ceux de ladite Maison de s'arroger aucuns droits ni prérogatives au préjudice de la Noblesse. La Cour lui permit d'assigner; & le Roi ayant évoqué à lui cette contestation, prononça sur le tout. En même temps, il maintint la Maison de Rohan, ainsi que la Maison de Bouillon, dans la possession où elles étoient de prendre le titre de *très-haut & très-excellent Prince*, & annulla la protestation des Princes du Sang; mais ceux-ci ayant présenté requête au Roi contre sa décision, Sa Majesté n'osant prononcer affirmativement, leur écrivit la lettre suivante.

„ Je ne veux ni juger ni faire juger si
„ Messieurs de Rohan sont Princes ou
„ non; mais je veux que toutes choses

„ soient remises dans l'état où elles étoient
 „ avant le mariage de M. le Prince de
 „ Condé avec Mademoiselle de Soubi-
 „ se, sans que les signatures du contrat
 „ puissent faire tort aux droits & préten-
 „ tions d'un chacun, ni les favoriser ”.

Dans le fait, c'étoit donner gain de
 cause aux étrangers. On conçoit que de
 pareilles questions, bien-loin de s'éclair-
 cir avec le temps, ne peuvent que s'en-
 brouiller davantage ; mais Louis XV vou-
 loit vivre en repos & ne fâcher personne.

Quand Louis XV alloit à la chasse,
 on portoit à sa suite quarante bouteilles
 de vin, dont souvent il ne goûtoit pas ;
 c'étoit moins pour lui que pour ses sui-
 vants, ses piqueurs, ses palefreniers, &
 sur-tout pour ceux qui portoit cette
 cantine, ou qui se la faisoient payer sans
 l'avoir fournie : un jour qu'il eut soif,
 il demanda un verre de vin, & on lui
 répondit qu'il n'y en avoit plus : „ N'en
 „ prend-on pas toujours quarante bou-
 „ teilles ? — Oui, Sire, mais tout est
 „ bu. — Qu'on en prenne à l'avenir qua-
 „ rante & une, afin que, du moins, il
 „ en reste une pour moi ”.

Plusieurs Courtisans attendoient le Roi

dans son appartement; un d'entre eux ayant apperçu un Livre sur la cheminée, (c'étoient les Epîtres de Saint Paul) l'ouvre, & s'avise de parodier malignement le texte de l'Apôtre. Sa plaisanterie indécente trouva des approbateurs, & ce fut dans l'instant où un ris moqueur éclatoit, que le Roi parut : il en demande le sujet ; un silence morne succede à une folle ivresse. Il fallut répondre, & rendre compte de la plaisanterie : le Roi en est indigné ; il confond les railleurs, & menace de sa disgrâce quiconque osera désormais s'écarter du respect dû à la Religion, & aux Livres sacrés qui l'interprètent.

Un des Officiers de Sa Majesté s'étant présenté pour lui exposer qu'il avoit dérangé sa fortune à son service, la supplia de lui accorder une gratification de mille louis pour le mettre en état de continuer ses campagnes. Le Roi la lui accorda ; mais comme la Cour venoit de faire une grande remise pour l'étranger, qui l'avoit épuisée, celui qui étoit chargé de la payer, fit envisager à Louis XV qu'il n'y avoit point d'argent au trésor.
„ Hé bien, dit-il, il n'y a qu'à prendre
„ la gratification sur l'argent destiné à

„ mes plaisirs; il n'est pas juste que le
„ Roi se divertisse, tandis qu'un de ses
„ Officiers souffre ”.

Un Brigadier de ses Armées, qui n'étoit pas riche, vint lui demander compte d'une action où il s'étoit distingué. Louis tira de son doigt un diamant qu'il lui donna, en disant que c'étoit une bague de famille qu'il portoit depuis plusieurs années. L'Officier qui avoit plus besoin d'argent que de bijoux, lui répondit que quelque estime qu'il fît des présents de Sa Majesté, elle devoit lui permettre de refuser celui-ci; attendu que s'il avoit ce diamant, il lui seroit impossible de le garder plus de vingt-quatre heures. Le Roi comprit ce que cela vouloit dire, & lui fit compter le lendemain une somme plus considérable que la valeur du diamant.

Un jour que ce Prince, indulgent & bon, arrivoit de la chasse, l'Officier de la garde-robe qui devoit lui donner sa chemise, ne se trouva pas à son poste, de maniere qu'il fut obligé d'attendre en sueur plus d'un gros quart d'heure. Cet Officier arrive enfin : le Gentilhomme de semaine, commença par lui repro-

de Louis XIV & de Louis XV. 111

cher sa négligence ; mais Louis XV, intercédant en quelque sorte pour lui : „ Laissez-le , dit-il , ne le grondez pas ; „ il est assez puni d'avoir manqué à son „ devoir ”. On cite un pareil trait de Louis XIV.

On sortoit toujours content de la présence de ce Monarque ; lors même qu'il ne pouvoit accorder ce qu'on lui demandoit , il répondoit avec tant de grace & de bonté , qu'on jouissoit même de ses refus. Un vieil Officier qui l'avoit longtemps servi , lui ayant adressé un Mémoire pour être placé , Sa Majesté fit sur-le-champ appeller le Ministre qui étoit chargé de ce département ; mais celui-ci représenta qu'il n'y avoit point de poste vacant : „ Vous voyez , Monsieur , dit „ le Roi à l'Officier , l'impossibilité où „ je me trouve de vous obliger : mais „ revenez me voir ; j'espere qu'une autre „ fois , je serai plus heureux avec vous ”.

Jamais Louis XIV ne fut flatté d'une manière plus ingénieuse que le fut Louis XV par *Amédée Vanloo*. Ce Peintre avoit représenté sur la toile toutes les vertus qui caractérisent un grand Monarque : on engagea le Roi à regarder ce tableau au

travers d'un verre à facettes; toutes ces figures se réunirent, & il ne vit plus que son portrait.

Le Roi avoit chargé le Grand-Aumônier de ne pas quitter le Dauphin pendant son agonie. Dès qu'il vit le Prêlat reparoître chez lui, il jugea que c'en étoit fait. Sur le champ il envoie chercher M. le Duc de Berry, l'aîné des enfans de France; & après lui avoir adressé un discours relatif aux circonstances, il le conduit chez son auguste mere. En entrant, il dit à l'Huissier : *Annoncez le Roi & Monsieur le Dauphin.* La Princesse sentit ce que signifioit ce nouveau cérémonial; elle se jeta aux pieds de Sa Majesté, & lui demanda ses bontés pour ses enfans.

Le Roi se conduisit avec Madame la Dauphine de maniere à la consoler, s'il eût été possible, de la perte irréparable qu'elle venoit de faire. Il ne voulut pas qu'elle s'apperçût de son changement d'état; il lui fit augmenter le nombre de ses gardes; il lui donna un appartement qu'elle parut desirer au-dessus du sien, & l'on y pratiqua, par ses ordres, un escalier de communication; il y mit tou-

tes les recherches de la galanterie ; & pour épargner à la Princesse la fatigue de l'escalier , il ordonna de poser chez lui une sonnette qui répondit à la chambre qu'elle occupoit. Consulté sur le rang qu'elle tiendroit désormais à la Cour, il répondit : „ Il n'y a que la Couronne qui puisse „ décider absolument du rang. Le droit „ naturel le donne aux meres sur leurs „ enfans ; ainsi Madame la Dauphine „ l'aura sur son fils , jusqu'à ce qu'il soit „ Roi ”.

Un acte de tendresse qui échappa au Roi à la mort de la Reine , donne lieu de croire qu'il fut très-affecté de cette mort. *M. de Laffone*, premier Médecin de cette Majesté , étant venu , suivant l'usage, apprendre cette funeste nouvelle à son auguste époux , il le suit , il entre dans l'appartement ; il approche du lit où étoit le cadavre , & veut embrasser pour la dernière fois ces restes inanimés. Ensuite il se fait raconter par ce premier Médecin tout ce qui a rapport aux derniers instans de la Reine. Le Docteur, en rendant compte au Monarque, pâlit, chancelle, se trouve mal. Sa Majesté le retient dans ses bras , le porte sur un fauteuil , & donne à la fois un exemple mé-

morale de tendresse conjugale & d'humanité.

Au commencement de Juillet 1762, Sa Majesté voulut voir les nouveaux Bureaux de la guerre. Elle entra par-tout, & s'arrêta quelque temps dans le Bureau de M. *Dubois*. Sur une des tables étoit une paire de lunettes; le Roi mit la main dessus : *Voyons*, dit-il, *si elles valent mieux que celles dont je me sers*. Un papier se trouva sous sa main; c'étoit une lettre dans laquelle entroit un éloge pompeux du Monarque, & de son Ministre (le Duc de Choiseul). Sa Majesté rejetant avec précipitation les lunettes, dit : *Elles ne sont pas meilleures que les miennes, elles grossissent trop les objets*.

Le Bal paré, donné à l'occasion du mariage de notre auguste Souveraine, occasionna beaucoup de tracasseries. Sa Majesté en avoit fixé d'avance le cérémonial. Elle étoit convenue, d'après les instances de l'Ambassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine, qu'elle marqueroit quelque distinction à Mademoiselle de Lorraine, qui avoit l'honneur d'être de leur auguste Maison; qu'elle la nommeroit en conséquence pour dan-

ser avant toutes les Duchesses, immédiatement après les Princesses du Sang; ainsi que M. de Lambesc, immédiatement après les Princes. Cela devint une affaire sérieuse. Les Ducs & Pairs s'assemblerent chez M. de Broglio, Evêque & Comte de Noyon, comme le plus ancien des Pairs alors à Paris. On y discuta, on y rédigea un Mémoire, que le Prélat fut chargé de présenter au Roi. Pour le rendre encore plus solennel, ils requirent en cette occasion l'adhésion de la haute Noblesse, dont un grand nombre donna sa signature. Le Roi, fort embarrassé, éluda une décision formelle, & se jeta sur ce que la danse au Bal étoit la seule chose qui ne pouvoit tirer à conséquence, & sur ce que le choix des danseurs & danseuses ne dépendoit que de sa volonté. Il n'assista à la cérémonie que ceux qui ne purent s'en dispenser.

On ne finiroit point, si l'on vouloit détailler les fêtes & les spectacles qui, dans cette circonstance, se succéderent pendant plus d'un mois. Mais comment passer sous silence l'effroyable catastrophe du 30 Mai 1770! C'étoit le jour où la Ville avoit fait exécuter son feu d'artifice. Le local étoit on ne peut mieux choisi, dans

la spacieuse & magnifique place de Louis XV. Au feu devoit succéder une illumination sur les Boulevards ; ce qui déterminâ la foule à déboucher par une rue fort large qui aboutit au rempart. Cette rue fut le théâtre d'un carnage, dont on n'a point d'exemples. Trois circonstances concoururent à l'augmenter : 1°. Un complot arrangé par les filoux de former un engorgement, à la faveur duquel ils pussent faire leurs coups de main & voler impunément : plusieurs cadavres de ces scélérats attestèrent leur crime : 2°. La négligence à faire applanir le terrain par où devoient s'écouler environ cinq cents mille spectateurs, à combler des fossés qui se trouvoient dans les passages, & à écarter les divers obstacles qui pouvoient resserrer ou gêner la circulation : 3°. L'insuffisance de la garde qu'on eût dû fortifier en acceptant l'offre du Maréchal Duc de Biron, qui vouloit prévenir ce malheur en mettant sur pied ce jour-là le Régiment des Gardes-Françoises. Quoi qu'il en soit, on enleva cent trente-trois cadavres restés sur la place, qu'on déposa au cimetière de la Paroisse de la Magdelaine de la Ville-l'Evêque, & auxquels on fit un Service solennel par Ordonnance, rendue sur le réqui-

de Louis XIV & de Louis XV. 117

histoire du Procureur du Roi. En joignant à ce nombre, les blessés qui dans le cours de six semaines moururent victimes de leur curiosité, on calcula qu'on en pouvoit compter onze à douze cents. Notre auguste Monarque, alors Dauphin, fut douloureusement affecté de ce tragique événement. Pour soulager les plus malheureux, il envoya au Lieutenant de Police son mois de deux mille écus, le seul argent dont il pût disposer. Madame la Dauphine, *Mesdames*, les Princes du Sang, suivirent cet exemple. Divers Corps l'imiterent. Le Parlement vouloit prendre connoissance du fait & remonter aux causes. L'on se contenta de faire un règlement qui restreignît la Jurisdiction de la Ville en pareil cas.

Pendant le court ministere de M. le Duc d'Aiguillon, le sieur *Dumourier*, jeune Officier plein d'esprit & de talents, envoyé autrefois en Pologne par le prédécesseur du Ministre, fut accusé de continuer un rôle dont il n'étoit plus chargé. Il fut arrêté à Hambourg & amené à la Bastille, où furent conduits aussi ses correspondants à Paris. On fit remonter la chaîne jusqu'au Comte de *Broglio*, nommé Ambassadeur extraor-

dinaire pour aller au-devant de Madame la future Comtesse d'Artois. Il avoit demandé l'agrément de pousser jusqu'à Turin. Le Ministre en conclut que le Comte vouloit intriguer à cette Cour contre lui. Une lettre un peu trop fiere, rendit l'affaire plus grave, & sa disgrâce fut décidée. Sa Majesté ne l'admit pas moins au voyage de Choisi, où il eut l'honneur de manger avec elle, & de faire sa partie de trictrac. A son retour à Paris, il en reçut une lettre, qui lui ordonnoit de se rendre à *Ruffec*; ce qui fit dire plaisamment au Duc de C*** : *J'avois toujours connu le Comte de Broglio pour un homme qui fait les choses à rebours. Il prend le Ministère par la queue !*

Quand le Duc de la Vrilliere eut une main emportée à la chasse, Louis XV lui écrivit de la sienne une lettre très-affectueuse, où il lui disoit : *Tu n'as perdu qu'une main, & tu en trouveras toujours deux en moi à ton service.*

Si Louis XV avoit eu l'ame ambitieuse & cruelle, la France auroit peut-être la triste gloire d'avoir fait dans l'art de la guerre une révolution aussi grande

que celle que produisit autrefois la découverte de la poudre à canon. Un Dauphinois, nommé *Dupré*, qui avoit passé sa vie à faire des opérations de chymie, inventa un feu si rapide & si dévorant, qu'on ne pouvoit ni l'éviter, ni l'éteindre. L'eau lui donnoit une nouvelle activité. Sur le canal de Versailles, en présence du Roi, & dans les cours de l' Arsenal à Paris, on en fit des expériences qui firent frémir les Militaires les plus intrépides. Quand on fut bien sûr qu'un seul homme avec un tel art pouvoit détruire une Flotte ou brûler une Ville, on défendit à *Dupré* de communiquer son secret à personne, & le Roi le récompensa pour qu'il se tût. Cependant Louis XV étoit dans les embarras d'une guerre funeste ; chaque jour il faisoit des pertes nouvelles ; les Anglois le bravoient jusque dans ses Ports : il pouvoit les détruire ; mais il craignoit d'augmenter les maux de l'humanité : il aima mieux souffrir. On n'a peut-être jamais fait une action plus magnanime : la gloire même n'en pouvoit être la récompense : l'Europe l'ignore ; & quand elle en sera instruite, on doutera d'un fait dont il n'y aura plus ni témoins ni preuves. *Dupré* est mort ,

& a emporté avec lui sa funeste découverte.

Le Roi, en témoignant à *la Martinière*, son premier Chirurgien, ses inquiétudes sur le délabrement de sa santé, lui dit un jour : „ Je vois bien que je ne suis plus jeune, il faudra que j'enraie ”. *Sire*, lui répondit la *Martinière*, *vous feriez bien mieux de déceler*. Le Roi fut ensuite pendant quelque temps très-froid avec Madame ***, au point que dans un accès d'humeur, il fit décommander un carrosse magnifique qu'elle avoit ordonné pour la Revue, où elle ne se trouva point. Mais peu de temps après, la santé du Roi se rétablit, & son refroidissement envers la Favorite se dissipa entièrement.

Le Pape Clément XIV apprenant que Louis XV venoit de mourir, s'écria : „ Sa mort me fait verser des larmes ; „ mais la maniere dont il est mort, les „ essuie ”.



STANISLAS LECKZINSKI,
ROI DE POLOGNE (1).

EN 1704, Stanislas *Leckzinski* fut député par l'Assemblée de Varsovie auprès de Charles XII, Roi de Suede, qui venoit de conquérir la Pologne, & de détrôner Frédéric-Auguste. Stanislas, alors âgé de vingt-sept ans, étoit Palatin de Pologne, & avoit été Ambassadeur extraordinaire auprès du Grand-Seigneur en 1699. Charles le goûta tellement, qu'il dit un jour, en sortant d'une longue conférence avec Stanislas, qu'il n'avoit jamais vu d'homme si propre à concilier tous les partis; & il ajouta : *Voilà celui qui sera toujours mon ami.* On s'apperçut bientôt après que ces paroles signifioient : *Voilà celui que je donnerai pour Roi à la Pologne.*

Le Primat de Pologne étoit accouru pour faire tomber le choix du Conquérant sur un *Lubomirski*. Il représenta que Stanislas *Leckzinski* étoit trop jeu-

(1) Né en 1677, mort en 1766.

ne ; mais il est à-peu-près de mon âge, répliqua sechement Charles XII ; & aussitôt il envoya le Comte de Horn signifier à l'Assemblée de Varsovie, qu'il falloit élire un Roi dans cinq jours, & qu'il falloit élire Stanislas Leckzinski ; & cet ordre fut exécuté.

Stanislas étoit tranquille à Varsovie, quand il apprit qu'une armée nombreuse approchoit de cette ville. C'étoit le Roi Auguste, son rival, qui ayant dérobé sa marche aux deux Rois ses vainqueurs, s'avançoit à la tête de vingt mille hommes. Auguste avoit des intelligences dans la ville ; & si Stanislas y restoit, il étoit perdu. Il renvoya sa famille en Poshanie, sous la garde d'une partie des troupes Polonoises, & alla joindre Charles XII sous l'escorte de l'autre partie. Ce départ fut si précipité, que la seconde fille de Stanislas, qui n'avoit guere qu'un an, fut égarée par sa nourrice. On trouva cette enfant dans une auge d'écurie. Elle fut depuis Reine de France.

Le Roi Stanislas, retiré à Weissembourg, y étoit sous la protection de la France ; & pour lui faire honneur, on entretenoit quelques Régiments dans

cette Place , dont les Officiers lui faisoient une sorte de cour. De ce nombre étoit le Comte, depuis Maréchal d'Estrées. Jeune alors, il étoit beau, bien fait, leste, & plaisoit beaucoup aux femmes. Stanislas s'aperçut que sa fille avoit pris du goût pour d'Estrées : un jour il le tire à part, l'entretient là-dessus, & lui déclare que n'ayant aucun espoir de remonter sur le Trône de Pologne, il ne doute pas cependant qu'il ne recueille les biens qui lui reviennent dans ce Royaume, & par conséquent qu'il ne puisse donner une riche dot à sa fille, & lui faire épouser quelque petit Souverain; mais qu'il préfère le bonheur de cette chere enfant à toutes les grandeurs humaines; qu'il s'est aperçeu qu'elle avoit du goût pour lui, & qu'il n'est pas éloigné de la lui donner en mariage, si à sa naissance déjà illustrée, il peut joindre quelque dignité marquante pour sa postérité, comme une Duché-Pairie. D'Estrées étoit ardent & empressé de faire son chemin. Après avoir répondu d'abord avec la modestie convenable, il avoue qu'une passion tendre & respectueuse l'enflamme pour la Princesse; mais qu'il n'auroit jamais osé porter ses vues jusqu'à elle; que cepen-

dant, encouragé par les bontés de Sa Majesté, il va tâcher de s'en rendre digne. Il part en effet pour la Cour, & sollicite auprès du Régent la dignité exigée. Son Altesse Royale écarte bien loin une pareille proposition, alléguant que d'Estrées n'est pas fait pour épouser la fille d'un Souverain, même électif & sans Couronne.

Stanislas vécut dans sa retraite de Weissembourg jusqu'en 1725, que la Princesse *Marie* sa fille épousa Louis XV. Après la mort du Roi Auguste, la France voulut porter de nouveau Stanislas sur le Trône de Pologne; mais l'on fait que cette tentative eut le succès qu'il avoit prévu, qu'il avoit même annoncé. Le parti qui l'avoit proclamé Roi, fut obligé de céder aux forces réunies de l'Empereur Charles VI & de l'Impératrice de Russie. „ Nos mal-
 „ heurs, écrivoit alors ce tendre père
 „ à la plus vertueuse des filles, nos
 „ malheurs ne sont grands qu'aux yeux
 „ de la prévention, qui n'en connoît
 „ point au-dessus de la perte d'une
 „ Couronne; dois-je avancer la main
 „ pour la reprendre? Non; il vaut
 „ mieux attendre les vues de la Provi-

, dence, & nous convaincre du vuide
, & du néant des choses d'ici-bas ”.

Dantzic avoit donné une retraite à Stanislas après sa défaite. Cette ville se vit bientôt investie de tous côtés. Elle fut prise, & Stanislas obligé de fuir, pour sauver sa tête qui avoit été mise à prix par le Général des Moscovites. Ce Prince n'échappa aux périls sans nombre qui le menaçoient, qu'à la faveur de plusieurs déguisements. Le dessein de cette retraite avoit été concerté avec le Marquis de Monti, Ambassadeur de France. Mais une partie du déguisement manquoit. Un habit usé & tel qu'il convenoit au rôle que ce Prince étoit obligé de jouer, une chemise de grosse toile, un bonnet des plus simples, un bâton d'une épine rude & mal polie, enfilé d'un cordon de cuir, étoient déjà prêts; l'on n'attendoit que des bottes, dont il pût se servir pour mieux ressembler aux paysans de ces cantons, qui sont dans l'usage d'en porter. On ne vouloit pas en employer de neuves; & l'Ambassadeur de France s'occupoit depuis deux jours à mesurer de l'œil toutes les jambes des Officiers de la Garnison. Les bottes d'un Officier François lui parut-

rent à-peu-près telles qu'il les souhaitoit ; mais il n'osoit se résoudre à les demander. Qu'auroit-on pensé de cette fantaisie ? & dans les circonstances où se trouvoit Stanislas, n'auroit-elle pas aidé à faire découvrir son dessein ? Le Ministre prit le parti de gagner, par un de ses gens, le Valet de cet Officier, qui vola les bottes & les vendit. Elles furent apportées une heure avant le départ ; mais le Roi ne put les mettre ; il fallut en avoir d'autres, & l'on eut beaucoup de peine à les trouver telles qu'on les desiroit. Stanislas les mit, ainsi que le reste de son accoutrement. Son air noble & la sérénité de son front, pouvoient seuls le trahir ; mais l'obscurité de la nuit le favorisoit. Il sortit à dix heures du soir de la maison de l'Abassadeur par un escalier dérobé. A peine ce bon Prince eut-il descendu quelques marches, qu'il remonte & vient frapper à la porte, que l'Ambassadeur avoit refermée sans bruit. Le Marquis de Monti étoit alors à genoux, & demandoit à Dieu qu'il voulût bien être le guide du Monarque fugitif. Il se leve & va ouvrir la porte. *Qu'est-ce donc, Sire, s'écria-t-il ? malgré tous mes soins, auriez-vous oublié quelque chose ?* „ Oui, Monsieur, reprit Stanislas,

„ le plus sérieusement qu'il put : j'oublie
„ une chose très-importante & très-né-
„ cessaire ; vous n'avez pas songé qu'il
„ me falloit mon Cordon-bleu ; est-il
„ de la bienséance que je néglige de le
„ mettre dans une occasion comme celle-
„ ci ” ? Reprenant ensuite son enjoue-
ment ordinaire, & un ton plein d'ami-
tié : „ Je viens, lui dit-il, vous embras-
„ ser de nouveau, & vous prier de vous
„ résigner, autant que je le fais, à la
„ Providence, à laquelle je remets en-
„ tièrement mon sort ”.

La ville de Danzig alloit être obligée de se rendre, & Stanislas n'ayant plus de ressources que dans la fuite, engagea les Habitants à songer à la capitulation. Ce fut le Comte *Poniatowski* qui vint de la part du Monarque donner ce conseil aux Magistrats. Il parloit avec ce ton d'affection qui lui étoit propre, lorsque le Sieur Hunnubeo, l'un des Centumvirs (c'est ainsi qu'ils appellent certains Députés du Corps de la Bourgeoisie), se levant de sa place, s'approche du Palatin, & lui dit : „ Eh ! Monsieur, par-
„ lez-vous sincèrement ? font-ce-là les
„ vrais sentiments du Roi notre Maître ?
„ — Oui, lui répondit *Poniatowski* ;
„ c'est de sa propre bouche que je tiens

„ tout ce que je viens d'annoncer. —
 „ Mais, quoi ! ajouta le Centumvir, est
 „ ce le Roi lui-même qui nous exhorte
 „ à subir la loi du Vainqueur ” ? Le Pa-
 latin répliquant encore, que cela étoit
 ainsi : „ O Dieu ! s'écria de nouveau cet
 „ homme, notre bon Roi nous quitte
 „ donc ! Et que va-t-il devenir lui-mê-
 „ me ? Dans le même instant il chan-
 „ celle, il bégaye, & tombe mort sur
 „ les genoux de Poniatowski ”.

La bienfaisance étoit la première vertu
 de ce Monarque. Un jour qu'il régloit
 l'état de sa Maison, il mit sur la liste un
 Officier qui lui étoit fort attaché : „ En
 „ quelle qualité Votre Majesté veut-elle
 „ qu'il soit sur la liste, lui dit le Tréso-
 „ rier ? — En qualité de mon ami, lui
 „ répondit Stanislas ”.

Braban, Peintre de Luneville, ima-
 gina que si son talent étoit connu du Roi
 Stanislas, il lui feroit un fort gracieux ;
 & le Prince voulut bien voir le tableau
 que ce Peintre lui porta devant plusieurs
 Courtisans, qui ne manquèrent pas de le
 critiquer. Le Roi, qui s'aperçut de cette
 indiscretion qu'on n'auroit pas dû com-
 mettre en sa présence, & de l'embarras

du Peintre , dont le chef-d'œuvre étoit ainsi déprimé , loua beaucoup & l'ouvrage & l'Artiste , le congédia avec bonté , & garda son tableau , qu'il fit payer généreusement. Il dit ensuite aux Courtisans :

„ Ne voyez-vous pas , Messieurs , que
„ ce pauvre homme a besoin de s'accré-
„ diter par son talent , pour en faire sub-
„ sister sa famille : si vous le découragez
„ par votre critique , il est perdu. Il faut
„ toujours aider les hommes , & jamais
„ on ne gagne rien à leur nuire ”. Ce
trait peint merveilleusement l'ame simple
& bonne de ce grand Roi.

Quelqu'un représentoit un jour au Roi de Pologne qu'il devoit réformer sa Musique , & qu'il épargneroit tous les ans les vingt mille écus qu'elle lui coûtoit. Ce zélé pour l'épargne du Roi , mangeoit à sa table , qui étoit magnifique , & ne se plaignoit point de cette délicate profusion. Sa Majesté lui dit : „ Quand je ne
„ pourrai plus tenir ma Musique comme
„ elle est , je retrancherai un plat de ma
„ table , & je garderai ma Musique ”.

Stanislas avoit ordonné la célébration du Service le plus solennel à l'Eglise Primaticale de Nancy , pour le repos de l'ante

de Monseigneur le Dauphin, son auguste petit-fils. Il assista à cette triste cérémonie, qui se fit le 3 Février 1766. Le lendemain au soir le Prince retourna à Lunéville, & les personnes de sa suite remarquèrent dans la moyenne région de l'air un corps de feu, dont la tête paroissoit tournée du côté de cette Ville, & que la superstition fit regarder comme un signe funeste. Ce présage fatal ne se vérifia que trop malheureusement dès le lendemain matin. Après ses exercices de piété, le Roi se trouvant seul dans sa chambre, voulut voir quelle heure il étoit à sa montre suspendue à la corniche de la cheminée. La foiblesse de sa vue l'obligea de se pencher pour voir d'assès près; & dans cette attitude du Roi, le feu prit à sa robe de chambre. Pressé de l'éteindre, il perdit l'équilibre en se baissant, & tomba dans le feu, appuyé sur sa main gauche, dont les deux doigts du milieu furent calcinés. Dans sa chute, ses côtes portèrent sur un chenet fort élevé, & l'on assura même, après sa mort, qu'il en avoit eu deux d'enfoncées. Le Roi alloit expirer dans les flammes, lorsque le Garde-du-Corps en faction dans le voisinage de la garde-robe de Sa Majesté, attiré par l'odeur du feu, s'avança

jusqu'aux vitres de cette garde-robe, où se tenoient ordinairement les Valets-de-chambre & les Valets-de-pied de service; n'y ayant vu personne & soupçonant quelque accident, ce Garde fit du bruit & appella du monde. Un Valet-de-pied, nommé *Perrein*, accourut & fit d'inutiles efforts pour tirer le Roi du feu. *Syster*, premier Valet-de-chambre, & digne de sa place, arriva presque aussitôt, & l'aida à relever ce Prince, qu'ils mirent enfin sur ses jambes. Au premier bruit d'un si grand malheur, on vint de tous côtés pour voir le Roi, qu'on croyoit mort. Les Médecins rassurèrent d'abord le public sur l'état de Sa Majesté. Le Sieur *Perret*, son premier Chirurgien, disoit même par-tout que ce n'étoit rien, & que bientôt le Roi seroit rétabli. Cependant Stanislas avoit tout le côté gauche brûlé, une main perdue, &, comme on l'a dit, deux côtes enfoncées. Il souffroit les douleurs les plus aiguës; & sa vertu lui faisoit supporter son mal avec tant de patience & de résignation, qu'il avoit dans certains moments le courage de plaisanter sur son cruel état. Toujours résigné, toujours courageux dans ses maux les plus violents, le Roi passoit les nuits dans un fauteuil, tandis que son Chirur-

gien, couché dans un bon lit, ronflait à l'oreille de ce Prince, qui le laissoit dormir tranquillement sans consentir qu'on l'éveillât, même dans ses moments de crise où il avoit le plus besoin de soulagement. Stanislas ne put s'empêcher de dire, une nuit qu'il entendoit ronfler ce Chirurgien : „ Mon Dieu, que cet homme est heureux ! il ronfle pendant que je souffre sans pouvoir fermer l'œil ”. Enfin, ce grand Prince combattit héroïquement la mort pendant dix-huit jours, & ce fut le 22 Février qu'il tomba dans un sommeil léthargique, qui dura jusqu'au lendemain. Les Médecins ayant reconnu que sa dernière heure approchoit, M. le Cardinal *de Choiseul* lui administra les derniers Sacrements, & Stanislas expira sur les quatre heures du soir.



MARIE LECKZINSKA,
REINE DE FRANCE (1).

LORSQUE cette Princesse se vit appelée au premier Trône du Monde, une Aïeule respectable fut la confidente de ses sentiments. „ Je crains bien, lui „ dit-elle, que cette Couronne qu'on „ me présente, ne me prive de la couronne du Ciel ”!

En passant par Metz, le 21 Août 1725, Marie Leckzinska reçut, des Juifs établis dans cette Ville, un riche présent de vases d'or; le seul usage qu'elle en fit, après les avoir considérés quelques moments, fut de les envoyer à l'Evêque, pour qu'il en distribuât le prix au malheureux.

Les Habitants de *Jouarre* ayant eu le bonheur de recevoir la Reine dans leurs murs, firent éclater leur joie par les plus vives démonstrations d'allégresse. Marie, sensible à ces témoignages de

(1) Née en 1703, morte en 1768.

leur respectueuse affection , étendit les bras vers le peuple assemblé , avec une bonté qui charma tous les cœurs. S'étant laissée conduire sous une allée d'arbres , à l'entrée de la Ville , on lui présenta , suivant l'usage , le pain & le vin ; cette Princesse but & mangea à la vue de la foule qui l'entouroit ; la popularité de cette bonne Reine attendrit tous les spectateurs. La Ville de Jouarre a consigné dans ses Registres cet événement , si flatteur pour ses Habitants.

A la mort du Maréchal de Saxe , la Reine partagea l'admiration , la reconnaissance , & les justes regrets de toute la France. „ Quel dommage , s'écria-
 „ t-elle , de ne pouvoir dire un *De pro-*
 „ *fundis* pour un homme qui a fait
 „ chanter tant de *Te Deum*” !

Ayant appris la mort du Duc d'Orléans , décédé à Sainte-Genevieve : „ C'est
 „ un bienheureux , dit-elle , qui laisse
 „ après lui beaucoup de malheureux ”.

Cette Princesse mourante , voyant l'empressement des Médecins pour lui faire éprouver les effets de leur science :
 „ Rendez-moi , leur dit-elle , mon pere
 „ & mes enfants , & vous me guérirez ”.

LE DAUPHIN,
PERE DU ROI (1).

M. d'Orceval, premier Page du Duc de Gesvres, apporta le premier à Paris la nouvelle de la naissance du Dauphin. Son arrivée excita les acclamations publiques, & il fut gratifié d'une pension de 1500 livres par la Ville. Ce jour-là même, le Duc de Gesvres le fit Exempt de ses Gardes. Une chose singulière est vraie, c'est que ce Gentilhomme, qui étoit venu de Versailles en trente-trois minutes, paroissant fatigué en descendant de cheval, fut porté jusque dans la Salle de l'Hôtel-de-Ville par le peuple, qui crioit de toute sa force: *Vive le Roi, nous avons un Dauphin.*

La tendresse que le Roi témoignoit au Dauphin dans sa plus tendre enfance, fit juger à plusieurs particuliers, que déjà il pourroit être pour eux le canal des graces. Un jour que le Roi étoit allé

(1) Né en 1729, mort en 1765.

dans son appartement, il y trouva cette petite piece de Vers, que lui avoit présenté un pauvre Officier, dont on avoit réduit la pension.

Si le Fils du Roi notre Maître ;
 Par son crédit faisoit renaitre
 En son entier ma pension ,
 (Chose dont j'aurois grande envie ,)
 Je chanterois, comme Arion :
 Un *Dauphin* m'a sauvé la vie.

Le Roi souscrivit à la Requête, & fit rétablir la pension de l'Officier.

Une pauvre femme, dont le mari étoit en prison pour dettes, avoit imaginé de présenter un placet au Dauphin pour obtenir l'élargissement du prisonnier; l'embarras étoit de le lui faire agréer. Elle imagina un moyen assez adroit : elle borda son placet de fleurs & de guirlandes; & au moment où la Duchesse de *Ventadour* faisoit promener le jeune Prince dans le parc de Versailles, elle se mit sur son passage. L'Enfant qui apperçut le beau placet, n'attendit pas qu'il lui fût présenté : il fit signe qu'on le lui apportât. Il le tourna sous tous les sens, & s'en amusa beaucoup pendant sa promenade. A son retour au Château, il le montra au Roi, à qui le

stragème de cette femme parut assez plaifant : il ordonna qu'on payât les dettes de fon mari.

Le Dauphin n'avoit encore d'autre part à ces actes de bienfaifance, que d'y donner occafion. Voici la circonftance où fon cœur parut reflentir les premières émotions de la fenfibilité : il ne parloit pas encore, lorsqu'un jour qu'on le menoit promener, il apperçut un pauvre, qui demandoit l'aumône, en peignant éloquemment fa mifere, de la voix & du gelle. Perfonne cependant n'y faifoit attention que l'enfant qui s'agitoit beaucoup, fe tournant tantôt vers fa nourrice, tantôt vers le pauvre. On s'arrêta pour découvrir ce qui pouvoit lui caufer tant d'inquiétude : on apperçut le pauvre qu'il fixoit de fes yeux, & qu'il monroit de fes petits bras. On lui fit l'aumône ; fon air fatisfait calma les inquiétudes du Dauphin.

Rien ne peut égaler la joie que témoigna la ville de *Toulon* à la nouvelle de la naiffance du Dauphin. On étoit alors aflemblé au Conseil de guerre pour juger deux Matelots déferteurs. Le jugement dressé, & la plume à la main



pour le signer, on entendit tout-à-coup le bruit du canon, des cloches, & les cris réitérés de *Vive le Roi & Monseigneur le Dauphin* : ce qui faisoit d'une telle joie toute l'Assemblée, qu'on fut quelque temps sans parler ; & à la vérité on n'étoit plus en état de s'entendre. L'Intendant se leva, demanda la suspension du Conseil, & se chargea d'intercéder pour les criminels : „ Ne pouvant, „ dit-il, se résoudre dans un temps de „ joie & d'allégresse, & à la nouvelle „ d'un événement qui annonçoit le bon- „ heur de la France, de donner sa voix „ pour faire des malheureux”. Il en écrivit en Cour, & sa lettre eut tout le succès qu'il pouvoit desirer.

Le Dauphin montra, dès le plus bas âge, une incroyable avidité de s'instruire. Il vouloit qu'on lui rendit compte de tout, & souvent il faisoit des questions capables d'embarrasser ceux qui auroient voulu lui donner une réponse moins simple que celle qu'exige la portée d'un enfant. Une feuille configurée autrement qu'une autre ; un fruit rouge à côté d'un blanc ; un melon qui se traînoit par terre, au-lieu de pendre à un arbre, étoient pour lui la matière d'au-

tant de *pourquoi*. Ayant remarqué, pour la première fois, la Croix de Saint-Louis d'un Garde-du-Corps qui étoit en faction à la porte de son appartement, il lui fit signe de s'approcher, lui prit la Croix, qu'il considéra attentivement; & se tournant ensuite vers la Duchesse de Ventadour, il lui dit : „ Pourquoi donc „ cela , Maman ” ? La Duchesse lui ayant fait entendre que c'étoit une marque de distinction, que le Roi accordoit à ceux qui l'avoient bien servi, il fixa attentivement le Garde-du-Corps, lui sourit, & lui présenta sa main à baiser. Depuis ce temps-là, quand il appercevoit un Chevalier de Saint-Louis, il le monroit à sa Gouvernante, en lui disant : „ En voilà encore un qui sert bien le „ Roi ”.

Un Officier qui avoit contracté une incommodité au service du Roi, étoit venu solliciter à la Cour une gratification qui le mît en état de se faire guérir. Le Dauphin ayant eu occasion de le voir, fut si touché de son état, qu'il demanda à son Gouverneur la permission de lui faire lui-même la gratification qu'il attendoit du Roi. On le lui permit. Il lui donna, sur-le-champ, le double de ce

qu'il demandoit, en lui disant : „ Tenez ,
 „ Monsieur ; vous viendrez, si vous vou-
 „ lez, solliciter votre gratification quand
 „ vous serez guéri ”.

Le Duc de Châillon ayant remarqué plusieurs fois, que son auguste Eleve donnoit avec trop peu de discrétion tout ce qu'il avoit, au premier qui lui demandoit, fixa à un écu ses libéralités envers les pauvres mendiants. Alors, quand il en rencontroit un dont l'état lui paroïsoit plus misérable, il glissoit adroitement un louis sous l'écu qu'il lui donnoit. Il fut un jour si touché de la misere d'une pauvre femme, que n'osant en présence de son Gouverneur, la soulager aussi efficacement qu'il l'eût voulu, il lui dit tout bas de se rendre devant son appartement à l'heure qu'il lui assigna. Au temps marqué, il ouvrit la fenêtre, reconnut la femme, & lui jetta quelques louis.

Les Pensionnaires du College de Louis-le-Grand, étant allés à Versailles le jour du *Lundi*, Madame la Duchesse de Ventadour eut non-seulement la bonté de les présenter à Monseigneur le Dauphin ; mais elle voulut bien écrire une lettre,

où elle marqua que le jeune Prince, à qui ils étoient venus faire leur cour, vouloit, pour première grace, leur donner un congé; ce qui fut l'occasion du remerciement que voici :

Vous qui nous élevez des Rois,
Moins en Gouvernante qu'en Mere,
Et qui formant le Fils après l'auguste Pere,
Faites si bien parler un Dauphin de dix mois,
Illustre Ventadour, malgré son âge tendre,
S'il parlé par vos soins, il peut bien vous entendre.

Daignez donc un moment lui faire notre cour;
Pour un si doux congé, que pouvons-nous lui rendre ?

Dites-lui que le Ciel se chargeant du retour,
Lui promet, comme à vous, un siecle pour un jour.

Ce Prince ne pouvoit concevoir, dans son enfance, comment au milieu des respects & de la soumission que tout le monde avoit pour lui, il se trouvoit quelques particuliers qui osoient contrarier ses penchans les plus chers. Il s'en plaignoit quelquefois à Sa Majesté. „ Monsieur de „ *Saint-Cyr*, disoit-il un jour au Roi, „ est un homme qui n'entend point raison. — Je conçois bien, répondit Sa „ Majesté, que votre raison ne doit pas „ être tout-à-fait d'intelligence avec la „ sienne; mais avec le temps, elles pour-

„ ront se rapprocher & faire la paix ”.
 Le Cardinal de Fleuri assistait un jour
 au dîner de Monsieur le Dauphin, en-
 treprit de lui donner une leçon de mo-
 dération. Il commença pour cela l'énu-
 mération de tout ce qui l'entouroit; &
 à chaque chose, il ajoutoit : „ Cela, Mon-
 „ sieur, est au Roi; cela vient du Roi;
 „ rien de tout cela ne vous appartient ”.
 Le Dauphin écoutoit fort impatiemment
 la leçon; & n'y tenant plus, il s'écria
 vivement : „ Hé bien, que tout le reste
 „ soit au Roi! au moins mon cœur &
 „ ma pensée sont à moi ”.

Il étoit encore sous la conduite de sa
 Gouvernante, qu'il se prévaloit déjà de
 la prééminence de son rang : une des
 Princesses ses sœurs étant à table avec
 lui, se mettoit en devoir de se servir la
 première : „ J'aurois cru, Madame, lui
 „ dit le petit Dauphin, que quand je suis
 „ ici, ce n'est pas à vous que les hon-
 „ neurs sont dûs ”, & en même-temps
 il se fit justice à lui-même. Ce trait lui
 attira de la part de la Duchesse de Ven-
 tadour, le reproche de connoître mieux
 les droits de sa naissance que ceux de la
 politesse.

Quand il commandoit, c'étoit toujours

en maître absolu ; il portoit ses prétentions jusqu'à croire que les éléments devoient aussi lui être soumis. Un jour que passant par un corridor, il entendoit le vent souffler à ses oreilles d'une manière désagréable, il se tourna vers les Officiers de sa suite, & leur dit avec vivacité : „ Faites donc taire ce „ vent-là ”.

A mesure que le Dauphin avançoit en âge, il s'appercevoit de ses défauts ; il en convenoit, & travailloit sincèrement à s'en corriger. Le Comte de Châtillon lui parloit un jour de ses vivacités : „ Je vous avertis, Monsieur, lui „ dit-il, que je désavoue, par avance, „ toutes les sottises que je pourrai faire „ à l'avenir : imaginez-vous dans ces „ moments que c'est le vent qui souffle ”. Un jour qu'il se laissoit emporter à son humeur, son Gouverneur faisant allusion au propos qu'il lui avoit tenu, dit qu'il faisoit bien du vent : Oui, oui, „ Monsieur, reprit le Dauphin avec émo- „ tion, & la foudre n'est pas loin ”. Le Gouverneur, contrefaisant l'homme qui a peur, se boucha les oreilles ; le Prince se mit à rire, vint l'embrasser, & lui dit : „ J'avois pourtant bien promis de

„ ne plus me mettre en colere, je vous-
„ fais mes excuses ”.

Ce que le Dauphin corrigea le plus difficilement dans son caractère, ce fut un penchant violent pour la plaisanterie mordante, grand défaut dans un Prince. On lui attribue plusieurs allusions ingénieuses, plusieurs bons mots, pleins de sel & d'énergie. Sa vivacité naturelle lui avoit fait contracter, dès l'enfance, l'habitude de remuer les pieds lorsqu'il se tenoit debout. Une Dame de la Cour, qui avoit coutume de lui dire librement ses pensées, lui donnoit un avis à ce sujet. Le Prince qui savoit que la même Dame s'étoit conduite dans une affaire d'une manière peu conforme aux principes rigoureux de droiture dont elle se piquoit, lui répondit en plaisantant : „ Je
„ vous avoue, Madame, que plus j'é-
„ tudie la Cour, plus je me persuade
„ qu'il est bon de savoir s'y tenir tantôt
„ sur un pied, tantôt sur un autre ”. La Dame, qui ne manquoit point d'esprit, sentit bien où le coup portoit; & le Courtisan, qui entend à demi-mot, n'eut pas besoin d'explication.

Un jour qu'ila voit dansé avec Ma-
dame

dame *Henriette*, sa sœur, quelqu'un lui faisoit compliment sur la maniere aisée & gracieuse dont il savoit cadencer ses pas. Un homme, au caractère duquel il convenoit peu de louer la danse; s'avisa de se joindre au flatteur; c'étoit lui faire mal sa cour; aussi paya-t-il le compliment d'une ironie bien propre à faire sentir le cas qu'il en faisoit. „ Oui, oui, „ dit-il, en plaisantant, une danse faite „ avec délicatesse & selon les regles de „ l'art, a son mérite; mais pour rendre „ la cérémonie plus majestueuse encore, „ il faudroit que quand un Dauphin dan- „ se, ce fût un Evêque qui jouât du „ violon ”.

Ce Prince avoit la plus heureuse mémoire; il en faisoit sur-tout usage pour apprendre les plus beaux morceaux, & quelquefois des pieces & des discours entiers des meilleurs Auteurs anciens & modernes. Le Chancelier *d'Aguesseau* étant venu lui faire sa cour: „ Monsieur „ le Chancelier, lui dit-il, me réciteriez- „ vous bien le discours que vous avez „ prononcé en telle occasion. ”? Tout ce que ce savant Chef de la Magistrature put s'en rappeler, c'est qu'il étoit, de tous ceux qu'il avoit faits, celui dont

il étoit le plus content. „ Hé bien, lui dit
 „ le Dauphin, je suis charmé que mon
 „ jugement s'accorde avec le vôtre; j'ai
 „ trouvé cette pièce si belle, que je l'ai
 „ apprise par cœur, & je crois me la
 „ rappeler assez bien pour vous la ré-
 „ citer ". Ce qu'il fit sur-le-champ, en
 mettant dans son action tant d'ame & de
 feu, que le Chancelier en fut attendri
 jusqu'aux larmes; & il disoit souvent,
 que jamais ses discours ne lui avoient
 paru si énergiques que dans la bouche
 du Dauphin.

Il avoit fait une étude approfondie de
 l'Histoire, qu'il appelloit *la leçon des*
Princes, & l'école de la politique. „ L'His-
 „ toire, disoit-il, est la ressource des peu-
 „ ples, contre les erreurs des Princes.
 „ Elle donne aux enfants les leçons qu'on
 „ n'osoit faire aux peres; elle craint moins
 „ un Roi dans le tombeau, qu'un pay-
 „ san dans sa chaumière ”.

Son Gouverneur à l'occasion d'une
 fête qui s'étoit donnée à Versailles pour
 la naissance d'un Prince, disoit qu'il ne
 comprenoit pas comment *Assuérus* avoit
 pu tenir à la fatigue des festins qu'il donna
 pendant 180 jours aux Grands de son

Royaume. „ Et moi, reprit le Dauphin,
„ je ne fais comment il a pu subvenir à
„ la dépense, & je présume que ce festin de six mois à la Cour aura été expié
„ par un jeûne solennel dans ses Provinces. Il faudroit, disoit-il dans une
„ autre occasion, pour qu'un Prince goûtât une joie bien pure au milieu d'un
„ festin, qu'il y pût convier toute la nation, ou que du moins il pût se dire en
„ se mettant à table : *Aucun de mes Sujets n'ira aujourd'hui se coucher sans
„ souper* ”.

Voici une réflexion qu'il fit un jour après avoir travaillé long-temps avec l'Abbé de Saint-Cyr, sur le Livre de la *Concorde du Sacerdoce & de l'Empire*, de M. de Marca : „ Hélas ! mon
„ cher Abbé, qu'il en coûte de peines pour accorder les hommes entre eux !
„ Un berger, la houlette à la main, met tout son peuple en mouvement
„ d'un coup de sifflet ; deux chiens sont ses seuls ministres ; ils aboyent quelquefois ; sans presque jamais mordre ;
„ & tout est en paix ”.

La Dauphine, curieuse de voir une armée rangée en bataille, se rendit un

jour au camp de Compiègne, où son auguste Epoux commandoit les Dragons-Dauphin. Il alla à sa rencontre, lui donna le bras; & s'avancant vers les troupes: „ Approchez, mes enfans, leur dit-il, „ voilà ma Femme ". A peine eut-il prononcé ces paroles, que tout le camp retentit des cris réitérés de *vive Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine*. Les soldats des derniers rangs, qui avoient crié sans savoir pourquoi, recommençoient, quand ils apprenoient de leurs camarades la manière militaire avec laquelle le Dauphin venoit de leur présenter la Dauphine.

Un jour que le Dauphin chassoit avec le Roi dans les environs de Compiègne, son cocher vouloit traverser une piece de terre, dont la moisson n'étoit pas encore levée; s'en étant apperçu, il lui cria de rentrer dans le chemin: le cocher lui observa qu'il n'arriveroit pas à temps au rendez-vous. „ Soit, répliqua le Prince; j'aurois mieux manquer dix rendez-vous de chasse, que d'occasionner pour cinq sols de dommage dans le champ d'un pauvre paysan ”.

On parloit un jour en sa présence

d'une banqueroute considérable, & des risques que couroient les particuliers en plaçant leur argent. Les uns disoient qu'il falloit qu'ils exigeassent plusieurs cautions; d'autres, qu'ils ne devoient point placer toute leur fortune d'un même côté. „ Tout cela, reprit M. le Dauphin, ne vaut pas le secret de la Comtesse de Toulouse; elle place son argent „ à fonds perdu; & pour plus de sûreté, „ elle met hypothèque sur l'humanité „ toute entière, qui, de l'hyver dernier, lui est redevable de la vie de „ plusieurs milliers de malheureux en „ danger de périr de misère, si elle ne „ fût venue à leur secours ”.

Lors de la maladie du Roi à Metz, le Dauphin, sensible uniquement à la perte d'un père & au malheur de la nation, avoit proféré ces paroles attendrissantes : „ Ah! pauvres peuples, qu'allez-vous „ devenir! quelle ressource il vous reste! „ Moi!... un enfant! Mon Dieu! ayez „ pitié de ce Royaume; ayez pitié de „ nous ”!

Le Roi, informé que Monsieur le Dauphin venoit de quitter Versailles pour se rendre à Metz, lui envoya un exprès, sur sa route, pour lui signifier

de rebrousser chemin. Le Prince étoit déjà à Verdun, quand il rencontra l'Officier chargé de cet ordre. Ce qui l'eût arrêté en toute autre circonstance, ne lui parut pas un obstacle en celle-ci. Il ne consulta que son cœur; & sa tendresse filiale lui persuada qu'il pouvoit se dispenser d'obéir. Le mécontentement de Sa Majesté ne se manifesta point d'abord, & ne tomba dans ces premiers moments que sur le Gouverneur, qui reçut ordre de se retirer dans ses Terres. Ce qui confirma le vrai motif de ce renvoi, c'est un discours de Louis XV à un Seigneur tenant note des anecdotes de la Cour. Il lui demanda s'il se rappelloit ce qui étoit arrivé il y avoit quatre ans à pareil jour? La mémoire du Courtisan étant en défaut: „ Con-
 „ sultez votre journal, lui dit le Roi,
 „ vous y verrez la disgrâce du Duc de
 „ Châillon. Vraiment, ajouta-t-il, il se
 „ croyoit déjà Maire du Palais”. On pré-
 tendit, en effet, que le Duc, comptant sur la mort de Louis XV, s'étoit jetté aux genoux du Dauphin, & l'avoit salué comme son Roi.

Tout le monde sait qu'à la journée de Fontenoy, la fortune sembloit d'abord

vouloit se déclarer contre nous. M. le Dauphin, qui voyoit avec douleur le carnage de nos soldats, ne put contenir son ardeur généreuse; il vouloit s'élan- cer à la tête de la Maison du Roi; il couroit déjà l'épée à la main; il s'é- crioit : *Marchons, François; où est donc l'honneur de la Nation?* On l'ar- rêta, en lui faisant observer que sa vie étoit trop précieuse. *Ah!* dit-il, *le jour d'une bataille, ce n'est pas la mienne qui est précieuse, c'est celle du Général.*

Ce Prince aimoit beaucoup les jeunes gens, mais de cette affection raisonnée qui ne perd point de vue leurs véri- tables intérêts. Un des Pages de la pre- mière Dauphine, dont il estimoit le pere, marquoit de la légèreté & de l'inconfi- tance dans sa conduite; il le fit appeller, & lui rappella plusieurs époques où l'on avoit été content de lui; & il ajouta :
„ Il faut que je vous guérisse aujourd'hui
„ d'une erreur : n'est-il pas vrai que
„ vous vous étiez imaginé qu'on pou-
„ voit servir Dieu par quartiers? Dé-
„ trompez-vous; le service de Dieu est
„ un service de Pages; il est de tout
„ temps & de toute saison. Servez Dieu
„ comme vous servez Madame la Dau-

„phine : vous sentez que si vous prétendiez ne l'accompagner que par fantaisie, elle ne s'accommoderoit point de vos services”.

Ayant appris qu'un autre Page, à qui il vouloit du bien, avoit perdu au jeu une somme de vingt-cinq louis, il le fit appeller pour lui en témoigner son mécontentement : „ Je ne croyois pas, lui dit-il, que vous eussiez la bourse si bien garnie ; cependant, perdre vint-cinq louis, c'est jouer gros jeu pour un Page”. Comme ce Prince conservoit toujours quelque chose de l'air de bonté qui lui étoit naturel, lors même qu'il étoit obligé de faire un reproche, le jeune homme ne sentit pas qu'il lui en faisoit un, & il répondit au Prince, qu'il avoit perdu quelquefois de plus fortes sommes. „ Oh ! vraiment, lui dit le Dauphin, je me trompois donc bien sur votre compte, car je vous croyois de la conduite ; mais l'aven que vous me faites, me donne tout lieu de craindre que vous n'augmentiez un jour le nombre des mauvais sujets”.

Des Ecoliers de l'Université s'étoient

trouvés sur son passage dans le bois de Boulogne , le saluerent par leurs cris accoutumés ; le Prince les remercia par un signe de tête tout - à - fait gracieux. Les Ecoliers qui desiroient quelque chose de plus qu'un salut , s'approchent , environnent la voiture , & prient le Dauphin de leur faire donner quelques congés ; „ Comment, mes enfans, leur dit-il, „ il est congé aujourd'hui, puisque vous „ êtes ici, & vous voudriez qu'il le fût „ encore demain ? Sûrement vous ne „ faites point attention que la multipli- „ cité des congés est préjudiciable aux „ études, & que le Roi a besoin de Sa- „ vants”. Ce peu de paroles, qu'il prononça avec un grand air de bonté, éleva le courage de ces jeunes gens ; ils redoublèrent leurs acclamations ; & de retour à Paris, ils raconterent, avec une espece d'enthousiasme à leurs condisciples, comment le Dauphin leur avoit fait connoître l'estime qu'il faisoit des Sciences & des Savants.

Après s'être appliqué pendant plusieurs années à connoître l'état actuel de nos Provinces, il crut qu'il lui seroit également utile & agréable de vérifier sur les lieux la fidélité des rapports qui lui

avoient été faits : il témoigna au Roi le desir qu'il avoit de voyager en France. Le Roi y consentit, en louant le motif qui l'y engageoit, & il fixa le terme de son départ. Le Dauphin, avant qu'on ordonnât les préparatifs, eut l'attention de demander à combien pourroient monter les fraix indispensables de ce voyage : on lui en remit un état. Quand il le vit : Oh ! en vérité, s'écria-t-il, „ toute ma personne ne vaut pas au „ pauvre peuple ce que lui coûteroit „ ce voyage ; je ne veux plus y penser ”.

Ce Prince avoit tracé de sa main des plans de palais & de jardins magnifiques. Ceux à qui il les montrait, louoient la beauté des dessins, les avantages & la commodité des proportions, l'élégance & la noblesse de l'ensemble. „ Vous ne „ me parlez pas, leur dit-il, du plus „ grand mérite de mes plans : c'est qu'ils „ ne coûteront rien au peuple ; car ils „ ne seront jamais exécutés ”.

Le Dauphin ne jouoit jamais que par complaisance. Il appréhendoit beaucoup plus de gagner que de perdre. La fortune le trahit un jour dans le salon de Marie,

C'est à dire qu'il y gagna beaucoup plus qu'il ne vouloit. S'il avoit pu rendre, il l'auroit fait : on le vit bien, & la suite le prouva. Il fit mieux ; il ne joua plus, de moins aux jeux de hasard. L'héritier de ce Prince vertueux, en a suivi l'exemple.

Les quatre Valets de chambre du Dauphin, au lieu de le servir par quartier, comme c'est l'usage à la Cour, s'étoient arrangés entre eux, avec son agrément, pour le servir chacun leur semaine. Comme tous quatre étoient de caractère singulièrement opposés, il prenoit à l'égard de chacun d'eux un ton & des manières tout-à-fait différentes ; on ne pouvoit s'empêcher d'admirer comment le caractère de celui qui étoit de service sympathisoit toujours avec le sien. Il auroit mieux aimé cependant que chaque office fût desservi par un seul. Un Seigneur lui disoit qu'il avoit un Valet de chambre qui se mettoit en quatre pour son service. Oh ! sur ma parole, lui dit le Dauphin, ne souffrez pas qu'il en vienne jamais-là ; car depuis qu'on s'est mis au quatre pour le service de la Cour, on n'y a plus que des quarts de Valets de chambre ; & j'aurois

„ beaucoup mieux en avoir un comme
 „ le vôtre, tout d'une pièce.

Souvent, pour ménager le temps, dont il étoit économe jusqu'au scrupule, il se rasoit lui-même : „ J'ai plutôt fait, „ disoit-il, que mes Valets-de-chambre „ n'ont échaffaudé”. L'un d'eux, qui le rasoit pour la première fois, commençoit à trembler : „ Ne craignez pas, lui dit-il ; „ si vous me faites quelque entaille, on „ ne s'en prendra pas à vous, on croira „ que j'ai vu l'ennemi de près”. Le Baigneur ne trembla plus.”

En voyant paroître, pour la première fois, dans son appartement un de ses Officiers, à un renouvellement de quartier : „ Oh ! s'écria-t-il, je frissonne quand „ je vous vois”. Ces paroles déconcertèrent celui à qui elles s'adressoient ; le Dauphin s'en étant aperçu, ajouta : „ Quand je dis que vous me faites frissonner, j'entends la saison que vous „ m'annoncez”. L'Officier témoigna alors au Prince qu'il étoit au désespoir de lui causer tous les ans ce désagrément, & le pria d'ordonner qu'il fit son service pendant un autre quartier. Mais le Dauphin qui n'auroit pu intervertir l'ordre qu'au

de Louis XIV & de Louis XV. 157
préjudice d'un autre, répondit à celui-ci : „ Je me garderai bien de suivre votre „ avis, j'aime au contraire que les mau- „ vaises nouvelles me soient apportées „ par un messager agréable ”.

Un jour que le Dauphin passoit sur les Boulevards de Paris, du côté de Saint-Laurent, accompagné de la Dauphiné & des Princesses ses sœurs, il apperçut de loin une Procession du Saint-Sacrement : aussi-tôt il fit arrêter son carrosse, & charmé de trouver l'occasion de détourner vers Dieu les hommages que rendoit à sa personne le peuple assemblé sur son passage, il s'avance à pied vers la Procession, qu'il suivit jusqu'au lieu de la station. Là, au milieu de la foule, dont sa piété seule le distinguoit, il se mit à genoux à côté d'un carreau qu'on lui avoit présenté. Le bon peuple, celui qui suit encore les Processions, ne put voir sans attendrissement de quelle manière édifiante ce Prince fit son acte d'adoration. Tout le temps qu'il resta à genoux, on vit autour de lui des gens qui essuyoient les larmes que faisoit couler la joie de voir tant de piété dans l'héritier de la Couronne ; & ce Prince, humblement prosterné devant Dieu, paroissoit plus grand

aux yeux de la multitude, qu'il n'eût paru dans le plus beau jour de triomphe.

L'événement le plus remarquable de l'hyver de 1747, fut le second mariage de M. le Dauphin avec une Princesse de Saxe, fille d'un Roi qui occupoit le Trône du beau-pere de Louis XV; mais s'il faut en croire l'anecdote suivante, il étoit prédit que cette Princesse deviendroit Dauphine. On raconte qu'à peine âgée de treize ans, la curiosité l'avoit conduite dans le Monastere des Dames du Saint-Sacrement à *Varsovie*. Une vieille Religieuse s'y présente à la jeune Princesse, l'arrête, & lui prenant la main: *Madame*, lui dit-elle, *me connoissez-vous ?* — *Oui, vous êtes la Mere Saint-Jean.* — *Sans doute; mais je m'appelle aussi Dauphine. Et je vous déclare, souvenez-vous-en un jour, qu'une Dauphine tient la main d'une autre Dauphine.* Le grand âge de la prophétesse fit regarder cette prédiction comme un ré-douage; mais dans la suite on prétendit que cette Religieuse étoit toute en odeur de sainteté.

Quand le Dauphin, la première nuit de ses noces, entra dans son apparte-

ment, il ne put retenir ses larmes, à la vue de plusieurs meubles qui lui rappeloient le souvenir de sa première épouse. La Dauphine les vit couler, elle en parut émue, & lui dit : *Donnez, Monsieur, un libre cours à vos pleurs, & ne craignez point que je m'en offense : elles m'annoncent ce que j'ai droit d'espérer, si je suis assez heureuse pour mériter votre estime.*

Le troisième jour après son mariage, Madame la Dauphine devoit, suivant l'étiquette, porter en bracelet le portrait du Roi son pere. On fait combien il en devoit coûter à la fille de Stanislas, de voir briller sous ses yeux comme en triomphe, & dans son propre palais, le portrait d'Auguste III. Une partie de ce jour s'étoit écoulée sans que personne eût la hardiesse de fixer cet ornement. La Reine osa la première y porter ses regards : *Voilà donc, ma fille, lui dit-elle, le portrait du Roi votre pere ? — Oui, madame, répondit la Dauphine en présentant son bras à Sa Majesté ; voyez comme il est ressemblant ! C'étoit le portrait de Stanislas.*

Le Dauphin prenoit de temps en temps

l'exercice de la chasse, moins par goût que par raison de santé, & par complaisance pour le Roi qui l'aimoit beaucoup. Un accident l'en dégoûta pour le reste de sa vie. Au mois d'Août 1755, il lui arriva, ce qu'il appella toujours depuis, & ce qui est en effet pour un cœur sensible, le plus grand des malheurs, celui de tuer un homme. En revenant d'une chasse qu'il avoit faite aux environs de Versailles, où il étoit resté avec la Dauphine pendant un voyage de Compiègne, il voulut décharger son fusil; le coup porta dans l'épaule gauche d'un de ses Ecuyers, nommé *Chambord*, qu'un corps intermédiaire l'empêchoit d'appercevoir. Aux cris que poussa ce Gentilhomme, le Prince soupçonnant le malheur, jette son fusil, & court vers l'endroit où il avoit dirigé son coup. Quel spectacle! il apperçoit un homme renversé par terre, & qui se rouloit dans la poussière: il s'approche davantage & reconnoît *Chambord*, qu'il aimoit. A la vue de son corps ensanglanté, il se sent percé de douleur; il se précipite sur lui, & le conjure, en l'arrosant d'un torrent de larmes, de vouloir bien lui pardonner. L'Ecuyer, touché de l'état où il voit le Dauphin, semble oublier son mal, pour consoler ce

Bon Prince qui se hâte de le faire transporter à Versailles, & le confie aux plus habiles Chirurgiens. Pour lui, la douleur dans le cœur, le visage abattu, l'esprit occupé de son malheur; il s'avance jusqu'au Château, tête nue, les cheveux en désordre, & sans s'appercevoir qu'il est encore en veste. Quelque extrême que fût son affliction, il se vit obligé de la dissimuler, & d'en cacher soigneusement la cause à la Dauphine, alors enceinte de M. le Comte de Provence; il prit un verre de liqueur, qu'il crut propre à ranimer les traits de son visage: il composa de son mieux tout son extérieur, & se rendit, selon sa coutume, à l'appartement de la Princesse. Une douleur profonde se déguise difficilement à une épouse affectionnée. A peine l'a-t-elle vu, qu'elle lui demande la cause de sa tristesse, & le presse tellement, qu'il ne lui est pas possible de lui en faire un secret. En vain lui suggere-t-elle les motifs les plus capables de le tranquilliser; la seule chose qui le soulage en ce moment, c'est de pouvoir exhiler sa douleur en liberté: il s'y abandonna sans réserve, & jusqu'à faire craindre pour sa santé. L'Officier ne mourut qu'au bout de sept jours. Le Dauphin pendant tout

ce temps, ne pensa qu'à lui, ne s'occupaque de lui. Non-content d'avoir donné les ordres les plus précis pour qu'il fût traité avec toutes sortes de soins, il lui fit plusieurs visites, en avouant que sa vue lui perceoit le cœur. La mort de son Ecuyer lui porta un nouveau coup encore plus sensible. „ Hélas ! s'écria-t-il, „ quand on lui en apporta la nouvelle, „ il est donc vrai que j'ai tué un homme ! O Dieu, quel malheur ” ! Cette affligeante pensée ne le quittoit ni jour ni nuit : rien n'étoit capable de l'en distraire. On essaya de lui persuader qu'il ne devoit pas s'imputer un malheur dont il n'étoit que la cause innocente : „ Vous „ direz tout ce que vous voudrez, répondoit-il, mais ce pauvre homme „ est toujours mort, & mort d'un coup „ qui est parti de ma main. Non, je ne „ me le pardonnerai jamais ”. Et dans une autre occasion : „ Oui, dit-il, je „ vois encore l'endroit où s'est passée „ cette scène affreuse ; j'entends encore „ les cris de ce pauvre malheureux, & „ il me semble le voir à chaque instant, „ me tendre ses bras ensanglantés, & „ me dire : *Quel mal vous ai-je fait „ pour m'ôter la vie ?* Il me semble voir „ sa femme éplorée, qui me demande :

— Pourquoi me faites-vous veuve ? Et
— ses enfans qui me crient : Pourquoi
— nous rendez-vous orphelins ? Ces pen-
— sées importunes me suivent par-tout ;
— & l'usage de ma réflexion ne sert qu'à
— me convaincre de plus en plus que ce
— ne sont point des chimeres ”.

Louis XV. n'eut pas plutôt appris l'ac-
— cident qui étoit arrivé à son fils, qu'il
— partit de Compiègne pour se rendre au-
— près de lui. Rien ne fut plus agréable au
— Dauphin, que la promesse que lui fit le
— Roi de lui accorder tout ce qu'il deman-
— deroit pour la famille de Chambord. Dès
— que cet Officier fut mort, le Prince de-
— manda une pension pour sa veuve, à qui
— il déclara qu'il vouloit être son protecteur
— & celui de ses enfans. Voici dans quels
— termes il lui écrivit : „ Vos intérêts, Ma-
— „ dame, sont devenus les miens ; je ne
— „ les envisagerai jamais sous un autre
— „ point de vue. Vous me verrez tou-
— „ jours aller au devant de tout ce que
— „ vous pourrez souhaiter, & pour vous,
— „ & pour l'enfant que vous allez met-
— „ tre au monde. Vos demandes seront
— „ toujours accomplies ; & je serois bien
— „ fâché que vous vous adressassiez, pour
— „ l'exécution, à un autre que moi. Sur
— „ qui pourriez-vous compter avec plus

„ d'assurance? Après l'horrible malheur,
 „ dont je n'ose me retracer l'idée, mon
 „ unique consolation sera de contribuer,
 „ s'il est possible, à la vôtre, & d'a-
 „ doucir, autant qu'il dépendra de moi,
 „ la douleur que je ressens comme vous”.

Jamais le souvenir de ce fâcheux accident ne s'effaça de sa mémoire; & comme s'il eût été coupable, il s'en punit, en s'interdisant l'exercice de la chasse pour le reste de sa vie: il se le reprochoit encore au lit de la mort.

M. le Dauphin fut attaqué de la petite-vérole, dans un âge & dans une saison où cette maladie, déjà très-dangereuse, peut devenir plus funeste. Bientôt elle s'annonça par des symptômes effrayants. Son auguste Compagne sachant combien le Prince la redoutoit, afin de lui cacher la nature de son mal, fit composer exprès pour lui une Gazette de France, où en rendant compte de son état, on en déguisoit le nom & la nature. Ses soins ne se bornoient pas à cette attention délicate; elle ne quittoit pas le lit du malade durant le jour, & ne sortoit de sa chambre que fort avant dans la nuit. Elle lui rendoit les offices les plus rebutants, au point que le Docteur *Pouffe*, célèbre

Médecin, mais personnage rustre & qui ne connoissoit point la Cour, la prit pour une mercenaire : *Voilà*, dit-il, en la montrant à quelqu'un, *une garde-malade impayable ! Comment l'appellez-vous ?* Sur ce qu'on lui répondit que c'étoit Madame la Dauphine : „ Oh bien, ajouta-t-il, que nos petites-maîtresses de „ Paris refusent à présent de voir leurs „ maris malades; je les rembarrerai mieux „ que jamais, & les enverrai à cette „ école ” ! Comme on représentoit à cette Princesse qu'elle s'exposoit trop : *Qu'importe que je meure*, s'écria-t-elle, *pourvu qu'il vive. La France ne manquera jamais de Dauphine.* M. le Dauphin ayant encore senti davantage à sa convalescence tout ce qu'il devoit à sa vertueuse épouse, s'efforça d'éteindre le souvenir de la première, dont l'image étoit toujours gravée dans son cœur. Il avoit exigé de la seconde qu'elle portât des bracelets avec le portrait en miniature de la défunte : il écarta les divers objets qui lui rappelloient une idée trop chère, se rapprocha de plus en plus de son épouse actuelle, & la reconnoissance lui tint lieu d'amour.

Après la perte de la bataille de *Cre-*

velt, en 1758, sous le Prince de Clermont, la consternation fut générale à Versailles. M. le Dauphin, qui connoissoit le génie François & le découragement que les troupes devoient ressentir, fut sur-tout affligé de la tache qui en rejailloit sur le nom de *Bourbon*. Il forme le noble projet de la laver sur-le-champ. Il écrit au Roi, & lui demande la permission d'aller se mettre à la tête de l'armée battue. Il emploie dans ses lettres les motifs les plus pressants pour le persuader; il prévient les difficultés qu'on pourroit opposer à sa résolution; il proteste qu'il ne fera rien que de l'avis des Officiers généraux: „ Non, dit-il en „ finissant, je suis sûr qu'il n'y a point „ de François, dont le courage ne soit „ ranimé, & qui ne devienne invincible „ à la vue de votre fils unique qui le „ menera au combat”. Son auguste père lui fit cette réponse: „ Votre lettre, mon „ fils, m'a touché jusqu'aux larmes. Il „ ne faut pas se laisser accablér par le „ malheur. C'est aux grands maux qu'il „ faut de grands remèdes. Ceci n'est „ qu'une *échauffourée*. Je suis ravi de „ reconnoître en vous les sentiments de „ nos peres; mais il n'est pas encore „ temps que je vous sépare de moi”

On voit par cet écrit, combien on en imposoit au Roi. On lui avoit représenté comme une *échauffourée* une déroute complète, qui faisoit perdre en un jour plus de quatre-vingts lieues de terrain, & tous les avantages qu'on avoit gagnés depuis le commencement de la guerre. Au reste, si M. le Dauphin n'obtint pas ce qu'il demandoit, il détermina du moins à retirer le commandement au Comte de Clermont, qui revint à Paris avec le titre burlesque de *Général des Bénédictins*.

Un jour qu'on faisoit au Dauphin la lecture de la Gazette de Hollande, où il étoit parlé de la condamnation du Livre d'*Emile* : „ C'est fort bien fait, dit le Prince : ce Livre attaque la Religion ; il trouble la société, l'ordre des citoyens ; il ne peut servir qu'à rendre l'homme malheureux : c'est fort bien fait. — Il y a aussi *le Contrat social*, qui a paru très-dangereux, ajouta le Lecteur. — Quand à celui-là, c'est différent, reprit le Dauphin, il n'attaque que l'autorité des Souverains ; c'est une chose à discuter. Il y auroit beaucoup à dire : c'est plus susceptible de controverse ”.

Le Dauphin faisoit toujours, & faisoit souvent naître les occasions de donner aux jeunes Princes ses fils quelques leçons utiles : il leur fit une des plus frappantes le jour qu'on suppléa les cérémonies de leur Baptême. Après que leurs noms furent inscrits sur le Registre de la Paroisse, il se le fit apporter ; & l'ayant ouvert, il leur fit remarquer que celui qui les précédoit étoit le fils d'un pauvre Artisan, & leur dit ces belles paroles : „ Vous le voyez, mes enfans ; aux „ yeux de Dieu, les conditions sont éga- „ les, & il n'y a de distinction que celle „ que donnent la foi & la vertu : vous „ serez un jour plus grands que cet en- „ fant dans l'estime des peuples ; mais „ il sera lui-même plus grand que vous „ devant Dieu, s'il est plus vertueux ”.

Sans cesse occupé du soin de leur éducation, il desiroit sur-tout qu'on leur donnât des leçons d'humanité. „ Con- „ duisez-les, disoit-il, dans la chaumière „ du paysan ; qu'ils voyent le pain dont „ se nourrit le pauvre, & qu'ils appren- „ nent à pleurer ”.

Les derniers jours de sa vie, ce Prince étoit quelquefois agité par des rêves inquiétants. Dans un de ces moments qui
tiennent

tiennent comme le milieu entre le sommeil & l'état de veille, tout-à-coup on l'entendit s'écrier : *Ah ! mon Dieu, je vous demande pardon.* Son Confesseur, qui se trouvoit alors à côté de son lit, lui demanda sur quoi portoit cette exclamation. *C'est,* répondit le Dauphin, *que je viens de la Comédie.* Le Confesseur lui dit de se tranquilliser, ajoutant que s'il avoit été à la Comédie, il l'y auroit suivi, puisqu'il ne l'avoit pas quitté. Mais le Dauphin s'étoit parfaitement éveillé : *Je l'ai donc rêvé,* continua-t-il ; *tant mieux, car j'étois désolé.*

La maladie de ce Prince jeta tout le Royaume dans la plus grande consternation. Toute la France fut en prières, pour demander au Ciel la conservation d'une tête si précieuse. On manda de *Thionville* que les Dragons du Régiment Dauphin ; non-contents de faire célébrer à cette occasion un grand Messé dans l'Eglise Paroissiale de cette Ville, s'étoient imposé d'eux-mêmes, un jeûne solennel ; & que la plupart d'entre eux avoient distribué aux pauvres la paye de ce jour-là.

Peu de temps avant la mort du Dau-
Tome III. H

phin, la Providence lui ménagea une épreuve bien capable d'accabler une ame moins forte que la sienne, mais qui ne lui causa pas la moindre émotion. Il voyoit de son lit tout ce qui se passoit dans une des cours du Château; il s'aperçut un jour qu'on chargeoit à la hâte une voiture d'office: ce qui lui fit comprendre qu'on ne doutoit plus de sa mort prochaine. Il demanda ce que c'étoit que cette voiture; & comme on ne croyoit pas qu'il eût distingué les effets dont on venoit de la charger, on lui répondit qu'elle partoît à l'occasion du renouvellement de quartier. Au même instant il vit entrer dans la cour un carrosse, qu'on arrangea avec la même précipitation: „Voilà sans doute, dit-il, le
„ carrosse des Officiers qui ont fait mes-
„ ses leurs meubles sur la voiture qu'on
„ vient de sortir”. Personne ne sentit l'ironie; & la tranquillité avec laquelle il parloit, fit croire qu'il étoit très-éloigné de soupçonner la vérité. Il en seroit sans doute resté là, & nous auroit laissé ignorer l'épreuve à laquelle l'avoit mis cette imprudence, si son humeur constamment gaie ne lui eût fait décaler sa pensée: son Médecin entra pour lui présenter un bouillon; il étoit copieux en

le recevant , le Dauphin regarda ceux qui croyoient lui avoir fait prendre le change , & leur dit en souriant : „ S'il „ faut que je le prenne tout entier , „ vous pouvez bien aller dire à ces gens- „ là de déceler , car je les ferois attendre „ trop long-temps ”.

Dans une circonstance où toutes ses ressources étoient épuisées, quoiqu'il lui restât encore un grand nombre de malheureux à secourir, il n'avoit pas cru qu'il fût indigne d'un Dauphin de faire, par motif de charité, ce que la passion du jeu justifie tous les jours aux yeux des Grands : il eut recours à l'emprunt ; & ne prenant conseil que de son humanité, il en fit un, dont le remboursement devoit lui coûter des privations de plusieurs années. S'étant rappelé au lit de la mort, qu'il ne l'avoit pas encore entièrement acquitté, il pria le Roi de le faire à sa décharge. Voici ce qu'il lui écrivit dans une lettre qui renferme ses dernières dispositions. „ Ayant été rede- „ vable à M. de Montmartel d'une somme „ très-considérable, dont j'ai déjà ac- „ quitté la plus grande partie, je vous „ prie d'ordonner que le reste lui soit „ payé : je n'en ai pas d'état, ayant né-

„ gligé de garder les reçus ; mais M. de
 „ Montmartel est d'une probité assez re-
 „ connue, pour que l'on puisse s'en rap-
 „ porter à lui". Il paroît qu'en effet cette
 somme étoit très-considérable , puisque
 la plus grande partie acquittée, il en res-
 toit encore cent mille écus, dont Louis
 XV ordonna le payement.

La mort d'un Prince vertueux est une
 calamité universelle. Les étrangers pleu-
 rerent le Dauphin, & voici ce qu'écrivait
 d'Angleterre au Duc de Nivernois le
 Docteur *Maty*, homme de lettres dis-
 tingué, qui étoit à portée de connoître
 & d'apprécier les sentiments de ses com-
 patriotes.

„ Permettez à un étranger de mêler
 „ ses larmes aux vôtres, à & celle de
 „ toute la France. *Germanicus* pleuré
 „ des Romains, le fut aussi de ses voi-
 „ sins, des ennemis même de leur Em-
 „ pire. Si Monsieur le Dauphin jette en-
 „ core les yeux sur la terre, il n'y voit
 „ plus en ce moment que des cœurs
 „ François".



LOUIS-JOSEPH-XAVIER DE FRANCE,
DUC DE BOURGOGNE (1).

ON entretenoit un jour cet auguste Enfant de la maladie cruelle que Louis XV avoit essuyée à Metz ; on lui peignoit les témoignages d'affection que les François donnerent à leur Roi à cette triste époque ; on lui apprenoit que ce fut en cette occasion que *Louis le Bien-Aimé* reçut ce titre , né du sein de la douleur & de la joie. Ce récit échauffe & transporte le jeune Prince. „ Ah ! que „ le Roi , s'écrie-t-il , dut être sensible „ à tant d'amour , & que j'aimerois volontiers ce plaisir , au prix d'une pareille maladie ” !

Ce jeune Prince étoit né pour être brave. Il avoit témoigné un grand desir de voir faire l'exercice aux Cheval-Légers. On lui donna le simulacre d'un combat & d'une attaque , avec un feu tout aussi vif & tout aussi terrible que dans les

(1) Né en 1732 , mort en 1761.

actions les plus chaudes. Lorsque le feu & le bruit commencerent, il appuya les mains sur son front pendant toute la premiere décharge, sans dire un mot; ensuite il les retira, & avec sa gaieté ordinaire, il dit au Duc de la Vauguyon : „ J'ai voulu m'essayer, & je n'ai point „ été étonné du tout”.

Un jour on lui présenta une table chronologique de tous les Rois de France, depuis la fondation de la Monarchie. Les Historiens, qui remontent jusqu'à *Pharamond*, en comptent ordinairement soixante-six; il se figura que tous ces Rois étoient ses Aïeux. Le Duc de la *Vauguyon* crut devoir lui dire qu'on n'avoit point de preuves que les Rois de la troisieme race descendissent de la premiere, ni même de la seconde. Il en parut étonné, & s'écria avec une sorte de dépit : „ Au moins, Monsieur, je „ descends de Saint-Louis & de Henri „ Quatre”.

Le Duc de Bourgogne étoit sensible à la louange juste & méritée, mais il haïssoit & méprisoit souverainement la flatterie. Quelqu'un s'avisa de lui donner des éloges qui sentoient l'adulation :

„ Monsieur, lui dit-il, vous me flattez,
„ & je n'aime point qu'on me flatte ”.

Le soir en se couchant, il dit à son Gouverneur : „ Ce Monsieur me flatte,
„ prenez garde à lui ”. La voie la plus sûre pour acquérir son estime, étoit d'éclairer sa conduite, & de le reprendre quand il avoit tort. Le Duc de la Vauguyon lui ayant demandé lequel de ses trois garçons de chambre il aimoit le mieux : „ C'est un tel, répondit-il,
„ parce qu'il ne me passoit rien dans
„ mon bas âge, & qu'il alloit redire
„ tout ce que je faisois de mal, afin que
„ l'on me corrigeât ”.

Un jeune Seigneur, qui étoit admis à lui faire sa cour, le flattoit dans ses petits caprices, & alla même jusqu'à lui dire qu'il falloit se moquer des avis & des corrections. Le jeune Prince, irrité de pareils discours, le prit dès-lors tellement en aversion, qu'il cessa de lui parler, quoiqu'il eût naturellement beaucoup de goût pour lui. Ce jeune homme voyagea, & fut deux ans sans voir le Prince. A son retour il se conduisit tout différemment; c'étoit un homme sincère, vrai, qui relevoit les fautes, osoit contredire, & dispuoit au jeu. Le Duc de Bourgogne lui rendit son amitié.

„ J'avois conçu de l'aversion pour vous,
 „ lui disoit-il , à cause de vos flatteries ;
 „ mais je vous aime à présent , parce
 „ que vous avez changé de ton , & que
 „ vous me dites mes vérités ”.

La médisance lui déplaisoit beaucoup.
 Quelqu'un parloit assez mal devant lui
 d'un homme , dont la naissance méritoit
 des égards ; il le fit approcher , & lui
 dit : „ Je trouve fort mauvais que vous
 „ parliez ainsi devant moi d'un homme
 „ de condition ; n'y revenez plus ”.

Les ridicules le frappaient vivement ;
 mais il ne se permettoit point d'en faire
 des plaisanteries. Jamais trait de mépris ,
 jamais raillerie humiliante ne sortit de
 sa bouche. Les défauts naturels exci-
 toient sur-tout sa compassion. Un jour
 la conversation étant tombée par hasard
 sur un de ces défauts , & quelqu'un qui
 en étoit affligé se trouvant alors chez
 les Princes , il mit le doigt sur la bouche ,
 appella celui qui parloit , & lui dit à
 l'oreille : „ Ne craignez-vous pas de le
 „ fâcher ” ?

A peine âgé de huit ans , le Duc de
 Bourgogne avoit le discernement juste ,

connoissoit, apprécioit les hommes, & les traitoit selon leur mérite. Le Duc de Brissac, qu'il aimoit & qu'il estimoit beaucoup, lui dit un jour : „ Monseigneur, à votre première Campagne, je vous demande d'être votre Aide-de-camp. — Non, répondit-il : Monsieur le Duc, vous serez alors Maréchal de France, & vous me donnerez des leçons”.

Un mot du Dauphin, un ton un peu plus haut ou un peu moins tendre qu'à l'ordinaire, touchoit le Duc de Bourgogne jusqu'aux larmes. *Monsieur de la Vauguyon*, disoit-il en joignant ses mains & levant les yeux au Ciel, *que Papa ne se fâche pas, qu'il ne soit pas fâché; & je ferai tout ce qu'il voudra.*

On venoit de lui donner pour exemple d'écriture, une sentence conçue en ces termes : *Il faut beaucoup de courage pour dire la vérité aux Princes; & ceux qui la leur disent, sont leurs vrais amis.* Quelques heures après, le Duc de la Vauguyon eut occasion de lui faire des reproches assez sérieux. Il en fut piqué; & comme il étoit encore tout ému, il dit à son Gouverneur : .. Vous croyez

8 *Mémoires anecdotes*

donc qu'il vous faut beaucoup de courage pour me dire la vérité? Ôtez-vous cela de l'esprit; vous avez pleine autorité sur moi : le vrai courage seroit de la dire à Papa, ou à Papa Roi; s'ils étoient capables de faire le mal". "Il avoit tellement en horreur toute espece de mensonge, qu'il ne cherchoit pas même à excuser, ou à pallier ses fautes; il les avouoit avec une noble simplicité. Un jour qu'il avoit mécontenté ses Maîtres, une Dame se présente après la leçon, & leur dit que sans doute *Monseigneur* avance toujours de plus en plus, & que certainement la leçon a été bonne. On lui répond que oui. Quand cette Dame fut sortie, le jeune Prince regarda le Maître, & lui dit : "Quoi! Monsieur, vous qui m'exhortez à ne m'écarter jamais de la vérité, vous mentez devant moi & pour moi"! "

La bienfaisance & l'humanité s'annoncerent dans cet auguste Enfant dès ses premières années. Il avoit désiré une petite artillerie; ceux qui étoient auprès de lui ne s'y opposoient pas; mais ils crurent devoir lui faire observer qu'il y avoit bien des malheureux. Il n'en

Fallut pas davantage. Il aima mieux surprendre un amusement qu'une aumône. L'artillerie fut sacrifiée, & il ordonna de distribuer aux pauvres l'argent qu'on y auroit employé.

Le sieur *Tourolle*, son premier Valet-de-chambre, lui parloit d'un Village à quinze lieues de Paris, qui venoit d'être entièrement consumé par un incendie. „ Nous n'avons pas grand'chose, dit le „ Prince, il faudra faire ce que nous „ pourrons ”. Le soir même, le Dauphin, la Dauphine & Mesdames étant venus le voir, il fit une quête dans sa propre famille, pour le soulagement des pauvres Habitants de ce Village. Il en remit l'argent entre les mains du sieur *Tourolle* pour le leur envoyer, & y ajouta tout ce qu'il put prendre sur ses menus plaisirs.

Dans un âge si tendre, il savoit concilier sa générosité avec l'amour de l'ordre & de l'économie. Il n'aimoit pas les profusions indécentes. Une personne d'un état inférieur, lui disoit sans doute en plaisantant : „ Monseigneur, si vous „ voulez me donner 100,000 livres, „ j'acheterois une belle maison ”. Il répondit : „ Quand je le pourrois, je ne

„ vous les donnerois pas ; il n'est pas
 „ de votre état d'avoir une maison si
 „ chere ”.

Les qualités de cet aimable Prince étoient encore perfectionnées par la Religion. Quelqu'un lui ayant dit qu'il avoit vu travailler à une maison vis-à-vis du Château de Versailles ; c'étoit un jour de grande Fête : „ Voilà qui est horri-
 „ ble, dit-il, je m'en vais tout-à-l'heure
 „ chez Papa Roi, pour m'en plaindre
 „ à lui ”.

Allant à pareil jour se promener sur le petit fauteuil roulant qui lui servois à cet usage, il vit, en sortant de son appartement, un Marchand qui avoit étalé sur le haut du degré une boutique de quincaillerie. Il se fit arrêter, appella un de ses Gentilshommes de la Manche, & lui dit : Voilà qui n'est pas
 „ permis ; allez de ma part faire rembal-
 „ ler ces marchandises, & que je ne les
 „ retrouve plus à mon retour ”.

La pureté de son ame répondoit aux sentiments de Religion dont il étoit rempli. Lorsqu'on lui lisoit quelque histoire, & qu'il s'y rencontroit des tableaux trop passionnés : „ Passez cela, disoit-il, il
 „ ne convient pas que je l'entende à

„ mon âge ”. Un jour qu'il parcouroit avec l'Evêque de Limoges une Bible ornée d'estampes, il tomba sur une figure qui n'étoit pas modestement drapée : „ Couvrez cette figure, dit-il au Prêtre, elle n'est pas décente ”.

Tant de qualités heureuses faisoient l'admiration & les délices de la Cour. Ce bonheur ne devoit pas durer ; la santé du Duc de Bourgogne s'affoiblissoit de jour en jour. Ce jeune Prince, en jouant avec des enfans de qualité de son âge, avoit fait une chute ; & dans la crainte qu'on ne punit ou réprimandât celui qui en étoit l'auteur, il cacha long-temps son mal : il survint une tumeur. Les Médecins qui en ignoroient la véritable source, l'attribuerent à une cause étrangere ; ils ordonnerent une opération, qu'il soutint avec une fermeté & une constance infiniment au-dessus de ses forces ; & par un courage non moins admirable, il persista à ne vouloir jamais nommer le coupable, & à lui faire toujours le même accueil.

Le Duc de la Vauguyon ayant annoncé à cet auguste Enfant la décision des Médecins, il n'en fut ni surpris, ni effrayé. „ Je m'y attendois, dit-il froi-

„ dement; j'avois entendu dire, il y a
 „ quelques jours, à M. *Sénac*, qui dans
 „ ce moment me croyoit endormi, que
 „ je ne m'en tirerois que par une opé-
 „ ration; je n'en ai point parlé, de peur
 „ qu'on ne crût que cela m'inquiétoit.
 „ Donnez - moi cependant un quart-
 „ d'heure pour prendre mon parti ”.

Il voulut voir les instruments dont on devoit se servir; il les considéra, les mania avec un sang froid admirable, & s'abandonna tranquillement aux rigueurs de l'opération, qui, quoique terrible, ne lui arracha que deux ou trois cris. A peine fut-il pansé, qu'il reprit sa gaieté naturelle.

Dans un de ces momens où la douleur lui donnoit quelque relâche, il écrivit ce billet au Dauphin. „ Je commen-
 „ ce à me mieux porter, & je vous prie
 „ de me permettre de continuer mes
 „ études; j'ai grand'peur d'oublier, &
 „ grande envie d'apprendre ”.

Il appella un jour son Gouverneur, & lui dit : „ Je vous prie de me permet-
 „ tre d'écrire une lettre à quelqu'un,
 „ & de ne la pas lire. — Je le veux bien,
 „ Monseigneur, lui répondit le Duc de
 „ la Vauguyon, parce que je fais que
 „ vous êtes raisonnable, & que j'ai gran-

de Louis XIV & de Louis XV. 183

„ de confiance en votre sagesse ”. Il l'écrivit ; & comme il étoit au moment de la cacheter, il dit au Gouverneur : „ Tenez, voilà ma lettre, lisez-la ; je ne puis me résoudre à avoir un secret pour vous ”.

Son dernier jour approchoit ; l'Evêque de Limoges n'hésita point à le lui déclarer. Le Prince mourant fit venir son Gouverneur, lui prit la main ; & l'envisageant d'un air affectueux, il lui dit : „ J'ai fait le sacrifice de ma vie ”. Dans ses derniers moments, soit qu'il cherchât des yeux son auguste mere, qu'il avoit tant chérie, soit qu'il crût la voir réellement, il s'écria d'une voix animée : „ Ah, maman, maman ” ! Il répéta une seconde fois ces expressions si tendres, fit un acte d'amour de Dieu, & rendit le dernier soupir le jour de Pâques, à deux heures trois quarts du matin.



LE CARDINAL DE FLEURI (1).

DES Astrologues avoient prédit à l'Abbé de Fleuri sa haute fortune. Il eut la foiblesse d'y compter d'après de tels garants, & cette superstition ne lui fut pas inutile, en ce que s'appuyant sur cette heureuse fatalité à laquelle il croyoit, il s'accoutuma de bonne heure à son élévation, & n'y parut point étranger; en ce que l'assurance du succès, sans le rendre jamais audacieux, lui donna la persévérance qui supplée à l'énergie, & lui fit entreprendre un plan de fortune qu'il n'auroit jamais osé concevoir.

Lorsque Louis XIV le nomma à l'Évêché de Fréjus, il lui dit : *Je vous ai fait attendre un peu long-temps, parce que vous aviez trop d'amis qui demandoient pour vous, & j'ai voulu avoir la satisfaction que vous ne dussiez rien qu'à moi.* Le séjour de Fréjus ne pouvoit que déplaire à l'Abbé de Fleuri;

(1) Né en 1653, mort en 1743.

de Louis XIV & de Louis XV. 185
aussi disoit-il assez plaisamment, *que dès qu'il avoit vu sa femme, il avoit été dégoûté de son mariage.*

En 1740, Fontenelle écrivit au Cardinal de Fleuri, pour lui souhaiter une heureuse année. Il le félicitoit sur la paix qu'il venoit de conclure entre les Turcs & les Chrétiens, & l'invitoit, comme excellent Médecin des maladies des Nations, à calmer la fièvre qui commençoit à gagner en Europe les Espagnols & les Anglois. Le Cardinal lui répondit sur le même ton, & lui disoit en plaisantant, *qu'il faudroit que les Princes prissent une dose de l'élixir du projet de Paix perpétuelle de l'Abbé de Saint-Pierre.* Fontenelle montra la lettre du Cardinal au bon Abbé, qui se persuadant que Son Eminence voudroit se servir de son projet, le lui envoya, avec cinq articles préliminaires. Le Cardinal-Ministre lui répondit : „ Vous en avez oublié un, c'est „ d'envoyer une troupe de Missionnaires, pour y préparer l'esprit & le cœur „ des Princes contractants ”.

Le Cardinal fut constamment gouverné par *Barjac*, son Valet-de-chambre. C'étoit le confident de ses plaisirs & de

ses peines, & l'homme de France qui faisoit le mieux, & qui caressoit le plus adroitement tous ses foibles. Ce fut lui qui, peu de temps avant la mort de ce nonagénaire, eut la galanterie recherchée de le faire souper un jour *des Rois* avec douze convives, tous plus âgés que lui; en sorte que, comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation aussi fine & aussi soutenue, Barjac ne pouvoit manquer d'être fort avant dans la faveur de Son Eminence. Il étoit le canal de toutes les graces intérieures, & principalement de celles de la Finance, dont une partie restoit sur lui. Il se trouva puissamment riche à la mort de son protecteur.


Quoique entouré de dévots, & dévot lui-même, le Cardinal osa protéger quelque temps la Tragédie de *Mabomet*. Elle fut jouée sous ses auspices quelques mois avant sa mort; mais il n'eut pas le courage de la soutenir jusqu'au bout. Sans la proscrire, il conseilla à l'Auteur de la retirer. Voltaire lui a toujours su gré de sa bonne volonté, & l'a traité en conséquence, toutes les fois qu'il a eu occasion d'en parler.

La santé du Cardinal de Fleuri s'alté-

roit de jour en jour ; & quoique , par une adulation puérile , on eût soin de grossir les Gazettes de centenaires , de répandre des contes romanesques d'événemens merveilleux pour prolonger la vie , on ne pouvoit lui cacher qu'il étoit mortel. Il tomboit souvent en des états fâcheux , avant-coureurs d'un anéantissement total. Les Médecins lui ayant absolument défendu , pour quelque temps , l'application & le travail , il ne prenoit aux délibérations du Conseil que le moins de part qu'il pouvoit , & passoit la plus grande partie du temps à Issy , à deux lieues de Paris ; mais il y retenoit le fantôme de l'autorité. Les Ministres venoient chaque jour lui rendre compte & prendre ses ordres. *M. de Breteuil* , Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre , un matin , après avoir travaillé quelques heures avec Son Eminence , se trouva très-mal en sortant , au point qu'on le tint pour mort. Les gens du Cardinal , craignant que cet accident ne fît une trop vive impression sur leur Maître , ne donnerent aucun secours à *M. de Breteuil* , & le rembarquerent dans son carrosse , où il expira en arrivant à Paris. Cette inhumanité ne prolongea pas la vie du Cardinal. Il termina sa carrière

le 29 Janvier 1743. Le Roi lui rendit deux visites pendant sa maladie, & fut témoin de sa fin. Le Dauphin avoit accompagné Sa Majesté ; & comme on tenoit le jeune Prince éloigné du lit du mourant, le Cardinal pria qu'on le fît approcher : *Il est bon*, dit-il, *qu'il s'accoutume à de tels spectacles*. Il ne proféra pas d'autres paroles.

Avec le goût d'économie qu'on connoissoit au Cardinal, goût qui s'accroît ordinairement avec l'âge, & dégénere trop souvent en avarice, on auroit cru qu'il eût laissé une fortune considérable. Il est pourtant vrai qu'il mourut sans aucun patrimoine ; il avoit consommé le peu qu'il avoit eu de sa famille. 60,000 livres de rentes que lui valaient ses deux bénéfices, 20,000 livres seulement que lui rendoit sa place au Conseil, 15,000 livres sur les Postes, dont il avoit la Sur-Intendance, composoient tout son revenu. Cela ne montoit pas à 100,000 livres de rentes.



M A U R I C E ,

MARÉCHAL COMTE DE SAXE (1).

LE son des trompettes, le bruit des timbales & des tambours faisoient sur *Maurice*, encore enfant, l'impression la plus vive. Il rassembloit des jeunes gens de son âge, & exécutoit avec eux dans son appartement, ce qu'il avoit pu retenir des évolutions militaires. Dès l'âge de seize ans, il avoit inventé un nouvel exercice, & l'avoit fait exécuter en Saxe avec le plus grand succès; & il touchoit à peine à sa treizieme année, qu'il s'étoit déjà trouvé au siege de Lille, où il monta plusieurs fois à la tranchée; à celui de Tournai, où deux fois il pensa perdre la vie; au siege de Béthune, où tous les Généraux lui donnerent les plus grands éloges; enfin, à la fameuse journée de Malplaquet, où, loin d'être rebuté par l'horrible carnage de ce combat, il dit le soir dans un transport d'allégresse, qu'il étoit fort content de sa journée.

(1) Né en 1696, mort en 1750.

Le Maréchal de *Berwick* étant sur le point d'attaquer les ennemis à *Etlingen*, & voyant arriver le Comte de Saxe dans son camp : „ Comte, lui dit-il aussi-tôt, „ j'allois faire venir trois mille hommes ; „ mais vous me valez seul ce renfort ”.

Pendant l'hyver de 1745, il se conclut un Traité d'union à Varsovie, entre la Reine de Hongrie, le Roi d'Angleterre, l'Electeur de Saxe & la Hollande. L'Ambassadeur des Etats-Généraux, ayant rencontré le Maréchal de Saxe dans la galerie de Versailles, lui demanda ce qu'il pensoit de ce Traité. „ Cela est „ fort indifférent à la France, lui dit le „ Maréchal ; mais si le Roi veut me „ donner carte blanche, j'en irai lire „ l'original à la Haye avant que l'année „ soit finie ”.

Lors de la bataille de *Fontenoy*, ce Maréchal étoit presque mourant. Il se fit traîner dans une voiture d'osier pour visiter tous les postes. Pendant l'action, il monta à cheval, & son extrême foiblesse faisoit craindre à tout moment qu'il n'expirât. C'est ce qui fit dire au Roi de Prusse, dans une lettre qu'il écrivit long-temps après, „ qu'agitant, il y

„ avoit quelques jours, la question de
„ savoir quelle étoit la bataille de ce
„ siecle qui avoit fait le plus d'honneur
„ au Général, les uns avoient proposé
„ celle d'*Almanza*, & les autres celle
„ de *Turin*; mais qu'enfin tout le monde
„ étoit tombé d'accord que c'étoit, sans
„ contredit, celle dont le Général étoit
„ à la mort lorsqu'elle se donna ”.

Le Comte de Saxe, étant encore fort jeune, avoit épousé la Comtesse *Loben*, malgré sa répugnance pour un engagement durable. Les attraits, la naissance, les richesses de la jeune Comtesse, ébranlerent d'abord son inconstance; & il se décida enfin tout-à-fait lorsqu'il fut qu'elle s'appelloit *Victoire*. Il a dit depuis, que ce nom, si flatteur pour un guerrier, avoit plus contribué à le déterminer, que la beauté & les grands biens de la Comtesse. Il eut de ce mariage un fils, qui mourut fort jeune; mais les dégoûts succédèrent aux plaisirs, & cette union ne fut pas de longue durée. Fatigué des reproches que sa femme lui faisoit sur ses fréquentes infidélités, il songea bientôt à faire casser son mariage. Selon les loix, le divorce ne pouvoit avoir lieu que dans le cas de preuve d'adultere contre

le mari ou contre sa femme. D'un autre côté, l'adultère bien prouvé étoit un crime capital qui emportoit peine de mort. Les obstacles n'arrêterent point Maurice. Il étoit bien sûr de l'impunité, & il ne s'agissoit que de faire agréer le divorce à la Comtesse, afin que, sur sa plainte, les Juges pussent prononcer la séparation. Il se chargea encore de lever cette difficulté; & pour en venir à bout, il imagina d'aller trouver sa femme dans une de ses terres; & affectant encore plus d'humeur & de mauvaises façons qu'il n'en avoit eues jusqu'alors, il réussit à la mettre en colere. On en vint aux reproches. Pour les terminer, le Comte lui proposa une séparation. Elle entra dans ses vues, & consentit par écrit, à adopter toutes les voies possibles pour accélérer le divorce. Charmé de ce premier succès, le Comte pria sa femme de se rendre à Dresde. Ce fut dans cette ville que l'affaire acheva de se terminer. Maurice fut surpris en adultère avec une des femmes de la Comtesse. Six témoins apostés attesterent le fait; il y eut plainte en conséquence: le mariage fut cassé par un décret du Sénat, & le Comte condamné à mort. Cette partie du décret fut annullée le jour même

me par des lettres de grace que son pere Frédéric-Auguste lui accorda ; en se mettant à table , le Comte les trouva sous sa serviette. Il promit à la Comtesse de ne jamais se remarier , & lui tint parole. La Comtesse n'en fit pas de même. Elle épousa un Officier Saxon , dont elle eut trois enfans. Elle n'avoit consenti à la dissolution de son mariage , qu'avec beaucoup de chagrin ; car elle aimoit le Comte de Saxe. On prétend que Maurice se repentit de cette démarche , & l'on assure que dès que la Comtesse ne fut plus sa femme , ses dégoûts cessèrent , & qu'il la voyoit même avec plaisir.

Le Maréchal , au milieu de son triomphe de Fontenoy , se fit porter vers Louis XV. Il retrouva un reste de forces pour embrasser ses genoux , & pour lui dire ces paroles : „ Sire , j'ai assez
„ vécu ; je ne souhaitois de vivre au-
„ jourd'hui que pour voir Votre Ma-
„ jesté victorieuse. Vous voyez , ajouta-
„ t-il , à quoi tiennent les batailles ”. Le Roi le releva , & l'embrassa tendrement.

A son retour de Flandres , où il avoit gagné la bataille de Fontenoy , le Ma-
Tome III. I

Maréchal de Saxe jouit d'un triomphe nouveau, la première fois qu'il parut à l'Opéra. Comme il se trouvoit au balcon à portée de la scène, Mademoiselle de Metz, qui faisoit le rôle de la *Gloire*, vint à ce Héros, & lui mit une couronne de laurier sur la tête. Ce ne fut point un jeu de Théâtre, & le Public, par des applaudissemens répétés & unanimes, la lui décerna d'une manière plus flatteuse encore. La même chose étoit arrivée au Maréchal de Villars la première fois qu'il vint à l'Opéra, après l'affaire de Denain. On donnoit la même Pièce, & c'étoit la Demoiselle *Antier*, tante de la Demoiselle de Metz, qui faisoit le rôle de la *Gloire*. Le Maréchal de Villars fit présent à Mademoiselle Antier d'une tabatière d'or ; le Maréchal de Saxe envoya à la nièce pour dix mille livres de pierreries.

Le Maréchal de Saxe, voulant presser la reddition de Bruxelles, avoit résolu l'attaque de l'ouvrage à corne, si la brèche étoit praticable. On envoya pour la reconnoître, le nommé *la Violette*, Sergent des Grenadiers au Régiment Dauphin. Il devoit, par certains signaux convenus, indiquer l'état de l'ouvrage.

Ce Sergent se présenta à la brèche avec quatre Grenadiers, faisant signe à ceux qui la défendoient de ne point tirer. Les assiégés crurent qu'il étoit porteur de quelque ordre; leur feu cessa. La Violette profita de cette erreur pour faire sa reconnoissance, & des signaux qui marquoient qu'on pouvoit le suivre. Six corps de Grenadiers débouchèrent à l'instant, entrèrent dans l'ouvrage, & en chassèrent ceux qui le défendoient; mais la Garnison se portant en force sur le rempart, fit sur cet ouvrage un feu si considérable, qu'il fallut l'abandonner avec perte d'un grand nombre de Grenadiers. Quoique cette attaque n'eût pas eu tout le succès qu'on en espéroit, elle intimida cependant la Garnison à un tel point, qu'elle battit la chamade le même jour; ce qui fit dire au Maréchal, qu'on devoit la prise de Bruxelles à la Violette. Il voulut voir ce brave homme, dont l'action fut récompensée du Roi & du Général. Le Régiment ajouta à cet honneur, celui de le faire Officier.

A la bataille de *Raucoux*, un boulet de canon emporte la jambe d'un Grenadier; il nage dans son sang; c'étoit au fort de la mêlée. Dans ce moment

décisif, le Maréchal passe & s'arrête :
 „ Qu'on salue ce brave homme, dit-il ;
 „ qu'on lui porte des secours ! — Que
 „ vous importe ma vie, lui répond le
 „ Grenadier ? Allez, & gagnez la ba-
 „ taille ”.

La surveillance de la bataille de Raveaux, le Maréchal, qui aimoit les troupes, & qui étoit touché de leurs fatigues, fit proposer au Prince Charles, qui commandoit l'armée des Alliés, de prendre les quartiers d'hiver dès le mois d'Octobre, en lui faisant part des motifs d'humanité qui l'inspiroient. Le Général ennemi lui fit répondre avec hauteur, qu'il n'avoit ni ordre ni conseil à prendre de lui. „ Hé bien, dit le Maréchal, je l'y forcerai de la bonne manière ”. En effet, il donna ordre sur le champ de se préparer à la bataille pour le surlendemain. La veille on n'en joua pas moins la comédie dans le camp, & Madame Favart, maîtresse du Maréchal, fit son annonce après le spectacle, & dit : *Messieurs, demain relâche, à cause de la bataille; après demain, nous aurons l'honneur de vous donner, &c.* Ce propos, qui, dans une autre circonstance, n'eût été qu'une gasconnade, étoit, dans cette occasion, l'expression de la con-

de Louis XIV & de Louis XV. 197

fiante générale, & de la certitude de la victoire.

Après cette bataille, où les ennemis perdirent 15,000 hommes, le Chevalier *d'Aubeterre* parut frappé de la bonne mine, & de l'air guerrier d'un prisonnier Anglois; ce qui lui fit dire: *Je crois que s'il y avoit eu 50,000 hommes comme toi dans l'armée ennemie, nous aurions eu peine à la battre.* Le soldat répondit vivement: *Nous avons assez d'hommes comme moi, mais il nous en manquoit un comme le Maréchal de Saxe.*

Le Maréchal fréquentoit beaucoup *M. de la Popelinière*, Fermier-Général. Madame de Pompadour lui demanda un jour quelles étoient les qualités de ce Fermier qui pouvoient justifier cette liaison. Madame, lui répondit le Maréchal, *il y en a une pour moi que je trouve excellente: car lorsque j'ai besoin de cent mille livres, je les trouve dans son coffre; au-lieu que lorsque je m'adresse au Contrôleur-Général, il me répond toujours qu'il n'a point d'argent.*

Depuis la paix de 1748, le Maréchal de Saxe fixa son séjour à Chambord,

que le Roi lui avoit donné pour en jouir durant sa vie comme d'un bien propre. Il y vécut paisiblement jusqu'à sa mort, qui n'étoit pas éloignée. Ce Héros, dont les jours avoient été si agités, & qui avoit fait trembler une partie de l'Europe, comparoit, en mourant, sa vie à un rêve. *Monsieur Sénac*, disoit-il à son Médecin, *j'ai fait un beau songe.*

La mort de ce Héros affligea la France entière, qui le regardoit comme son bouclier. Louis XV y fut plus sensible que personne; il dit: *Je n'ai plus de Général, il ne me reste que quelques Capitaines.*

L'intention du Maréchal avoit été de n'avoir ni sépulture, ni pompe funebre. C'est ce que porte cet article de son testament: „ Quant à mon corps, je desire „ qu'il soit enseveli dans la chaux vive, „ si cela se peut, afin qu'il ne reste bien- „ tôt plus rien de moi dans le monde que „ ma mémoire parmi mes amis ”. Cet article n'eut pas lieu; le Roi voulut qu'on rendit aux cendres de Maurice les plus grands honneurs. Son corps fut transporté à Strasbourg avec une magnificence royale; & Sa Majesté fit ériger

à cet homme illustre, par les mains du célèbre *Pigalle*, un superbe mausolée dans l'Eglise Luthérienne de Saint-Thomas.

Après que le corps du Maréchal de Saxe eut été transporté dans la Capitale de l'Alsace, deux soldats qui avoient servi sous lui, entrèrent dans le temple où étoit sa cendre. Ils s'arrêtent au pied du tombeau, le regardent, l'arrosent de leurs larmes. Alors l'un d'eux tire son épée, l'applique au marbre de la tombe comme pour en aiguïser le tranchant. Saisi du même sentiment, son compagnon imite son exemple. Ensuite tous deux sortent en pleurant, l'œil fixé sur la terre, & sans proférer un seul mot. Ces deux guerriers pensoient que le marbre qui touchoit aux cendres de Maurice, avoit le pouvoir de communiquer la valeur & de faire des héros.

Le Comte de Saxe étoit né avec un tempérament ardent qui le livroit aux femmes; mais peu constant dans ses goûts, il ne cherchoit qu'à varier ses jouïssances, & souvent sans beaucoup de délicatesse. Peut-être que s'il eût pu se vaincre, & répondre aux soins em-

pressés de la Duchesse de Courlande, Douairiere, qui avoit conçu de la passion pour lui, cette Princesse lui auroit assuré la Souveraineté de Courlande, & même le Trône de Russie, sur lequel elle monta dans la suite. Le Comte de Saxe avoit été appellé à cette Souveraineté par les Etats en 1726; mais les Polonois & les Moscovites s'opposèrent à cette élection. La Duchesse de Courlande, dans l'espérance d'épouser Maurice, le soutint de tout son crédit. Elle avoit d'ailleurs des attentions pour le Comte, dont peut-être il fut excédé. Tous les matins un Page de la Princesse se trouvoit à son lever, pour savoir comment il avoit passé la nuit; un instant après, un Officier venoit prendre ses ordres pour le courant de la journée. Avoit-il la moindre indisposition, tout le monde étoit en allarmes dans la Cour de la Duchesse. Le Comte n'étoit pas d'un caractère à s'amuser de tant de soin. D'ailleurs, n'ayant aucun goût pour la Princesse, il étoit bien éloigné de mettre à toutes ces avances le prix qu'elle eût désiré. Dans la suite, il eut tout lieu de se repentir de son indifférence; car la Duchesse, après avoir essayé vainement de le toucher, s'étoit enfin rebutée. Une aventure arrivée dans

son palais, acheva de la guérir tout-à-fait. Le Comte étoit devenu amoureux d'une Demoiselle de la Cour de la Duchesse. Ne pouvant avoir accès dans sa chambre, il convint avec elle d'aller pendant la nuit l'aider à sortir par la fenêtre de son appartement, de la conduire chez lui, & de la remener avant le jour. Pour faciliter le retour de la Demoiselle, qui avoit peine à marcher, parce que la terre étoit couverte de neige & de verglas, le Comte la prit sur ses épaules. Pendant qu'il travërsoit la cour, une vieille femme, qui avoit une lanterne, passa auprès d'eux : le Comte, pour l'empêcher de rien appercevoir, donna un coup de pied dans la lanterne ; malheureusement l'autre pied ayant glissé sur le verglas, il tomba avec son fardeau sur la vieille, qui se mit à faire des cris affreux. La garde accourut, & s'en retourna dès qu'elle eût apperçu le Comte. Cette aventure éclata, & l'on crut devoir en amuser la Duchesse à son lever. Elle dissimula avec le Comte de Saxe ; mais dès ce moment elle prit le parti de l'abandonner entièrement. Quelques années après, cette Princesse ayant été appelée au Trône de Russie, Maurice ne pouvant croire qu'il fût absolument oublié,

fit une tentative pour recouvrer ses bonnes grâces. Il gagna un Chambellan, qui se chargea de porter les premières paroles; celui-ci n'eut pas plutôt prononcé le nom du Comte, que l'Impératrice lui ordonna de se retirer; il fut disgracié & exilé de la Cour.

Le Comte de Saxe, pour soutenir ses prétentions en Courlande, avant qu'elles fussent absolument évanouies, avoit écrit en France, afin d'avoir un secours d'hommes & d'argent. On ne doit pas oublier à ce sujet, un trait bien généreux de la célèbre *Escoureur*, Actrice du Théâtre François. Son attachement pour le Comte, lui fit faire le sacrifice de ses diamants & de sa vaisselle; elle les mit en gage pour une somme de quarante mille livres, qu'elle lui envoya.

Ce grand homme faisoit un jour l'éloge le plus distingué d'un Officier de son Armée, alors absent, & qui est mort depuis Lieutenant-Général, avec la réputation d'un excellent Militaire. Cet éloge déplut à un des Officiers présents, qui sans doute se connoissoit assez pour sentir qu'il n'en mériteroit jamais un pa-

reil : „ Oui, dit-il, mais *Chevert* est un „ Officier de fortune ”. Le Maréchal qui le favoit bien, feignit de l'ignorer, & démêlant au ton & à l'air du dépréciateur le motif de sa remarque, répliqua brusquement : „ Vous me l'apprenez ; je „ n'avois pour lui que de l'estime, je „ vois que je lui dois du respect, & „ j'en aurai ”.

Au retour d'une partie de plaisir, où pour mieux garder l'*incognito* il avoit pris une voiture de place, il fut obligé de s'arrêter à la barrière Saint-Denis, pour donner le temps de faire la visite. Le Commis qui se présenta l'ayant reconnu en ouvrant la portiere, la referme aussitôt, en lui disant : „ Excusez, Monseigneur, les lauriers ne payent point „ de droits ”.

Le Maréchal de Saxe voyoit comme un songe les plus brillantes actions de la plus illustre vie ; & l'on ne doit pas s'étonner qu'il ait traité de rêveries ses idées même les plus lumineuses sur l'art militaire. Ce qu'on aura de la peine à croire, c'est qu'il étoit malade & avoit la fièvre, lorsqu'en 1732 il fit l'ouvrage qui porte ce titre. Cet ouvrage fut d'a-

bord composé en treize nuits; il le re-
toucha, & y fit des augmentations après
la Paix de 1736.

La France regrettoit de n'avoir pas
donné le jour au Maréchal de Saxe ;
& le Maréchal, François dans le cœur,
desiroit d'être regardé comme tel. Il
demanda & obtint des Lettres de natu-
ralité. Louis XV le gratifia en outre de
six pieces de canon, du nombre de celles
qui avoient été prises sur les ennemis
à la bataille de Raucoux. Récompense
militaire bien glorieuse pour ce Héros.

En aimant la gloire, ce grand homme
ne se laissoit pas éblouir par les prestiges
de la vanité. Quelques personnes, ou
pour lui faire leur cour, ou dans l'idée
de procurer à notre littérature un hon-
neur extraordinaire, le sollicitèrent vi-
vement, en 1746, d'entrer à l'Acadé-
mie Française. Un Allemand, ignorant
les principes de notre langue, auroit
pu, malgré son mérite & son élévation,
paroître déplacé dans cette Compagnie,
où les grands Seigneurs ne doivent être
admis qu'en qualité d'hommes de goût.
Il le sentit, & consulta le Maréchal de
Noailles par la lettre suivante.

„ On m'a proposé, mon Maître,
„ d'être de l'Académie Française. J'ai
„ répondu que je ne savois pas seule-
„ ment l'orthographe (1), & que cela
„ m'alloit comme une bague à un chat.
„ On m'a répondu que le Maréchal de
„ Villars ne savoit presque pas écrire,
„ ni lire ce qu'il écrivoit, & qu'il en
„ étoit bien. C'est une persécution. Vous
„ n'en êtes pas, mon Maître : cela rend
„ la défense que je fais plus belle. Per-
„ sonne n'a plus d'esprit que vous, ne
„ parle & n'écrit mieux : pourquoi n'en
„ êtes-vous pas? Cela m'embarrasse. Je
„ ne voudrois choquer personne, bien
„ moins un Corps où il y a des gens de
„ mérite. D'un autre côté, je crains les
„ ridicules, & celui-ci m'en paroît un
„ bien conditionné. Ayez la bonté de me
„ répondre un petit mot ”.

Soit que le Maréchal de Noailles eût
d'anciennes préventions contre l'Académie, soit qu'il ne l'envifageât que du
côté le moins favorable, il paroît, dans
sa réponse, oublier ce que lui doit notre

(1) En voici une preuve tirée de sa lettre, *Je la malet comme une bage à un chat. Pourcoy nan aites-vous pas? Je creins les ridicules, & se duy si man parct un, &c.*

littérature. Il dit que Villars, en y entrant, s'est donné un nouveau ridicule, avec quelques autres qu'il avoit malgré ses grandes qualités; que cette *affiche* ne convient point à un homme de guerre; qu'il seroit très-fâché de voir *son cher Comte Maurice* dans une Compagnie où l'on s'occupe uniquement de mots & d'orthographe; que si c'étoit l'Académie des Sciences, le cas seroit différent. Son ami pensoit à-peu-près de même, & se décida en conséquence. Au reste, on sait que l'Académie Française, en s'occupant de mots & d'orthographe, a pour objet principal la perfection de la langue & du goût. Les noms célèbres qui ornent ses fastes depuis son origine, & sur-tout les ouvrages immortels d'une partie de ses Membres, sont de solides garants de sa gloire. *Mémoires de Noailles.*



LE MARÉCHAL, COMTE
DE BELLE-ISLE (1).

LE Comte de *Belle-Isle* étoit un des hommes en qui le Cardinal de Fleury avoit le plus de confiance. Ce Ministre le consultoit dans toutes les affaires du Gouvernement, & l'on ne doit pas dissimuler qu'il dut en partie à ses conseils le succès des plus glorieuses opérations de son ministère. Ce fut M. de Belle-Isle qui, en 1735, décida le Cardinal à ne point se désister de ses prétentions sur la Lorraine. Cette Eminence témoigna l'estime qu'elle faisoit des lumières du Comte, par le refus même qu'elle sembloit faire quelquefois de les employer. Il desiroit d'être envoyé en Ambassade dans une des premières Cours de l'Europe; il osa même en faire la demande au Cardinal. Ce Ministre lui répondit :
„ Je me garderai bien de vous éloigner,
„ j'ai trop besoin de quelqu'un à qui je
„ puisse confier mes inquiétudes ”.

(1) Né en 1684, mort en 1761.

En 1741, le Comte de Belle-Isle ayant obtenu le grade de Maréchal de France, les faiseurs de Vaudevilles s'aviserent de le chançonner avec indécence. Le Maréchal méprisa leurs plates saillies; & quand ses flatteurs vouloient l'irriter contre ces Auteurs méprisables, il répondit froidement : „ Je remplirois les vues de ces „ gèns-là, si j'avois la petitesse de me „ fâcher de leurs bons mots”. Le Cardinal de Fleury lui rendit plus de justice en lui disant : „ Monsieur le Maréchal, „ le Bâton que le Roi vous a remis au- „ jourd'hui, ne sera pas dans vos mains „ un ornement inutile”.

La mort de l'Empereur Charles VI ayant rallumé la guerre, il fut nommé Ambassadeur plénipotentiaire à la Diète de Francfort, pour l'élection de Charles VII; il avoit ménagé toutes les voix & dirigé toutes les négociations. Le Roi de Prusse, informé de ses succès, ne put s'empêcher de témoigner son admiration, en disant : „ Il faut convenir que le Ma- „ réchal de Belle-Isle est le Législateur „ de l'Allemagne”.

Lorsqu'on vint annoncer au Maréchal de Belle-Isle la mort de son frere, tué

à la malheureuse affaire de l'*Assiette* (en 1747), il resta quelque temps absorbé dans sa douleur , sans vouloir prendre aucune nourriture ; mais comme cette inaction pouvoit devenir funeste à la France : *Je n'ai plus de frere*, dit-il à ceux qui s'efforçoient de le consoler ; *mais j'ai une Patrie , travaillons pour la sauver.*

Un Capitaine d'Infanterie avoit une discussion avec un Officier-Général ; ils écrivirent chacun de leur côté au Maréchal de Belle-Isle, alors Ministre de la Guerre. Le Capitaine étoit très-bien noté dans les Bureaux : après des informations exactes sur l'objet de la contestation, l'Officier supérieur fut reconnu avoir tort ; il reçut une réprimande. Le Capitaine eut une réponse honorable ; le Ministre, en la lui adressant, lui manda de sa propre main, qu'il ne la faisoit point contresigner, de peur qu'elle ne fût soustraite par son adversaire, qui auroit pu ordonner au Facteur du Régiment de la lui remettre. Cette attention du Maréchal de Belle-Isle, étoit une précaution de sa justice, qui vouloit donner à l'innocent la satisfaction la plus prompte & la plus sûre.

Les Conseils de guerre tenus contre les Volontaires Liégeois & le Régiment de Piémont, firent honneur à l'inflexible sévérité du Maréchal. Les Officiers de ce premier Corps avoient arrêté entre eux de ne plus rendre leurs devoirs à M. de *Melfort*, leur Colonel, qui vouloit introduire dans son Régiment la discipline des Troupes Prussiennes. Un seul avoit refusé de se conformer à cette résolution. Ils l'avoient insulté ; & assemblés par ordre du Général pour lui faire des réparations, plusieurs coups de fusil partis à l'instant contre cette malheureuse victime de l'esprit de Corps, avoient provoqué une information sur ce meurtre. Les auteurs en étant restés inconnus, il fallut, au défaut de justice particulière, en faire une générale. La conduite des Officiers du Régiment de Piémont avoit été plus atroce encore. Un fils du fameux Armateur de Marseille, connu sous le nom de *Roux de Corse*, servoit dans ce Corps. Comme il étoit riche, il prêtoit souvent de l'argent à ses camarades. On abusa de sa facilité ; on ne lui rendoit point, & l'on exigeoit qu'il continuât toujours les mêmes services. Sa patience s'étant lassée, il fut trouvé assassiné dans sa tente. Il n'y eut pas lieu de douter que ce ne fût le

résultat d'un complot abominable. Trois Capitaines furent condamnés à être roués par contumace, & quarante-cinq autres à être cassés, dégradés d'armes & de noblesse, mis en prison, &c. Le Marquis *d'Esparbès*, Colonel, avoit été condamné à vingt ans & un jour de prison. Heureusement pour lui que sa femme étoit de la cour de la Marquise de Pompadour. Elle obtint la grace de son mari, qui conserva le grade de Colonel en chef, mais sans la nomination aux emplois, qu'eut *M. de Surlaville*, Colonel en second du même Régiment. C'est ainsi que la faveur éludoit quelquefois le zèle patriotique du Maréchal de Belle-Isle.

Ce Ministre, soit desir d'innover, soit qu'il crût la chose plus utile dans la circonstance, soit intrigue de Cour & pour satisfaire à quelque passion particulière, eut envie de séparer l'Artillerie du Génie, dont *M. d'Argenson* avoit opéré la réunion pour le bien du service qui l'exigeoit. Quand il eut mis son plan sous les yeux de Louis XV, se doutant que *M. de Vallière*, aux lumières duquel le Roi avoit grande confiance, seroit consulté, il prévint cet Officier-Général, &

lui promit de lui faire avoir sur le champ le Cordon-rouge, & peu après la Grand-Croix, s'il vouloit le seconder dans son projet, & donner un avis conforme au sien. Ce grand Artilleur resta inflexible, & répondit que sa façon de penser étant diamétralement opposée à celle du Ministre, il ne pourroit la dissimuler si Sa Majesté lui faisoit l'honneur de l'interroger. La défunion ne s'effectua pas moins.

En 1755, lorsqu'on agita si l'on feroit la guerre ou si l'on conserveroit la paix, M. de Belle-Isle fut de ce dernier avis. Il parut étonnant qu'un homme qui avoit respiré les combats toute sa vie, montrât tant de modération lorsqu'il s'agissoit de repousser les insultes d'un violent & perfide agresseur. Devenu Ministre, il changea de langage, & il en fut bien puni par la perte de ce qu'il avoit de plus cher. Le Comte de Gisors, son fils unique, jeune guerrier de la plus grande espérance, ayant trop peu vécu pour s'illustrer, mais assez pour se faire regretter, fut blessé mortellement à la bataille de *Crevelt*, en combattant à la tête des Carabiniers qu'il commandoit. Il fut pleuré des ennemis même, & le Prince héréditaire de Brunswick, qui l'avoit fait pri-

sonnier, ne le quitta point qu'il n'eût exhalé le dernier soupir.

La fin de la carrière du Maréchal fut troublée par une autre amertume. Les ennemis enleverent des lettres qu'il écrivoit au Maréchal *de Contades*; & le Prince Ferdinand en les rendant publiques, usa des droits de la guerre, pour dévoiler les plans de ce Ministre, augmenter, s'il étoit possible, la haine des ennemis de la France, aliéner les Puissances neutres, & accroître la jalousie & la méfintelligence entre nos Généraux. Instruit par sa propre expérience que les François pouvoient garder longtemps les conquêtes que leur impétuosité leur faisoit faire, le Maréchal ordonnoit par ces lettres de piller, de saccager, de dévaster, de brûler tout ce qu'ils avoient pris. Cette maniere de faire la guerre, si opposée à la générosité de la nation, parut odieuse, abominable; elle rappelloit le souvenir de l'horrible guerre du Palatinat. Le Ministre Palatin & la Cour de Cologne, piqués de plusieurs traits offensants qu'ils trouverent dans la correspondance interceptée, se plainquirent de la façon dont on s'exprimoit sur leur compte, & particulièrement de ce qu'on

les soupçonnoit de favoriser les alliés. Plusieurs Chefs de l'Armée Françoisse se voyant peints dans ces lettres avec des couleurs défavantageuses, lui vouerent intérieurement une haine sourde. Ils n'en contribuèrent que mieux à traverser ses opérations, & lui imputerent ensuite leurs propres fautes ou les erreurs du Général.

LA MARQUISE DE POMPADOUR (1).

LA Marquise avoit un grand desir de voir son frere Cordon-bleu; le Monarque étoit assez disposé à lui accorder cette grace; mais un Seigneur qu'il consulta; eut le courage de lui répondre que *le poisson n'étoit pas assez gros pour être mis au bleu*. Louis XV, qui étoit plein de raison, comprit le sens de cette plaisanterie, & parut n'y plus songer pendant quelques années. Enfin, le Marquis de *Vandieres*, devenu Marquis de *Marigny*, fut pourvu de la charge de Secrétaire de l'Ordre, qui n'exige point de preuves. Pour préparer son frere à

(1) Née en 1720, morte en 1764.

cette dignité, la favorite avoit obtenu, que dans les lettres d'érection de ce Marquisat en sa faveur, le Roi déclarât qu'il entendoit que cet homme nouveau jouît des honneurs attachés à la haute Noblesse & aux gens de qualité, & qu'il fût présenté à la Cour sous son dernier titre.

L'objet de toutes les complaisances de la Marquise étoit sa fille unique, appelée Mademoiselle ou Madame *Alexandrine*. Elle étoit charmante, avoit toutes les grâces & tout l'esprit de sa mere. On la faisoit élever au Couvent de l'Assomption, avec le train d'une Princesse. Elle commençoit à entrer dans l'âge d'être mariée. Madame de Pompadour jetta les yeux sur le Duc de Fronsac, fils du Maréchal de Richelieu. Elle devoit s'attendre à d'autant moins de résistance, que le pere lui faisoit la cour la plus assidue, & qu'il étoit comblés des bontés du Roi. Cependant il ne fut rien moins que flatté de cette proposition; mais trop attaché aux grâces pour y renoncer par un refus absolu, il imagina de l'éluder adroitement, en répondant qu'il étoit on ne peut plus sensible aux choix de Madame de Pompadour; mais que son fils avoit l'honneur d'appartenir par sa mere aux Princes

de la Maison de Lorraine ; qu'il ne pouvoit en disposer sans leur agrément , & qu'il le demanderoit si elle persistoit dans cette résolution. La Marquise sentit la valeur de cette tournure ; elle craignit le ridicule qui réjailliroit sur elle , & la honte qu'elle pouvoit recueillir d'un refus , si sa prétention devenoit publique. Elle aima donc mieux dissimuler , temporiser , négocier. C'est ce que desiroit le Maréchal , dans l'espoir que le bénéfice du temps lui procureroit quelque moyen de sortir d'embaras. En effet , Mademoiselle Alexandrine mourut peu de temps après , & cette mort plongea la Marquise dans une tristesse profonde.

M. Poisson de Malvoisin fut d'abord tambour dans le Régiment de Piémont. Quand il fut l'élévation de sa cousine , il vint la trouver & la sollicita de l'avancer. Elle consentit , mais à condition qu'il quitteroit un état où il seroit trop difficile de le faire percer. Il lui déclara qu'il avoit un goût décidé pour le militaire , qu'il y vouloit rester , & qu'elle avoit assez de crédit pour l'y pousser. Elle eût bien voulu faire entrer son parent dans le Régiment du Roi ; mais les Officiers eurent le courage de le refuser.

Il s

Ils ne dissimulerent pas au tambour dé-
crassé, que tout brave homme qu'ils le
croyoient, il succomberoit à la fin, à
moins qu'il ne tuât successivement tous
ses futurs camarades. Il se retira. Mada-
me de Pompadour voulut persister & faire
punir le Régiment ; mais on étoit en
temps de guerre, & cela devenoit em-
barrassant : on l'appaisa ; son cousin fut
fait Lieutenant de Dragons, puis Capi-
taine ; puis il passa au Corps de Carabi-
niers, & finit par être Maréchal-de-
Camp.

Le jour même où Madame de Pom-
padour attendoit sa dernière heure, le
Curé de la Magdelaine, dont elle étoit
la paroissienne à Paris, vint la voir pour
l'exhorter à bien mourir. Comme il pre-
noit congé d'elle : *Un moment, Monsieur
le Curé, lui dit la Marquise, nous nous
en irons ensemble.*



F O N T E N E L L E (1).

L'ILLUSTRE *Racine* n'aimoit pas *Fontenelle*; il avoit fait contre lui quelques couplets qui coururent tout Paris. On se souviendra long-temps, à la honte des Lettres, combien le succès de la *Phedre* de *Racine* fut suspendu & troublé par une cabale qui osa y opposer la misérable Tragédie de *Pradon*. Ce fut en 1677 que l'on joua l'une & l'autre piece. Le grand *Corneille* avoit désespéré de ce sujet, dont les détails s'étoient présentés à son ame Romaine comme faits pour produire des situations puériles où indécentes, des sentimens fades ou romanesques. L'Auteur de *Cinna* ne se défendant pas de l'impression d'un peu de jalousie ou de mécontentement contre un rival heureux, dont il avoit personnellement à se plaindre, engagea son neveu *Fontenelle*, qui n'avoit alors que vingt ans, à assister à la premiere représentation de la Tragédie de *Racine*, & à venir sur-

(1) Né en 1657, mort en 1737.

le-champ lui apprendre la maniere dont elle auroit été reçue. Fontenelle ne put que lui faire le rapport, malheureusement très-vrai, de la maniere froide & dédaigneuse avec laquelle on avoit écouté ce chef-d'œuvre. Corneille, d'un air satisfait, dit : „ Cela devoit arriver; voilà „ comme échoue l'orgueil d'un jeune audacteur qui croit pouvoir traiter des „ sujets, qu'après m'être si long-temps „ exercé, je n'ai pas cru devoir être adaptés au Théâtre François. La Piece est „ donc absolument tombée? — Oui, „ mon oncle, à-peu-près. — On ne l'a „ pas annoncée? — Pardonnez-moi, elle „ doit être jouée encore après-demain. „ — C'est donc ce jour-là qui lui sera fatal? — Il y a apparence; la cabale a „ sa partie bien liée; mais si *Phedre* a „ une troisieme représentation, & qu'elle „ soit écoutée, elle ira aux nues: car „ c'est, je crois, la plus belle Piece dans „ le genre de l'amour que l'on puisse „ jamais voir”. Le grand Corneille eut de la peine à se persuader la vérité de ce jugement, que la postérité & les contemporains même, peu de temps après, ont ratifié; il l'attribua au goût de galanterie (fort à la mode alors, dans lequel Fontenelle avoit fait le premier essai de ses

talents. Qu'il étoit beau à Fontenelle de rendre ainsi justice à un Poëte persécuté, dont lui & les siens avoient à se plaindre.

Ce fut à Rouen que Fontenelle fit sa *Pluralité des mondes*. Madame de la *Mésangere*, qui y demouroit alors, étoit sa Marquise. Lorsque Fontenelle lui en fit la lecture, la femme-de-chambre de cette Dame qui étoit présente, reconnut sa Maîtresse dès les premières pages, & même le parc de la *Mésangere*, & se mit à sourire. Cette Dame, ne voulant pas que le public la reconnût aussi, dit à Fontenelle, qu'il falloit un peu diminuer la ressemblance, & de brune qu'elle étoit, il la fit blonde. Le célèbre Chirurgien *Le Cat* a écrit à plusieurs amis de Paris, qu'on voyoit encore dans le parc de la *Mésangere*, il y a vingt ans, des vers que Fontenelle avoit gravés de sa main sur l'écorce des hêtres.

On demandoit un jour à Fontenelle par quel moyen il s'étoit fait tant d'amis, & pas un ennemi. „ Par ces deux axiomes, dit-il, *tous est possible, & tous le monde a raison*”.

Fontenelle disoit souvent : „ Si je têt

„ nois toutes les vérités dans ma main,
„ je me garderois bien de l'ouvrir pour
„ les montrer aux hommes ”.

Il avoit composé un discours pour un jeune Magistrat. Il connoissoit fort le pere, & dînoit quelquefois chez lui. Le fils, bien sûr du secret, s'étoit donné à son pere pour Auteur de la piece, & lui en avoit laissé copie. Un jour, mais long-temps après, le pere qui avoit donné à dîner à Fontenelle, lui dit qu'il vouloit lui lire une bagatelle de son fils, qui sûrement lui feroit plaisir. Fontenelle avoit totalement oublié qu'il eût fait ce discours; mais il se le rappella dès les premieres lignes : & par une sorte de pudeur, il ne donna à la piece que peu de louanges, & d'un ton & d'un air qui les affoiblissoient. La tendresse paternelle en fut piquée, & la piece ne fut point achevée. „ Je vois bien, dit le
„ pere du jeune Magistrat, que cela n'est
„ pas de votre goût. C'est un style aisé,
„ naturel, pas trop correct peut-être;
„ un style d'homme du monde. Mais à
„ vous autres Messieurs de l'Académie, il
„ faut de la Grammaire & des phrases ”.

Un Suédois, arrivant à Paris, de-

mande aux gens de la barriere la demeure de Fontenelle. Les Commis ne peuvent la lui enseigner : „ Quoi, dit-il, vous „ autres François, vous ignorez la de- „ meure d'un de vos plus illustres Ci- „ toyens ! Vous n'êtes pas digne d'un „ tel homme ”.

Un ami de Fontenelle, *M. Brunel*, qui étoit à Rouen, lui écrivit à Paris : „ Vous avez mille écus, envoyez-les- „ moi ”. Fontenelle lui répondit : „ Lors- „ que j'ai reçu votre lettre, j'allois pla- „ cer mes mille écus, & je ne retrou- „ verois pas aisément une si bonne oc- „ casion, voyez donc ”. La réplique de *M. Brunel* fut : „ Envoyez-moi vos „ mille écus ”. Fontenelle les lui en- voya, & lui fut gré de son style laco- nique.

Après sa réception à l'Académie Fran- çoise, Fontenelle dit : „ Il n'y a plus que „ trente-neuf personnes dans le monde „ qui ayent plus d'esprit que moi ”. On connoît les deux vers suivans du même Auteur :

Sommes-nous trente-neuf, on est à nos genoux ;
Et sommes-nous quarante, on se moque de nous.

Madame la Duchesse du Maine demandoit un jour à quelques gens de beaucoup d'esprit qui s'assembloient chez elle : „ Quelle différence y a-t-il entre moi „ & une pendule ” ? Ces Messieurs se trouvoient fort embarrassés pour la réponse, lorsque Fontenelle entra. La même question lui fut faite par la Princesse. Il répondit sur le champ ; „ La pendule „ marque les heures, & Votre Altesse „ les fait oublier ”.

Depuis que M. le Duc d'Orléans fut Régent du Royaume, Fontenelle le voyoit beaucoup moins, & cela par discrétion. Cependant étant un jour allé à son audience, le Prince lui dit : „ Quand „ je vous ai logé chez moi, je comptois „ vous voir quelquefois. — Je le comptois bien aussi, répondit Fontenelle ; „ mais vous avez fait une si grande fortune ” !

On fait toute la fermentation qu'excita dans Paris le fameux Système : M. *d'Aube* vint dire à Fontenelle que la nuit même on mettroit le feu au Palais-Royal, & le pressa beaucoup de venir coucher chez lui. „ On ne mettra point le feu, „ dit Fontenelle ; & si on ne le met point,

„ ce sera un ridicule, & pis encore, d'a-
 „ voir découché : car comme je ne dé-
 „ couche jamais, cela sera remarqué ; &
 „ le ridicule sera d'autant plus grand,
 „ que je répondrois bien que le Prince
 „ ne découchera pas : je resterai donc
 „ ici ” : & il resta, quelques instances
 que M. d'Aube pût lui faire, se coucha
 à son heure ordinaire, dormit aussi-bien
 que la nuit précédente, & se dit froide-
 ment à son réveil : „ On n'a pourtant
 „ point mis le feu ”. Quelqu'un à qui
 il conta le fait, lui dit : „ Ce qui m'é-
 „ tonne en tout ceci, n'est pas que vous
 „ soyez resté au Palais-Royal ; au con-
 „ traire, je vous reconnois bien là : c'est
 „ que vous vous foyez couché, & sur-
 „ tout que vous ayez dormi — Bon,
 „ lui répondit Fontenelle, je n'ai jamais
 „ eu la tête sur le chevet sans m'endor-
 „ mir aussi-tôt, & je ne fais ordinaire-
 „ ment qu'un somme ”. Parlant une au-
 tre fois de la même aventure, & de ce
 qui l'avoit déterminé à ne point décou-
 cher, il ajouta : „ D'ailleurs, l'embaras
 „ d'emporter mon bonnet de nuit ”.

Quand Fontenelle avoit dit son sen-
 timent & ses raisons sur quelque chose,
 on avoit beau le contredire, il refusoit

de Louis XIV & de Louis XV. 225

de se défendre , & alléguoit , pour justifier son refus , qu'il avoit une mauvaise poitrine. *Belle raison* , lui dit un jour un disputeur éternel , *pour étrangler une conversation qui intéresse toute la compagnie.*

Marivaux s'étant un jour exprimé chez *Madame de Tencin* d'une façon hardie , singulière , & qui parut forcée à quelqu'un de la compagnie , *Fontenelle* qui étoit présent , fit une exclamation , & dit : *Il faut passer les expressions fortes à M. de Marivaux , ou bien renoncer à son commerce.* *Marivaux* crut entrevoir de la raillerie dans ce mot , & y parut sensible. *Fontenelle* qui avoit voulu lui dire une chose obligeante , ajouta aussitôt , en lui adressant la parole : *Monsieur Marivaux , ne vous pressez pas de vous fâcher quand je parlerai de vous.*

Dans une maison où *Fontenelle* avoit dîné , quelqu'un vint montrer à la compagnie un petit bijou d'un travail si délicat , qu'on n'osoit le toucher de crainte de le briser. Tout le monde le trouvoit admirable. „ Pour moi , dit *Fontenelle* , „ je n'aime point ce qu'il faut tant respecter ”. Dans ce moment arrivoit

Madame la Marquise de Flamarens. Elle l'avoit entendu. Il se retourne, l'aperçoit, & ajoute : „ Je ne dis pas cela „ pour vous, Madame ”.

Un Auteur porta à Fontenelle, désigné pour son Censeur, un Manuscrit à examiner. Fontenelle refusa net son approbation. „ Comment, Monsieur, lui „ dit l'Auteur, vous qui avez fait les „ *Oracles*, vous ne me passerez pas „ cela ” ? Le Philosophe répondit d'un grand sang froid „ Si j'eusse été le Cen- „ seur des *Oracles*, je n'aurois pas ap- „ prouvé l'ouvrage ”.

Le Président *Rose* étoit fort avare. On vint un jour faire la quête chez lui. Il mit dans la bourse ce qu'il voulut ; quitta la compagnie, & revint quelques moments après. Le Quêteur s'adressa une seconde fois à lui comme au maître de la maison. Le Président dit : „ J'ai donné, „ Monsieur ”. L'autre répliqua : „ Je „ le crois, mais je ne l'ai pas vu. — „ Et moi, dit Fontenelle qui étoit pré- „ sent, je l'ai vu, & je ne le croirois pas ”.

Fontenelle se trouvant à table avec deux jeunes avantsgeux, il fut beaucoup

question au dessert des différentes manières d'exprimer la même chose en François. Ces deux étourdis lui demanderent s'il étoit mieux de dire : *Donnez-nous à boire, que apportez-vous à boire.* Fontenelle lui répondis en souriant : il faut dire : *Menez-nous boire.*

Il se croyoit fort amoureux d'une certaine Dame. Sa maîtresse le quitte pour un autre amant. Il l'apprend, devient furieux, va chez elle & l'accable de reproches. La Dame l'écoute, & lui dit en riant : „ Fontenelle. lorsque je vous „ pris, c'étoit le plaisir que je cherchois ; „ j'en trouve plus avec un autre. Est- „ ce au moindre plaisir que je dois donner la préférence ? Soyez juste, & „ répondez-moi ”. *Ma foi*, dit Fontenelle, *vous avez raison ; & si je ne suis plus votre amant, je veux du moins rester votre ami.* Une pareille réponse supposoit bien peu d'amour dans Fontenelle. Les passions ne raisonnent pas si juste.

Madame de Tenctin, que ce Philosophe voyoit souvent, lui dit un jour en lui mettant la main sur la poitrine : *Ce n'est pas un cœur que vous avez-là, c'est de*

la cervelle comme dans la tête. Fontenelle prit fort bien cette plaisanterie.

Fontenelle, qui avoit fort connu le Cardinal de *Fleuri* avant son Ministère, surpris dans une visite qu'il lui fit quelques mois après, de lui voir la même sérénité & la même gaieté, lui dit : „ Mais, Monseigneur, est-ce que vous seriez encore heureux ” ?

Fontenelle vivoit avec M. *d'Aube*, Maître des Requêtes, qui étoit son neveu à la mode de Bretagne. Ce Magistrat étoit un homme dur, colere, contredisant, pédant ; bon homme au fond, officieux, & même généreux. Ce qui faisoit dire à son oncle, que s'il étoit difficile à *commercer*, il étoit facile à vivre. Fontenelle étant un soir auprès de son feu, une étincelle vole sur sa robe de chambre. Plongé dans la méditation, ou peut-être déjà endormi, il ne s'en apperçoit pas ; il va se coucher, & de bonne heure. Au milieu de la nuit, il est réveillé par la fumée, le feu avoit déjà pris à la garde-robe. Fontenelle sonne & se leve ; tout le monde est bientôt sur pied, & M. *d'Aube* avant tous les autres. Le neveu gronde beaucoup son oncle, donne de

bons ordres, & le feu est éteint ; mais la colere de l'impétueux Magistrat n'est pas calmée. Il recommence à gronder, cite le proverbe de l'étincelle qui a souvent causé un incendie ; demande à Fontenelle pourquoi il n'a pas secoué sa robe, &c. *Je vous promets*, répliqua enfin le paisible Philosophe, *que si je mets encore le feu à la maison, ce sera d'une autre maniere.* On va se recoucher. Fontenelle se rendort, & le lendemain matin M. d'Aube le gronde encore de ce qu'il s'est rendormi.

Fontenelle avoit une maison de campagne aux environs de Paris. Un jour qu'il y étoit avec plusieurs Académiciens, au nombre desquels se trouvoit M. de Mairan, on agita différentes questions relatives aux Systèmes de Descartes & de Newton. Chacun prenoit un parti, lorsque tout-à-coup Fontenelle interrompant la conversation qui étoit très-vive, leur adressa ainsi la parole : „ Messieurs, dites-moi par quels principes „ de la philosophie de ces deux grands „ hommes, vous pourriez expliquer un „ phénomène qui se passe actuellement „ dans mon jardin ? Cette grosse boule „ de verre que voilà exposée au soleil,

„ est brûlante par-dessous, tandis qu'elle „ est froide à sa surface”. On approcha du globe ; on vérifia le fait ; on raisonna beaucoup, & l'on fut dîner. A la promenade on continua la recherche de ce phénomène singulier ; on s'efforçoit de l'expliquer lorsque Fontenelle, qui s'étoit éloigné, s'approcha : „ Voici, Messieurs, leur dit-il, l'explication que „ j'ai trouvée”. On écoute avec la plus grande attention. „ La boule, leur dit- „ il en souriant, étoit chaude par-dessus ; „ mais je l'ai retournée, alors elle a été „ froide”.

A la fin de 1743, M. de Prémontval, qui donnoit avec succès un Cours public & gratuit de Mathématiques, & s'affueroit ainsi des leçons particulières qui le dédommageoient, se trouva forcé par une Sentence Consulaire de vivre dans la retraite, & de renoncer par conséquent à une ressource dont il ne pouvoit jouir qu'en allant en Ville. Il en imagina une autre, qui fut de tirer parti, dans cette circonstance, du manuscrit de l'Ouvrage qui parut depuis sous le titre de *l'Esprit de Fontenelle*. Il lui falloit pour cela, le consentement par écrit de l'Auteur qu'il avoit extrait. Il ne pouvoit

aller le solliciter, & il en donna la commission à M. *Bauzée*, son ami. Fontenelle interrogea celui-ci sur l'âge de M. de Prémontval, dont il n'avoit jamais entendu parler, sur son état, & particulièrement sur la cause qui l'empêchoit de venir lui-même. Au-lieu d'avouer la véritable, M. *Bauzée* prétextâ une maladie. Fontenelle ne fut pas la dupe de ce mensonge officieux. „ M. de Prémontval, dit-il alors, n'a que trente-cinq à trente-six ans; il est malade; il ne peut ni venir me voir, ni attendre sa convalescence; j'ai, je crois, un excellent remède contre une pareille maladie”. Là-dessus, il quitte M. *Bauzée* un instant, & revient bientôt avec un sac de 1200 livres, qu'il le prie de remettre à celui qui l'a envoyé, quoiqu'il ne connût ni l'un ni l'autre. M. *Bauzée* se défendit de s'en charger, parce que sa commission se bornoit à demander le consentement pour imprimer; mais il fut obligé de lui donner sa parole d'honneur qu'il reviendroit le lendemain mieux instruit des intentions de M. de Prémontval. Il revint en effet, chargé d'une lettre de remerciement & d'acceptation. Dès qu'on eut annoncé M. *Bauzée*, Fontenelle

sortit de son cabinet avec le sac , & il lui témoigna la plus grande satisfaction de ce qu'il étoit autorisé à recevoir les 1200 livres. L'*Esprit de Fontenelle* fut bientôt imprimé ; & sous prétexte qu'il étoit encore malade, le Rédacteur se dispensa d'en porter lui-même un exemplaire au véritable Auteur. Quelques semaines après, il quitta Paris, sans avoir vu son bienfaiteur. Ce procédé indigna d'autant plus M. Bauzée, qu'il ne lui fut plus possible de cultiver un homme de Lettres, dont le cœur & les vertus lui avoient inspiré autant de vénération, qu'il avoit eu jusque-là d'admiration pour ses talents & pour son esprit. „ Dans mon enthousiasme, dit M. Bauzée, je racontois ce trait à tous ceux que je connoissois ; j'aurois voulu que tout le monde eût pour Fontenelle les mêmes sentimens que moi. Quatre ans après, j'allai m'établir à Verdun, ma patrie. Au bout de quelques mois, je tombai dans une maladie, dont la durée épuisa mes petites avances & me jeta dans une détresse, dont je ne rougis point, parce que *pauvreté n'est pas vice*. Un jour que je me plaignois de mes malheurs à un jeune Officier, il fut le premier à me rappeler ce que je lui

4, avoit appris de la généreuse bienfai-
5, sance de Fontenelle, & me proposa
6, de lui écrire & de lui exposer fidé-
7, lement ma situation. Je sentis tout le
8, prix de l'amitié qui dictoit ce conseil ;
9, mais je fis remarquer à mon ami,
10, que l'ingratitude de M. de Prémontval
11, devoit avoir dégoûté M. de Fontenelle
12, d'être bienfaisant sans examen ; que
13, cependant mon nom ne lui étant pas
14, connu, & mon propre intérêt ne me
15, permettant pas de lui indiquer que
16, j'eusse eu la moindre part à un évé-
17, nement que je regardois comme un
18, crime, je devois espérer de lui quelque
19, secours, au cas qu'il fût insensible à
20, l'offense. — N'en doutez pas, me
21, répliqua avec chaleur le jeune Mili-
22, taire, que mon récit avoit mis dans
23, le parti de Fontenelle ; un cœur si
24, disposé à compatir aux malheurs de
25, l'humanité, doit l'être également à
26, oublier ses foiblesses. — Il insista, &
27, jura qu'il ne me quitteroit point qu'il
28, n'eût de moi une lettre pour Fonte-
29, nelle. Je l'écrivis par complaisance &
30, sans aucun espoir de succès. Quel fut
31, mon étonnement, lorsque six jours
32, après, je reçus la réponse la plus
33, honnête de M. de Fontenelle, qui me

„ grondoit du ton le plus affectueux,
 „ de ce qu'en faisant connoître mes
 „ besoins, je n'indiquois aucune voie
 „ pour me faire parvenir le secours.
 „ Il se félicitoit du bonheur qu'il avoit
 „ eu de rencontrer quelqu'un qui lui
 „ avoit donné une lettre de change de
 „ 600 livres à vue, incluse dans la lettre
 „ qu'il m'adressoit”. Ces deux traits dé-
 mentent bien ce principe affreux qu'on
 a prêté si gratuitement à Fontenelle :
*Qu'il faut pour être heureux, avoir bon
 estomac & mauvais cœur.*

M. le Haguais, Avocat-Général de la
 Cour des Aides, avoit beaucoup vécu
 dans la société de Fontenelle. C'étoit un
 homme fort éloquent, qui mettoit peu
 du sien dans la conversation. Fontenelle
 parloit peu aussi, à moins qu'il ne fût
 excité. Ils passoient quelquefois ensem-
 ble un temps considérable sans se dire
 quatre paroles. Cette habitude de se
 taire avoit tellement donné à M. le Ha-
 guais l'air silencieux, que s'étant fait
 peindre par le célèbre *Rigaud*, & le
 portrait étant extrêmement ressemblant,
 Fontenelle le voyant pour la première
 fois, s'écria : *On diroit qu'il va se
 taire.*

Sitôt que la Tragédie de *Méropé* fut imprimée, Fontenelle se la fit lire, & dit à quelqu'un qui lui demandoit ce qu'il en pensoit : „ Les représentations de „ *Méropé* ont fait beaucoup d'honneur „ à M. de Voltaire, & la lecture en „ fait encore plus à Mademoiselle Du- „ mesnil ”.

A l'âge de plus de quatre-vingt-douze ans, Fontenelle alla voir dans la matinée une très-aimable femme qu'il estimoit beaucoup. La Dame sachant que c'étoit lui, parut bientôt dans son déshabillé, & lui dit : „ Vous voyez, „ Monsieur, qu'on se leve pour vous, „ — Oui, répondit Fontenelle, mais „ vous vous couchez pour un autre, „ dont j'enrage ”.

A la reprise de son Opéra de *Thétis & Pélée*, le 29 Novembre 1750, cet illustre Auteur se trouva dans la même Loge où il avoit été soixante & dix ans auparavant, quand on le donna pour la première fois. Ce même jour il eut pour convives à dîner deux de ses amis, avec lesquels il avoit dîné le jour de la première représentation de cette Piece, en 1681.

Fontenelle étant devenu sourd dans les dernières années de sa vie, laissoit ceux qui venoient le voir s'entretenir ensemble ; & toute la part qu'il prenoit à la conversation, étoit d'en demander le sujet, ou, comme il disoit, *le titre du Chapitre*. A sa surdité succéda l'affoiblissement de la vue. Il disoit alors : *J'envoie devant moi mes gros équipages.*

Nullle maladie ne précéda sa mort. Neuf jours auparavant, il sentit une diminution considérable dans ses forces ; il prévint son extinction totale par les devoirs de l'honnête homme & du Chrétien : elle fut beaucoup plus lente qu'il ne l'avoit prévu ; ce qui lui fit dire trois jours avant sa mort : *Je ne croyois pas faire tant de façons pour mourir.*

Jean-François *Corneille*, petit-neveu du grand homme de ce nom, vivoit à Evreux dans la misère & l'obscurité, lorsqu'on lui apprit qu'il avoit dans M. de Fontenelle un cousin célèbre, qui pouvoit par lui-même ou par son crédit, changer son état déplorable. Il vint à Paris dans cette espérance ; mais Fontenelle étoit alors âgé de près de 97 ans, & sa mémoire ne le servoit plus avec fidélité.

Jean-François s'annonça chez lui comme petit-fils de Pierre Corneille. Fontenelle & tous ceux qui l'entouroient, crièrent à l'imposture, parce qu'ils confondoient Pierre Corneille le Poëte, dont la postérité étoit éteinte, avec Pierre Corneille, Avocat & Secrétaire de la Chambre du Roi, grand-pere en effet de Jean-François. Celui-ci, qui n'avoit jamais lu les Ouvrages de son oncle, ni même entendu parler de lui que vaguement, n'étoit pas en état de faire cette distinction. Il ne put donc détromper son parent, qui ne lui fit aucun bien, ni pendant sa vie, ni après sa mort. Fontenelle ayant terminé sa carrière en 1757, les scellés furent apposés sur ses effets, & l'on procéda à l'inventaire. Jean-François y fut présent. On protesta contre la qualité d'héritier qu'il prit. On fit assigner ensuite tous les parents, & le Parlement confirma la Sentence du Châtelet qui ordonnoit l'exécution du testament de Fontenelle en faveur de Madame de Montigny, sa plus proche parente du côté paternel, des Demoiselles de Marsilly & de Martainville, descendantes de Thomas, son oncle, & de M. de Forgeville. Cet événement fit connoître le petit-neveu de Corneille à M. Fréron, qui n'imaginant

pas d'autre moyen de lui être utile , sollicita pour lui la représentation d'une des Pièces de son grand-oncle. Après en avoir parlé à deux ou trois Acteurs de sa connoissance qui goûterent cette proposition , il dicta à M. Corneille la lettre suivante , qu'il fit tenir aux Comédiens assemblés le Lundi 3 Mars 1759.

„ MESSIEURS , permettez que le
 „ neveu du Grand Corneille réclame au-
 „ jourd'hui en sa faveur , le respect dont
 „ vous êtes pénétrés pour ce pere de vo-
 „ tre Théâtre. J'ai eu le malheur de per-
 „ dre mes parents en bas âge , & d'être
 „ privé de l'éducation qui convenoit à
 „ ma naissance. Ils m'ont laissé un nom
 „ illustre ; & n'ont pu me mettre en état
 „ de le soutenir. Je n'ai que le foible
 „ mérite de sentir toute la gloire attachée
 „ à ce nom. Il est gravé dans vos cœurs ,
 „ Messieurs , avec de si grands caractè-
 „ res de vénération & de reconnoissance ,
 „ que j'espère beaucoup de ces nobles
 „ sentimens qui vous animent. Chargé
 „ d'une femme & d'une fille , j'ai vécu
 „ pendant cinq ans d'un emploi de vingt-
 „ quatre livres par mois ; ce n'est que
 „ du commencement de cette année
 „ qu'on m'en a donné un de quarante-

„ huit livres par mois. Il ne m'a pas été
„ possible de subsister avec un revenu
„ aussi borné, sans faire des dettes. Mes
„ créanciers me persécutent, & je suis
„ à la veille de succomber à leurs pour-
„ suites. Vous pourriez du moins, Mes-
„ sieurs, adoucir ma situation à cet égard,
„ en me cédant le produit d'une repré-
„ sentation de telle Piece de mon oncle
„ que vous jugerez à propos. Je vous
„ prie, Messieurs, de m'accorder cette
„ grace, qui me procurera une aisance
„ passagere, & à vous un honneur du-
„ rable. Je serois fâché cependant de
„ vous faire tort, en vous demandant un
„ des beaux jours de votre Spectacle.
„ Je m'estimerai trop heureux, si vous
„ voulez bien prendre un Mardi, un
„ Jeudi ou un Vendredi pour jouer la
„ Piece que vous aurez choisie; & je
„ vous prierai de faire mettre sur l'affi-
„ ché, que c'est au profit du neveu du
„ Grand Corneille. Je veux que toute
„ la terre soit informée, & de votre bien-
„ fait & de ma reconnoissance. J'ai l'hon-
„ neur d'être avec la plus grande admi-
„ ration de vos talents, &c. ”.

On auroit été attendri de l'impression
que fit cette lettre sur les Comédiens.

Plusieurs en verserent des larmes. La délibération fut longue & tumultueuse, parce que chacun se disputoit l'honneur de jouer dans les Pièces qu'on choisiroit. Enfin, on se décida pour *Rodogune & les Bourgeoises de qualité*. Cette Comédie en trois actes, est peut-être celle où il y a le plus d'Acteurs & d'Actrices; elle fut préférée pour cette raison. Les Comédiens envoyèrent sur le champ imprimer en gros caracteres l'annonce suivante, qui dès le jour même fut affichée dans les foyers & dans tout l'intérieur de leur Spectacle :

„ Les Comédiens ordinaires du Roi,
 „ pénétrés de respect pour la mémoire
 „ du Grand Corneille, ont cru ne pou-
 „ voir en donner une preuve plus sensi-
 „ ble, qu'en accordant à son neveu, seul
 „ rejetton de ce grand homme, une re-
 „ présentation. Ils donneront Lundi pro-
 „ chain 10 Mars, à son profit, *Rodogune*
 „ & *les Bourgeoises de qualité*”. Ils
 répondirent aussi à M. Corneille, en ces
 termes :

„ MONSIEUR,

„ Il nous est difficile de vous peindre,
 „ & notre surprise d'avoir ignoré jus-
 „ qu'à

” qu'à ce moment qu'il existât un neveu
” du Grand Corneille, & notre satisfac-
” tion en apprenant cette nouvelle. Les
” acclamations les plus touchantes ont
” été d'abord les seuls interpretes de no-
” tre sensibilité. Revenus de ce premier
” trouble d'une joie imprévue, nous n'a-
” vons pas hésité un instant à vous ac-
” corder la représentation que vous sou-
” haitez & qui vous est due à tant de
” titres; mais, permettez-nous, Mon-
” sieur, de n'avoir aucun égard à votre
” généreuse discrétion. Vous vous êtes
” restreint à nous demander un Mardi,
” un Jeudi ou un Vendredi; nous nous
” croyons obligés de vous céder un de
” nos beaux jours. Il a été décidé d'une
” voix unanime dans notre assemblée,
” que nous représenterions Lundi pro-
” chain, 10 de ce mois, à votre profit,
” la Tragédie de *Rodogune*, un des chef-
” d'œuvres de Pierre Corneille. Nous
” vous prions aussi, Monsieur, d'accep-
” ter pour toujours vos entrées en notre
” Spectacle, d'y choisir votre place, &
” de l'occuper le plus souvent qu'il vous
” sera possible. Nous devons au Grand
” Corneille, à la Nation, à nous-mé-
” mes, ces témoignages bien foibles sans
” doute, mais les seuls que nous puis-

„ sions donner de notre respect, de no-
 „ tre vénération, de notre gratitude pour
 „ le Fondateur de la Scène Française.
 „ Un descendant de ce grand homme
 „ est en droit de tout exiger de notre
 „ reconnoissance. Nous vous supplions,
 „ Monsieur, de la mettre à toute épreu-
 „ ve; vous ne l'affoiblirez ni ne l'épui-
 „ ferez jamais; elle est aussi forte, aussi
 „ vive & aussi durable que les écrits de
 „ votre oncle immortel. Nous avons
 „ l'honneur d'être, &c.

On ne peut tracer ici qu'une foible image de la sensation excitée dans le public par ces deux lettres, dont on prit des copies. Le désintéressement des Comédiens fut applaudi de tout le monde; & imité par un grand nombre de particuliers, qui, pour une place de 6 livres, donnerent, les uns 24 livres, les autres 48 livres; ceux-ci 72 livres, & ceux-là 96 livres. Une protectrice des Lettres & des Arts, envoya 10 louis à la boîte, sans faire prendre un seul billet. Elle avoit eu soin de cacher son nom; mais on la reconnut à ce trait. Plusieurs personnes, qui ont des loges à l'année, les payerent ce jour-là au-dessus de leur prix, en faisant dire qu'elles ne les occupe-

roient pas. La Salle eût été remplie, quand elle auroit été deux fois plus grande. On renvoya plus de quatre-vingts carrosses, & dès trois heures, il n'y avoit plus de billets. La-receue fut d'environ 5000 livres.

Il est fâcheux pour la mémoire de Fontenelle, que la seule Epigramme qu'il se soit permise, ait été dirigée contre l'illustre Racine & contre son chef-d'œuvre dramatique ; mais Racine avoit persécuté ce Philosophe, & celui-ci crut pouvoir céder une fois au mouvement de vengeance qui lui suggéra ce trait de satire ; qui compromit à la fois & son goût & sa modération ordinaire.

Gentilhomme extraordinaire ;
Et suppôt de Lucifer,
Pour faire encor pis qu'Esther,
Comment diable as-tu pu faire ?



MONTESQUIEU (1).

LORSQUE *Montesquieu* entra dans le monde, il y fut annoncé comme un homme d'esprit, & reçut un accueil favorable des gens en place; mais lorsque, par le succès des *Lettres Persanes*, il eut prouvé qu'il en avoit, & qu'il eut obtenu quelque estime de la part du public, celle des gens en place se refroidit, & il essaya mille dégoûts. „ Comptez, di-
 „ soit-il, qu'intérieurement blessés de la
 „ réputation d'un homme célèbre, c'est
 „ pour s'en venger que les Grands l'hu-
 „ milient; il faut soi-même mériter beau-
 „ coup d'éloges, pour supporter patiem-
 „ ment l'éloge d'autrui ”.

Dans ses *Lettres Persanes*; *Montesquieu* avoit parlé du Gouvernement & des abus de la Religion avec une trop grande liberté. Lorsqu'il fut question de le recevoir à l'Académie Française, le Cardinal *de Fleury* se ressouvint de cette

(1) Né en 1689, mort en 1755.

double licence, & lui donna l'exclusion. Pour ramener cette Eminence, Montesquieu s'avisa d'un tour assez adroit; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son Livre, dans laquelle il adoucit ou retrancha ce qu'il y avoit de condamnable, & porta son Ouvrage ainsi corrigé au Cardinal, qui n'y vit rien de ce qu'on avoit dit y être. Ce Ministre rendit ses bonnes grâces à l'Auteur, & cette supercherie ouvrit à Montesquieu les portes de l'Académie.

Cet illustre Auteur assembloit les matériaux de *l'Esprit des Loix*. Pour mieux observer les mœurs, le génie & la législation des différentes nations de l'Europe, il entreprit de longs & pénibles voyages. Lors de son séjour à Venise, il avoit beaucoup questionné & beaucoup écrit : ses écritures, qu'il ne tenoit point assez secrètes, allarmerent cette République ombrageuse; on lui en fit dire quelque chose : il comprit, sur différents avis, qu'il y avoit à craindre qu'il ne fût arrêté dans la traversée de Venise à *Fucina*. Il partit avec précaution. Vers le milieu de la traversée, il vit venir à lui des gondoles, qui ne paroissoient pas faire route. A cette vue, la peur le saisit, & tirant de

son sac de nuit tous les papiers qui contenoient ses observations sur Venise, il les jetta à la mer. Montesquieu auroit passé, s'il eût osé attendre l'abordage, pour lequel il n'y avoit point d'ordre.

Un jeune homme, nommé *Robert*, attendoit sur le riyage à Marseille, que quelqu'un entrât dans sa barque. Un inconnu s'y place; mais il en veut sortir un instant après, n'imaginant pas que Robert en soit le patron. Il lui dit que puisque le conducteur de cette barque ne se montre pas, il va passer dans une autre. „ Monsieur, dit le jeune homme, „ celle-ci est la mienne : voulez-vous „ sortir du port?... — Non, je veux „ seulement faire quelques tours de bas- „ sin pour profiter de la fraîcheur de „ cette belle soirée; mais, ajouta-t-il, „ vous n'avez pas l'air d'un marinier, „ ni le ton d'un homme de cet état. „ — Je ne le suis pas en effet, & c'est „ pour gagner quelque argent que je „ fais ce métier les Dimanches & les Fêtes. Quoi! avare à votre âge!... cela „ diminue l'intérêt que m'avoit d'abord „ inspiré votre heureuse physionomie : — „ Ah! Monsieur, si vous saviez pourquoi „ je desire si fort de gagner de l'argent,

„ vous ne me blâmeriez pas. — J'ai pu
„ vous faire injure; mais vous ne vous
„ êtes pas expliqué : faisons notre tour
„ de promenade, & vous me conterez
„ votre histoire”. L'inconnu s'assied.
„ Hé bien, poursuit-il, dites-moi quels
„ sont vos chagrins. — Je n'en ai qu'un,
„ reprit le jeune homme, celui d'avoir
„ un pere dans les fers, sans pouvoir
„ l'en retirer. Il étoit Courtier dans cette
„ Ville, & s'étoit procuré un intérêt
„ sur un vaisseau chargé pour *Smyrne*.
„ Pour veiller lui-même à l'échange de
„ sa pacotille, il s'est embarqué sur ce
„ vaisseau, qui a été pris par un Cor-
„ saire & conduit à *Téuan*, où mon
„ pere est esclave avec le reste de l'é-
„ quipage. Il faut deux mille écus pour
„ sa rançon; mais nous sommes bien
„ éloignés d'avoir cette somme. Cepen-
„ dant ma mere & mes sœurs travaillent
„ jour & nuit, & je ne m'épargne pas
„ les jours ouvrables chez le Jouaillier,
„ dont j'ai embrassé la profession; je cher-
„ che même, comme vous voyez, à
„ mettre à profit les Dimanches & les
„ Fêtes. Je voulois d'abord aller pren-
„ dre la place de mon pere, & le déli-
„ vrer en me chargeant de ses fers;
„ mais ma mere, qui fut informée de

„ be projet impraticable, craignant de
 „ perdre à la fois son mari & son fils,
 „ a fait défendre à tous les Capitaines du
 „ Levant de me prendre sur leur bord.
 „ — Recevez-vous quelquefois des nou-
 „ velles de votre pere, & savez-vous
 „ quel est le nom de son Patron, à Té-
 „ tuan? Quel nom y porte-t-il lui-mê-
 „ me? — Son Patron est Intendant des
 „ jardins des Rois de Fez, & mon pere
 „ s'appelle *Robert* à Tétuan comme à
 „ Marseille. — *Robert...*, chez l'Inten-
 „ dant des jardins? — Oui, Monsieur.
 „ — Votre malheur me touche; mais
 „ j'ose vous présager un meilleur sort, &
 „ je vous le souhaite bien sincèrement”.
 Lorsqu'il fut nuit, l'inconnu dit à *Robert*
 qu'il falloit aborder. En sortant du bateau,
 il lui remit une bourse, & s'enfuit pré-
 cipitamment. Cette bourse contenoit huit
 doubles louis & dix écus en argent. Le
 jeune homme eût bien voulu rejoindre
 son bienfaicteur, mais il échappa sans
 lui laisser l'espérance de pouvoir un jour
 s'acquitter envers lui.

Six semaines s'étoient écoulées depuis
 cette époque, & cette honnête famille
 travailloit sans relâche pour compléter
 la somme dont elle avoit besoin. Un
 jour qu'elle prenoit un repas frugal,

composé de pain & d'amandes seches, elle voit arriver *Robert*, le pere, assez proprement vêtu. Qu'on juge de l'étonnement de sa femme & de ses enfants! Qu'on juge de leur joie & de leurs transports! Le bon *Robert* se jette dans leurs bras, & s'épuise en remerciements sur les 50 louis qu'on lui a comptés en l'embarquant dans le vaisseau, où son passage & sa nourriture étoient acquittés d'avance; sur les habillemens qu'on lui a fournis, &c. Il ne fait comment reconnoître tant de zele & tant d'amour. Une nouvelle surprise tenoit cette famille immobile; ils se regardoient les uns & les autres. La mere rompt le silence; elle imagine que son fils a tout fait : elle raconte à son mari comment, dès le premier instant de son esclavage, il a voulu aller prendre sa place, & comment elle l'en a empêché : „ Il falloit „ 6000 livres pour la rançon; nous en „ avons, lui dit-elle, un peu plus de „ la moitié, dont la meilleure partie „ étoit le fruit de son travail; il aura „ trouvé des amis qui l'auront aidé ”. Tout-à-coup, rêveur & consterné, le pere adresse ces paroles à son fils : „ Malheureux! qu'as-tu fait? Comment „ puis-je te devoir ma délivrance sans

„ la regretter ? Comment pouvoit-elle
 „ rester un secret pour ta mere , sans
 „ être achetée au prix de la vertu ?
 „ A ton âge , fils d'un infortuné , d'un
 „ esclave , on ne se procure point natu-
 „ rellement les ressources qu'il te falloit.
 „ Je frémis de penser que l'amour filial
 „ t'a rendu coupable. Rassure-moi , sois
 „ vrai , & mourons tous , si tu as pu
 „ cesser d'être honnête. — Tranquillisez-
 „ vous ; mon pere , répondit le fils en
 „ l'embrassant ; votre fils n'est pas in-
 „ digne de ce titre , ni assez heureux
 „ pour avoir pu vous prouver combien
 „ il lui est cher. Ce n'est point à moi
 „ que vous devez votre liberté ; je con-
 „ nois votre bienfaicteur. Souvenez-
 „ vous , ma mere , de cet inconnu qui
 „ me donna sa bourse ; il me fit bien
 „ des questions. Je passerai ma vie à le
 „ chercher ; je le trouverai , & il vien-
 „ dra jouir du spectacle de ses bienfaits”.
 Il raconte ensuite à son pere l'anecdote
 de l'inconnu , & le rassure ainsi sur ses
 craintes.

Rendu à sa famille , Robert trouva des
 amis & des secours ; les succès surpas-
 serent son attente. Au bout de deux ans ,
 il acquit de l'aissance : ses enfants qu'il
 avoit établis , partageoient son bonheur

& celui de sa femme; il eût été sans mélange d'inquiétudes, si les recherches continuelles du fils avoient pu lui faire découvrir ce bienfaiteur, qui se déroboit avec tant de soin à leur reconnoissance. Il le rencontra enfin un Dimanche matin, se promenant sur le port. „ Ah! mon „ ange tutélaire ”! C'est tout ce qu'il put prononcer, en se jettant à ses pieds, où il tombe sans connoissance. L'inconnu s'empresse de le secourir, & de lui demander la cause de son trouble. „ Quoi! „ Monsieur, pouvez-vous l'ignorer, „ lui répond le jeune homme? Avez- „ vous oublié Robert & sa famille in- „ fortunée, que vous rendîtes à la vie „ en lui rendant son pere? — Vous „ vous méprenez, mon ami; je ne vous „ connois pas, & vous ne pouvez me „ connoître. Etranger à Marseille, je „ n'y suis que depuis peu de jours. — „ Souvenez-vous, Monsieur, que vous „ y étiez il y a vingt-six mois; rappel- „ lez-vous cette promenade dans le port, „ l'incécès que vous prîtes à mon mal- „ heur, des questions que vous me fîtes. „ Libérateur de mon pere, pouvez-vous „ oublier que vous êtes le sauveur d'une „ famille entiere, qui ne desire plus rien „ que votre présence? Ne vous refusez

„ point à les vœux, & venez voir les
 „ heureux que vous avez faits...; venez
 „ — Je vous l'ai déjà dit, mon ami,
 „ vous vous méprenez. — Non, Mon-
 „ sieur, vos traits sont gravés trop pro-
 „ fondément dans mon cœur pour que
 „ je puisse me tromper; venez, de gra-
 „ ce...”. En même-temps il le prenoit
 par le bras pour l'entraîner. Une multi-
 tude de peuple s'assemble autour d'eux;
 & alors l'inconnu, d'un ton plus grave
 & plus ferme, dit au jeune Robert:
 „ Monsieur, cette scène commence à
 „ devenir fatigante; quelque ressem-
 „ blance occasionne votre erreur. Rap-
 „ pellez votre raison, & allez dans
 „ votre famille jouir de la tranquillité
 „ dont vous me paroissez avoir besoin.
 „ — Bienfaiteur de toute ma famille,
 „ ne vous laisserez-vous point toucher
 „ à mes prières, & me laisserez-vous
 „ impitoyablement à vos pieds sans m'ac-
 „ corder la grâce que je vous demande?
 „ Et vous tous qui êtes ici présents,
 „ vous que le trouble & le désordre où
 „ vous me voyez doivent attendrir, joi-
 „ gnez-vous tous à moi pour obtenir de
 „ mon bienfaiteur qu'il vienne contem-
 „ pler son ouvrage”.
 L'inconnu parut se faire quelque vio-

lence ; mais au moment qu'on s'y attendoit le moins , il échappe comme un trait , & va se perdre dans la foule. Cet inconnu , que le Lecteur desire sans doute de connoître , étoit le célèbre *Montesquieu*. On tient de fait de *M. Mayn* , fameux Banquier de Cadix , qui fut chargé de délivrer l'argent pour la rançon du nommé *Robert*.

On regrette de n'avoir pas une histoire écrite de la main de l'Auteur de *l'Esprit des Loix*. Il avoit achevé celle de Louis XI , Roi de France ; & le public étoit au moment d'en jouir , lorsqu'une méprise singulière la lui déroba. Un jour que *Montesquieu* avoit laissé sur son bureau le brouillon & la copie de cette histoire , il dit à son Secrétaire de brûler le brouillon & de ferrer la copie. Le Secrétaire obéit ; mais il laissa la copie sur la table. Quelques heures après , *Montesquieu* ayant apperçu cette copie , qu'il prit pour le brouillon , la jeta au feu , bien persuadé que son Secrétaire , qui étoit absent , l'avoit faite.

On parloit un jour devant *Montesquieu* , des bonnes & mauvaises qualités de *Fontenelle* ; & quelqu'un qui cher-

choit à rabaisser le caractère de ce Philosophe, disoit qu'il n'aimoit personne : *Il n'en est que plus aimable*, répondit aussi-tôt Montesquieu.

Montesquieu traitoit ses domestiques avec beaucoup de douceur : cependant il lui arriva un jour de les gronder vivement ; & se tournant aussi-tôt vers une personne témoin de cette scene : „ C'est font, lui dit-il en riant, des Horloges qu'il est quelquefois bon de re-

En 1752, *Dassier*, que les mérites les qu'il a frappées en l'honneur de plusieurs hommes illustres, ont rendu justement célèbre, vint de Londres à Paris, pour frapper celle de l'Auteur de *l'Esprit des Loix*. La modestie de celui-ci se refusoit à cet hommage. „ Croyez-vous, lui dit l'Artiste Anglois, qu'il n'y ait pas autant d'orgueil à refuser ma proposition qu'à l'accepter ? Vaincu par cette plaisanterie, Montesquieu laissa faire à *Dassier* tout ce qu'il voulut.

Il y avoit parmi les Présidents du Parlement de Bordeaux, un homme d'es-

prit, aimant les Lettres, & reconnu pour un excellent juge des Ouvrages de Littérature. Montesquieu lui confia son manuscrit *des Causes de la grandeur & de la décadence de l'Empire Romain*, & le pria de lui en dire son avis. Quelque temps après, il reçoit de la bouche de cet ami, le conseil de supprimer l'ouvrage, comme trop foible, trop au-dessous des ingénieuses *Lettres Persanes*, & comme pouvant nuire à sa réputation. Montesquieu écoute ce jugement sans humeur, reprend son manuscrit, y ajoute pour épigraphe : *Docuit quæ maximus Atlas* (Ce que m'apprit le grand Atlas), & donne le tout à l'impression. Environ onze ans après, Montesquieu arrive à Paris, apportant avec lui, en manuscrit, son chef-d'œuvre *de l'Esprit des Loix*, qu'il vouloit publier après qu'*Helvétius*, son ami, lui en auroit dit sa pensée. Helvétius lit attentivement l'Ouvrage, en porte le jugement le plus défavorable; mais se défiant de ses lumieres, il admet M. *Silhouette* dans la confidence du manuscrit, & l'abandonne à son examen. M. *Silhouette* lit & juge comme Helvétius. Celui-ci plus confiant alors, parle avec franchise à Montesquieu, & lui donne le conseil d'oublier entièrement

l'Esprit des Loix, & même de le brûler. Montesquieu reçoit encore cet avis tranquillement, reprend son manuscrit, y ajoute pour épigraphe : *Prolem sine matre creatam* (L'enfant qui n'a point eu de mere), & l'envoie aux presses de Geneve.

Lorsque Montesquieu se vit à l'article de la mort, il s'acquitta de tous les devoirs de Chrétien ; & se tournant vers ceux qui l'assistoient : „ J'ai toujours, leur „ dit-il, respecté la Religion : la morale „ de l'Evangile est une excellente chose, „ & le plus beau présent que Dieu pût „ faire aux hommes “. Ces paroles ont été regardées comme une rétractation de tout ce qui pourroit paroître offenser la Religion dans les *Lettres Persanes* & dans *l'Esprit des Loix*.



CRÉBILLON (1).

CRÉBILLON, destiné par son pere à la profession d'Avocat, avoit été placé fort jeune chez un Procureur. Mais l'étude aride de la chicane étoit un aliment peu fait pour son génie. Il menoit une vie fort dissipée, & sembloit incapable de toute application, lorsque ce Procureur, homme d'esprit & attaché à son pensionnaire, l'entendit un jour discuter avec tant de chaleur & de jugement sur une Tragédie qu'on venoit de représenter, qu'il lui conseilla de s'essayer en ce genre; il osa même lui assurer les plus heureux succès. Crébillon, qui n'avoit pas à beaucoup près une aussi haute opinion de lui-même, rejetta cette idée. Le Procureur étant revenu plusieurs fois à la charge, il le crut enfin, & composa des Tragédies; mais ce ne fut que longtemps après. Il avoit au moins trente & un an, lorsqu'il entra dans cette carrière. Quoique attaqué d'une maladie mor-

(1) Né en 1674, mort en 1762.

telle, son ancien hôte se fit transporter à la Comédie Française, lorsqu'on joua la première Tragédie de Crébillon. Cette Pièce, quoique médiocre, annonçoit un grand talent; elle eut beaucoup de succès, & le Procureur s'écria : „ Je meurs „ content; j'ai fait un Poète, & je laisse „ un homme à la nation ”!

Quelque temps après que les fameux couplets attribués au grand *Rousseau* furent répandus dans le public, *Danchet* rencontra Crébillon. „ Ah, lui dit-il, „ le couplet qui vous regarde est abominable ”. Crébillon lui répondit avec un grand sang froid : „ Monsieur, j'aime „ beaucoup mieux que *Rousseau* me fasse „ passer pour un débauché que pour une „ bête ”.

On demandoit un jour à Crébillon, pourquoi il avoit adopté dans ses Tragédies le genre terrible : „ Je n'avois point „ à choisir, répondit-il : *Corneille* avoit „ pris le Ciel; *Racine* la Terre; il ne „ restoit plus que l'Enfer, je m'y suis „ jetté à corps perdu ”.

Un jour que Crébillon étoit fort occupé dans la solitude où il se retiroit

ordinairement pour composer les sombres Tragédies, quelqu'un entra brusquement chez lui : „ Ne me troublez „ point, s'écria-t-il ; je suis dans un moment intéressant ; je vais faire pendre „ un Ministre frippon, & chasser un „ Ministre imbécille ”.

Crébillon avoit le plus grand foible pour les chiens. Il ramassoit & emportoit sous son manteau tous ceux qu'il rencontroit dans les rues. Beaux ou laids, propres ou non, ils trouvoient chez lui l'hospitalité ; mais il exigeoit de chacun d'eux de l'aptitude pour certains exercices. Quand, au terme prescrit, l'élève étoit convaincu de n'avoir pas profité de l'éducation qu'on lui avoit donnée, l'Auteur de *Rhadamiste* le reprenoit sous son manteau, l'alloit poser sur le pavé où il l'avoit ramassé, & détournant les yeux en gémissant, il l'abandonnoit à son mauvais sort.

Ce grand Tragique méprisoit la satire. Un jeune homme à qui il prenoit intérêt, avoit composé un Ouvrage de ce genre sur quelques Ecrivains de son temps ; il pria Crébillon de lui en dire son avis. Après avoir lu cet écrit, notre

Poëte tança vivement le jeune Auteur sur le mauvais usage qu'il faisoit de son talent, & termina sa remontrance par ces mots : „ Jugez à quel point la satire est aisée, puisqu'on y réussit même „ à votre âge ”. Cependant il se permit une fois seulement d'écrire en ce malheureux genre. Il composa une espece de Fable en vers marotiques, contre *la Mothe* & ses partisans, qui vouloient mettre les Fables de cet Auteur bel-esprit, à côté de celles de la Fontaine. *La Mothe* & ses admirateurs étoient désignés dans cette piece sous le nom de quelque animal. *La Mothe* étoit la Taupe, parce qu'il étoit menacé de perdre la vue. *L'Abbé de Pons*, disgracié de la nature par l'irrégularité de sa taille, étoit le Singe. *Danchet*, d'une assez haute stature, étoit le Chameau. *Fontenelle*, par allusion à sa conduite adroite, étoit le Renard, &c.

Lorsque *Voltaire* voulut faire jouer son *Oreste*, il fut trouver *Crébillon*, & s'excusa d'avoir traité ce sujet après lui. *Crébillon* lui dit : „ Monsieur, j'ai été „ content du succès de mon *Electre*; je „ souhaite que le frere vous fasse autant „ d'honneur que la sœur m'en a fait ”.

Tout le monde sait que pendant longtemps on a faussement attribué les Tragiédies de Crébillon à un Chartreux de ses parents. Ce grand Poëte étant un jour à table avec des amis : „ Quel est, „ à votre avis, votre meilleur ouvrage, lui dit. quelqu'un des convives ? „ — Je ne sais, répondit-il, quel est le „ meilleur ; mais je suis sûr (en montrant son fils qui dînoit avec lui) que „ voilà le plus mauvais. — C'est, répliqua celui-ci, qu'il n'est pas du „ Chartreux ”.

Dans le *Catilina* de Crébillon, Cicéron conseille à sa fille de faire l'amour à ce Chef des conjurés. Lorsque l'Auteur récita ce morceau à l'Académie dans une séance particulière, il s'aperçut que ses Auditeurs, qui connoissoient Cicéron & l'Histoire Romaine, secouoient la tête. Il s'adressa à l'Abbé *d'Olivet* : „ Je vois „ bien, dit-il, que cela vous déplaît. „ — Point du tout, répondit le judicieux Académicien : cet endroit est „ digne du reste, & j'ai beaucoup de „ plaisir à voir Cicéron le Mercure de „ sa fille ”.

Dans le temps où l'Auteur d'*Electre*

avoit le plus de raison de se plaindre de Voltaire, il eut la grandeur d'ame de ne lui en témoigner aucun ressentiment. Un de ses amis cherchoit un jour à l'irriter contre Voltaire : „ Arrêtez, lui dit „ notre Eschyle, personne en France ne „ fait de plus beaux vers que lui ”.

Ce fameux Tragique, ayant eu une maladie très-inquiétante plusieurs années avant d'avoir donné & même achevé son *Catilina*, M. *Hermans*, son Médecin, le pria de lui faire présent des deux premiers actes qui en étoient faits : Crébillon ne lui répondit que par ce vers si connu de *Rhadamiste* :

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine ?

Un jeune homme présentant une piece de vers à Crébillon, le papier échappa des mains du Censeur, & vola dans le feu : „ Cette piece, dit-il en souriant, „ n'a pas manqué sa vocation ”.

Le fils de Crébillon lui ayant demandé, le jour de la premiere représentation de *Catilina*, des billets de Parterre pour quelques-uns de ses amis, Crébillon le pere les lui refusa, en disant : „ Vous

„ savez bien, Monsieur, que je ne veux
„ pas qu'on se croie dans l'obligation
„ de m'applaudir. — Vos billets ne vous
„ obtiendront pas cette grace, reprit le
„ fils, si la piece ne le mérite pas. —
„ Cela étant, vous en aurez, ajouta
„ Crébillon ”.

Crébillon harangua Louis XV, en
1745, avec une fermeté noble qui sur-
prit quelques-uns de ses amis : „ Eh !
„ pourquoi, leur dit-il, aurois-je été in-
„ timidé par la présence d'un Prince qui
„ ne peut faire trembler ses Sujets que
„ par la crainte de le perdre ” ?

Un jour que ce célèbre Tragique eut
l'honneur de parler à Louis XV, le Roi
lui dit : „ Vous êtes bien vieux, Mon-
„ sieur de Crébillon ; vous avez quatre-
„ vingt-cinq ans. — Sire, repartit celui-
„ ci, ce n'est pas moi, c'est mon bap-
„ tistère qui les a ”.



R A M E A U (1).

CET illustre Musicien exerça d'abord ses talents comme Organiste dans différentes Eglises. Il avoit, en cette qualité, passé un bail avec le Chapitre de la Cathédrale de Clermont en Auvergne ; mais le sentiment de ses forces lui fit bientôt desirer de se montrer dans la Capitale. Il réclama plusieurs fois sa liberté ; la supériorité de ses talents le rendoit trop précieux au Chapitre, & l'on n'accorda point sa demande. Cette résistance força Rameau à tenter un moyen extraordinaire, qui lui réussit. Le Samedi dans l'Octave de la Fête-Dieu, au Salut du matin, il monta à l'orgue, & mit simplement la main sur le clavier au premier & au second couplet, ensuite il se retira & ferma les portes avec fracas : on crut que le souffleur manquoit, & cela ne fit pas grande impression ; mais au *Salve* du soir, il ne fut pas possible de prendre le change, & l'on vit bien qu'il y avoit de l'intention

(1) Né en 1681, mort en 1764.

l'intention dans son procédé. Il tira tous les jeux d'orgues les plus désagréables, & il y joignit toutes les dissonnances possibles. En vain lui donna-t-on le signal ordinaire pour le faire cesser; on se vit forcé de lui envoyer un enfant de chœur; dès qu'il parut, Rameau quitta le clavier, & sortit de l'Eglise. Il avoit mis tant d'art dans le mélange des jeux & dans l'assemblage des dissonnances les plus tranchantes, que les connoisseurs avouoient que Rameau seul étoit capable de jouer aussi désagréablement. Le Chapitre lui fit faire des reproches; & sa réponse fut qu'il ne joueroit jamais autrement, si l'on persistoit à lui refuser sa liberté. On se rendit enfin; le bail fut résilié; & le jour suivant, il témoigna sa satisfaction en donnant sur l'orgue des piéces admirables. Il se surpassa le Jeudi de l'Octave, après la rentrée de la Procession; c'étoit le jour où il jouoit pour la dernière fois. Il mit dans son jeu tant de douceur, de délicatesse & de force, de brillant & d'harmonie, qu'il fit passer dans l'ame des assistants tous les sentimens qu'il voulut leur inspirer, & qui rendirent plus vifs les regrets de la perte qu'on alloit faire.

Rameau se montrèrent plus ou moins jaloux de sa gloire; *Campra* fut le seul qui lui rendit pleinement justice. A la première représentation d'*Hyppolite & Aricie*, le Prince de Conti lui ayant demandé ce qu'il en pensoit : „ Monseigneur, lui répondit *Campra*, il y a „ assez de musique dans cet Opéra, pour „ en faire dix”. Dans une autre occasion, ce même Musicien, étonné de ce nouveau genre de composition, s'étoit écrié : *Voici un homme qui nous éclipsera tous.*

Monte-Clair étoit un des grands antagonistes de Rameau, dont il décrioit la personne & les ouvrages; cependant, à la sortie d'une représentation des *Indes galantes*, il ne put s'empêcher d'aller lui témoigner le plaisir qu'il avoit éprouvé à un certain passage de cet Opéra. Rameau qui le voyoit aussi mal-adroît dans ses louanges, qu'il l'avoit été dans ses critiques, lui dit : „ L'endroit que vous „ louez, Monsieur, est cependant contre les règles; car il y a trois quintes „ de suite”. Ce qui, pour les compositeurs bornés, est une faute grave que *Monte-Clair* avoit souvent reprochée à Rameau. Le premier ne fut que répon-

dre, & n'en continua pas moins à critiquer ce grand maître.

Lorsque Rameau avoit reçu le Poëme sur lequel il devoit travailler, il le lisoit plusieurs fois, le raisonnoit, le déclamoit, & obligeoit souvent l'Auteur à y faire des changements qui mettoient sa patience à l'épreuve. C'étoit un violon à la main qu'il composoit sa musique; quelquefois cependant il se mettoit à son clavecin. Il entroit dans une espece d'enthousiasme, lorsque son génie le servoit à son gré; mais s'il se refusoit à ses efforts, il s'abandonnoit à une sorte de fureur chagrine; malheur alors à l'indiscret qui seroit venu le troubler.

Le jour qu'on répétoit un de ses Opéra, il s'asséyoit dans le Parterre & vouloit y être seul. Si quelqu'un s'approchoit de lui, il le repouffoit avec la main, sans lui parler, & même sans le regarder. Lorsqu'il avoit à parler aux Musiciens de l'orchestre, il le faisoit quelquefois avec tant de feu, que sa bouche se desféchoit, & il étoit alors obligé de manger quelque fruit pour se mettre en état de continuer; la même chose lui arrivoit dans la conversation, & on le voyoit

quelquefois dans l'instant où il étoit le plus animé, se taire, ouvrir la bouche, & faire comprendre par ses gestes qu'il ne pouvoit plus parler.

Aucun Musicien ne montra une ame plus sensible, & ne fut doué d'une oreille plus délicate. Lorsqu'on répétoit ses Opéra, il démêloit la moindre dissonnance étrangere à sa composition; & lorsque certains chiens aboyent, il prétendoit qu'ils jappoient faux; pour ne les point entendre: on le voyoit alors se boucher les oreilles.

On a souvent entendu dire à Rameau qu'il regrettoit le temps qu'il avoit donné à la composition, puisque ce temps étoit perdu pour la recherche des principes de son Art. Ce profond Théoricien voulant prouver que l'harmonie nous est naturelle, rapporte, dans son Traité sur la maniere de former la voix, cette anecdote singuliere: „ Un homme du commun, dit-il âgé de plus de 70 ans, „ qui n'avoit jamais eu aucun principe „ de musique, & qui même ne fréquen- „ toit les Spectacles que depuis très-peu „ de temps, parce que sa fortune ne lui „ avoit pas permis de le faire plutôt,

„ étant un jour dans le Parterre de Lyon ,
„ pendant la représentation d'un Opéra ,
„ se mit à chanter tout haut & assez fort
„ la basse fondamentale d'un chant dont
„ les paroles l'avoient frappé ”.

L'incapacité des Musiciens qui remplissoient l'orchestre de l'Opéra avant que Rameau commençât d'occuper la Scene Lyrique , mit souvent sa patience à de rudes épreuves ; & comme on va le voir , leur indocilité la poussa quelquefois à bout. Lorsqu'il fit répéter son premier Opéra (*Hyppolite & Aricie*) , cette musique qui avoit alors un caractère tout neuf , effraya les exécutants. L'Auteur , né très-vif & très-sensible , témoigna son mécontentement au Directeur , qui , ce jour-là , conduisoit l'orchestre. Ce dernier s'offensa de la semonce , & dans un moment d'humeur , il jette le bâton de mesure sur le Théâtre. Ce bâton vint frapper les jambes de Rameau , qui , du plus grand sang froid , le repoussa du pied jusque sous le nez du Directeur :
„ Apprenez , Monsieur , lui dit-il fièrement , que je suis ici l'Architecte , &
„ que vous n'êtes que le Maçon ”.

Rameau étoit compositeur de la mu-

sique du Cabinet du Roi. Sa Majesté lui avoit accordé des Lettres de Noblesse en 1764; & il étoit désigné pour être décoré du Cordon de Saint-Michel, lorsqu'il mourut le 12 Septembre de la même année; il fut inhumé le lendemain à Saint-Eustache, où est le tombeau du célèbre Lulli. L'Académie royale de Musique lui fit faire un Service, où plusieurs beaux morceaux de musique, tirés des Opéra de *Castor* & de *Dardanus*, furent adaptés aux Prières qu'il est d'usage de chanter dans ces cérémonies. Ceci rappelle que les Disciples de *Raphaël* firent placer le tableau de *la Transfiguration* vis-à-vis le cercueil de ce grand Peintre lorsqu'on célébroit sa pompe funebre. On ne pouvoit louer plus dignement ces deux illustres Artistes.

Quoique âgé de 83 ans, Rameau ne mourut point résigné. Le Curé de Saint-Eustache ne s'épargna pas dans cette circonstance; il assista Rameau jusqu'au dernier moment. On rapporte que dans son délire, le malade fatigué des exhortations du Pasteur, lui dit : *Que diable venez-vous me chanter là, Monsieur le Curé? vous avez la voix fausse.*

P I R O N (1).

EN Bourgogne, on nomme les Habitans de la Ville de Beaune, *les Anes de Beaune*. *Piron* qui leur en vouloit, fut un jour dans les environs de la Ville, coupant, abattant, arrachant tous les charbons. Les passants lui en demandèrent la raison : „ Je suis, dit-il, en guerre avec „ les Beaunois; je leur coupe les vivres ”.

On dit à *Piron* que les Beaunois se vengeroient tôt ou tard des Epigrammes qu'il avoit lancées contre eux. Il remercia ceux qui l'en avertissoient, en leur disant :

Allez, je ne crains point leur impuissant courroux,
Et quand je serois seul, je les bâteroïis tous.

Ce Poëte entré au Spectacle à Beaune, & ne sachant pas quelle Pièce on alloit jouer, s'adressa à quelqu'un du Parterre : „ On donne *les Fureurs de Scapin*, „ lui dit gravement un jeune Beaunois.

(1) Né en 1689, mort en 1773.

„ — Ah! Monsieur, répondit Piron en
 „ le remerciant, je croyois que c'étoient
 „ *les Fourberies d'Oreste* ". A cette re-
 „ présentation, quelqu'un apostropha l'as-
 „ semblée d'un *Paix-là, Messieurs; on*
 „ *n'entend pas.* „ Ce n'est pas faute d'o-
 „ reilles, cria Piron ”.

Un jeune homme vint lire à Piron
 une Tragédie qui alloit bientôt être
 jouée. Après quelques vers, Piron ôta
 son bonnet, & continua ce manège à
 vingt reprises différentes. L'Auteur de
 la Piece, étonné de ce geste si souvent
 répété, lui en demanda la raison. „ C'est,
 „ dit l'Auteur de la *Métromanie*, que
 „ j'ai pour habitude de saluer les gens
 „ de ma connoissance ”.

Le Comte de Livry aimoit beaucoup
 Piron : il avoit voulu que ce Poëte
 choisît un appartement dans son Châ-
 teau, & avoit ordonné qu'on lui obéît.
 & qu'on le regardât comme le maître.
 La première fois que l'Auteur de la
Métromanie prit possession de cet appar-
 tement, ne voulant pas manger seul,
 il engagea la Concierge, Janséniste ou-
 trée, à lui tenir compagnie à table.
 Celle-ci, poussée par un beau zèle, se

mit en tête de convertir Piron. Le Poëte ne répondit à toutes ses objections que par ce refrain : „ Chacun a son goût , „ Madame *Lamare* ; pour moi je veux „ être damné ”. Cette plaisanterie déplut beaucoup à la Concierge : mais , sans se rebuter , elle continua la bonne œuvre , & fit tous ses efforts pour ramener la brebis au bercail. A peine huit jouts s'étoient écoulés , que M. le Comte vint voir si son ami se plaisoit à Livry. Il le surprit à l'heure du dîner , dans l'instant même où la dispute ordinaire finissoit.

„ Hé bien , dit-il à Piron , comment „ vous trouvez-vous ici ? Etes-vous „ content ; vous sert-on bien ? — Oui , „ Monsieur le Comte , répondit Piron ; „ mais Madame *Lamare* ne veut pas... „ — Je prétends que vous soyez le maître „ ici comme moi-même... Enten- „ dez-vous , Madame ; & si Monsieur „ porte la moindre plainte... En un mot , „ je veux... — Calmez vous , Monsieur „ le Comte , lui dit Piron , & daignez , „ je vous prie , m'entendre jusqu'au „ bout : Madame *Lamare* ne veut pas „ que je sois damné. — Eh ! pourquoi , „ s'il vous plaît , Madame , reprit le „ Comte ? n'est-il pas le maître ? De „ quoi vous mêlez-vous ? Encore une

„ fois, je vous le répète, je veux que
 „ M. Piron fasse sa volonté, & ce n'est
 „ pas à vous à y trouver à redire ”.

Piron s'entretenant avec un grand Seigneur, dont il avoit sujet de se plaindre, & la conversation s'échauffant, celui-ci lui rappella l'intervalle que la naissance & le rang mettoient entre eux.

„ Monsieur, lui dit Piron, j'ai plus au-
 „ dessus de vous dans ce moment, que
 „ vous n'avez au-dessus de moi : car j'ai
 „ raison, & vous avez tort ”.

A la fin de la première représentation d'*Arlequin Deucalion*, Opéra comique de Piron, ce Poète fut complimenté par la Marquise de Mineure & la Marquise de Colandre. Il alloit leur répondre, lorsqu'il aperçut par-dessus la tête de ces deux Dames, Voltaire élevant subitement la sienne, & qui l'apostropha ainsi :

„ Je me félicite, Monsieur, d'être pour
 „ quelque chose dans votre chef-d'œu-
 „ vre. — Vous, Monsieur, lui répondit
 „ Piron ; eh ! quelle part, s'il vous plaît,
 „ pouvez-vous y avoir ? — Quelle part ?
 „ Qu'est-ce que ces deux Vers que vous
 „ faites dire à votre Arlequin, lorsque
 „ vous le faites tomber de dessus Pégase ?

(1) Oui, tous ces Conquérants rassemblés sur ce bord,
Soldats sous Alexandre & Rois après sa mort.

„ — Je l'ignore, dit Piron ; seroient-ils
„ malheureusement de vous ? — Quit-
„ tons le sarcasme , Monsieur , inter-
„ rompit Voltaire en colère , & dites-
„ moi ce que je vous ai fait pour me
„ tourner ainsi en ridicule ? — Pas plus ,
„ répondit Piron , que la Mothe à l'Au-
„ teur du *Bourbier* (2)”. A cette ré-
plique , Voltaire baissa la tête , & disparut
en disant : „ Je suis embourbé ”.

La Tragédie de *Fernand Cortès* ayant paru trop longue à la première représentation , les Comédiens prièrent Piron de faire quelques corrections à sa Pièce. L'Auteur , offensé du propos , se gendarma contre les Acteurs ; mais ceux-ci insistèrent , & apportèrent l'exemple de M. de Voltaire , qui se faisoit un devoir de corriger ses Pièces au gré du public.
„ Cela est différent , répondit Piron ;
„ Voltaire travaille en marqueterie , &
„ moi je jette en bronze ”.

(1) Pièce d'*Eryphile* , Tragédie de Voltaire.

(2) Pièce satyrique du même Auteur contre la Mothe.

Piron en sortant de la même Tragédie, qui n'avoit pas été goûtée, fit un faux pas. Quelqu'un s'empresant de le soutenir, il lui dit : „ C'est ma Piece qu'il fal-
 „ loit soutenir, & non pas moi ”.

Ce même Poëte mécontent du jeu de *Sarazin*, qui représentoit dans *Gustave*, & sachant que cet Acteur avoit été Abbé dans sa jeunesse, cria au milieu de l'Amphithéâtre : „ Cet homme qui n'a pas mé-
 „ rité d'être sacré à vingt-quatre ans,
 „ n'est pas digne d'être excommunié à
 „ soixante ”.

A une représentation de la même Piece, l'Abbé *Desfontaines* rencontra Piron avec un habit trop somptueux, à ce qui lui sembloit. Il lui dit en l'abordant : En vérité, mon pauvre Piron,
 „ cet habit n'est guere fait pour vous.
 „ — Cela peut être, répondit Piron ;
 „ mais, Monsieur l'Abbé, convenez
 „ aussi que vous n'êtes guere fait pour le
 „ vôtre ”.

Piron, un matin, trouva chez la Marquise de Mineure M. de Voltaire plongé jusqu'aux épaules dans un large fauteuil,

les jambes écartées, & les talons posés sur l'un & l'autre chenet. Il fit une légère inclination de tête à Piron, pour cinq ou six de ses révérences. Celui-ci prend un fauteuil, & s'assied le plus près qu'il peut de la cheminée. On converse assez nonchalamment, & la conversation tombe. L'un tire sa montre, l'autre sa tabatière; celui-ci prend les pincettes, celui-là du tabac. L'un étérnue, l'autre se mouche: enfin, l'un se met à bâiller d'une si grande force, que Piron en alloit faire autant, lorsque Voltaire tire de sa poche, une croûte de pain & la broie sous ses dents avec un bruit si extraordinaire, qu'il étonna Piron. Celui-ci, sans perdre de temps, tire un flacon de vin, & l'avale d'un trait. Voltaire s'en trouve offensé, & dit d'un air sec à Piron: „ J'entends, Monsieur, raillerie „ tout comme un autre; mais votre plaisanterie, si c'en est une, est très-déplacée. — Ce n'en est point une, Monsieur, répondit Piron; le pur hasard „ a part à tout ceci ”. Voltaire l'interrompit alors, pour lui dire qu'il sortoit d'une maladie qui lui avoit laissé un besoin continuel de manger. „ Mangez, Monsieur, mangez, répliqua Piron, vous „ faites bien; & moi je fors de Bour-

„ gogne avec un besoin continuel de
 „ boire, & je bois ”.

Piron avoit envoyé sa Tragédie de *Gustave* à la Reine de Suede, & avoit accompagné cet envoi de Vers de sa façon. Cette Princesse, en répondant à son Ambassadeur, écrivit de sa propre main ces mots, par apostille : „ J’ai reçu
 „ la Tragédie de Gustave, & l’ai lue
 „ avec un vrai plaisir. Témoinnez - en
 „ ma satisfaction à l’Auteur, & faites-
 „ lui de ma part un présent tel qu’il
 „ convient que je lui fasse. Je m’en re-
 „ mets à vous là - dessus ”. L’Ambassa-
 deur montra la lettre à Versailles au souper. M. le Comte de Livry qui s’intéressoit à Piron, vint chercher le lendemain notre Poëte pour le présenter à Son Excellence. „ Notifiez, dit-il à l’Au-
 „ teur, le présent que vous souhaitez
 „ qu’on vous fasse ”. On étoit en guerre dans ce temps-là, & la Cour de France négocioit avec la Suede pour en obtenir du secours. „ Monsieur l’Ambassadeur,
 „ dit gaiement Piron, je demande pour
 „ tout plaisir à la Reine, qu’elle envoie
 „ dix mille Hommes au Roi Stanislas ”.

Piron se reposoit sur un banc tenant

à un des piliers de la porte de la Conférence ; une vieille femme survient , qui se jette à ses genoux les mains jointes. Le Poëte surpris , & ne sachant pas ce qu'elle veut. „ Relevez-vous : lui dit-il , „ bonne femme , relevez - vous ; vous „ me traitez en faveur de Poëmes épiques „ ou de Tragédies ; vous vous trompez , „ je n'ai pas encore cet honneur - là ; „ je n'ai fait parler jusqu'à présent que „ des marionnettes ”. La vieille restoit toujours à genoux sans l'écouter. Piron croit s'apercevoir qu'elle remue les lèvres. Il s'approche , prête l'oreille , & entend en effet qu'elle marmotte un *Ave* , adressé à une Image de la Vierge placée directement au-dessus du banc. „ Voilà „ bien les Poëtes , dit Piron en s'en allant ; ils croient que toute la terre les „ contemple ou qu'elle est à leurs pieds , „ quand on ne songe seulement pas qu'ils „ existent ”.

Piron , pour une scène de nuit , fut conduit avec deux de ses amis chez un Commissaire. „ Voilà bien du bruit , dit „ l'Officier public ; qu'est-ce que tout „ ceci ? Voyons ”. Alors s'adressant à Piron : „ Qui êtes-vous ? Votre nom. — „ Piron. — Quel est votre état ? — Poëte.

„ Oui , Monsieur , Poëte. Eh ! où vi-
 „ vez-vous donc pour ne pas connoître
 „ le Poëte Piron , Auteur des *Fils in-*
 „ *grats* , si justement applaudis de tout
 „ Paris ; de *Calisthene* , qu'il a si injuf-
 „ tement sifflée ? — Que parlez-vous de
 „ Pieces de Théâtre , reprit le Commis-
 „ saire ? Savez-vous que *la Fosse* est mon
 „ frere , qu'il en a fait d'excellentes , &
 „ qu'il est l'Auteur de la belle Tragédie
 „ de *Manlius* ? Comment la trouvez-
 „ vous ? Hem ? Oh ! mon frere est un
 „ homme de beaucoup d'esprit. — Je le
 „ crois , Monsieur ; car le mien n'est
 „ qu'une bête , quoique Maître Apothé-
 „ caire , & que je fasse des Tragédies ”.
 Le Commissaire renvoya Piron & ses
 amis , & les pria poliment de venir chez
 lui le Samedi suivant dîner & manger
 des huitres. „ Ah ! mes amis , dit Piron
 „ en sortant , rien ne manque plus à ma
 „ gloire , j'ai fait rire le Guet ”.

Un Evêque demandoit un jour à Pi-
 ron , de ce ton qui quête un éloge :
 „ Avez-vous lu mon Mandement , Mon-
 „ sieur Piron ? — Non , Monseigneur ;
 „ & vous ” ?

Dans un dîner , chez Madame de Ten-

cin, où il étoit question de faire un Académicien, la compagnie se trouvoit partagée entre Son Eminence le Cardinal, alors Abbé de *Bernis*, & l'Abbé *Girard*. Piron étoit du dîner & de la consultation. Comme il se disoit consolé de tous les fauteuils possibles, par une pension de cent pistoles, on lui demanda auquel des deux il donneroit sa voix. „ A „ l'Abbé Girard; c'est un bon diable”. Comme il avoit la vue basse, il ne s'étoit point apperçu que M. l'Abbé de *Bernis* n'étoit pas loin de lui. On l'en avertit à l'oreille, „ & alors se retournant „ de son côté : Y pensez-vous, Monsieur l'Abbé, lui dit-il, de vous mettre sur les rangs? Vous êtes trop jeune, ce me semble, pour demander les „ Invalides”.

Piron se brouilla avec l'Abbé Desfontaines pour un malin & *cœtera* de la part de ce fameux Critique. Le Poëte fit une Epigramme contre l'Abbé, & alla la lui porter. Le Journaliste pâlit de colere en voyant Piron. „ Comment, s'écria-t-il, êtes vous assez hardi de vous „ présenter à ma vue, après l'horrible „ Epigramme que vous avez faite contre moi? — Horrible, dit Piron; com-

„ ment vous les faut-il donc ? Elle est
 „ pourtant fort jolie ”. Ce qui choquoit
 sur-tout l'Abbé Desfontaines dans cette
 Epigramme, c'étoit ce Vers :

Que fait ce bouc en si joli bercail ?

„ Y pensez-vous, disoit-il à Piron ?
 „ est-ce que je suis un bouc ? Orez ,
 „ ôtez ce bouc. — Cela ne se peut, ré-
 „ pliqua Piron, sans rompre la mesure ;
 „ mais vous êtes le maître de ne pas pro-
 „ noncer le mot tout entier ; dites seu-
 „ lement *Que fait ce B. ?* Le Vers y
 „ sera toujours , & le lecteur y sup-
 „ pléera ”.

M. *Languet*, Curé de Saint-Sulpice, rencontra un jour, sans le connoître, Piron chez Madame de Tencin. Cette Dame le lui présenta comme un compatriote qui faisoit honneur à la Bourgogne, & le nomma. „ Quoi ! c'est vous, Monsieur Piron, dit le Pasteur ; je suis ravi de vous voir ! N'êtes-vous pas le fils d'un Monsieur Piron, Apothicaire de Dijon, que j'ai beaucoup connu. Il avoit les bras si longs... *Ah ! Monsieur le Curé, que vos mains n'étoient-elles au bout,* repartit Piron, *mon sort se-*

„ roit bien différent ” ! M. Languet continua, en riant de l'exclamation : „ Mais
„ il y a long-temps que vous demeurez
„ sur ma Paroisse, & il est étonnant qu'à
„ titre de paroissien & de compatriote,
„ vous ne soyez pas venu me voir, &
„ que je ne vous connoisse point. — Cela
„ n'est pas si étonnant que vous le pen-
„ sez, lui répondit Piron ; c'est que vous
„ connoissez mieux vos vaches que vos
„ brebis ”.

Piron, en passant dans le Louvre avec un de ses amis : „ Tenez, voyez-vous,
„ lui dit-il en lui montrant l'Académie
„ Françoisé : ils sont là quarante qui ont
„ de l'esprit comme quatre ”.

Un des amis de Piron vint lui annoncer la fausse nouvelle de la mort de Voltaire. Il fut témoin du saisissement qu'elle lui causa. Il vit Piron se lever précipitamment de son fauteuil, s'agiter, s'écrier à plusieurs reprises : „ Ah ! le pau-
„ vre homme ! quelle perte ! c'étoit le
„ plus bel esprit de la France ”. Puis il ajouta avec sa gaieté ordinaire : „ Au
„ moins, Monsieur, vous me répondez
„ de votre nouvelle ” ?

Ce Poëte, vraiment original, auroit

joui de la plus grande réputation, s'il avoit eu autant de goût que de talent; mais son éducation négligée ne lui avoit pas permis de perfectionner, autant qu'il l'auroit pu, cette qualité rare & précieuse, sans laquelle on n'a, pour ainsi dire, que des accès de génie : il sentoit lui-même que cette qualité lui manquoit; aussi avoit-il l'habitude de dire, comme pour s'en venger, que *le goût menoit au Café, & que le génie seul conduisoit à l'Immortalité.*

Piron s'étoit fait la plus haute idée de la profession d'homme de Lettres. Il ne souffroit jamais qu'on osât la rabaisser en sa présence. Un jour étant près d'entrer dans l'appartement d'un grand Seigneur, comme celui-ci conduisoit une personne qualifiée : „ Passez, Monsieur, dit le „ maître de la maison, à la personne qui „ s'arrêtoit par politesse; passez, ce n'est „ qu'un Poëte. — Puisque les qualités „ sont connues, repartit Piron, je prends „ mon rang ”; & il passa le premier.

Fontenelle avoit ses dinés marqués pour chaque jour de la semaine dans certain nombre de bonnes maisons. Cela fit dire à Piron, voyant passer de sa

fenêtre le convoi du Doyen de l'Académie : „ Voilà la première fois que „ M. de Fontenelle sort de chez lui, „ pour ne pas aller dîner en ville ”.

On fait que *Desforges - Maillard*, Poète du Croisic en Bretagne, est le *Francaleu* de la *Métromanie*, le chef-d'œuvre de Piron. On croit devoir placer ici l'anecdote qui donna lieu à cette Comédie, & qui ne laissa pas de contribuer à son succès. M. Desforges-Maillard avoit composé pour le prix de Poésie de l'Académie Française, un Poème sur les progrès de notre navigation. Ce Poème ne fut pas couronné. L'Auteur crut devoir en appeler au public. Il envoya ses vers au Chevalier *de la Roque*, qui faisoit dans ce temps-là le *Mercur* de France. Un parent de M. Desforges présenta l'Ouvrage à M. de la Roque. Celui-ci refusa de l'insérer dans son Journal, alléguant pour toute raison, qu'il ne vouloit pas se brouiller avec Messieurs de l'Académie. Le parent insista; la Roque se fâcha, & jeta le Poème au feu, en jurant qu'il n'imprimeroit jamais rien de la façon de M. Desforges-Maillard. Ce dernier en fut inconsolable. Il étoit alors à Brederac, petite maison de cam-

pagne, de laquelle dépend une vigne qu'on nomme *Malerais*. Il lui vint dans l'esprit de forcer l'inflexible *la Roque*, malgré son serment. Il se féminisa sous le nom de Mademoiselle *Malerais de la Vigne*, & fit part de son idée à une femme d'esprit de ses amies, qui voulut bien être son secretaire. Elle transcrivit plusieurs pieces de vers; on les adressa au Chevalier de la Roque, qui en fut enchanté. Il se prit même d'une belle passion pour la Minerve du Croisic; & dans une de ses lettres, il s'émancipa jusqu'à lui dire : „ Je vous aime, ma chere „ Bretonne; pardonnez-moi cet aveu, „ mais le mot est lâché ”. Il ne fut pas la seule dupe de cette supercherie. Mademoiselle *Malerais de la Vigne* devint la dixieme Muse, la Saphos, la Déshoulières du temps. Il n'y eut pas de Poëte qui ne lui rendît quelques hommages par l'entrepôt du *Mercur*e. On feroit un volume de tous les vers publiés à sa louange. On connoît ceux de Voltaire. *Destouches* se signala; il fit une déclaration bien tendre à Mademoiselle *Malerais de la Vigne*. On conçoit aisément quelle fut la surprise des soupirants, lorsque M. Desforges vint à Paris se montrer à tous ses adorateurs.

La niece de Piron étoit mariée , à l'insu de son oncle , à *Capron* , célèbre Violon ; & quoique cet hymen fût conclu depuis long-temps , elle s'imaginoit que Piron l'ignoroit absolument. Il disoit de temps-en-temps : J'en rirai bien „ après ma mort , Nanette a le paquet ”. Elle étoit en effet nantie d'un testament , dans lequel il dit : „ Je laisse à Nanette , „ *femme de Capron , Musicien , &c.* Ce qui prouve qu'il n'ignoroit pas la supercherie , & qu'il avoit eu la générosité de ne rien diminuer de ses sentiments pour sa niece.

V O L T A I R E (1).

AL'AGE d'environ douze ans , *Voltaire* ayant fait des vers qui paroissoient au-dessus de cet âge , l'Abbé de Château-Neuf , intime ami de la célèbre Ninon de l'Enclos , le mena chez elle ; & cette fille si singulière , lui légua par son testament une somme de deux mille francs pour acheter des livres , laquelle somme

(1) Né en 1694 , mort en 1778.

lui fut exactement payée. Cette petite piece de vers qu'il avoit faite au College, est probablement celle qu'il composa pour un Invalide qui avoit servi dans le Régiment *Dauphin*, sous Monseigneur, fils unique de Louis XIV. Ce vieux Soldat étoit allé au College des Jésuites prier un Régent de vouloir bien lui faire un placet en vers pour Monseigneur : le Régent lui dit qu'il étoit alors trop occupé, mais qu'il y avoit un jeune écolier qui pouvoit faire ce qu'il demandoit. Voici les vers que cet enfant composa :

Digne fils du plus grand des Rois ,
 Son amour & notre espérance ,
 Vous qui , sans régner sur la France ,
 Réglez sur le cœur des François ,
 Souffrez-vous que ma vieille veine ,
 Par un effort ambitieux ,
 Ose vous donner une étrenne ,
 Vous qui n'en recevez que de la main des Dieux ?
 On a dit qu'à votre naissance
 Mars vous donna la vaillance ,
 Minerve la sageffe . Apollon la beauté :
 Mais un Dieu bienfaisant , que j'implore en mes
 peines ,
 Voulut aussi me donner mes étrennes ,
 En vous donnant la libéralité.

Voltaire a porté le nom d'*Arouet* jusqu'à sa sortie de la Bastille. Alors il le troqua contre celui de *Voltaire* , sous lequel

lequel il espéroit être plus heureux que sous le premier, comme il l'écrivit à la fille cadette de Madame *Dunoyer*. Il étoit si éperdument amoureux de cette jeune personne, qu'il l'auroit enlevée, si la mere, ayant découvert le complot, n'avoit prié le Marquis de Château-Neuf, dont Arouet étoit Page, de l'en empêcher : ce que fit ce Ministre, en l'expédiant le lendemain comme exprès à Versailles, & priant le Secrétaire d'Etat de s'opposer à ce qu'il revînt en Hollande.

Dans sa jeunesse, ce grand Poëte fut séduit par l'attrait du jeu. Il perdit dix mille livres au *Biribi* chez Madame de *Fontaine-Martel*; il les perdit en un clin-d'œil, & n'y songea plus, parce que l'amour de la gloire en étouffa le souvenir.

Lorsque Voltaire commença la *Henriade*, il ne savoit pas un mot des regles du Poëme épique. Il étoit alors à Saint-Ange, chez M. de *Caumartin*, Intendant des Finances. Ce respectable vieillard étoit idolâtre de Henri IV; il en contoit des merveilles qui transporterent d'admiration le jeune Poëte. Dans ce premier enthousiasme, Voltaire prend la

plume, & se met à composer des vers sur la Ligue. Il en eut bientôt fait plusieurs chants. Un jour qu'il les lisoit chez le jeune Président *de Maisons*, son intime ami, on l'impatienta par des objections; il jeta son manuscrit dans le feu. Le Président *Hénaut* l'en retira avec peine. „ Souvenez-vous, lui dit-il „ dans une de ses lettres, que c'est moi „ qui ai sauvé la *Henriade*, & qu'il „ m'en a coûté une belle paire de „ manchettes ”.

Tout le monde sait que Voltaire n'avoit pas vingt ans, lorsqu'il produisit son *Edipe* au Théâtre. Le succès de cette Tragédie fut si brillant, que M. le Maréchal de Villars lui dit, en sortant d'une des représentations, *que la Nation lui avoit bien de l'obligation de ce qu'il lui consacroit ainsi ses veilles. — Elle m'en auroit bien davantage, Monseigneur*, lui répondit vivement le jeune Poëte, *si je savois écrire comme vous savez agir*. Au sortir d'une autre représentation, un homme de la Cour qui donnoit la main à une Dame que cette piéce avoit fort attendrie, dit à l'Auteur : *Voici deux beaux yeux auxquels vous venez de faire répandre des larmes.* Ils s'en ven-

de Louis XIV & de Louis XV. 291
geront sur bien d'autres, lui répliqua
Voltaire.

En 1728, Voltaire mit de l'argent à une loterie établie par M. Desforts, Contrôleur-général des Finances. On recevoit des rentes sur l'Hôtel-de-Ville pour billets, & on payoit les lots argent comptant; de sorte qu'une société qui auroit pris tous les billets, auroit gagné un million. Il s'associa avec une compagnie nombreuse, & fut heureux. Il écrivit à ce sujet : „ Pour faire sa fortune dans ce pays-ci, il n'y a qu'à lire „ les Arrêts du Conseil ”.

M. le Régent, par ordre duquel Voltaire étoit à la Bastille, lorsqu'on représentoit sa Tragédie d'*Œdipe*, fut si content de la piece, qu'il rendit la liberté au prisonnier. Le jeune Poëte vint sur-le-champ en remercier Son Altesse Royale, qui lui dit : „ Soyez sage, & „ j'aurai soin de vous. — Je vous suis „ infiniment obligé, répondit l'Auteur; „ mais je supplie Votre Altesse de ne „ plus se charger de mon logement ”.

Après avoir composé sa Tragédie d'*Œdipe*, Voltaire la soumit aux obser-

varions du P. Porée, célèbre Professeur d'Eloquence au College de Louis-le-Grand. Ce savant Religieux y fit des remarques conjointement avec le P. *Tournemine*. Tous deux lui écrivirent à ce sujet, une lettre pleine d'amitié & d'encouragement. Il leur répondit par une autre marquée au coin de la plus grande vénération, & finit en leur protestant qu'il seroit à jamais pour eux & pour leur Corps avec la plus respectueuse reconnoissance. Par attachement pour le P. Porée, il avoit orné son cabinet du portrait de cet illustre Professeur; mais en 1758, il le supprima pour se venger du P. *Berthier*, qui, dans le Journal de Trévoux, avoit refusé de le reconnoître pour l'*Homere* & le *Sophocle* de la France.

Il parut en 1730 un Livre intitulé : *De l'Âme des Bêtes*. Voltaire, après l'avoir lu, dit à un ami qui lui en demandoit son avis : *L'Auteur est un excellent Citoyen; mais il n'est pas assez instruit de l'histoire de son pays.*

La Tragédie de *Marianne*, dans l'état où elle fut d'abord donnée, n'eut qu'une représentation. On prétend que le public

se trouvant partagé sur le mérite de cette piece, le procès fut jugé singulièrement. Il est d'usage, qu'après une Tragédie, on représente une petite Comédie. On joua, ce jour-là, le *Deuil* : aussi-tôt quelqu'un s'écria : *C'est le deuil de la piece nouvelle.* Ce mot qui parut plaisant, fit triompher les mécontents, & décida la chute de *Marianne*.

La Cour ayant ordonné des fêtes pour le commencement de l'année 1745, où l'on devoit marier le Dauphin avec l'Infante d'Espagne, on voulut des Ballets avec de la musique, & une espece de Comédie qui servit de liaison aux Vers. Voltaire en fut chargé, & il prit pour sujet une *Princesse de Navarre*. M. de la Popelinier y mêla quelques Ariettes; la musique fut composée par le fameux Rameau. Ce fut à cette occasion que Madame d'Etioles, depuis la Marquise de Pompadour, obtint pour M. de V... le don gratuit d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre. C'étoit un présent d'environ soixante mille livres; & présent d'autant plus agréable, que peu de temps après il obtint la grace singuliere de vendre cette place, & d'en conserver le titre, les privileges & les

fonctions. Peu de personnes connoissent l'impromptu qu'il fit sur cette grace, qui lui avoit été accordée sans qu'il l'eût sollicitée.

Mon Henri Quatre, & ma Zaire;
 Et mon Américaine, Alzire,
 Ne m'ont valu jamais un seul regard du Roi.
 J'avois mille ennemis avec très-peu de gloire.
 Les honneurs & les biens pleuvent enfin sur moi,
 Pour une farce de la Foire.

Il avoit eu cependant long-temps auparavant une pension du Roi de deux mille livres, & une de quinze cents de la Reine.

Pour célébrer les victoires de Louis XV, Voltaire imagina un Ballet héroïque, ayant pour titre : *Le Temple de la Gloire*. Sa Majesté y étoit désignée sous le nom de *Trajan*. Ce Spectacle fut d'abord exécuté par des Seigneurs & Dames de la Cour, entre lesquels brilloit sur-tout la Favorite. On avoit banni ce jour-là toute étiquette, & Voltaire se trouva placé dans la Loge du Roi, derrière Sa Majesté. Sur la fin de la Piece, il ne put tenir à son ravissement, &, saisissant le Monarque entre ses bras, il s'écria avec transport : *Hé bien, Trajan, vous reconnoissez-vous-là !* Des Gardes à l'instant viennent punir ce manque de respect &

enlevé Voltaire; mais au fond, le mouvement étoit flatteur pour le Roi, & il fit grâce au téméraire enthousiaste.

Le Comte de se trouvant au Théâtre à côté de Voltaire, l'appella *Monsieur Voltaire* : Sa Majesté Tragique fut offensée de ce ton familier; de sorte que d'épigramme en épigramme, il finit par dire, que lui Voltaire commençoit son nom, & que lui Comte de finissoit le sien. Ce Seigneur en fut tellement irrité, qu'il ordonna à ses Valets de corriger Voltaire. L'ordre fut exécuté. M. Voltaire reçut une volée de coups de bâton dans la rue Saint-Antoine, vis-à-vis l'Hôtel de Sully. Le Comte de en rit beaucoup avec ses amis. *Je commandeis, disoit-il, les Travailleurs.*

Voltaire avoit composé les *Eléments de la Philosophie de Newton à la portée de tout le monde*, dans l'intention de se faire par-là un titre pour entrer à l'Académie des Sciences. En conséquence, il fit présent de son Livre aux Savants les plus distingués de la Capitale. L'Abbé *Desfontaines*, comme Journaliste, rendit un compte assez avantageux de l'Ouvrage. Il auroit satisfait Voltaire, si le plai-

fir de dire un bon mot n'eût gâté son extrait. En considérant l'affectation que l'Auteur avoit eue de répandre sa brochure, il ajouta à la fin de l'analyse, que parmi les fautes d'impression qu'on y trouvoit, il en étoit une essentielle qu'il falloit corriger. Ainsi au-lieu de dire : „ Eléments „ de Philosophie de Newton, mis à la „ portée de tout le monde, lisez : *Mis „ à la porte de tout le monde* ". Telle fut la cause de l'animosité de Voltaire contre cet Abbé.

Congreve, le premier Poëte Comique de la Grande-Bretagne, affectoit de parler de ses Ouvrages comme de bagatelles qui étoient fort au-dessous de lui. Lorsque Voltaire fut lui rendre visite dans son voyage d'Angleterre, Congreve lui fit entendre dès la première conversation, qu'il ne devoit le regarder que sur le pied d'un Gentilhomme qui menoit une vie simple & aisée. A ce début, Voltaire indigné lui répondit séchement : „ Si vous „ n'eussiez été qu'un Gentilhomme, je „ ne me serois pas donné la peine de „ venir vous voir ”.

La société intime du Roi de Prusse avec Voltaire auroit toujours subsisté ,

sans une malheureuse dispute de Physique. Les esprits s'aigrirent. Voltaire s'étoit déclaré contre *Maupertuis* en faveur de *Koëmig*. Alors la querelle s'envenima. L'étude de la Philosophie dégénéra en cabale & en faction. *Maupertuis* eut soin de répandre à la Cour, qu'un jour le Général *Manstein* étant dans la chambre de Voltaire, où celui-ci mettoit en François les *Mémoires sur la Russie*, composés par cet Officier, le Roi lui envoya une Piece de sa façon à examiner, & que Voltaire dit à *Manstein* : „ Mon ami, à „ une autre fois. Voilà le Roi qui m'en „ voie son linge sale à blanchir : je blan- „ chirai le vôtre ensuite ”. Un mot suffit quelquefois, pour perdre un homme à la Cour ; *Maupertuis* lui imputa ce mot, & le perdit.

Voltaire, disgracié à la Cour de Berlin pour des plaisanteries contre *Maupertuis* & contre le Roi de Prusse, se rendit à Francfort, où l'attendoit Madame *Denis* sa niece. Ce fut-là qu'un bon Allemand qui n'aimoit ni les François ni leurs Vers, vint lui redemander les *Œuvres de POËSHIE* du Roi son Maître. Notre voyageur répondit que les *Œuvres de POËSHIE* étoient à Leipsig avec ses

autres effets. L'Allemand lui signifiâ qu'il étoit conſigné à Francfort, & qu'on ne lui permettroit d'en ſortir que quand les *Œuvres de POESIE* ſeroient arrivées. Voltaire lui remit ſa clef de Chambellan & ſa croix, & promit de rendre ce qu'on lui demandoit. Moyennant quoi, le Meſſager lui ſigna ce billet.

„ Monsieur, ſi-tôt que le gros ballot
 „ de Leipſig ſera ici, où eſt l'Œuvre
 „ de *Poeshie* du Roi mon Maître, vous
 „ pourrez partir où vous paroîtra bon.
 „ A Francfort, le premier Juin 1753 ”

Le priſonnier ſigna au bas du billet :
*Bon pour l'Œuvre de Poeshie du Roi
 votre Maître.*

Voltaire, jaloux de la perfection de ſes Ouvrages, étoit dans l'habitude d'y faire de fréquentes corrections. Le Comédien *Dufreſne*, qui jouoit le rôle d'*Orosmane* dans la Tragédie de *Zaire*, où l'Auteur corrigeoit toujours quelque choſe à chaque représentation, s'impatiente d'être obligé d'oublier tous les jours des Vers qu'il ſavoit, pour en apprendre d'autres, & prit le parti de reſuſer les corrections. Voltaire imagina ce moyen de les lui faire accepter. Inſtruit que

Dufresne donnoit un grand repas, il lui envoya, sans se faire connoître, un très-beau pâté. Quand on l'ouvrit, à l'entremets, on y trouva des perdrix tenant en leurs becs de petits papiers remplis de corrections à faire. Le Comédien sensible, comme il devoit l'être, à une galanterie si ingénieuse, fit tout ce que le Poëte voulut.

Voltaire se trouva un jour chez l'Abbé de Rothelin, homme de qualité & très-bon Académicien : il y dogmatifa à *pleines voilés*. N'ayant pu le faire taire pendant le repas, au dessert l'Abbé Rothelin lui dit : Monsieur de Voltaire, vous me ferez plaisir de venir chez moi ; mais de grace tenez-y d'autres propos : car on en serions-nous, vous & moi, si vos Domestiques adoptoient les maximes que vous débitez ?

Voltaire travaillant un jour à sa Tragedie de *Méropé*, éveilla un jour son Laquais à trois heures du matin, & lui donna des Vers, pour qu'il les portât sur le champ au Sieur *Paulin*, qui jouoit le rôle de Tyran dans cette Piece. Les Domestiques s'en excusant, sous prétexte que c'étoit l'heure du sommeil : *Va, re*

300 *Mémoires anecdotes*
dis-je, continua Voltaire; les Tyrans ne
dorment jamais.

Ce grand Poëte faisoit un jour l'éloge
de M. *Haller* devant un homme qui
vivoit avec ce fameux Naturaliste; celui-
ci eut l'indiscrétion de lui dire : „ Ah,
„ Monsieur! qu'il s'en faut bien que M.
„ *Haller* parle de vos Ouvrages comme
„ vous parlez des siens”. Voltaire ré-
pliqua : *Il se peut que nous nous trom-*
pions tous deux.

Nanine eut le plus grand succès.
L'Auteur en sortant demanda malicieu-
sement à *Piron* ce qu'il en pensoit? Ce-
lui-ci lui répondit gaiement : „ Je pense
„ que vous voudriez bien que ce fût
„ *Piron* qui l'eût faite”. Voltaire re-
prit : „ Je vous estime assez pour cela”.

Peu de temps après la réception de
Voltaire à l'Académie Française; on
discuta, lui présent, un point de Litté-
rature. M. *Danchet* eut le malheur de
ne pas être de son avis : Voltaire, qui
vouloit par-tout tenir le sceptre, le
trahit fort injurieusement. Le discret *Fontenelle*, quoique poli & honnête, ne put
s'empêcher de lui dire : *Monsieur Vol-*

taire, vous justifiez bien la répugnance que nous avons toujours eue à vous admettre parmi nous.

Un faiseur de Satyres écrivit un jour à Voltaire : „ Monsieur, j'ai fait imprimer un libelle contre vous ; il y en a quatre cents exemplaires ; si vous voulez m'envoyer quatre cents livres, je vous remettrai le tout fidèlement ”. Voltaire lui répondit : „ Monsieur, vous êtes trop honnête ; je me garderai bien d'abuser de votre bonté : ce seroit un marché défavantageux pour vous. Le débit de votre Livre vous vaudra beaucoup plus de quatre cents livres ”.

Avant qu'il fût question de l'*Ecueil du Sage*, Comédie philosophique de Voltaire, un jeune homme fort ignoré vint la présenter comme sienne au Comédien semainier, sous le titre *du Droit du Seigneur*. On le reçut avec la morgue ordinaire, & ce ne fut qu'après les instances les plus respectueuses & les plus humbles qu'on lui promit d'y jeter les yeux. Il fallut bien des courtes, bien des prières avant d'obtenir une nouvelle audience. Enfin, on lui déclara qu'on avoit payé

couru la Comédie, & qu'elle étoit détestable. Le jeune candidat observa que cet arrêt étoit bien rigoureux ; qu'il avoit montré la Comédie à quelques gens de goût, qui ne l'avoient pas jugée si défavorablement ; qu'il avoit même obtenu le suffrage de M. de Voltaire. On lui rit au nez, en lui disant qu'il ne falloit pas se laisser séduire par ces applaudissemens de société ; que la plupart des gens du monde n'entendoient rien à ces sortes d'ouvrages ; & quant à l'illustre Auteur qu'il réclamoit, que sans doute c'étoit un persiflage. Le pauvre diable insista pour obtenir une lecture devant toute la Troupe : on lui répliqua qu'il se moquoit, & que la Compagnie ne s'assembloit pas pour de pareilles miseres. Il eut recours à tant de suppliques & de bassesses, qu'on lui accorda enfin par compassion un jour de lecture. Le comique aréopage étoit si prévenu, qu'il ne fit pas sans doute une grande attention à ce qu'il entendoit ; la Piece fut rejetée d'une commune voix. Le jeune homme se retira fort content de la comédie qu'il venoit de jouer. Quelque temps après, Voltaire adressa cette même Piece aux Comédiens, sous le titre qu'elle porte aujourd'hui. On la reçut avec res-

peut; elle fut lue avec admiration, & on pria Voltaire de vouloir bien continuer à être le bienfaiteur du Théâtre François. Cette anecdote ne fut divulguée que quelque temps après; on en rit beaucoup, & l'on se rappella plus que jamais la caricature assez plaisante, où l'on peint le comique sénat sous l'emblème d'une trentaine de bûches en cornettes ou en perruques.

Un homme de beaucoup d'esprit accusoit devant Voltaire, un de leurs amis communs de ne lui avoir pas facilité la route d'un poste qui étoit depuis longtemps l'objet de ses vœux. „ Il me donnoit toujours pour raison, ajoutoit-il, qu'une puissance supérieure lui lioit les mains”. *Il disoit vrai*, répliqua Voltaire; *& savez-vous quelle étoit cette puissance supérieure?* — *Non*, dit l'autre. — *C'étoit moi-même*, continua Voltaire. — *Et pourquoi, s'il vous plaît*, reprit M. de *** un peu piqué?... *C'est qu'avec vos talents on est tout ce qu'on veut, & que celui que je vous ai préféré ne peut être que ce que je le ferai. Avec moi il faut se presser : demain je ne ferai plus.*

Un Seigneur de la Cour de Turin,

se rendit à Ferney pour y voir Voltaire, & passa même quelques jours avec lui. Avant de quitter l'Auteur de la *Henriade*, il le pria de lui indiquer à Paris quelqu'un avec qui il pût prendre une idée de tous les écrits qui paroissent en France. Voltaire, après avoir révé un moment, lui dit : „ Adressez-vous à ce „ coquin de F...; il n'y a que lui qui „ puisse faire ce que vous demandez ”. Ce Seigneur témoigna beaucoup d'étonnement : „ Ma foi oui, répliqua Voltaire, „ c'est le seul homme qui ait du goût; „ je suis obligé d'en convenir, quoique „ je ne l'aime pas, & que j'aie de bon- „ nes raisons pour le détester ”.

Voltaire ayant écrit de Ferney à quelques Philosophes résidant à Paris, pour leur reprocher leur silence & leur inertie; on lui répondit, qu'il lui étoit aisé de parler & d'écrire dans un Château hors du Royaume avec cent mille livres de rente; mais qu'il seroit discret, s'il demeueroit dans la rue de M. le Procureur-Général, ou près de la Bastille.

Il avoit écrit à Madame de M. ***:
*Si jamais M. Turgot cesse d'être Mi-
 nistre, je me ferai Moine de désespoir.*

de Louis XIV & de Louis XV. 305

Lorsque en effet M. Turgot quitta le Ministère, & qu'il fut remplacé par M. de Clugny, Madame de M. *** somma Voltaire de tenir sa parole. *Rien n'est plus juste, Madame*, répondit-il, & *je me fais Moine de Clugny.*

Si Voltaire est mort sans Sacrements, ce n'a pas été la faute de M. l'Abbé Gaultier, dont le zèle religieux s'est particulièrement signalé dans les derniers moments de cet homme célèbre. Les titres de *Chapelain des Incurables*, de *Confesseur de l'Abbé Lattaignant & de Voltaire*, qu'on donne à M. l'Abbé Gaultier; ont du moins fait éclore cette jolie épigramme :

*Voltaire & Lattaignant, tous deux d'humeur gens
tille,*

Au même Confesseur ont fait le même aveu.

En tel cas il importe peu,

Que ce soit à Gaultier, que ce soit à Garguille :

Monsieur Gaultier pourtant me paroît bien trouvé.

L'honneur de deux cures semblables,

A bon droit étoit réservé

Au Chapelain des Incurables.

Deux ou trois heures avant la mort de Voltaire, M. Tronchin le trouva dans des agitations affreuses, criant avec fureur : *Je suis abandonné de Dieu &*

des hommes, & portant les mains dans son pot-de-chambre, saisissant & mangeant ce qui y étoit. Le Docteur Tronchin, qui a raconté ce fait à des personnes respectables, n'a pu s'empêcher de leur dire : Je voudrois que tous ceux qui ont été séduits par les Livres de Voltaire eussent été témoins de sa mort ; il n'est pas possible de tenir contre un pareil spectacle.

R O U S S E A U
DE G E N E V E (1).

LORSQUE l'*Emile* fut condamné, & son Auteur décrété de prise de corps, tous les amis de *Rousseau* le presserent de s'évader. Il s'obstinoit à ne point partir, & vouloit absolument *comparoir*. Le Prince de *Conti* lui fit à ce sujet les instances les plus vives & les plus tendres. *Rousseau* se voyant harcelé de tous côtés, demande à Son Altesse, quel si grand danger il y a de rester à

(1) Né en 1712, mort en 1778.

Paris, & ce qui peut lui en arriver.
„ Plutôt que d'abandonner la vérité,
„ j'aime autant, ajouta-t-il, vivre à la
„ Bastille où à Vincennes que par-tout
„ ailleurs ". Le Prince lui ayant fait
entendre qu'il y alloit non-seulement
de la prison, mais encore du bûcher,
la stoïcité du Philosophe se sentit enfin
ébranlée. Sur quoi Son Altesse lui dit :
„ Vous n'avez point encore assez de
„ philosophie, mon ami, pour soutenir
„ une pareille épreuve " ; & là-dessus
il le fit *emballer* & partir dans une bonne
chaise de poste.

En 1764, les rebelles de Corse députerent à Jean-Jacques Rousseau & à M. D***. pour les engager à leur dresser un Code qui pût fixer leur Gouvernement, ayant en horreur tout ce qui leur étoit venu de la part des Génois. Jean-Jacques leur répondit que l'ouvrage étoit au-dessus de ses forces, mais non pas au-dessus de son zele, & qu'il y travailleroit. Quant à M. D***, il s'en défendit, sur son impuissance à répondre à cette invitation, n'ayant point assez étudié ces matieres pour les pouvoir traiter relativement aux mœurs, aux usages & au climat de la Corse. Il ne paroît pas

étonnant que les habitants de cette Isle se soient adressés à Rousseau, Auteur du *Contrat social*, où il prédit la grandeur inévitable de cette République; mais à l'égard de M. D***, on ne voit pas en quoi il a pu mériter une distinction aussi flatteuse.

Rousseau s'étant retiré à *Mosie Travers*, près de Neuchâtel pour se soustraire aux décrets prononcés contre lui, tant en France qu'à Geneve, n'y trouva point le repos qu'il cherchoit. La nuit du 6 au 7 Septembre 1765, des fanatiques suscités par quelques Ministres du Saint-Evangile, vinrent assiéger sa maison dans le dessein de le massacrer. Eveillé en sursaut au bruit des pierres qu'on lance avec fureur contre ses fenêtres, il crie au secours. Le Châtelain, qui logeoit à quelques pas de là, paroît, accompagné de beaucoup d'honnêtes gens. Les bandits avoient disparu. On veut engager Rousseau à prendre la fuite. Le Philosophe, décidé à tous les événements, se refuse à ce conseil. Heureusement pour lui, le Gouvernement de Neuchâtel prit toutes les mesures nécessaires pour prévenir de nouvelles insultes, & mettre ordre au zele dangereux des enthousiastes.

Un jeune homme d'une famille honnête, mais peu riche, devient éperdûment amoureux d'une Demoiselle que l'orgueil & la fortune de ses parents ne lui permettent pas d'épouser. Les obstacles ne font qu'irriter la passion de ces deux amants; mais on a le crédit d'éloigner le jeune homme, qui tombe malade à Paris dans un hôtel garni. Les Médecins sont appelés, & bientôt ils désespèrent de le rendre à la vie. Heureusement pour lui que le Citoyen de Geneve est logé dans le même hôtel. Il s'empare du malade, & s'établit au chevet de son lit. Il restoit ferme dans son poste & ne quittoit point cet infortuné, à qui le désespoir avoit ôté l'usage des sens. A quelques jours de là, le jeune homme se trouve un peu mieux; il porte ses regards sur l'inconnu qui lui prodigue des soins si affectueux; il demande son nom, & on lui apprend que c'est Jean-Jacques Rousseau. Le malade oubliant un instant sa douleur: „ Homme illustre s'écrie-t-il, „ quoi! vous perdez auprès de moi un „ temps précieux que vous employeriez „ à éclairer l'humanité! Quoi! l'Europe „ attend de vous des chef-d'œuvres, & „ vous remplissez auprès d'un infortuné „ le rôle abject de garde-malade!...

„ Homme, je vous reconnois à ce trait
 „ de bienfaisance ; mais , hélas ! en vain
 „ espérez - vous de ranimer ma raison
 „ affoiblie : non , jamais , jamais je n'au-
 „ rai un instant de bonheur ; le repos
 „ m'a fui pour toujours , & il ne me
 reste plus qu'à mourir ”.

Loin de se rebuter des obstacles, Rousseau ne douta plus de la guérison du jeune homme. Il resta six mois dans la même chambre , & ne le quitta ni jour ni nuit. Cependant, il ne pouvoit point encore lui persuader qu'il n'y a de bonheur solide que dans la modération des desirs. Son malade entendoit bien tout cela ; mais la raison ne peut rien quand le sentiment commande. Il fallut donc recourir à d'autres moyens ; le mal étoit dans le cœur ; ce fut là que Rousseau l'attaqua. Quel homme mieux que lui connoissoit cet idiôme qui convient au cœur & qui le persuade ? Le succès fut prompt , & l'usage de la raison revint à cet amant malheureux , qui reconnut en Jean - Jacques son libérateur , son ami & son père.

L'ame vive & fiere de Rousseau , n'ayant pu s'accommoder , pendant son séjour à Londres , de l'esprit froid & alier des

Anglois, il sortit de leur Isle, revint en France, & débarqua, sans passe-port de la Cour, à Calais. Cette ville est grande admiratrice des talents & du génie. Ses Magistrats s'assemblent pour délibérer s'ils ne porteront pas à *Jean-Jacques* le vin de la Ville. La seule crainte d'irriter le Parlement, les empêche de rendre cet hommage à un homme qu'il a décrété; mais en supprimant une vaine cérémonie, ils font l'honneur au Philosophe Genevois d'aller le féliciter en Corps.

A son retour d'Angleterre, Jean-Jacques passa près d'un an dans le Vexin François. Il y vécut, sous un nom étranger, dans une terre du Prince de Conti, qui lui avoit offert cet asyle. L'extérieur de simplicité du Philosophe Genevois n'imposa pas d'abord aux gens du Prince, & ils ne crurent pas devoir beaucoup d'égards à un homme qui mangeoit avec sa Gouvernante. Rousseau ne se plaignit point, mais il écrivit à son protecteur de ne pas trouver mauvais qu'il quittât ce lieu, & de lui permettre de se soustraire à ses bienfaits. Le Prince de Conti se douta de ce qui en étoit. Il se rend à sa terre, arrache à Rousseau son secret, le fait manger avec lui, assemble

sa maison, & dans les termes les plus énergiques, menace de toutes son indignation le premier qui osera manquer à cet étranger.

On a cru à tort que cet homme si singulier, mais si vertueux, copioit de la musique pour vivre ; il est certain qu'il consacroit le produit de cette occupation au soulagement des malheureux. Dans sa dernière retraite, il prenoit soin d'une vieille femme de village. Après sa mort, on trouva cette bonne payfanne prosternée sur le tombeau de son bienfaiteur. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi elle se tenoit dans cette posture : „ Hélas ! dit-elle, je pleure „ & je prie. — Mais, ma bonne, M. „ Rousseau n'étoit pas Catholique. — „ Il m'a fait du bien, je pleure & je „ prie ”. Ce fut avec toutes les peines du monde qu'on arracha de la tombe cette pauvre femme qui fondoit en larmes.





T R A I T S

GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS

DU SIECLE DE LOUIS XV,

Qui n'ont pu fournir des Articles séparés.

T ANDIS que le Duc d'Orléans mettoit tout en œuvre pour se ménager la Régence, malgré les dispositions du testament de Louis XIV, le Duc du Maine, à qui ce testament étoit si favorable, s'amusoit à traduire l'*Anti-Lucrece*. La Duchesse sa femme (1) lui disoit : „ Monsieur, un beau matin vous „ trouverez, en vous éveillant, que vous „ êtes de l'Académie, & que M. d'Orléans a la Régence ”.

Dans une assemblée chez Madame la Duchesse du Maine, chacun étant convenu de faire soi-même son portrait

(1) Née en 1676, morte en 1753.

avec sincérité, Mademoiselle de *Lau-nay*, depuis Madame de *Staal* (1), s'en acquitta à son tour avec beaucoup d'esprit. M. de *Malezieux* lui ayant fait observer qu'elle avoit passé sous silence tout engagement de cœur : „ Ah ! repli- „ qua-t-elle avec franchise, je me suis „ peinte en buste ”.

La Duchesse du Maine avoit attiré le Marquis de *Saint-Aulaire* (2) à la cour, & lui faisoit l'honneur de l'appeller son Apollon. Un jour qu'elle proposa un jeu où chacun est obligé de dire son secret en particulier, le Marquis, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, fit pour la Princesse cet impromptu, que tout le monde connoît :

La Divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étois Apollon, ne seroit pas ma Muse ;
Elle seroit Thétis, & le jour finiroit.

Le célèbre Abbé de *Fleuri* (3) ayant été nommé Confesseur du Roi en 1716, les Peres de la Compagnie de Jesus lui envoyèrent un des leurs pour le com-

(1) Morte en 1750.

(2) Né en 1644, mort en 1742.

(3) Né en 1640, mort en 1723.

plimenter. Il répondit à ce Jésuite, qu'il ne croyoit pas être désagréable à sa Société, parce qu'il n'étoit point Janséniste. Des Jacobins vinrent ensuite le féliciter sur le même sujet. Il leur dit qu'il comptoit ne leur pas déplaire, attendu qu'il n'étoit point Moliniste. L'Abbé d'Orsanne fut le troisieme qui parut. L'Abbé de Fleuri répondit à son compliment, qu'il se flattoit de n'être pas odieux au Cardinal de Noailles, puisqu'il n'étoit nullement Ultramontain. Il renferma ainsi dans ses réponses ce que Son Altesse Royale le Duc d'Orléans lui avoit dit à lui-même, en le choisissant pour confesser le Roi : *Monsieur, je ne vous préfere à tout autre, que parce que vous n'êtes ni Janséniste, ni Moliniste, ni Ultramontain.*

Lorsque les Sceaux furent ôtés, pour la seconde fois, au Chancelier d'Aguesseau, le Maréchal de Villeroy dit à Sa Majesté, qu'on avoit fait une injustice à ce Chancelier; qu'il n'étoit point coupable, & que si lui Maréchal étoit encore en vie lors de la majorité, il feroit souvenir le Roi de les lui rendre. Ce vieux Courtisan se croyoit inébranlable dans son poste, & se conduisoit

en conséquence. Ce qu'il dit au nouveau Garde-des-Sceaux, M. d'*Armenonville*, étoit dans le même goût que ce que je viens de rapporter : *Je ne vous fais point de compliment*, lui dit-il lorsqu'il vint le saluer, *car je suis persuadé que vous devez avoir de la douleur de succéder à un homme comme M. d'Aguesseau.*

Le Juif Samuel *Bernard* (1), étoit parvenu au plus haut degré de considération que puisse donner l'opulence. Il montra quelquefois une noblesse & une fermeté d'ame qui sembloient le rendre supérieur à tous ces Grands, dont plusieurs lui faisoient la cour. Dans le temps de la disgrâce de M. *Chauvelin*, le Cardinal de *Fleuri* qui cherchoit à perdre ce Ministre, envoya chez le Banquier, M. *Hérault*, Lieutenant de Police, pour l'interroger par forme d'insinuation, sur certains fonds passés chez l'étranger, ou venus par ses mains. Samuel *Bernard* lui ayant demandé avec dignité d'exhiber ses pouvoirs, refusa d'entrer en pour-parler à d'autres conditions ; en sorte que le Magistrat s'en alla sans avoir pu en

(1) Né en 1651, mort en 1739.

rien tirer. Au milieu de son luxe, qui pourtant n'approcha jamais de celui de nos Financiers modernes, il avoit une sorte de modestie qui le faisoit tolérer. On voit encore sa maison, rue place des Victoires, dont le moindre Fermier-Général ne voudroit pas aujourd'hui, & où il n'y avoit pas même de cour. Il avoit plusieurs manies que la tradition a conservées. Il falloit, depuis qu'il étoit levé jusqu'à ce qu'il se couchât, qu'un de ses cochers eût toujours les chevaux attelés à la voiture ; il falloit que son portier, veillant sans cesse au moindre bruit, ouvrît ses portes avant qu'il parût, afin que son carrosse entrât rapidement & sans qu'il fût besoin de frapper ; il falloit qu'au retour de ses affaires, la soupe fut mise à la minute sur la table : il s'asséyoit, & les convives se rangeoient autour de lui.

Samuel Bernard aimoit fort à jouer au brelan ; il faisoit toujours *va-tout*, & étoit surpris qu'on le dît. Une nuit qu'un particulier lui avoit gagné une somme considérable, il en fut si piqué, que ne voulant pas remettre au lendemain son payement, ni donner le loisir à son adversaire de s'arranger pour enlever de pareils fonds, il fit jeter à

sa porte les sacs qu'il lui devoit, & le laissa seul fort embarrassé, & à la veille d'être égorgé par le premier brigand. Il étoit superstitieux comme tous les gens de sa Nation. Il avoit une poule noire à laquelle il attachoit sa destinée ; on en prenoit le plus grand soin. La mort de cette volatile fut en effet l'époque de la fin de Samuel, en Janvier 1739.

Ce fut en 1715 que le *Czar Pierre* (1) vint en France. Il fut d'abord reçu au Louvre avec toute sa suite ; mais il préféra d'aller se loger à l'autre bout de Paris, à l'hôtel de *Lefdiguieres*, où il fut traité & défrayé comme au Louvre. Le Roi alors enfant, & conduit par M. de Villeroy, son Gouverneur, vint lui rendre visite. Pierre, étonné de la foule qui se pressoit autour du jeune Monarque, le prit & le porta quelque temps dans ses bras.

En voyant le tombeau du Cardinal de Richelieu & la statue de ce Ministre, monument digne de celui qu'il représente, le Czar laissa échapper un de ces

(1) Né en 1673, mort en 1725.

transports qui décelent presque toujours un grand homme. Il monta sur le tombeau, embrassa la statue : *Grand Ministre*, dit-il, *que n'es-tu de mon temps ! je te donnerois la moitié de mon Empire, pour apprendre à gouverner l'autre.* Un homme qui avoit moins d'enthousiasme que le Czar, s'étant fait expliquer ces paroles prononcées en Langue Russe, ajouta que, *s'il avoit donné cette moitié, il n'auroit pas long-temps gardé l'autre.*

Un des établissemens que le Czar admira le plus, fut l'Hôtel Royal des Invalides. Après qu'il eut tout examiné avec cet œil observateur auquel rien n'échappe, le Maréchal de Villars le conduisit dans le réfectoire au moment que les Soldats se mettoient à table. Ce Prince goûta de leur soupe ; & prenant un verre de vin : *A la santé*, dit-il, *de mes camarades.*

Le Czar fut très-sensible à une galanterie du Duc d'Antin, qui fit placer à son insu sous un dais, dans sa salle à manger, le portrait de la Czarine. Il ne le fut pas moins de celle qu'on lui fit à la Monnoie. Après avoir examiné la structure, la force & le jeu du balancier, il se joignit aux ouvriers pour

le mettre en mouvement & frapper une médaille... Quelle fut sa surprise, quand il vit sortir de-dessous le coin son portrait, supérieur, pour la ressemblance & pour l'art à toutes les médailles qui jusqu'alors avoient été frappées pour lui! Il fut également satisfait du *revers*: c'étoit une Renommée passant du Nord au Midi, avec ces mots : *Vires acquirit eundo*, qui faisoient allusion aux diverses connoissances que Sa Majesté Czarienne avoit acquises dans ses voyages. On présenta de ces médailles d'or au Monarque & à tous ceux qui l'accompagnoient; il ne put s'empêcher de dire à cette occasion : „ Il n'y a que les François capables d'une pareille galanterie”.

A son retour de Gertruidenberg, l'Abbé de Polignac (1) fut très-bien reçu à Marly. Louis XIV lui fit voir ses jardins. La pluie le surprit à la promenade & ne l'interrampit pas; le Roi en fit la remarque à l'Abbé de Polignac qui étoit l'hôte de cette journée. Il répondit avec toutes ses graces, que *la pluie de Marly ne mouilloit point*. Il crut avoir dit un

(1) Né en 1661, mort en 1741.

très-bon mort; mais le titre du Roi, & la contenance des Courtisans, lui prouverent qu'il n'avoit dit qu'une sottise.

Pendant son séjour à Rome, l'Abbé devenu Cardinal de Polignac, forma un projet digne du goût qu'il témoigna pour les Beaux-Arts, & en particulier, pour les Antiques. Il n'ignoroit pas que durant les beaux jours de la République Romaine, & le premier siècle de l'Empire, le parti qui prévaloit dans les guerres civiles, ne manquoit jamais de faire jeter dans le Tibre toutes les statues & les trophées qu'on avoit élevés à l'honneur du parti opposé. Ils y sont donc encore, disoit le Cardinal de Polignac; car assurément on ne les a point retirés, & le fleuve ne les a point emportés. Il avoit imaginé de détourner pour quelque temps le cours du Tibre, & de faire fouiller un espace de trois quarts de lieue. Si le Cardinal avoit été assez riche pour entreprendre cet travail à ses fraix, le Pape Benoît XIII, qui l'aimoit beaucoup, lui auroit accordé toutes les permissions nécessaires.

Ce Cardinal racontoit volontiers ce qui lui avoit fait naître l'idée de son *Ani-Lucrece*. En revenant de son Ambassade de Pologne, il s'arrêta quelque temps en Hollande, où il eut plusieurs entre-

tiens avec *Bayle*. Les arguments d'Épiqueure, de Lucrece & des Sceptiques, venoient d'être poussés fort loin dans le *Dictionnaire critique*; ils le furent encore davantage dans la conversation. Le Cardinal de Polignac forma dès-lors le dessein de les réfuter. Deux exils lui en donnerent le loisir. Ainsi l'*Anti-Lucrece* est le fruit des disgrâces de son Auteur.

Pour mieux faire sentir ses idées, le vieux Maréchal *de Villeroy*, qui avoit été Gouverneur de Louis XV, les exprimoit quelquefois assez grossièrement : „ Il faut, disoit-il un jour, tenir le pot „ de chambre aux Ministres tant qu'ils „ sont en place, & le leur verser sur la „ tête quand ils n'y sont plus”. Il ajouta : „ Quelque Ministre des Finances qui „ vienne en place, je déclare d'avance „ que je suis son ami, & même un peu „ son parent”.

L'Abbé *de Vertot* (1) avoit quarante-cinq ans lorsqu'il composa les *Révolutions de Suede*, son premier Ouvrage; il étoit alors Curé en Normandie. Cette

(1) Né en 1655, mort en 1735.

Histoire eut un si grand succès à Stockholm, que l'Envoyé qui étoit sur le point de passer en France, fut chargé par ses instructions de faire connoissance avec l'Auteur, & de l'engager, par un présent de deux mille écus, à entreprendre une Histoire générale de Suede. Cet Envoyé qui croyoit l'Abbé de Vertot répandu dans le plus grand monde surpris de ne le rencontrer nulle part, témoigna en fin son étonnement. On lui dit que cet Abbé n'étoit qu'un Curé de Village; sur le champ il rebatta beaucoup de la haute idée qu'il s'étoit faite de cet homme de Lettres; & remplit sa commission avec tant de mal-adresse, qu'il fit échouer le projet.

Le Pere Bouhours, bon Juge en cette matiere, assure qu'il n'avoit rien vu en notre Langue qui, pour le style, fût au-dessus des Révolutions de Suede & de Pologne; & le Grand Bossuet dit un jour au Cardinal de Bouillon, en parlant de cet Historien, que *c'étoit une plume saillante par la vie d'un Maréchal de Turanne*.

L'Abbé de Vertot ne se donnoit pas toujours la peine de consulter les Mémoires qu'on lui envoyoit. Ayant un fameux Siege à décrire, & les Mémoires

qu'il attendoit ayant tardé trop long-temps, il écrivit l'histoire du Siege, moitié d'après le peu qu'il en savoit, moitié d'après son imagination. Les Mémoires arriyèrent enfin. *J'en suis fâché*, dit-il; *mais mon Siege est fait.*

Le célèbre Rollin (1) étoit fils d'un Courtier, & son pere le destinoit à sa profession. Elevé aux premières places de l'Université, & accueilli chez les Grands, il eut toujours assez d'estime pour lui-même, pour ne pas rougir de son extraction. Étant un jour à dîner dans une grande maison avec le Pere de *Pouluzac* de l'Oratoire, on pria celui-ci de découper une piece de gibier. Rollin voyant que le comte servoit mal le d'écoupdur, lui dit : *Mes Pere, prenez le mieux, il vaut mieux; je m'y connois, je suis fils de Maître.*

Rollin étoit Recteur de l'Université, & assistoit comme tel à une Thèse qui se faisoit au Collège des Grassins. On vit l'avantir que M. de la *Haguette*, Archevêque de Sens & protecteur de ce Collège, estoit dans la cour. Comme

(1) Né en 1661, mort en 1745.

il ne vouloit pas que ce Prélat prît le pas sur lui, il le fit prier de vouloir bien attendre deux minutes dans son carrosse; à quoi M. de Sens ne fit pas grande attention. Le voyant entrer dans la Classe, Rollin donna ordre aussitôt à deux personnes; d'aller au-devant de lui le complimenter, & de le retenir le plus long-temps qu'ils pourroient, avant de le mener au rang des fauteuils, où, comme Recteur, il occupoit la premiere place. Mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'arrêter le Prélat, il dit à haute voix: *Thesi finem impono*. M. de Sens remonta dans son carrosse, fort mécontent de se précéder de la part d'un homme qui lui avoit obligation. Rollin ne manqua pas de se rendre chez lui le lendemain. Il se jeta à ses genoux, lui demanda pardon de ce qui s'étoit passé la veille, & lui fit connoître qu'il avoit été obligé de se conduire ainsi en qualité de Recteur de l'Université, qui doit toujours occuper la premiere place dans les assemblées publiques des Colleges qui en dépendent. M. de Sens goûta cette excuse, & l'embrassa.

Au sacre de Madame de Chelles, fille du Duc d'Orléans Régent; les tentures

de la Couronne, les pierres fines au Soleil du Saint-Sacrement, la musique exquise, les odeurs, & la quantité d'Evêques qui officioient, surprirent tellement une Provinciale qui étoit là, qu'elle s'écria : „ N'est-ce pas ici le Paradis? — Eh! „ non, Madame, dit quelqu'un; il n'y „ a pas tant d'Evêques ”.

Le fameux Système avoit plongé *La Monnoye* (1) dans la misère. Un tel coup le frappa sans pitié. Heureusement que la Providence lui ménagea des ressources. Le Duc de Villeroi lui assigna une pension de 600 livres, &, par délicatesse, lui défendit de passer à son Hôtel pour le remercier, ajoutant qu'il le verroit avec plaisir chez Madame la Comtesse de Caylus. *La Monnoye*, pénétré de reconnaissance, se hâta de s'y rendre; mais aux premiers mots de son remerciement, le généreux Duc l'interrompit, & lui dit avec affection : „ Oubliez tout „ cela, Monsieur, c'est à moi à me sou- „ venir que je suis votre débiteur ”.

M. de Montesquieu étant à Venise eut occasion de voir le fameux *Lov*, à

(1) Né en 1641, mort en 1725. — D.C. 10

qui il ne restoit de sa grandeur passée que des projets heureusement destinés à mourir dans sa tête, & un diamant qu'il engageoit pour jouer aux jeux de hasard. Un jour la conversation rouloit sur le fameux Système que Law avoit inventé. Comme le Parlement de Paris, dépositaire immédiat des loix dans les temps de minorité, avoit fait éprouver au Ministre Ecoissois, quelque résistance dans cette occasion, Montesquieu lui demanda pourquoi on n'avoit pas essayé de vaincre cette résistance par un moyen presque toujours infailible en Angleterre, par le grand mobile des actions des hommes; en un mot, par l'argent. *Ce ne sont pas,* répondit Law, *d'aussi grands génies que mes Compatriotes, mais ils sont beaucoup plus incorruptibles.*

Il y avoit trois mois que M. le Blanc (1) n'étoit plus Ministre de la Guerre, lorsqu'il fut arrêté en Brie dans la maison de campagne du Marquis de Rétel; il fut conduit à la Bastille, & la Chambre de l' Arsenal eut ordre de lui faire son procès. Il s'agissoit de sommes considéra-

(1) Mort en 1728.

bles, dont il prétendoit avoir disposé conformément aux ordres de Son Altesse Royale le Duc d'Orléans. On parloit aussi de Registres renouvelés ou falsifiés par un nommé *Sandrier*, qu'on avoit, disoit-on, enfermé dans une maison de campagne des environs de Paris, pour qu'il y travaillât *incognito*; & dont quelque temps après, on avoit trouvé le corps coupé par morceaux dans l'endroit le plus secret de cette maison.

Peu de temps avant la disgrâce de ce Ministre, *Maréchal* (1) lui avoit fait l'ouverture d'un abcès au foie. Il fit cette opération en présence de *Morand* qui étoit jeune alors, & de plusieurs autres consultants. Dans l'instant où *Maréchal* portoit le bistouri sur la tumeur, le jeune *Morand* y posa le bout du doigt : *Maréchal* lui fit signe de l'ôter ; *Morand* l'y appliqua de nouveau en regardant fixement *Maréchal*, & lui indiquant des yeux le doigt que c'étoit là, qu'il falloit ouvrir. *Maréchal* fit l'incision au lieu marqué, & pénétra dans le foyet de l'abcès. Le Ministre, parfaitement rétabli, donna un grand repas à sa famille, & y

(1) Né en 1658, mort en 1736.

ignia MM. Maréchal & Morand, Dans cette assemblée, où la joie étoit peinte sur tous les visages, le Ministre prit M. Maréchal par la main, & dit aux convives: *Voilà celui à qui je dois la vie* — *Vous vous trompez, Monseigneur,* reprit Maréchal; & en montrant M. Morand: *C'est à ce jeune homme ajouta-t-il, que vous la devez; car sans lui je vous auois.*

Sur la réputation du Père Sébastien (1), Carme de la place Maubert, M. Gunterfield, Gentilhomme Suédois, vint à Paris lui redemander, pour ainsi dire, les deux mains, qu'un coup de canon lui avoit emportées; & il ne lui restoit que deux moignons au-dessus du coude. Il s'agissoit de faire deux mains artificielles, qui n'auroient pour principe de leur mouvement, que celui de ces moignons, distribué par des fils à des doigts qui seroient flexibles. Une entreprise si difficile, & dont le succès ne pouvoit être qu'une espèce de miracle, n'effraya pas tout-à-fait l'habile Mécanicien. Il se mit à l'ouvrage, & en assez peu de temps,

(1) Né en 1657, mort en 1729.

il fit une main artificielle capable de se porter au chapeau de l'Officier Suédois, de l'ôter de dessus sa tête, & de l'y remettre (1). Ce chef-d'œuvre mit le comble à la réputation du Pere Sébastien, & lui mérita la visite de plusieurs Souverains, & entre autres, celle du Duc de Lorraine, qui étant venu à Paris *incognito*, alla le trouver dans son cabinet, & y passa plusieurs heures. Dès que ce Prince fut de retour dans ses Etats, où il vouloit entreprendre différents ouvrages, il le demanda au Duc-Régent qui accorda avec joie au Prince, son beau-frere, un homme qu'il aimoit, & dont il étoit ravi de favoriser la gloire.

(1) Cette admirable invention du Pere Sébastien a été surpassée dans la suite par celle d'un Mécanicien encore plus illustre. Le célèbre M. Laurent, attendri sur le sort malheureux d'un soldat qui avoit eu les deux bras emportés en chargeant un canon, s'occupa pendant l'hiver de 1760, à lui faire un bras artificiel; & profitant de l'espace de quatre à cinq pouces qui étoit resté à l'épaule gauche, car la droite avoit été totalement fracassée, il le mit en état d'écrire un placet en présence du Roi, & de le présenter lui-même à Sa Majesté. Ce qui est encore au-dessus du génie qu'employa M. Laurent dans cette circonstance, c'est d'avoir ajouté au premier bienfait, celui d'une pension qu'il donna à ce soldat infortuné.

Pendant son séjour à Paris, le Czar Pierre étoit allé voir le Pere Sébastien, & avoit passé trois heures dans la chambre de ce Religieux. Comme ce Prince se dispoit à s'en aller, les Peres Carmes prièrent l'Interprete de proposer à Sa Majesté de se rafraîchir : le Prince accepta avec bonté, & dit gaïement qu'on lui apportât une bouteille de vin. Lorsqu'il eut bu, il voulut que le Pere Sébastien bût à son tour; & comme ce bon Religieux alloit chercher un verre, le Czar ajouta qu'il vouloit qu'il bût dans le verre qui lui avoit servi; ainsi, sans le rincer, on y versa du vin au Pere Sébastien, qui, embarrassé sur le cérémonial, demanda tout bas comment il en falloit user. Le Czar qui comprit de quoi il s'agissoit, lui fit signe qu'il vouloit qu'il bût à sa santé, ce que fit le bon Pere; ensuite le Prince reprit le même verre, but un second coup, & s'en alla très-content de tout ce qu'il avoit vu. C'est ainsi que ce grand Monarque ennobliroit les sciences par cette sorte d'égalité avec le mérite & les talents.

En 1727, le célèbre Organiste d'*Acquin* (1) obtint un triomphe bien glo-

(1) Né en 1694, mort en 1772.

rieux pour un homme de son Art. L'Orgue de Saint-Paul, alors vacants, ayant été mise au concours, *Rameau*, qui depuis plusieurs années cherchoit à se former un établissement dans une ville qu'il devoit un jour remplir de sa gloire, se présenta à ce noble défi. Des Maîtres célèbres avoient été choisis pour les Juges du combat. *Rameau* fut le premier qui se fit entendre; d'Acquin le suivit; & les suffrages se partagèrent entre eux: mais comme on pouvoit présumer que les deux ^{deux familles} ~~deux juges~~, que venoient d'exécuter les deux concurrents, avoient été préparées, on les pria de jouer des morceaux à leur choix. Alors d'Acquin remonte le premier à l'Orgue; & jettant avec quelque dépit, son épée dans la chambre aux soufflets, il s'écria du haut de la Tribune: *C'est moi qui vais toucher*; & dans ce moment d'enthousiasme qu'excitoit encore l'indécision des Juges, il fit des efforts si heureux, qu'il l'emporta sur le plus grand Musicien que devoit avoir la nation. Cette époque fut sans doute une des plus glorieuses de la vie de ce grand Artiste.

Après avoir étonné l'Europe par la magique structure de ses automates, l'il-

lustre *Vaucanson* (1) venoit de tourner son génie vers des objets d'une plus grande utilité, Il étoit question de faire adopter dans nos fabriques d'étoffes, un procédé qui devoit en diminuer la main-d'œuvre, & rejeter, par conséquent dans nos campagnes, une partie des bras qu'elles réclamoient. Ce Mécanicien célèbre avoit de grandes vues sur cet objet, & il partit pour Lyon dans le dessein de les exécuter. Mais le bien général n'a point d'ennemi plus dangereux que l'intérêt particulier; & la foule des ouvriers employés aux manufactures, jétra les hauts cris à cette nouvelle; en sorte que M. de Vaucanson qui comptoit avec sa reconnoissance publique accroître sa gloire, eut tout à craindre pour sa vie. Dès qu'on le fut arrivé à Lyon, toute la populace assiégea son auberge; & pour se garantir de sa fureur séditieuse, l'inventeur des nouveaux métiers n'eut d'autres ressources que de recourir à un travestissement, & de s'évader par des greniers. Les talents de ce grand homme pour les mécaniques s'étoient annoncés dès sa plus ten-

(1) Mort en 1782.

dre jeunesse, & l'anecdote qu'on va lire, nous apprend dans quelle circonstance il en sentit l'impulsion pour la première fois.

La mère de Vaucanson étoit fort dévote. Elle avoit un Directeur, dont l'antichambre étoit une salle d'horloge; elle lui rendoit de fréquentes visites, & son fils l'accompagnoit jusque dans cette antichambre. C'est-là que, seul & désœuvré, il pleuroit d'ennui. Cependant, comme on pleure & qu'on s'ennuie le moins qu'on peut, le jeune Vaucanson, bientôt frappé du mouvement toujours égal d'un balancier, veut en connoître la cause. Sa curiosité s'éveille; pour la satisfaire, il s'approche des planches où l'horloge est renfermée. Il voit à travers les fentes l'engrenage des roues, découvre une partie du mécanisme, devine le reste, projette une pareille machine, l'exécute avec un couteau & du bois, & parvient enfin à faire une horloge plus ou moins parfaite. Encouragé par ce premier succès, son goût pour les mécaniques se décide; ses talents se développent, & le même génie qui lui avoit fait exécuter une horloge de bois, lui laissa entrevoir dans la perspective la possibilité du Flûteur automate.

Le Chancelier *Daguesseau* (1) ne se laissa jamais abattre par les disgraces; mais il y étoit sensible, & ne s'en cachoit pas. La première fois qu'on l'obligea de remettre les Sceaux, il dit avec tranquillité : „ Je ne méritois pas l'honneur que M. le Régent m'a fait en me les donnant; mais je mérite encore moins l'affront qu'il me fait en me les ôtant ”.

On n'oubliera pas la repartie ingénieuse de ce Chancelier, lors du fameux procès entre les Médecins & les Chirurgiens. „ M. de la Peyronie sollicitoit vivement, & prioit M. Daguesseau d'élever un grand mur, un mur d'airain, disoit-il, entre le Corps de la Médecine & celui de la Chirurgie ”. *Mais si nous élevons ce mur, lui demanda l'illustre Magistrat, de quel côté faudra-t-il placer le malade ?*

Après le renvoi de l'Infante d'Espagne, il fut question de faire choix d'une autre épouse pour le jeune Monarque Louis XV. La Princesse, mere du Duc de Bourbon, alors premier Ministre,

(1) Né en 1658, mort en 1751.

s'imagina que son fils étant à la tête des affaires, il ne seroit pas impossible de mettre la Couronne de France sur la tête d'une de ses filles. Elle s'en ouvrit à Monsieur le Duc, qu'elle trouva disposé à entrer dans ses vues, mais qui ne jugea pas à propos de paroître se mêler de cette intrigue, ne voulant pas qu'une affaire de cette nature venant à manquer, le mauvais succès & la témérité du projet pussent lui être imputés. Il s'en rapporta donc entièrement à la Princesse sa mère de la conduite de cette importante négociation. Celle de ses filles sur laquelle elle jeta les yeux, fut Mademoiselle de *Vermandois*, Princesse extrêmement belle, âgée pour lors d'environ vingt-deux ans, grande, parfaitement bien faite, ayant beaucoup d'esprit & des connoissances rares, même parmi les femmes de la plus haute naissance. Il n'en étoit point de plus digne du rang auquel on la vouloit élever. Elle étoit retirée depuis son enfance à l'Abbaye de Beaumont, dont elle n'avoit jamais voulu sortir, même pour aller prendre l'air à la campagne. Sa mere vint lui proposer la main de Louis XV, & sans doute qu'elle ne s'attendoit pas à un refus. Mais la jeune Princesse ne se laissa point

point éblouir par l'éclat d'un Trône : elle répondit à la Duchesse de Bourbon,, que
,, vivant dans la retraite depuis ses plus
,, tendres années, elle s'étoit accoutu-
,, mée à regarder les grandeurs d'un œil
,, indifférent, & qu'elle y renonçoit pour
,, toujours ". La Princesse sa mere fit
de vains efforts pour la ramener à des
sentiments plus conformes à ses vues ;
elle ne put y réussir ; & outrée de dépit,
elle fut obligée de repartir sans avoir
pu rien gagner sur sa fille. Mademoiselle
de Vermandois est morte Abbessé de
Beaumont.

Louis XV, ayant la petite-vérole au
mois d'Octobre 1728, & le courier de
France ayant manqué, un jour, en Es-
pagne, Philippe V supposa que le Roi
son neveu étoit mort. Il fit aussi-tôt
assembler la *Junta*, & déclara qu'il al-
loit passer en France avec le deuxieme
de ses fils, laissant la Couronne d'Es-
pagne au Prince des Asturies, qui fit dans
la Chapelle sa renonciation en forme à
celle de France. Ses ordres étoient donnés
pour partir le lendemain ; mais le courier
apporta la nouvelle de la convalescence.

Une jeune Demoiselle, au pied des
Tome III. P

Autels, étoit sur le point de contracter un engagement solennel avec un jeune homme qu'elle aimoit & dont elle croyoit être aimée, lorsqu'un incident des plus extraordinaires y mit un obstacle invincible. „ Je ne puis, dit le jeune homme, „ consentir au mariage, qu'on n'ajoute „ 30,000 livres à la dot promise ”. Le pere de la Demoiselle, étourdi du procédé, mais craignant de mortifier sa fille par un refus qui tourneroit à sa confusion, consentit à l'augmentation de sa dot. Le Notaire qui étoit présent, ajouta au contrat cette nouvelle clause. La fille gardoit pendant ce temps, le silence le plus profond ; elle ne le rompit que lorsque le Prêtre, ayant commencé la cérémonie, lui demanda son consentement. „ Non, Monsieur, répondit-elle, „ je ne consentirai jamais de me donner „ à un homme qui a voulu m'acheter „ à prix d'argent, & qui vient me mar- „ chander dans un lieu consacré à la „ priere & au culte de la Religion ”. La mere, pleine d'admiration pour la fermeté de sa fille, la prend entre ses bras, l'embrasse, & lui dit : „ Oui, tu „ es ma chere fille, je ne puis qu'ap- „ plaudir à tes généreux sentiments. La „ dot que nous t'avons donnée, & les

„ 30,000 livres que l'on vient d'exiger,
„ seront pour un autre plus digne de
„ te posséder”. Et dans l'instant chacun
se sépara.

Le 6 de Janvier 1729, le Prince de *Dombes* & le Comte d'*Eu*, fils du Duc du *Maine*, courant le cerf avec leurs équipages le long de la riviere de *Marne*, sur le grand chemin qu'ils avoient déjà traversé plusieurs fois, un de leurs gens passa le premier sans nul accident; mais son cheval ayant ébranlé la terre, elle s'éboula tout-à-fait lorsque les Princes voulurent passer; ils tomberent dans la riviere avec leurs chevaux, & allerent au fond de l'eau à deux ou trois reprises différentes. Un quart-d'heure se passa sans qu'on pût avoir du secours. Le meunier de *Chelles* arriva enfin avec deux de ses garçons, & retira les Princes en s'exposant lui-même avec autant de zele que d'intrépidité. Le Prince de *Dombes*, n'ayant nulle connoissance, on le crut mort, & le Comte d'*Eu* n'étoit guere mieux. Le Duc du *Maine* fit une pension de quatre cents livres au meunier, & lui fit donner mille livres d'argent comptant.

Les mécontents d'Ecosse avoient appelé le Prétendant ; ce Prince, déguisé en Abbé, passa par la France, pour s'embarquer *incognito* dans quelque port de Normandie ; deux Anglois se chargerent de l'assassiner sur la route. Ils vinrent l'attendre à Evreux, dans l'auberge de la poste. On les reconnut aisément pour étrangers. Ils s'informerent avec empressement si un Abbé n'étoit point passé dans une chaise de poste ; on leur répondit que non. Ils demanderent une chambre, & s'y renfermerent. La question qu'ils avoient faite, & l'embarras que l'action qu'ils méditoient avoit peint sur leur visage, inspirerent de la défiance ; on examina par une fente de la porte ce qu'ils faisoient ; on les vit charger des armes à feu, entre autres une carabine. Le maître de la Poste, homme d'esprit, comprit à-peu-près de quoi il s'agissoit ; il alla au-devant de la chaise que les assassins avoient annoncée ; il avertit le Prétendant, qu'il reconnut malgré son déguisement, du danger qui se menaçoit ; lui fit prendre une autre route, & trouva le moyen de lui faire changer de chevaux, sans que les deux Anglois s'apperçussent que leur dessein étoit découvert. Après avoir mis en

sûreté la vie de ce Prince, il dénonça les deux coupables. On se saisit d'eux ; ils avouèrent leur projet. Mais comme on étoit à la veille d'un traité avec l'Angleterre, & que le Régent avoit intérêt de la ménager, Son Altesse Royale ordonna secrettement que les deux assassins fussent élargis.

La Grange-Chancel (1), Auteur des *Philippiques*, ne défavouoit point cette fâtyre. On lui demandoit un jour pourquoi il s'étoit déchaîné avec cette rage contre M. le Régent : *Pourquoi*, répondit-il, *avoit-il pris le parti du feu Duc de la Force contre moi ?* Il avoit été effectivement en procès avec ce Duc, dont les terres sont situées en Périgord, patrie de la Grange, & cette affaire ne fut point jugée à l'avantage de ce dernier.

Anne - Catherine - Eléonore *le Tellier de Louvois* avoit épousé Charles Sigismond de Montmorenci - Luxembourg, Duc d'Olonne. Son mari étant attaqué de la petite-vérole, elle prit la généreuse

(1) Né en 1676, mort en 1758.

réolution de tout risquer pour le soulager dans sa maladie. Comme elle ne se dissimuloit pas le danger d'un tel projet, elle fit son testament; & n'ayant point d'enfants, elle partagea son bien entre ses deux sœurs. Après ces dispositions, elle alla faire ses dévotions à sa Paroisse; & s'étant enfermée dans la chambre de son époux, elle lui prodigua tant de soins, qu'il guérit de sa maladie; mais elle la contracta & en mourut.

Le savant Abbé *Lenglet du Fresnoy* (1) étoit le plus caustique des hommes. Il sembloit ne trouver de dédommagement aux fatigues extrêmes de son métier d'écrivain, que dans les traits satyriques qu'il fournissoit l'occasion de lancer contre ses adversaires. Il s'applaudissoit des tracasseries que lui attiroit son humeur critique, & rioit le premier de ses fréquents voyages à la Bastille. Il y fut mis dix ou douze fois dans le cours de sa vie. Il en avoit pris en quelque sorte l'habitude. Un Exempt, appelé *Tapin*, étoit celui qui venoit ordinairement lui

(1) Né en 1674, mort en 1755.

signifier les ordres du Roi. Quand l'Abbé Lenglet le voyoit entrer, il ne lui donnoit pas le temps d'expliquer sa commission; & prenant le premier la parole : *Ah, bon jour, M. Tapin ! allons vite, disoit-il à sa Gouvernante, mon paquet, du linge, du tabac, &c.* & il alloit gaiement à la Bastille avec M. Tapin.

Dans le temps que cet Abbé faisoit sa Licence, il donna au public un *Nouveau Testament*, avec des notes historiques & critiques. Comme il n'avoit pas mis son nom à cet Ouvrage, un Chanoine Régulier de Sainte - Genevieve, Professeur de Théologie au Séminaire de Reims, s'avisa de se l'attribuer. Il en fit des présents à tous les Supérieurs de sa Congrégation, & en reçut de grands compliments. Mais quelque temps après, les Journalistes de Trévoux rendirent compte de cet Ouvrage, & le restituèrent à l'Abbé Lenglet. L'Abbé & le Prieur de Sainte-Genevieve, qui croyoient que les Jésuites vouloient dérober au Professeur de Reims la gloire de son travail, se proposoient d'agir pour obliger les Journalistes à se rétracter; auparavant ils voulurent avoir une explication avec l'Abbé Lenglet. On chargea de cette commission le Bibliothécaire. Le jeune

Licencié lui laissa entrevoir la vérité, & lui conseilla d'appaiser un broit injurieux au Professeur de Reims, qui d'ailleurs étoit un habile homme. Celui-ci ayant appris ce qui se passoit, & craignant sur-tout les brocards de ses confreres, s'enfuit un matin de son Couvent, après avoir laissé dans sa chambre un billet, par lequel il avertissoit qu'il quittoit la Congrégation; mais qu'il se conduiroit de façon à ne lui faire jamais déshonneur. Il se retira chez les Grisons, où il enseigna la Théologie jusqu'à sa mort.

L'Abbé *Pellegrin* (1) prédit en quelque sorte la célébrité de Rameau, avant que personne eût apprécié le génie de ce grand Musicien. Celui-ci desirant se faire connoître sur la Scene Lyrique, s'adressa, pour avoir des paroles, à l'Abbé *Pellegrin*, qui, moyennant un billet de cinquante pistoles, lui donna la Tragédie d'*Hyppolite & Aricie*. Le premier acte de cet Opéra fut exécuté chez un Fermier-Général, que ses richesses mettoient à portée de favoriser les Arts. Le Poëte étoit présent à cette répétition; frappé

(1) Né en 1663, mort en 1743.

des beautés sans nombre de la nouvelle musique, il courut embrasser l'Auteur, & déchira le billet, en s'écriant que ce n'étoit pas avec un Musicien tel que lui, qu'il falloit prendre des sûretés.

Le Pere *Follard*, Professeur de Rhétorique à Lyon, avoit un ami, homme de goût, qu'il consultoit sur tous ses Ouvrages. Il lui écrivit qu'il avoit composé une Tragédie, & le prioit de l'envoyer prendre chez le Pere Procureur des Jésuites de la rue Saint-Antoine. Un domestique fut dépêché, & dit au Pere Procureur qu'il venoit de la part de Monsieur *** demander des papiers. Le Jésuite répondit : „ Je sais ce que c'est, „ mais je ne les ai pas dans ce moment; „ revenez demain matin à dix heures, je „ vous les donnerai ”. Un filou rôdoit alors dans la cour de la Maison Professe. Il entendit la conversation, & à ce mot de *papiers*, il crut qu'un Procureur ne pouvoit en avoir d'autres que des Lettres de change. Le lendemain il prend la même livrée que le laquais, vient avant l'heure indiquée, & reçoit le paquet en question. A quelques jours de-là, le voleur est pris; on le fouille, & on lui trouve la Tragédie, qui est portée chez M. Hérault, Lieutenant de Police. Le filou

interrogé, expliqua cette aventure à M. Hérault, qui conta l'histoire à plusieurs personnes. Quelqu'un fut curieux de voir la Piece. Le Lieutenant de Police la lui donna, en lui disant qu'il pouvoit la garder. Celui-ci, après l'avoir lue, imagina de la faire jouer, & de s'en faire honneur dans le monde. Il se contenta de changer le titre de la Piece & les noms des personnages, afin que le véritable Auteur, quel qu'il fût, ne pût revendiquer l'Ouvrage. Malheureusement il n'y avoit point de rôles de femme dans cette Tragédie. Le possesseur fit venir l'Abbé Pellegrin, lui dit qu'il avoit fait une Piece de Théâtre; mais que n'entendant rien à faire parler les femmes sur la scene, il le prioit de lui faire un rôle de Princesse, & qu'il vouloit savoir combien il demanderoit pour cette besogne. L'Abbé Pellegrin dit qu'en conscience il ne pouvoit la faire à moins de six cents francs. — Six cents francs pour une femme! vous vous moquez, l'Abbé. — Mais, Monsieur, répliqua Pellegrin, je ne puis pas mettre cette femme toute seule; il faut que je lui donne une suivante. — Il n'y a qu'à s'en passer, reprit notre homme; au reste, mettez une suivante, mettez-en

deux , mettez - en trois , n'en mettez point du tout , je vous donnerai cent écus ; voyez si cela vous convient. L'Abbé Pellegrin accepta le marché. La Princesse & sa suivante furent faites en deux jours. La Tragédie fut représentée , & tomba. On en fit l'extrait dans le Mercure , & le Pere Follard y reconnut son Ouvrage , malgré les additions & les déguisements.

Pécoil, qui avoit fait fortune en commençant par les Emplois les plus bas de la *Gabelle* , ne songeant qu'à accumuler de nouvelles richesses , fit construire , dans l'endroit le plus retiré de sa maison , un caveau qui fermoit à trois portes , & dont la dernière étoit de fer. Il y alloit de temps en temps jouir de la vue de son trésor ; & quoique ce fût très-secretement , sa femme & son fils en eurent enfin connoissance. Un jour qu'il y étoit allé de grand matin , & qu'on le croyoit sorti , sa famille ne l'ayant point vu rentrer le soir , soupçonna qu'il pouvoit être renfermé dans son caveau ; elle en fit enfoncer les portes le lendemain matin , & l'on trouva ce malheureux vieillard étendu entre ses coffres , les deux bras rongés , & une lanterne à côté de lui , dont

la chandelle étoit éteinte. Sa femme ne tarda pas à quitter Lyon, où la scène s'étoit passée. Elle vint s'établir à Paris avec son fils, qui acheta une Charge de Maître des Requêtes. Il s'étoit marié à une Demoiselle *le Gendre*, dont il eut une fille qui épousa le Duc de B***.

Le Systême de *Law* qui ruina tant d'honnêtes familles, enrichit, comme on fait, des gens de néant, qui n'étant point préparés à ce brusque passage, ne purent se garantir du ridicule, dont l'opulence affranchit ordinairement même les plus imbécilles. Un de ces nouveaux enfants de la fortune, ayant pour toute ressource une somme de dix mille livres en billets d'Etat, les employa en actions de la première main. Il les fit travailler avec tant de succès, qu'en moins de trois mois il se vit en état d'avoir équipage. D'abord il va chez un Carrossier commander une voiture. Le Maître à qui il s'adresse, lui demande comment il la veut. „ Il me faut une berline des plus „ belles, lui répliqua l'Actionnaire. — „ Mais encore, de quel goût la voulez- „ vous? La doublera-t-on de velours „ cramoisi, y mettra-t-on des crépines „ d'or ou d'argent? — Oui, de l'or, de

„ l'argent, du velours cramoisi, n'im-
„ porte. Vous ne sauriez la faire trop.
„ belle, ajouta l'homme nouveau” ; &
tirant en même-temps quatre mille livres
en billets de banque : „ Tenez, mon
„ Maître, voilà des arrhes ; je m'appelle
„ un tel ; & je demeure dans une telle
„ rue. Je vous recommande de me la
„ livrer promptement. Adieu, la rue
„ *Quinquempoix* m'appelle”. Il part en
même-temps. Le Carrossier court après
lui, & lui crie : „ Monsieur, Monsieur,
„ quelles armes voulez-vous ? — Tou-
„ tes des plus belles, mon ami, toutes
„ des plus belles”, & il poursuit son
chemin.

Un autre actionna avec tant de bon-
heur, qu'il fut en état d'acheter le car-
rosse du maître qu'il venoit de quitter. Il
se fait conduire dans la rue *Quinquem-
poix*, & ordonne à ses gens & à son Co-
cher de l'attendre dans la rue *Bour-
l'Abbé*. Les Laquais entrent dans un ca-
baret. Pour lui, après avoir acheté ou
vendu quelques actions, il se met en che-
min pour regagner son équipage ; mais
oubliant qu'il est le maître du carrosse,
au-lieu de se mettre dedans, il monte
derrière. Son Cocher s'en étant aperçu,
lui crie : „ Eh ! Monsieur, à quoi pen-

„ sez-vous? — Tais-toi, reprend le maître en descendant : je viens d'essayer combien il y peut tenir de Laquais ; car il m'en faut encore deux au moins , & peut-être davantage ”.

Un troisieme, après avoir long-temps servi, devenu riche par les actions, avoit pris un magnifique équipage. Un jour, son Cocher voulut couper la file d'une suite de carrosses; mais n'ayant pu gagner la tête des autres chevaux, par l'adresse des Cochers à qui il vouloit faire cet affront, ils prirent querelle ensemble, & se battirent, comme on fait que font leurs pareils. Là-dessus l'ex-laquais menaça le Cocher qui lui barroit le chemin, de lui donner vingt coups de canne. A ce mot, un Officier qui avoit été jusqu'alors tranquille spectateur du différend, sauta de son carrosse, & oblige l'Actionnaire de mettre pied à terre. Celui-ci ne vit pas plutôt son homme mettre l'épée à la main, qu'il prit la fuite, en criant : *A moi la Livrée.*

Lorsque le Pere de *Linieres* fut nommé Confesseur du Roi à la place de l'Abbé de Fleuri, il alla présenter ses respects au Cardinal de Noailles, & lui demander ses pouvoirs. Son Eminence étoit alors

à Conflans, où une extinction de voix la retenoit depuis quelque temps. Lorsqu'on annonça le Confesseur du Roi, elle dit d'un ton aigre: *Ah! c'est le Pere de Linieres; hé bien qu'il entre; & sans lui donner le temps de parler, elle ajouta avec beaucoup de vivacité: „ Vous de-*
„ mandez des pouvoirs, mon Pere, je
„ ne puis vous en donner, & je suis bien-
„ aise de vous notifier que je vous dé-
„ fends de confesser le Roi; j'aurois bien
„ des raisons à vous apporter de mon
„ refus, mais je suis maintenant trop
„ enrhumé”. Le Cardinal écrivit une
longue lettre au Duc Régent, où il entre-
prenoit de prouver que sa conscience
ne lui permettoit pas d'autoriser ce Jé-
suite à confesser le Roi. On se vit donc
obligé d'envoyer le Pere de Linieres à
Pontoise, qui étoit de l'Archevêché de
Rouen; & le Roi alla à Saint-Cyr, dans
le Diocese de Chartres, où ce Pere le
confessa. Peu-à-peu les scrupules de Son
Eminence se calmerent; & voyant que
le mal étoit sans remede, il crut qu'en
conscience il pouvoit abandonner le Roi
à son mauvais sort; mais il eut la con-
solation de voir qu'un Jésuite à la Cour
déplaisoit au grand nombre. La Princesse
de Conti, premiere Douairiere, reçut

fort mal le nouveau Confesseur; & l'Abbesse de Chelles, qui se trouvoit alors au Val-de-Grace, pour toute réponse à un long compliment, lui dit : „ Mon „ Pere, puisqu'il falloit que ce fût un „ Jésuite qui fût Confesseur du Roi, j'ai „ me autant que ce soit vous qu'un au- „ tre; mais je ne puis vous dissimuler „ que je suis fâchée de voir un Jésuite „ dans cette place; car vous devez sa- „ voir que je n'aime pas votre Compa- „ gnie; je la crains pourtant un peu : „ vous voyez que je suis bonne Fran- „ çoise ”.

Entre tous les pamphlets que les Jan-
sénistes répandirent avec profusion en
1731, on distinguoit un Ouvrage hebdo-
madaire, écrit avec autant d'esprit & de
délicatesse, que d'amertume & d'ironie,
sous le titre de *Nouvelles Ecclésiastiques*.
Il avoit cours depuis 1728, & s'est con-
tinué, sans interruption, jusqu'à nos jours.
Pendant près de deux ans, l'on fit vaine-
ment des recherches pour découvrir les
Auteurs, Imprimeurs & Distributeurs
de cette Gazette, qui n'en paroissoit pas
moins régulièrement chaque semaine.
Quelqu'un fit le pari, avec M. Hérault,
Lieutenant de Police, que cette Gazette

entreroit dans Paris, par telle barriere, tel jour, à telle heure, & échapperoit à la vigilance des Commis. En effet, au lieu & à l'heure indiqués, se présente un homme qu'on arrête, & qu'on fouille avec la plus grande exactitude, mais inutilement. On n'avoit point fait attention à un Barbet éduqué pour ce manège. C'étoit un chien ordinaire qui, sous une peau hérissée, dont il étoit recouvert, portoit une quantité de ces feuilles. Le Magistrat rit beaucoup de ce tour, & s'avoua vaincu.

Pour arrêter le scandale & la foule du peuple au tombeau du Diacre *Paris*, il fut rendu une Ordonnance du Roi le 27 Janvier 1732, qui ordonna que la porte du petit Cimetiere de Saint-Medard fût & demeurât fermée; fit inhibitions de l'ouvrir autrement que pour cause d'inhumation, & défendit à toutes personnes, de quelque état & condition qu'elles fussent, de s'assembler dans les rues & maisons adjacentes, à peine de désobéissance, & même de punition exemplaire. Le lendemain de la clôture du Cimetiere, on lut, affichée sur la porte, cette pasquinade Jansénienne :

De par le Roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Peu de temps avant le Siege de Philipsbourg, un Grenadier de l'Armée de M. de Berwick ayant été pris en maraude, fut condamné à être pendu. Comme c'étoit un brave homme, ses Officiers allerent en corps chez le Général, & lui représenterent qu'il s'agissoit de la perte d'un des plus honnêtes Soldats, & des plus estimés dans son Régiment. Le Maréchal fut inflexible, & le Prévôt eut ordre de faire son devoir. Le Grenadier fut conduit au supplice; mais au moment où l'exécuteur voulut lui lier les mains, trouvant le moyen de s'échapper, il perça la foule, & fut se cacher à l'extrémité du Camp. M. de Berwick informé de sa fuite, ordonna que le Prévôt fût arrêté & pendu à sa place. Cet homme se jette aux pieds du Général, proteste de son innocence, représente le malheur & l'opprobre qui vont retomber sur sa famille : larmes, prieres, expressions touchantes tout fut employé inutilement auprès du Général; il fut inexorable, & ordonna au bourreau de faire son exécution. Cependant le Grenadier dans sa retraite apprend cet accident : alors, par une générosité digne des plus grands éloges, il ne craint point de se présenter devant le Maréchal, &

lui dit : *Monseigneur, je suis le criminel qui vient de s'échapper : j'apprends qu'un innocent est sur le point de mourir à ma place ; comme il n'a point eu de part à ma fuite, ordonnez qu'on le ramene ; me voici, & je meurs content.* Tant de grandeur d'ame désarma M. de Berwick, & il se déterminâ à faire grace à tous les deux.

En parcourant les Annales militaires de ce regne on trouve beaucoup de traits d'un courage, d'un zele & d'un sang froid admirables. *Réné-Alexis le Sénéchal Carcado, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Berry Infanterie, mort à l'âge de 29 ans, à la sortie de Prague, le 22 Août 1742, en a donné un exemple qu'on ne sauroit trop citer. Ce brave Officier, dont le courage, le zele & les talents répondoient à la naissance, tomba percé de sept coups de fusil ; ses derniers mots en tombant, s'adressèrent à l'Aide-Major de son Régiment : Menars, lui dit-il, faites marcher les Grenadiers & tout mon Détachement sur la gauche, les ennemis se portent de ce côté.*

Il y eut sur le Port Saint-Nicolas en 1736, un démêlé sanglant entre les Sol-

datés des deux Régiments des Gardes; il s'agissoit de la décharge d'un bateau, dont les Suisses s'étoient emparés au préjudice des François. Ceux-ci vinrent attaquer les travailleurs, qui se défendirent; la querelle s'échauffoit, lorsque l'arrivée de M. Turgot, alors Prévôt des Marchands, rétablit le calme; mais sur les quatre heures après-midi, les Suisses s'étant rangés en bataille dans le Caroussel, marchèrent le sabre à la main vers le Port. Dans ce moment quatre Compagnies des Gardes-Françoises passoient sur le Pont-Neuf en revenant de Versailles. Elles mettent sur le champ la baïonnette au bout du fusil, & s'avancent en ordre contre les Suisses. Ils se joignent, & le combat s'engage. Des cris confus l'annoncent à M. Turgot, qu'un heureux pressentiment ramenoit alors vers le lieu de la scène. Il vole, se jette au fort de la mêlée, leur crie de mettre bas les armes. Au même instant, toutes les armes sont à ses pieds. Il fait ranger les combattants sur deux lignes, écoute leurs plaintes, prononce entre eux, & les apaise.

Madame de Mailli (1) venoit d'être

(1) Née en 1710, morte en 1751.

disgraciée. Comme elle avoit aimé de bonne foi, ce fut un coup terrible pour son cœur. La Religion seule lui offrit quelque consolation; elle se mit à fréquenter les Eglises, où on ne la distinguoit que par son recueillement, sa modestie, & quelquefois par sa patience à supporter les huées & les injures d'une canaille insolente, qui la regardoit à tort comme l'auteur des calamités publiques. Un jour qu'elle étoit arrivée un peu tard au Sermon du Pere Rénaud, célèbre Prédicateur, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre, où elle se plaçoit toujours. Un homme de mauvaise humeur, s'écria : *Voilà bien du tapage pour une C..!* — *Puisque vous la connoissez*, répondit Madame Mailli, *priez Dieu pour elle.*

Madame de la Tournelle (1), devenue Duchesse de *Château-Roux*, avoit déterminé le Roi à se mettre à la tête de ses armées; & comme la Campagne de 1744 devoit être plus brillante en Flandres qu'en Alsace, il fut décidé que Sa Majesté se rendroit à Lille. Le Dau-

(1) Née en 1717, morte en 1744.

phin qui n'étoit alors âgé que de quatorze ans, conjura le Roi de lui permettre de l'accompagner ; mais indépendamment de la raison d'Etat qui ne vouloit pas qu'on exposât à la fois deux têtes aussi précieuses, il en étoit une de décence qui s'y opposoit. La Duchesse de Château-Roux devoit suivre le Monarque, & c'eût été s'exposer à corrompre l'innocence du Dauphin, que de lui donner le spectacle d'un tel commerce ; car le mystère même qu'on apportoit pour sauver le scandale, ne servoit qu'à l'augmenter. La Duchesse ne logeoit point avec le Roi ; mais il y avoit des ordres secrets à tous les Corps Municipaux de lui ménager une maison attenante à celle du Roi, & d'y pratiquer des communications intimes : on voyoit publiquement les ouvriers percer les murs, & tout le monde savoit à quel dessein.

Un riche Particulier faisoit ses délices d'une maison de campagne, dont il desiroit augmenter les dépendances par de nouvelles acquisitions. Il avoit pour voisin un bon paysan, honnête homme, qui jouissoit tranquillement de l'héritage de ses peres, & le cultivoit de ses mains. Le riche convoita le patrimoine du pauvre,

& lui proposa de l'acheter. Celui-ci refusa : le riche piqué de ce refus, inventoit tous les jours de nouvelles chicanes, empiétoit sur l'héritage du pauvre, & s'efforçoit de lui enlever par violence ce qu'il ne pouvoit obtenir de bon gré. Un jour le feu prend à la maison du riche; celui-ci se présente devant le Juge, & accuse le pauvre d'être l'auteur de l'incendie. Des témoins subornés viennent à l'appui de cette injuste accusation. On se saisit du pauvre, & il est jetté dans un cachot. Sans amis, sans protecteurs, il n'a d'autre appui que son innocence, le sentiment vif & touchant de ses malheurs. Appelé devant ses Juges pour subir un interrogatoire, il montre cette fermeté héroïque & modeste qui caractérise la vertu; il répond à tout avec une présence d'esprit qui se trouve rarement dans le scélérat dévoré de remords & d'inquiétudes. Le rapporteur du procès se retire chez lui triste & rêveur; sa femme lui demande avec émotion le sujet de sa peine : „ Une malheureuse affaire, lui dit-il, me jette dans le plus cruel embarras ”. Il lui raconte en peu de mots l'histoire du paysan qu'il croit innocent. La femme lui demande s'il s'est présenté des témoins : le mari répond qu'il y en

a, & qu'ils ont vu tel jour, vers minuit, au clair de la lune, le payfan mettre le feu à la maison du riche. La femme prend un calendrier, & reconnoît qu'au jour indiqué, & à l'heure marquée, la lune n'étoit point levée, ce qui constatoit la fausseré des dépositions. Le Juge, très-satisfait de l'observation judicieuse de sa femme, en fait part le lendemain à sa Compagnie : on rappelle aussi-tôt les témoins : ils se coupent, & sont confondus. Le riche oppresseur & les témoins sont condamnés. L'innocent rentra dans tous ses droits, & fut amplement dédommagé aux fraix de son persécuteur.

On fait qu'en considération des services rendus à l'Ordre de Malte par le Vicomte *d'Arpajon* (1), les honneurs de Grand-Croix de cet Ordre furent accordés, le 27 Juillet 1645, à cette illustre Maison & à ses descendants, même par femmes, après l'extinction des mâles. En conséquence de cette concession, le Grand-Maître *Pinto*, confirma par sa Bulle du 18 Septembre 1741, les mêmes honneurs au Comte de Noailles,

(1) Mort en 1679.

les, en faveur de son mariage avec l'héritière d'Arpajon. La réception de la Comtesse de Noailles à la dignité de Grand-Croix, se fit dans l'Eglise du Temple. Le Grand-Prieur de France, le Comte de Noailles, tous les Grands-Croix, Commandeurs & Chevaliers de cet Ordre qui étoient à Paris, assisterent à cette cérémonie. La Comtesse de Noailles, suivie d'un grand cortège, étoit allée prendre l'Ambassadeur en son hôtel, d'où il la mena dans un de ses carrosses à l'Eglise du Temple. La cérémonie commença par une Messe qui fut célébrée par Vénéralble Frere Honoré Clou, Prieur-Curé du Temple; & après qu'elle fut dite, l'Ambassadeur, qui étoit sous un dais, donna à lire à haute voix au Chancelier du Grand-Prieuré de France, la lettre qu'il avoit reçue du Grand-Maitre, par laquelle il lui donnoit ordre & pouvoir de faire cette réception. Cette lettre portoit en substance : „ Qu'il étoit juste d'accorder „ cette distinction à Madame la Com- „ tesse de Noailles; qu'elle étoit due à „ son zele pour la Religion, ainsi qu'à „ sa naissance & à la considération de ses „ Ancêtres. Nous n'oublierons jamais, „ ajoute le Grand-Maitre, le service im- „ portant que M. le Duc d'Arpajon

„ (Duc depuis son retour de Malte)
 „ son bifaïeul, rendit à notre Ordre,
 „ lorsqu'il s'empressa de venir à notre se-
 „ cours à la citation de 1645, où il fut
 „ fait Généralissime de nos Troupes. Un
 „ fait si mémorable ne peut assez se re-
 „ connoître, & nous sommes charmés
 „ d'avoir cette occasion pendant notre
 „ *Magistère*, d'obliger le seul rejetton
 „ d'un nom qui nous est aussi cher que
 „ recommandable : c'est ce dont nous
 „ vous chargeons d'assurer Madame la
 „ Comtesse de Noailles”. Après cette
 „ lecture, l'Ambassadeur adressa le discours
 „ suivant à la Comtesse :

„ M A D A M E,

„ Votre Excellence retrouve aujour-
 „ d'hui dans Son Altesse Eminentissime
 „ Monseigneur le Grand-Maitre, notre
 „ digne Chef, & dans tous les Membres
 „ qui composent l'Ordre de Saint-Jean
 „ de Jérusalem, les mêmes sentiments
 „ dont étoient remplis nos Prédécesseurs,
 „ lorsqu'ils donnerent au Duc d'Arpa-
 „ jon, votre bifaïeul, un témoignage
 „ unanime, authentique & durable de
 „ leur reconnoissance. Ces Chevaliers
 „ ne sont plus, l'esprit de l'Ordre est
 „ toujours le même. C'est donc avec

„ une égale satisfaction, qu'il décore
„ Votre Excellence de la Grand' Croix,
„ & qu'il reçoit au pied des Autels,
„ des assurances que de votre côté vous
„ contribuerez en tout ce qui dépendra
„ de vous à son avantage & à sa gloire.
„ Votre Excellence transmettra, sans
„ doute, le même zele à la postérité
„ qui naîtra de l'alliance qu'elle vient
„ de contracter. De quelque côté que
„ vos descendants portent les yeux sur
„ leur illustre origine, ils y verront
„ par-tout de grands exemples, & de
„ puissants motifs d'aimer & de servir
„ la Religion”.

La Comtesse de Noailles répondit :
„ Monsieur, je suis sensible, comme je
„ le dois, à la marque de distinction
„ que je reçois aujourd'hui. Je ne cé-
„ derai en rien à mes Ancêtres en atta-
„ chement pour la Religion; & si je ne
„ suis pas assez heureuse pour trouver
„ dans ma vie une occasion aussi essen-
„ tielle d'en donner des preuves, je ne
„ laisserai échapper aucune de celles
„ qui pourront se présenter de mon-
„ trer ma vive reconnoissance pour la
„ Religion, pour notre Grand-Maître,
„ & pour la personne de Votre Excel-
„ lence”.

L'Ambassadeur remit ensuite au Chancelier du Grand-Prieuré de France, la Bulle du Grand-Maître, portant concession de la dignité de Grand' Croix de l'Ordre, en faveur de Madame la Comtesse de Noailles, pour en faire la lecture à haute voix. Quand la lecture fut finie, la Comtesse de Noailles se mit à genoux sur son carreau; & l'Ambassadeur s'étant assis dans un fauteuil, lui donna l'habit de dévotion, & ensuite la Grand' Croix de l'Ordre.

La Comtesse de Noailles sortit de l'Eglise du Temple avec le même cortège, & alla descendre chez l'Ambassadeur, qui donna un dîner splendide, dont le dessert étoit d'un goût qui fut admiré. Il représentoit l'Isle de Malte, environnée de vaisseaux Chrétiens, qui donnoient la chasse à des vaisseaux Turcs, dont les uns couloient à fond, & les autres étoient désarmés. On y voyoit aussi tous les Forts de la place garnis de Troupes, & M. d'Arpajon sur le Port, où il donnoit ses ordres comme Généralissime des Troupes de la Religion.

Les quatre freres *Paris*, étoient fils d'un Aubergiste qui tenoit cabaret au pied des Alpes. Son enseigne étoit : *Ala*

de Louis XIV & de Louis XV. 365
Montagne. Ses fils qui lui tenoient lieu de garçons, pansoient les chevaux des passants, & servoient dans les chambres. Ils étoient grands & bien faits. L'un d'eux se fit Soldat aux Gardes, & l'a été assez long-temps. Une aventure singuliere les fit connoître. *Bouchu*, Intendant de Grenoble, l'étoit aussi de l'Armée d'Italie, lorsqu'après la capture du Maréchal de Villeroy à Crémone, le Duc de Vendôme lui succéda dans le Commandement. Bouchu, quoique âgé & fort goutteux, n'avoit pas perdu le goût de la galanterie. Il se trouva que le principal Commis des Munitionnaires étoit galant aussi, & qu'il eut la hardiesse d'en conter à celle que l'Intendant aimoit. Comme il étoit jeune & plus aimable, il lui coupa l'herbe sous le pied. Bouchu outré, résolut de se venger, & pour cela, retarda si bien le transport des munitions, quelque chose que pût dire & faire le Commis, que le Duc de Vendôme ne trouva rien en arrivant à l'Armée. Le Commis qui se vit perdu, & qui ne douta point de la cause, courut le long des Alpes chercher les moyens de faire passer quelques vivres en attendant le reste. Heureusement pour lui & pour l'Armée, il s'arrêta au cabaret de *la Montagne*. L'Aubergiste

lui fit espérer qu'au retour de ses fils qui étoient aux champs, ils pourroient lui trouver quelques passages. Vers la fin du jour, ils revinrent à la maison. Le Commis leur trouva de l'intelligence & des ressources; il se fia à eux, & ils se chargèrent du transport qu'il desiroit. Il manda son convoi de mulets, & passa sous la conduite des freres *Paris*, qui prirent des chemins qu'eux seuls & leurs voisins connoissoient. Ces chemins étoient difficiles, mais courts; en sorte que sans perdre du temps, le convoi joignit M. de Vendôme, qui juroit de bonne grace contre les Munitionnaires sur qui Bouchu avoit rejeté toute la faute. Après les premiers emportemens, le Duc de Vendôme ravi d'avoir des vivres, & de pouvoir exécuter ce qu'il avoit projeté, vouloit bien écouter ce Commis qui lui fit valoir sa vigilance & son industrie, & qui lui prouva par plusieurs lettres de M. Bouchu, combien il l'avoit pressé de faire passer à temps les munitions & les farines, & qu'il ne falloit s'en prendre qu'à lui de la détresse où l'Armée avoit été à la veille de se trouver. Il ne cacha pas au Général la cause ridicule de la haine qu'animoit Bouchu contre lui; en même-

temps il se loua beaucoup de l'intelligence & de la bonne volonté des fils de l'Aubergiste, auxquels il devoit la découverte du passage de son convoi. Alors le Duc de Vendôme tourna toute sa colere contre Bouchu, l'envoya chercher, lui reprocha devant tout le monde ce qu'il venoit d'apprendre, & finit par lui dire qu'il ne tenoit à rien qu'il ne le fit pendre. Ce fut le commencement de la disgrâce de cet Intendant, qui, au bout de deux ans, fut obligé de se retirer. Ce fut aussi le commencement de la fortune des freres Paris. Les Chefs des Munitionnaires les récompenserent, leur donnerent de l'emploi, & les avancerent très-rapidement. Enfin, ils furent Munitionnaires eux-mêmes, s'enrichirent, vinrent à Paris tenter une plus grande fortune, & la firent telle, que dans la suite ils gouvernerent presque sous M. le Duc. Après de courtes éclipses, ils sont redevenus les maîtres des Finances & des Contrôleurs-Généraux, ont acquis des biens immenses, fait & défait des Ministres, & ont vu, pour ainsi dire à leurs pieds, la Cour, la Ville & les Provinces.

M. de *Mont-Martel*, le plus riche des freres Paris, donnoit par mois à son fils

une somme considérable pour ses menus plaisirs. S'étant apperçu que le jeune homme accumuloit depuis long-temps somme sur somme, il voulut remédier de bonne heure à un vice naissant, dont les suites sont toujours funestes chez un homme riche. La tendresse de ce pere justement allarmée, lui suggere un moyen aussi ingénieux qu'honnête. Il prévient son Curé, lui confie son projet, & l'invite à dîner pour le lendemain. Le Pasteur se rend à l'invitation; pendant le repas on s'entretient de la misere des pauvres de la Paroisse. Le Pasteur observe que les ressources lui manquent pour satisfaire aux besoins de l'indigence; qu'il frappe en vain à toutes les portes, & que plus la misere semble s'accroître & multiplier les malheureux, plus il s'apperçoit que la charité se resserre & se refroidit. Sur ce tableau touchant & pathétique de la misere générale, le pere adresse la parole à son fils, & lui demande si ses entrailles ne sont pas vivement émues par cette peinture de l'humanité souffrante; il ajoute qu'il lui connoît une ame trop sensible pour ne pas contribuer de tout son pouvoir au soulagement de tant d'infortunés, qui n'ont d'espérance que dans la compassion

des riches. „ Je fais, lui dit-il, que
„ vous avez en réserve une somme assez
„ considérable; je me flatte que vous
„ l'avez destinée à de bonnes œuvres.
„ Bénissez la Providence qui vous pré-
„ sente une occasion aussi favorable de
„ signaler votre bon cœur; livrez géné-
„ reusement à Monsieur le Curé ces trésors
„ vils en eux-mêmes, & qui n'ont
„ de prix que dans le bon usage qu'on en
„ fait; il les répandra en votre nom dans
„ le sein des pauvres”. En même-temps
M. de Mont-Martel ordonne à un do-
mestique de suivre son jeune Maître dans
sa chambre, & d'apporter l'argent, dont
il fait un généreux sacrifice. En effet, le
jeune homme attendri jusqu'aux larmes,
se dépouille sans murmure de tout son
argent, qu'il remet entre les mains du
Pasteur. Celui-ci l'embrasse, & l'assure
que cette somme sera distribuée à son
intention. Le pere termine cette scene
touchante en comblant son fils de louan-
ges & de caresses; il augmente ses menus
plaisirs, & lui recommande d'en faire un
aussi bon usage dans la suite.

Le Prince de ***, charmé de l'intré-
pidité d'un Grenadier, lui jeta sa bourse,
en lui disant qu'il étoit fâché que la som-

me ne fût pas plus considérable. Le lendemain le Grenadier vint trouver le Prince, & lui présentant des diamants & quelques autres bijoux : „ Mon Général, lui dit-il, vous m'avez fait présent de l'or qui étoit dans votre bourse, & je le garde ; mais sûrement vous n'avez pas prétendu me donner ces diamants, & je vous les rapporte. — Tu les mérites doublement, répondit le Prince, par ta bravoure & par ta probité; ils sont à toi ”.

Un Particulier laisse dans un fiacre un sac de 1200 livres; arrivé chez lui, il se rappelle l'oubli qu'il a fait de son argent; il affiche par-tout sa perte & promet deux louis de récompense à celui qui lui rapportera le sac. Le Cocher se transporte aussitôt chez le Particulier, & lui remet les 1200 livres. Celui-ci, sous prétexte d'être occupé, dit au Cocher de repasser dans une heure pour recevoir sa récompense; le Cocher se retire & revient au temps marqué. Bien loin de lui donner la récompense promise, le Particulier l'accuse d'avoir volé trois louis sur la somme contenue dans le sac. Le Cocher va se plaindre au Lieutenant-Général de Police. Ce Magistrat mande

aussi-tôt le Particulier. „ Quelle somme
„ avez-vous réclamée, lui dit-il? — La
„ somme de 1200 livres, lui répond le
„ Particulier. — Et vous, dit-il au Co-
„ cher, quelle somme avez-vous trouvée
„ dans le sac? — J'y ai trouvé 1200 li-
„ vres; je n'en ai rien distrait; je l'affir-
„ me devant Dieu & devant les hommes.
„ — En ce cas; reprit le sage Magistrat
„ en s'adressant au Particulier, puisque
„ le sac ne contient point la somme que
„ vous avez réclamée, ce n'est pas à
„ vous qu'il appartient, mais à cet hon-
„ nête garçon, qui par sa droiture &
„ par sa fidélité, est incapable de la bassesse
„ dont vous l'accusez ”.

L'Ambassade de *Zaid-Effendi* n'eut guere d'autre objet que d'égayer la vieillesse de Son Eminence le Cardinal de Fleuri. C'étoit une galanterie de *M. de Ville-Neuve*, Ambassadeur de France à la Porte. Ceux qui ne sont point au fait du manège des Cours, vouloient absolument que cet appareil de pompe vaine servît de prétexte à des négociations importantes; il fut à peine l'occasion d'un traité de commerce. Le Seigneur Ottoman traînoit sur ses pas une maison très-nombreuse, & digne du faste Asiatique.

Il fit son entrée avec beaucoup d'éclat ; le Maréchal de Noailles, frere de Madame la Comtesse de Toulouse, fut chargé de l'accompagner. Zaïd-Effendi étoit un homme sur le retour, d'une moyenne taille & d'une physionomie respectable. Il avoit le maintien grave, l'œil vif & spirituel. A un fonds d'esprit peu commun chez sa nation, il joignoit des connoissances assez étendues. Son caractère étoit liant, sa politesse aisée ; il étoit fait pour goûter la France. Quoiqu'il fit un froid rigoureux le jour de son entrée, une foule immense brava l'intempérie de la saison. La multitude des Esclaves qui formoient le cortège de l'Ambassadeur, étoit dans le costume de sa Nation, c'est-à-dire, qu'ils étoient nuds en grande partie ; & malgré la différence des climats, ils furent contraints de supporter pendant plusieurs heures les injures de l'air. Les spectateurs le supportoient aussi presque sans s'en appercevoir, sur-tout les femmes, qu'enflammoit l'aspect de ces fiers Musulmans, si renommés dans les champs de l'amour. Elles ne s'en tinrent pas au coup-d'œil, & le séjour de cet Ambassadeur dans la Capitale fournit matière à beaucoup d'aventures galantes. Zaïd-Effendi eut toutes sortes d'agréments à Pa-

ris; on alloit le voir manger comme le Roi. On remarqua que c'étoit un Musulman Philosophe, c'est-à-dire, qui ne s'affervissoit point à la lettre de sa Religion, qui s'affranchissoit des pratiques minutieuses, & buvoit du vin en bon Chrétien. Ses gens l'imitoient, & portèrent plus d'une fois le désordre dans nos tavernes. Après une résidence de plus d'un an, il quitta la Capitale du Royaume à regret. Le Roi le chargea, pour l'Empereur son maître, de présents plus riches encore que ceux qu'il avoit apportés. Il en reçut aussi pour lui & pour sa suite de proportionnés à la magnificence d'un si grand Monarque.

L'Abbé *Desfontaines* (1) voulant se justifier auprès d'un Magistrat qui ne pensoit pas avantageusement sur son compte, le Magistrat lui dit : „ Si on écoutoit „ tous les accusés, il n'y auroit point „ de coupables ”. *Si on écoutoit tous les accusateurs, repartit l'Abbé, il n'y auroit point d'innocents.*

Dans une autre occasion, comme un homme en place lui reprochoit d'avoir

(1) Né en 1685, mort en 1741.

composé des Ecrits trop satyriques, l'Abbé Desfontaines lui dit pour dernière raison : *Monseigneur, il faut bien que je vive.* — *Mais*, lui répondit le Ministre assez froidement, *je n'en vois pas la nécessité.*

Le Prince de *Wolffenbutel* eut deux filles, dont l'aînée fut mariée à l'Empereur Charles VI; l'autre épousa le Czarowitz, fils indigne du Czar Pierre le Grand. Cette aimable Princesse (1.) ne put venir à bout, par ses graces naturelles, par les plus rares qualités du cœur & de l'esprit, d'adoucir les mœurs de ce Prince féroce. A son air affable & prévenant, à ses discours honnêtes & affectueux, ce sauvage ne répondoit que par des manières brusques, des paroles outrageantes, & même par les traitements les plus durs. On aura peut-être de la peine à croire qu'il porta la brutalité jusqu'à l'empoisonner trois fois. Heureusement la Princesse reçut un prompt secours, qui arrêta les effets du poison. Pour surcroît de malheur, il n'y avoit alors personne dans cette Cour qui pût

(1) Née en 1674.

s'opposer aux violences du Czarowitz. Pierre-le-Grand parcouroit l'Europe pour sortir de la barbarie où ses prédécesseurs avoient vécu, & pour se mettre en état de créer un nouvel Empire. Un jour la Princesse étant grosse de huit mois, son mari lui donna tant de coups de pied dans le ventre, qu'on la trouva évanouie & baignée dans son sang. Après avoir quelque temps contemplé son ouvrage avec des yeux satisfaits, le barbare partit pour une de ses maisons de campagne. Des personnes touchées du sort de cette infortunée Princesse, résolurent de l'arracher pour jamais à son indigne époux : on écrivit au Czarowitz qu'elle étoit morte. Le Prince dépêcha aussi-tôt un Courier, pour ordonner qu'on l'enterât sans cérémonie. Il croyoit par-là ôter au public la connoissance des mauvais traitements qu'il lui avoit fait éprouver la veille.

La Comtesse de *Konigsmark*, mere de *Maurice*, Comte de Saxe, la fit évader du palais où elle étoit renfermée; elle lui donna un vieux domestique de confiance qui savoit l'Allemand & le François, & une femme pour l'accompagner. Elle part *incognito*, n'ayant pour ressource que le peu d'argent & de bi-

joux qu'elle peut ramasser. La Princesse arrive à Paris; mais craignant d'y être reconnue, elle quitte cette Capitale pour se rendre à l'Orient, d'où partoient les vaisseaux de la Compagnie des Indes, à qui le Roi avoit concédé la *Louisiane*, qu'on appelloit aussi le *Mississipi*. Elle s'embarqua avec les huit cents Allemands qu'on envoyoit pour peupler cette contrée nouvellement découverte. Cette illustre inconnue, accompagnée de son fidele domestique, qu'elle faisoit passer pour son pere, & d'une seule femme-de-chambre, arriva à bon port à la Louisiane. Elle ne tarda pas à y fixer les yeux & l'admiration de tous les habitants. Le Chevalier *d'Aubant*, Officier plein de mérite, qui avoit été autrefois à Saint-Pétersbourg pour y solliciter de l'emploi, reconnut la Princesse. Il n'osa d'abord s'en rapporter au témoignage de ses yeux; mais, après avoir examiné bien attentivement sa démarche, son air, les traits de son visage, réfléchissant d'un autre côté sur le caractère odieux du Czarowitz, il ne put douter que ce ne fût elle-même. Il eut cependant la prudence de se taire, & se rendit si utile au vieux domestique, que celui-ci lui donna toute sa confiance. Il se dit Alle-

mand, & lui déclara qu'il avoit une somme suffisante pour former une habitation sur les bords du fleuve de *Mississipi*. D'Aubant, qui étoit très-entendu, unit ses petits fonds à ceux de l'étrangere, pour acheter des negres en société. Le Chevalier ne négligeoit rien pour s'attirer l'estime de la Princesse, à laquelle il donnoit, dans toutes les occasions, de nouvelles preuves de son intelligence, de son zele & de son dévouement. Un jour qu'il se trouva seul avec elle, il ne fut plus le maître de garder le silence. Plein d'une tendresse respectueuse, il tombe à ses genoux, & lui avoue qu'il la connoît. Cet aveu jetta d'abord la Princesse dans une espece de désespoir; mais se rassurant sur l'épreuve qu'elle avoit faite de la prudence de cet Officier, elle lui en témoigna sa reconnoissance, & lui fit jurer qu'il garderoit inviolablement cet important secret.

Quelque temps après, on apprit à la Nouvelle-Orléans, par les Gazettes d'Europe, la catastrophe arrivée en Russie, & la mort du Czarowitz, qui s'étoit révolté contre son pere. La Princesse, morte civilement en Europe, ne voulut point y retourner. Le souvenir de ses malheurs passés lui fit préférer les dou-

ceurs d'une vie privée. Le bon-vieillard qu'elle daignoit appeller son pere, & qui en remplissoit tous les devoirs, lui fut enlevé dans le même temps. Sa mort la pénétra d'une douleur qu'on ne sauroit exprimer. Elle sentoit qu'elle avoit perdu son plus cher appui, l'homme à qui elle devoit tout, depuis qu'elle étoit devenue la victime des caprices du sort. L'amour du Chevalier d'Aubant n'avoit pas échappé à la pénétration de la Princesse, quoique toujours couvert du voile de l'attachement & du respect. Elle n'avoit plus que lui pour consolateur & pour confident : lui seul étoit le soutien de sa vie. Sa droiture, sa capacité & son empressement à la servir, lui avoient gagné la bienveillance de la Princesse. Bientôt elle ouvrit son ame à un sentiment plus tendre & plus généreux, & elle ne balançoit pas à couronner les vœux du Chevalier. La voilà donc femme d'un Capitaine d'infanterie dans un pays peuplé de negres, au milieu d'une nation sauvage, & de gens de toute espece; & cependant Princesse sortie d'un sang auguste, veuve de l'héritier du plus vaste Empire du monde, & sœur de l'Impératrice d'Occident. Cette femme courageuse, au-dessus de tous les

préjogés, ne s'occupa plus que du soin de partager avec son mari les travaux pénibles qu'exige une nouvelle habitation : elle se trouvoit mille fois plus heureuse dans cet état, que lorsqu'elle étoit dans le palais Impérial à Petersbourg, & peut-être même plus que sa sœur sur le trône des Césars. Le Ciel donna à ces vertueux époux, pour fruit de leur union, une fille que Madame d'Aubant nourrit elle-même, & à qui elle apprit l'Allemand, sa langue naturelle.

Quelques années après, le Chevalier d'Aubant ayant été attaqué de la fistule, vendit son habitation, & vint à Paris pour s'y faire traiter. Madame d'Aubant l'y suivit, & soigna elle-même son mari avec l'affection la plus tendre. Pendant la convalescence du Chevalier, elle alloit quelquefois se promener aux Tuileries avec sa fille. Un jour le Comte de Saxe, qui passoit dans la même allée, l'entendant parler la langue de son pays, s'approcha d'elle. Quelle fut sa surprise en reconnoissant la Princesse ! Elle le pria instamment de garder le secret, & lui raconta de quelle manière la Comtesse de *Konigsmark* avoit favorisé son évasion de Petersbourg. Le Comte de

Saxe ne lui dissimula pas qu'il en parloir au Roi. La Princesse lui demanda en grace de ne le faire que dans trois mois. Le Comte le lui promit, & lui demanda la permission de l'aller voir. Elle la lui accorda, à condition qu'il ne viendroit que la nuit, & sans témoins. Cependant le Chevalier d'Aubant, déjà rétabli de sa maladie, voyoit ses fonds presque épuisés. Il sollicita & obtint de la Compagnie des Indes, la Majorité de l'Isle de Bourbon. Le Comte de Saxe alloit de temps-en-temps rendre ses devoirs à la Princesse. Les trois mois expirés, il ne manqua pas de se rendre chez elle avant de parler au Roi. Il ne put revenir de son étonnement, lorsqu'il apprit que Madame d'Aubant étoit partie avec son mari & sa fille pour les Indes orientales. Le Comte alla sur le champ en instruire Louis XV, qui envoya chercher le Ministre, & lui ordonna d'écrire au Gouverneur de l'Isle de Bourbon de traiter Madame d'Aubant avec la plus grande distinction. Sa Majesté écrivit de sa propre main une lettre à la Reine de Hongrie, quoiqu'il fût en guerre avec elle, pour l'instruire du sort de sa tante. La Reine remercia le Roi, & lui adressa une lettre pour Madame

d'Aubant, dans laquelle elle la sollicitoit de se rendre à sa Cour, & d'abandonner son mari & sa fille, dont le Roi de France prendroit soin. Cette généreuse Princesse refusa de souscrire à une pareille condition. Elle resta à l'Isle de Bourbon jusqu'en 1754. Devenue veuve après avoir perdu sa fille, elle retourna à Paris, où elle vécut ignorée. Plusieurs personnes ont cru qu'elle s'étoit retirée à Montmartre, & qu'elle y étoit encore en 1760. D'autres ont dit qu'elle avoit choisi sa retraite à Bruxelles, où l'illustre Maison de Brunswick lui faisoit une pension de soixante mille livres, dont cette respectable Princesse donnoit les trois quarts aux pauvres, qui l'appelloient leur mere. Nous ajouterons qu'en 1771 elle vivoit depuis six ans à *Vitri*, près de Paris. Elle n'avoit que trois domestiques, dont un negre. On la nommoit *Madame de Moldack*. Elle étoit veuve pour la troisieme fois.

Le Roi de Prusse ayant désiré s'attacher *Maupertuis* (1), ce grand Géometre ne se rendit aux instances de Fré-

(1) Né en 1698, mort en 1759.

déric qu'avec l'agrément de Louis XV; qui lui conserva tous les droits de regnicole en France. Frédéric étoit alors en guerre avec l'Empereur. Maupertuis en voulut partager les périls. Il accompagna le Roi de Prusse à la bataille de *Mollwitz*, fut pris & pillé par les Hussards. On l'envoya prisonnier à Vienne. L'Empereur voulut le voir, & lui fit l'accueil le plus distingué. Il lui demanda si dans ce que les Hussards lui avoient enlevé, il y avoit quelque chose qu'il regrettât particulièrement. Maupertuis crut ne devoir témoigner au Prince que sa reconnaissance pour une question si obligeante; enfin, pressé par l'Empereur, il avoua qu'il regrettoit beaucoup une montre de *Graham*, qui lui étoit d'un grand secours pour ses observations astronomiques. L'Empereur qui en avoit une du même Horloger Anglois, mais enrichie de diamants, dit à Maupertuis : „ C'est „ une plaisanterie que les Hussards ont „ voulu vous faire; ils m'ont rapporté „ votre montre; la voilà, je vous la „ rends ”.

L'Impératrice-Reine lui ayant demandé s'il connoissoit la Reine de Suede, sœur du Roi de Prusse: „ On dit, ajouta-t-elle, „ que c'est la plus belle Princesse du

„ monde ”. *Madame*, répondit *Mau-*
pertuis, *je l'avois cru jusqu'à ce jour.*

Vers 1715, le Comte de *Caylus* (1), alors fort jeune, passa dans le Levant à la suite de notre Ambassadeur à la Porte. Arrivé à *Smyrne*, il voulut profiter d'un délai de quelques jours pour visiter les ruines d'*Ephese*, qui n'en sont éloignées que d'environ une journée. La campagne étoit alors infestée par une troupe de brigands, à la tête desquels étoit le redoutable *Caracayali*. Il y avoit là de quoi déconcerter l'avidité du Comte de *Caylus*; elle n'en fut que plus irritée; mais pour la concilier avec la prudence, il s'avisa d'un expédient qui lut réussit. Vêtu d'une simple toile, & ne portant rien sur lui qui pût tenter des voleurs, il se mit sous la conduite de deux brigands venus à *Smyrne*, & qui étoient de la bande même de *Caracayali*; il étoit convenu avec eux d'une certaine somme qu'ils ne devoient toucher qu'à son retour. Comme ils avoient intérêt à le conserver, jamais il n'y eut de guides plus fideles. Ils le conduisirent à leur

(1) Né en 1692, mort en 1765.

Chef, dont il reçut l'accueil le plus gracieux. Caracayali, instruit du motif de son voyage, voulut servir sa curiosité; il l'avertit qu'il y avoit dans le voisinage, des ruines dignes d'être connues; & pour l'y transporter avec plus de célérité, il lui fit donner deux chevaux Arabes, de ceux qu'on appelle *Chevaux de race*, estimés les meilleurs coureurs. Le Comte se trouva bientôt, comme par enchantement, sur les ruines indiquées; c'étoient celles de *Colophon*. Il y admira les restes d'un Théâtre, dont les sieges pris dans la masse d'une colline qui regarde la mer, laissoient jouir les spectateurs de l'aspect le plus riant & le plus varié. Le Comte de Caylus retourna passer la nuit dans le Fort qui servoit de retraite à Caracayali, & le lendemain il se transporta sur le terrain qu'occupoit anciennement la Ville d'Ephese.

M. d'Etioles, exilé de Paris, cherchoit à se distraire de sa mélancolie en parcourant les extrémités de la France, jusqu'à ce qu'il lui fût permis de se rapprocher du centre. Il étoit accueilli & fêté par-tout; on ne doutoit pas qu'il n'eût un jour le plus grand crédit, & dans chaque Province les plus grands Seigneurs

gneurs vouloient le posséder & le régaler. A un de ces repas se rencontre un vieux Gentilhomme campagnard, assez heureux pour n'avoir pas la moindre idée de la Cour. Il est frappé de la considération que le voyageur obtient de chacun des convives; & dans le dessein de s'y conformer, il demande à un de ses voisins le nom de l'étranger. On lui répond que c'est le mari de la Marquise de Pompadour. Il retient ce nom, demande à boire, & s'adressant à M. d'Etioles, il lui crie : *Monsieur le Marquis de Pompadour, voulez-vous bien me permettre d'avoir l'honneur de saluer votre santé?* Et tout le monde de rire, excepté le Héros, dont c'étoit rouvrir cruellement la blessure. L'orateur interdit, apprend quelle sottise il vient de commettre; il est d'autant plus embarrassé, qu'elle est de la nature de celles qu'on ne sauroit réparer par des excuses.

Au Bal paré qui fut donné à l'occasion du second mariage de M. le Dauphin, un Particulier s'étoit mis sur une banquette destinée à quelqu'un de très-protégé. L'Officier des Gardes-du-Corps voulut le déplacer; l'inconnu résista; comme l'autre insistoit, ce *quidam* im-

patienté des menaces qu'on lui faisoit, répondit avec vivacité : *Je m'en... Monsieur ; & si cela ne vous convient pas, je suis un tel, Colonel du Régiment de Champagne.* Cette querelle fit de l'éclat, & se répandit dans la salle. Un instant après, une Dame qu'on vouloit aussi faire changer de place, se voyant tracassée, s'écrie : *Vous ferez ce que vous voudrez ; mais je suis du Régiment de Champagne.* Cette phrase substituée au mot trop énergique du Colonel, a fait proverbe, & exprime plus déceimment la même chose.

Au bal masqué, le Roi s'amusa beaucoup d'une scene assez plaisante. Un buffet splendidement servi offroit, comme c'est l'usage, des rafraichissement aux Acteurs du bal. Un masque en *domino* jaune s'y présentoit fréquemment, & dévastoit les liqueurs fraîches, les vins les plus exquis, & toutes les pieces de résistance. S'il disparoissoit un moment, c'étoit pour revenir plus altéré & plus affamé. Il fut remarqué de quelques masques, qui le montrèrent à d'autres. Le domino jaune devint bientôt l'objet de la curiosité générale. Sa Majesté voulut le voir : inquiète de savoir qui il étoit, elle le fit suivre ; il se trouva que c'étoit un do-

mino commun aux Cent-Suisses, qui s'en affublant tour-à-tour, venoient successivement se relever à ce poste.

Une famille respectable, composée du pere, de la mere & de cinq enfans, s'étoit vue réduite à la plus affreuse misere, par un de ces revers dont le Systeme de Law fournit tant d'exemples. Le pere, dont l'humeur étoit violente, balança quelque temps s'il n'auroit point recours au remede Anglois. Son épouse s'apperçut de ses agitations; & le connoissant capable d'une résolution funeste, elle usa de tous les moyens pour la prévenir; mais en étoit-il d'efficaces? Sa tendresse pour elle & pour ses enfans, ne faisoit qu'ajouter à son désespoir. D'un autre côté, la seule idée de recourir à l'assistance de ses proches, tourmentoit mortellement un homme fier, qui n'avoit jamais eu besoin du secours de personne. Il étoit d'ailleurs incertain de l'obtenir, & le refus eût été pour lui le plus cruel des supplices. Ajoutez la honte de décheoir aux yeux de toute une Ville, où il avoit tenu un des premiers rangs. Enfin; il ne parloit que de se donner la mort, & lorsque son épouse, qui étoit continuellement à le veiller, l'exhortoit

à prendre des sentiments plus modérés, il ne lui répondoit qu'en la pressant elle-même de se délivrer de la vie, & d'inspirer la même résolution à leurs enfants. Une idée qui vint à son épouse, & qu'elle lui exprima avec les plus tendres larmes de l'amour, rendit presque en un moment la force & même le calme à son esprit.

„ Tout n'est pas désespéré, lui dit-elle ;
„ j'ai de la santé, & nos cinq enfants en
„ ont aussi. Quittons la Ville où nous
„ sommes, pour aller demeurer à Paris ;
„ nous n'y serons connus de personne,
„ & nous travaillerons, vos enfants &
„ moi, à vous faire vivre honnêtement”.

Elle ajouta que si son travail ne suffisoit pas, elle se réduiroit à demander secrètement l'aumône pour fournir à son entretien. Il rêva quelques moments à cette proposition ; & prenant son parti avec une constance digne de tout ce qu'il a fait depuis : „ Non, lui dit-il, je ne vous
„ abaïsserai point à cette indignité ; mais
„ puisque vous êtes capable de tant de
„ courage, je fais ce qu'il nous reste à
„ faire. Mon désespoir ne venoit que de
„ ma tendresse & de ma compassion pour
„ vous”. Il parut plus tranquille après ce discours, & toute sa famille le devint comme lui. Il ne perdit pas un moment ; &

recueillant les débris de sa fortune, qui n'alloient pas à cent pistoles, il quitta secrètement la Ville avec sa femme & ses enfants. Mais au-lieu de prendre le chemin de Paris, comme elle s'y attendoit, il prit celui d'une Province voisine, & au premier Bourg où il se crut inconnu, ils changerent d'habits, & se revêtirent des étoffes les plus viles. Ayant ensuite continué sa route, il arriva dans un grand Village qui lui parut propre à son dessein. Il y loua une cabane dans l'endroit le plus écarté, avec un petit champ & quelques arpents de vigne; il y mit des meubles conformes au lieu.

„ Vous m'avez offert, dit-il à sa femme,
„ de travailler avec vos enfants à mon
„ entretien; il vaut mieux que nous
„ travaillions chacun de nôtre côté; mes
„ fils partageront mon travail, & vous
„ ferez partager le vôtre à vos filles ”.

Voyant quelques larmes qui couloient des yeux de sa femme : „ Si je croyois,
„ ajouta-t-il, que ces pleurs marquassent
„ votre répugnance pour le genre de vie
„ que je vous fais embrasser, je vous of-
„ ferois de vous procurer une vie plus
„ douce dans quelque Ville, où je pour-
„ rois vous envoyer d'ici les petits profits
„ de mon travail; mais je vous connois

„ trop bien pour croire que vos propres
„ peines soient celles qui vous tou-
„ chent ; soyez sûre que vous n'avez
„ aucune raison de vous affliger des
„ miennes ; je sens que je puis être
„ heureux dans notre nouvelle condi-
„ tion. Nous aurons moins de commo-
„ dités, mais nous aurons moins de be-
„ soins”. Il employa ce qui lui restoit
d'argent à se pourvoir de laine & de
toile pour occuper ses filles, & d'in-
truments propres à cultiver la terre pour
ses fils & pour lui-même. Il prit un
payfan dans sa maison pour leur en
montrer l'usage. Quelques jours d'exer-
cice leur firent surmonter toutes les
difficultés. L'exemple de leur pere & de
leur mere, leur inspira une sorte d'ému-
lation qui ne s'est jamais refroidie. Ils
vécurent entre eux dans une paix admi-
rable ; & quoiqu'ils eussent peu de com-
munication avec leur voisinage, leur
douceur & leur honnêteté ne laisserent
pas de les faire aimer de tout le monde.
C'étoit chez eux que les Habitants du
Village prenoient les ouvrages de laine
qui sont en usage à la campagne ; le
profit qu'ils en tiroient eût pu suffire
pour la vie sobre dont ils avoient formé
l'habitude. Comme il étoit impossible

que la curiosité ne portât tôt ou tard le Curé de la Paroisse & les principaux Habitants à s'informer de quel pays ils étoient venus , & pour quelle raison des personnes qui paroissoient si bien nées, se trouvoient dans cette situation, ils prirent le parti de s'ouvrir au Curé, en le priant d'arrêter la curiosité des autres. C'est de cet Ecclésiastique qu'on a su leur histoire.

Le Vaisseau *le Bourbon* de 74 canons, monté par le Marquis *de Boulainvilliers* (en 1741), coule à fond à la hauteur des Isles d'Ouessant. Plusieurs voies d'eau qui s'étoient ouvertes, l'avoient empêché de suivre l'Escadre du Marquis *d'Antin*, dont il faisoit partie. Le Marquis de Boulainvilliers voyant que le mal étoit augmenté, au point que toutes les pompes & un travail continuel ne pouvoient suffire; que son vaisseau étoit hors d'état de gouverner, d'être radoubé & secouru; retenu sur son bord par un devoir austere, il brave la mort, & songe seulement à sauver quelques Sujets à son Roi; son fils est du nombre: il les fait descendre dans la chaloupe, sous prétexte d'envoyer chercher du secours, au nombre de onze Officiers & de onze Ma-

riniers. Une demi-heure après, ils ont la douleur de voir leur Capitaine & leurs camarades, engloutis avec le Vaisseau.

Sur la Paroisse de Saint-Severin à Paris, un Particulier vivant à l'extérieur d'une manière très-régulière, n'étoit rien moins que ce qu'il paroissoit. Il cachoit sous le voile de la dévotion & de la charité, une ame vicieuse & dépravée. Il enlevoit de tous côtés de jeunes filles de parents pauvres, à qui il faisoit espérer de les placer avantageusement. Mais bien-loin de remplir ces engagements respectables, le malheureux livroit ces jeunes filles à la plus affreuse prostitution. Une de ces infortunées qui, depuis trois jours, combattoit pour sa vertu, & résistoit aux persécutions de cet indigne suborneur, imagina un moyen héroïque de sortir d'un pas si dangereux. Elle trace avec son sang sur le papier l'histoire de ses malheurs & de son oppression, adresse la lettre au Vicaire de la Paroisse, jette cet écrit par la fenêtre, & prie le Ciel de le faire tomber entre les mains de quelque personne honnête. Celui qui trouve cette lettre, la porte à son adresse. Le

Vicaire formoit depuis long-temps des soupçons contre le suborneur hypocrite. Il va trouver le Procureur-Général, lui remet en main la lettre. „ Il y a long-
„ temps, dit ce Magistrat, que je cher-
„ che un homme du caractère de celui-
„ ci ; je vais m'en assurer, & remédier à
„ tant de désordres ”. Il écrit en consé-
quence à ce séducteur la lettre la plus pressante, & lui marque : „ Qu'instruit du
„ bien qu'il fait sur sa Paroisse, il desire
„ le voir, pour lui communiquer des
„ choses relatives à ses pieux desseins ;
„ qu'il l'attend en tel lieu, & le prie de
„ s'y rendre à l'heure indiquée ”. Cet homme plein de confiance se rend à l'invitation du Magistrat, qui lui fait l'accueil le mieux concerté, entend le récit de ses prétendues bonnes œuvres, & l'amuse en lui proposant de nouvelles vues à ce sujet. Pendant ce temps-là, un Commissaire averti de ce qui se passoit, se transporte avec quatre Exempts chez l'homme en question. Il trouve en effet, douze jeunes filles réduites à la plus affreuse misère, & dont le plus grand nombre avoit déjà sacrifié sa vertu. Le Commissaire demande celle qui a écrit la lettre ; cette jeune personne ravie que son projet ait réussi, raconte avec

ingénuité toutes les vexations qu'elle a essuyées ; elle ajoute que , renfermée seulement depuis trois jours dans ce lieu infâme , Dieu lui a fait la grace de résister aux indignes suggestions de son abominable tyran. Le Commissaire , bien instruit , va rendre compte de sa commission au Procureur-Général , les quatre Exempts restent à la porte de l'Hôtel , & bientôt ils reçoivent ordre d'arrêter le suborneur hypocrite. La Paroisse prit soin des jeunes filles , & leur fit apprendre un métier. La vertu généreuse de celle qui avoit écrit , attira sur elle le secours du Ciel & la protection des hommes. Cette fille estimable a exercé depuis avec honneur le métier de Couturiere.

A la Bataille d'*Ettingue* , le jeune Comte de *Boufflers* , de la branche de *Remiancourt* , enfant de dix ans & demi , eut la jambe cassée d'un coup de canon (en 1742). Il reçut le coup , se vit couper la jambe , & mourut avec un égal sang froid. Tant de jeunesse & de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de son malheur.

A la suite de cette même affaire , le Roi d'Angleterre laissa sur le champ de

bataille environ 600 blessés, que le Lord *Stairs* recommanda à la générosité du Maréchal de Noailles. Les François les recueillirent comme des compatriotes : les deux Généraux s'écrivirent des lettres, qui font voir jusqu'où peuvent aller la politesse & l'humanité au milieu des horreurs de la guerre. Cette grandeur d'ame n'étoit pas particuliere au Comte *Stairs* & au Duc de Noailles. Le Duc de *Cumberland* sur-tout, fit un acte de générosité qu'on ne peut trop louer. Un Mousquetaire, nommé *Girardeau*, blessé dangereusement, avoit été porté à côté de sa tente. On alloit panser le Prince, à qui une balle avoit percé les chairs de la jambe : „ Commencez, dit le Duc „ de *Cumberland*, par soulager cet Officier François; il est plus blessé que moi; il manqueroit de secours, & je „ n'en manquerai pas”.

M. de la Faluere, qui depuis fut Premier-Président du Parlement de Bretagne, n'étant encore que Conseiller, fut nommé Rapporteur dans une affaire, dont il laissa l'examen à des personnes d'une probité moins délicate que la sienne. Sur l'extrait qui lui en fut remis, il rapporta le procès; mais quelques mois après le

jugement, il reconnut que sa trop grande confiance avoit dépouillé une famille honnête & pauvre des seuls biens qui lui restoient. Il ne se dissimula point sa faute, & se donna les plus grands mouvements pour retrouver les malheureuses victimes de sa négligence. Il les retrouve enfin, & les force d'accepter, de ses propres deniers, la somme qu'il leur avoit fait perdre involontairement. Ce trait d'une probité rare, dont M. de Chamillart avoit donné le premier exemple, a fourni à *la Chaussée* le sujet de *la Gouvernante*.

Destouches (Philippe Néricault) (1), fut long-temps chargé des affaires de France en Angleterre : il y conçut une violente passion pour une Demoiselle Angloise, née Catholique & d'une famille distinguée; il l'épousa dans la Chapelle qu'il avoit à Londres comme Ministre de France; ce fut son premier Chapelain qui donna aux nouveaux mariés la Bénédiction Nuptiale, en présence de la sœur de sa nouvelle épouse, & de quatre témoins, leurs amis & leurs confidants. Ce mariage fut tenu secret pendant quelque

(1) Né en 1680, mort en 1754

temps; & il est le sujet véritable de la Comédie du *Philosophie marié*; Destouches y a joint sa belle-sœur sous le nom de *Céliante*. Tous les autres personnages y sont également copiés d'après-nature, à quelques circonstances près, qu'il fut obligé de changer & d'accommoder au Théâtre.

Un jeune Soldat du Régiment des Gardes-Françoises étoit en prison pour cause de désertion, & devoit, le lendemain, être mis au Conseil de Guerre. Des personnes charitables qui s'intéressoient au malheureux jeune homme, & qui avoient accès auprès de *Saïde-Mebemet Pacha*, Ambassadeur de la Cour Ottomane à celle de France, imaginèrent de l'employer en faveur de cet infortuné. Ils lui parlèrent d'une manière si pathétique, qu'il se détermina à demander la grace de ce déserteur. Sa recommandation eut tout le succès qu'on en pouvoit attendre; le Roi, naturellement porté à la clémence, & voulant honorer l'Ambassadeur d'une manière particulière, eut la bonté d'accorder cette grace, & dès le lendemain l'illustre intercesseur en reçut l'assurance.

Le Traité de Paix de 1748, ne fut

point honorable pour la France. La clause concernant le Prince *Edouard* fut surtout flétrissante pour la Nation. Nous avons appelé ce malheureux Prince ; nous l'avons ébloui d'espérances brillantes ; nous l'avons fait servir de jouet à nos desseins, même au péril de sa vie, & nous finîmes par l'expulser, après avoir attenté à sa liberté. Le Prétendant, qui n'étoit plus pour nous que le Chevalier de *Saint-Georges*, ne pouvant se persuader qu'on en vînt à cette dernière extrémité, avoit fermé l'oreille à toutes les insinuations qu'on avoit pu lui donner à ce sujet, & le Gouvernement se vit obligé de donner des ordres pour l'arrêter. Ce fut à l'*Opéra* que se passa ce singulier événement. Le Roi avoit prévenu M. de *Vaudreuil*, Major des Gardes-Françoises, en le chargeant de cette expédition, que ce Prince marchoit toujours armé, & qu'il avoit menacé de se tuer si l'on mettoit la main sur lui. M. de *Vaudreuil* répondit sur sa tête, qu'il n'arriveroit aucun accident fâcheux ; mais il demanda carte blanche sur la manière d'exécuter ce projet, & fit ses dispositions en conséquence. L'entrée de la salle de l'*Opéra* étoit alors dans un cul-de-sac ; le Prétendant arrive, & n'est pas

plutôt descendu de sa voiture, que toutes les issues se ferment; il se trouva pris sans se douter de ce piège. Le Major des Gardes lui annonça ses ordres & les lui montra, en lui demandant la permission de le fouiller. Le Prince donna sa parole d'honneur qu'il n'avoit point d'armes. Cependant M. de Vaudreuil l'ayant fait serrer par ses Grenadiers, lui trouva plusieurs pistolets. On le mit dans un carrosse, & on le conduisit à Vincennes, où il y avoit un souper ordonné pour lui. Il ne vit qu'un couvert, en voulut d'autres, & engagea M. de Vaudreuil & les autres Officiers à lui faire compagnie. Il resta trois jours à Vincennes, puis on le conduisit au *Pont-de-Beauvoisin*; ce qui lui fit perdre toute envie de revenir en France.

En 1756, le Chevalier *d'Aubigny* partit de Rochefort, sur le Vaisseau le *Prudent*, de 74 canons, pour se rendre à la Martinique, accompagné de deux Frégates, l'*Atlante*, de 34 canons, commandée par M. *Duchaffaut*, Capitaine de Vaisseau, & le *Zéphyr*, de 30 canons, montée par M. de la *Touche-Tréville*, Lieutenant de Vaisseau, & Commandant de la Compagnie des Cadets à

Rochefort. La Frégate le *Zéphyr* s'étant séparée des deux autres Bâtimens, rencontra le Vaisseau Anglois le *Warwick*, de 64 canons, commandé par le Capitaine *Shuldam*, qui croisoit depuis quelque temps dans ces mers, & qui avoit enlevé aux François plusieurs Navires. M. de Tréville manœuvra si habilement, qu'il laissa croire au Capitaine Anglois, qu'il ne commandoit qu'un Vaisseau marchand. L'Anglois le méprisa, & ne daigna pas faire ouvrir ses sabords. M. de Tréville se laissa approcher à la portée du canon : alors il arbora pavillon blanc, & lâcha toute sa bordée sur l'Anglois, qui, voyant sa méprise, ordonna qu'on ouvrît promptement ses sabords. M. de Tréville qui devina le commandement de l'ennemi, fit tirer si à propos toute sa mousqueterie, que l'équipage Anglois n'osa manœuvrer, & prit la fuite. Au bruit de l'artillerie, le Vaisseau le *Prudent* vint au secours de la Frégate le *Zéphyr*, avec la Frégate l'*Atlante*. Le Capitaine Anglois voyant qu'il ne pouvoit échapper, fit dire qu'il se rendroit, mais au Commandant seulement. Le Chevalier d'Aubigny fit pour lors un signal, afin d'interrompre le feu de la Frégate le *Zéphyr*; c'étoit pour faire savoir à M.

de Louis XIV & de Louis XV. 401
de Tréville qu'il eût à combattre le Vaisseau, si ce Bâtiment refusoit de se rendre à la Frégate. Le Capitaine Anglois craignant l'événement du combat, se rendit à M. de Tréville. On ne sauroit trop louer la valeur & la conduite de ce brave Officier, & sur-tout le procédé généreux du Chevalier d'Aubigny, qui crut devoir lui laisser la gloire entière de cette prise. Le Vaisseau le *Warwick* fut conduit à la Martinique.

Le Comte de *Maurepas*, Ministre de la Marine, s'étoit permis quelques plaisanteries sur le compte de la Marquise de Pompadour, & le Roi n'avoit fait qu'en rire. Un jour, à Marly, elle trouva sous sa serviette ce quatrain :

La Marquise a bien des appas ;
Ses traits sont vifs, ses graces franches ;
Et les fleurs naissent sous ses pas :
Mais, hélas ! ce sont des fleurs blanches ;

Il n'étoit point prouvé que le Comte eût fait ces vers ; le seul soupçon suffit, & il eut ordre de se démettre de ses emplois. M. *Rouillé* eut son département ; ce qui fit dire à quelque plaisant : *Qu'on donnoit la Marine à conduire à un Roulier.*



Le frere de la Marquise de Pompadour fut d'abord connu dans le monde sous le titre de Marquis de *Vandieres*, que sa sœur changea en celui de Marquis de *Marigny*, pour se soustraire aux quolibets des plaisants qui le nommoient le Marquis *d'Avant-Hier*. Au commencement de sa fortune, ce jeune homme, à peine sorti du College, rougissoit d'une élévation pour laquelle il savoit n'être pas né. Il avouoit modestement son embarras dans la galerie de Versailles, où il ne pouvoit paroître sans se voir entouré d'une foule de grands Seigneurs. *Je ne puis pas laisser tomber mon mouchoir*, disoit-il avec naïveté, *qu'à l'instant des Cordons-bleus ne se disputent l'honneur de le ramasser*. Il fut bientôt admis aux petits-soupers; le Roi l'appelloit *petit-frere*. Un jour que sa sœur comptoit dîner tête-à-tête avec lui, le Roi survint; & sachant quel convive elle vouloit renvoyer, il s'y opposa, en disant : *Au-lieu d'ôter le couvert qui lui étoit destiné, il n'y a qu'à en ajouter un de plus; nous dînerons tous les trois ensemble*. Le moyen que la tête ne tournât pas au Marquis de Marigny!

Au mois de Mai 1750, il se fit de ces

enlevemens nécessaires, sur-tout à Paris, qui est le réceptacle de tous les mauvais sujets du Royaume. Un Exempt, avide de lucre, avoit enlevé un enfant dans l'espérance de rançonner la mere. Cette femme désolée, fit entendre ses gémissements dans tout son quartier; d'autres meres, dans de semblables alarmes, se joignirent à elle. Il ne fut plus question de deux ou trois enfans enlevés, mais de plusieurs milliers. Des bruits sinistres se répandirent; on prétendit qu'un malade illustre, pour se soustraire à la mort, devoit, par ordre des Médecins, prendre des bains de sang humain, & du plus pur. Il n'en fallut pas davantage pour donner la dernière énergie à cette rage. Les femmes commencerent l'émeute au fauxbourg Saint-Antoine; elle s'étendit de proche en proche, se communiqua aux hommes, & gagna jusqu'au centre de la ville. Malheur à qui portoit une figure d'Exempt de Police! Il y en eut un de massacré. M. *Berrier* étoit alors Lieutenant de Police. La populace s'avance en tumulte vers son hôtel, dont elle casse les vitres. Ce Magistrat perd la tête, & s'enfuit par les jardins, pour se soustraire au traitement infâme dont il est menacé.

Quelqu'un de ses gens, plus intrépide, fit ouvrir les portes, & par ce coup de hardiesse, intimida la canaille; elle s'imagina que c'étoit un piège qu'on lui tendoit, & tous restèrent immobiles. Cependant les Gardes-Françoises & les Gardes-Suisses étoient sur pied, ainsi que les deux Compagnies de Mousquetaires, & les différents Corps de la Maison du Roi. Il n'en fallut pas davantage pour contenir les séditieux, parmi lesquels il y avoit plus de femmes que d'hommes, plus de badauds que de combattants. En peu d'heures, tout rentra dans le devoir. Les premiers furent pendus pour l'exemple; mais pour donner au peuple une apparence de satisfaction, le Parlement manda le Lieutenant de Police, le réprimanda, & lui enjoignit d'être plus circonspect dans sa place. Humiliation dont la Cour le dédommagea bientôt, en le nommant Conseiller d'Etat.

M. *Dugas*, Prévôt des Marchands à Lyon, reçut des Boulangers de cette grande ville une supplique, par laquelle ils demandoient la permission de renchérir le pain. Le Magistrat, prenant leur requête, leur dit qu'il examineroit leur

de Louis XIV & de Louis XV. 405

demande. En sortant, les Boulangers mirent une bourse de deux cents louis sur la table, ne doutant point qu'avec une telle précaution, leur demande n'eût le succès qu'ils en avoient espéré. Lorsqu'ils vinrent pour retirer leur requête, le Magistrat, en la leur rendant, leur dit : „ Messieurs, j'ai pesé vos raisons „ dans la balance de la justice, & ne les „ ai pas trouvées de poids; je ne juge „ pas à propos que par une cherté mal „ fondée, on fasse souffrir le peuple. „ Au reste, Messieurs, j'ai distribué vo- „ tre argent aux deux hôpitaux de la „ ville; je n'ai pas cru que vous en „ voulussiez faire un autre usage; j'ai „ même compris que, puisque vous étiez „ en état de faire de pareilles aumônes, „ vous gagniez dans votre métier, bien „ loin d'y perdre ”.

Louis de Bourbon de Condé, Comte de Clermont, prit séance à l'Académie le 26 Mars 1754; il y reçut pour sa part quatre jetons, & dit en les prenant: „ Qu'il désireroit qu'il fût d'usage de „ les porter à son habit comme les Or- „ dres du Roi, & qu'il s'en feroit hon- „ neur ”. Paroles dignes d'être conser- vées dans les fastes de l'Académie & de la littérature.

Peu de jours après la naissance de M. le Duc de Bourgogne, fils aîné de Monseigneur le Dauphin, la Cour fut très-allarmée sur le compte de cet auguste enfant. Parmi les femmes du second ordre qui lui étoient attachées, il y avoit une Madame *Sauvé*, autrefois Marchande de poisson. C'étoit une intrigante qui, voulant sortir de la foule, à quelque prix que ce fût, étoit conséquemment fort peu délicate sur les moyens. Un jour, elle court toute effarée chez la Duchesse de Tallard la Gouvernante, & lui déclare que dans la foule admise à contempler le Duc de Bourgogne, elle a remarqué une main jettant quelque chose dans son berceau. On rend compte du fait au Roi, & toute la Cour est en alarmes. Les Médecins sont appelés; on trouve un paquet rempli d'une espece de poudre; on en fait l'analyse, & l'on reconnoît que ce sachet, très-innocent, ne renferme que des cendres. On se doute de quelque supercherie; on interroge la dénonciatrice, & on lui fait avouer que le desir de se rendre plus recommandable, l'a portée à cette supposition. M. le Comte d'*Argenson*, qui la protégeoit, est forcé de l'abandonner: il décerne lui-même une Lettre de cachet pour qu'elle

foit conduite à la Bastille, où elle est restée plusieurs années.

Le Comte d'Argenson étoit un partisan fort zélé des abonnements particuliers concernant les impôts : ayant fait part de son projet au Roi, Sa Majesté lui dit de le communiquer au Contrôleur-général. Celui-ci l'ayant écouté tranquillement : *Cela est fort bien*, dit-il ; *mais que deviendront les Receveurs des Tailles ?* Alors tournant le dos à son collègue : *Apparemment, Monsieur*, répliqua le Comte, *si l'on trouvoit moyen d'empêcher qu'il n'y eût des sclérats, vous seriez inquiet de ce que deviendroient les bourreaux.*

Lorsque M. de Bougainville (1), homme de Lettres estimable, & connu surtout par sa traduction de l'*Anti-Lucrece* du Cardinal de Polignac, se présenta pour être reçu de l'Académie Française, la santé de cet Ecrivain étoit en fort mauvais état. Dans le cours de ses visites, où il ne manqua pas de parler de sa frêle existence, il ne trouva de contradicteur

(1) Né en 1722, mort en 1763.

que chez *Duclos*. „ Monsieur, lui dit-il,
 „ on peut d'aurant mieux me faire entrer
 „ dans l'Académie, qu'avec une santé
 „ aussi misérable que la mienne, je ferai
 „ bientôt place à un autre; vous devez
 „ vous appercevoir que je n'ai pas long-
 „ temps encore à vivre. — Votre raison
 „ n'est pas excellente, répondit assez du-
 „ rement *Duclos* (1). Sachez donc, Mon-
 „ sieur, qu'il n'est pas du ressort de l'Aca-
 „ démie de donner l'Extrême-Onction”.

On contoit devant *M. de Marian*, qu'il y avoit une boucherie à Troyes où jamais la viande ne se gâtoit, quelque chaleur qu'il fît. Il demanda si dans le pays on n'attribuoit pas cette conser-
 vation à quelque chose de particulier. On lui dit qu'on l'attribuoit à un Saint révé-
 ré dans le lieu : *Hé bien*, dit l'Académicien, *je me range du côté du miracle pour ne pas compromettre ma physique.*

Feu M. le Duc d'Orléans s'étoit vu
 forcé de plaider dans une affaire qu'il
 étoit

(1) Mort en 1772.

étoit important de faire décider. Sa partie adverse étoit peu accommodée des biens de la fortune. Ce généreux Prince en étant instruit, porta le désintéressement jusqu'à fournir à son adversaire l'argent dont il avoit besoin dans la poursuite de ce procès. Son Altesse l'ayant perdu, crut devoir en féliciter cet homme, & le remercia de très-bonne foi, de ce que par cette poursuite il lui avoit épargné une injustice qu'elle n'auroit jamais connue sans cet événement.

Moncrif (1) avoit débuté par être Prévôt de salle; il sembloit prévoir qu'il auroit besoin de défendre une grande partie de ses ouvrages à la pointe de l'épée. Il se trouva dans le cas avec le Poète *Roy*, qui avoit fait une épigramme sanglante contre le Livre *des Chats*. *Moncrif* le rencontra en plein midi sur la place du Palais-royal, & lui proposa de se battre. *Roy*, qui n'avoit été que Conseiller au Châtelet, ne fut pas du même avis. *Moncrif* lui donna vingt coups de canne. *Roy*, toujours caustique, cria pendant l'opération : *Patte de velours, Minet, patte de velours.*

(1) Né en 1687, mort en 1770.

Le Jeudi 17 Novembre 1763, M. de *** passant à sept heures & demie du soir dans la rue Pavée, près de la Comédie Italienne, entendit une femme qui, adressant la parole à la sentinelle du coin de la rue Françoisé, s'écrioit : „ Ah ! mon Dieu, il n'y a plus de charité, dans le monde. Hélas ! voilà dans „ cette charrette toute une famille qui „ va périr de froid & de faim, si la Providence ne vient pas à son secours ”. La femme qui parloit ainsi, avoit l'air d'une servante, dont l'accent étoit Allemand. Elle monroit une petite charrette couverte qui étoit derriere elle, & dont un homme conduisoit le seul cheval qui y étoit attelé. M. de ***, curieux de savoir ce qui donnoit lieu à ces plaintes, s'approche de cette femme, & la questionne. „ Monsieur, lui dit-elle, il y a „ là - dedans une malheureuse famille „ d'Alsace, prête à périr de misere. „ L'homme qui conduit le cheval est le „ pere ; il ne fait pas un mot de françois & n'a pas le sol. C'est un honnête homme, qui a des passeports, „ des certificats & des lettres de recommandation du Commandant, de l'Intendant de sa Province, & du Bourguemestre de son Canton. Il vient à

„ Paris prendre un passeport pour aller
„ à Cayenne ; son dessein est de vendre
„ son cheval & sa charrette pour sub-
„ sister jusqu'à son départ. Depuis une
„ heure & demie, je vais avec ce pau-
„ vre homme chercher un gîte ; je lui
„ fers d'interprete, & je réclame la com-
„ misération de tout le monde. Cette
„ charrette renferme une femme de tren-
„ te-cinq ans, une jeune fille fort belle
„ de quatorze à quinze, un petit garçon
„ de six à sept, & un autre d'un an, en-
„ core à la mamelle ; mais, Monsieur,
„ tous ces infortunés n'ont pas mangé
„ depuis deux jours. Entendez-vous les
„ cris du pauvre petit enfant ? ils expri-
„ ment assez ses besoins. La mere, épu-
„ sée par la fatigue, par le froid & la
„ faim, n'a plus de quoi l'alaiter ”. M.
de ***, attendri par ce récit, dit à la femme
de le suivre, & de faire marcher la char-
rette ; ils arriverent, malgré tous les em-
barras, à l'hôtellerie de *Saint-Claude*, rue
Montorgueil ; il engage l'Hôtesse à les re-
cevoir & à leur donner à manger. „ Mais,
„ Monsieur, lui dit l'Hôtesse, connois-
„ sez-vous ces gens-là pour leur don-
„ ner retraite ? — Ils sont malheureux,
„ dit le généreux Citoyen ; ils ont be-
„ soin ; je suis homme ; faut-il d'autres

„ motifs pour être charitable? Voilà 12
„ livres que je vous avance pour satisfi-
„ faire à leurs nécessités les plus pressan-
„ tes; qu'on leur donne à manger, &
„ qu'on en ait soin”. M. de*** ne put
aller voir ces bonnes gens que le Samedi
19; il ne les trouva plus. L'Hôteffe avoit
conseillé au malheureux pere d'aller se
loger dans un fauxbourg de Paris, parce
qu'ils y vivoient à meilleur compte,
& qu'ils trouveroient plus aisément l'oc-
casion de vendre le cheval & la charrette
à quelque Jardinier. Ce digne homme
leur apportoit une petite somme qu'il
avoit ramassée auprès de ses amis. L'Hô-
teffe lui raconta la maniere dont ces mal-
heureux avoient pris le repas qui leur
fut donné à leur arrivée. Que ce repas
peint bien l'extrémité cruelle à laquelle
ils étoient réduits! On leur sert une grande
soupe; la mere tenoit son nourrisson dans
ses bras. Aussi-tôt que cette petite créa-
ture affamée apperçoit des aliments, elle
s'élance loin du sein de sa mere, jette ses
deux petites mains dans la soupe bouil-
lante, les reporte pleine à sa bouche en
jettant des cris que lui arrache la dou-
leur de la brûlure. Les autres enfants se
jettent avidement sur le pain qui est de-
vant eux, en déchirent des morceaux

avec les ongles, & les dévorent en un instant. Tout le monde est attendri à ce spectacle. „ Cette famille, continue l'Hôte, „ tesse, a délogé ce matin, & est allée „ demeurer au fauxbourg Saint-Antoine. „ Ces pauvres gens ont demandé, par „ les signes les plus pathétiques, leur „ généreux bienfaiteur. La femme & „ les enfants se sont jettés à mes genoux, „ & m'ont arrosé de leurs larmes. Touchée de leur reconnoissance & de leur „ sensibilité, je ne leur ai rien pris pour „ leur logement & leur nourriture, & „ leur ai remis les 12 livres ”.

M. de *** parcourut le fauxbourg Saint-Antoine, pour déterrer ces malheureux, qu'il découvrit enfin. Il leur procura toutes sortes de secours, & leur fit avoir des passeports pour Cayenne. Tant de bienfaits méritent d'autant plus nos éloges, qu'il n'y entra ni vanité, ni ostentation.

L'Abbé *Prévost* (1) n'étant encore que Moine de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, fit remarquer en lui cette imagination singulière qui lui a fait en-

(1) Né en 1679, mort en 1697.

fanter tant de Romans. Un soir qu'après souper on lui demandoit s'il n'avoit rien appris de nouveau, il entreprit de raconter une aventure qui, par l'intérêt qu'il y mettoit, fit assembler autour de lui toute la Communauté. Il avoit su faire desirer à ses Auditeurs le dénouement de son histoire ; mais les incidents qu'il enchaînoit les uns aux autres le reculoient toujours, & cette fois-là on parut oublier l'heure de la retraite. Cependant la prétendue histoire ne finissoit pas, & l'on fut obligé de prier l'Historien d'en remettre la suite au lendemain. Plusieurs soirées s'écoulerent sans qu'on pût jamais voir la fin de son Roman ; car c'en étoit un que Dom Prévost médisoit.

Un homme très-médiocre ayant présenté un jour à M. Boyer, Evêque de Mirepoix (1), un Livre contre la Philosophie moderne, ce Prélat lui dit vivement : „ Ah ! Monsieur, que m'apportez-vous là, & de quoi vous mêlez-vous ? „ Savez - vous que pour attaquer les Incrédules, sans risquer de compromet-

(1) Mort en 1755.

„ tre la vérité, il faut être un Bossuet ou
„ un Pascal, & qu'il ne suffit pas d'être
„ un Saint”?

M. l'Abbé Comte *de B***, homme de qualité, mais pauvre, avoit eu de bonne heure une place à l'Académie Françoisé, mais n'avoit pu obtenir de Bénéfice. Un jour qu'il sollicitoit l'ancien Evêque de Mirepoix: *Monsieur l'Abbé*, lui répondit ce Prélat, *vous m'importunez en vain; tant que vous ferez des Vers, vous n'aurez rien de mon vivant.* — Hé bien, *Monseigneur, j'attendrai*, lui répliqua M. l'Abbé de B**.

La Cour de France fut à la veille de se brouiller avec celle de Turin, pour une violation du droit d'asyle & de territoire. *Mandrin*, ce fameux chef de contrebandiers, après avoir désolé la Ferme, dont il rançonnoit les Suppôts depuis près de dix-huit mois, après avoir échappé à toutes les poursuites, & avoir tenu tête aux Troupes réglées envoyées contre lui, n'avoit pu être surpris que par ruse. Des Volontaires de Flandres s'étant déguisés en payfans, l'avoient enlevé à *Saint-Genis-d'Ost*, terre de Savoye, où il se retiroit toujours après

ses expéditions, se flattant d'être en sûreté dans les Etats d'un Souverain étranger. On se hâta de le conduire au supplice avant qu'il fût réclamé, & l'on chercha ensuite tous les moyens d'é luder la réparation qu'exigeoit une telle offense. Il se répandit dans le public un Précis de la vie de Mandrin, où l'on imputoit sa prise irrégulière à la vengeance des Commis de la Ferme. La Cour de Turin ne fut pas dupe de ces détours, elle exigea une réparation authentique. Le Comte de Noailles fut envoyé auprès de Sa Majesté Sarde, avec commission expresse de défavouer cathégoriquement tout ce qui s'étoit passé sur son territoire; de lui apprendre que le Roi de France avoit fait punir les coupables, & n'avoit rien tant à cœur que de resserrer les liens de l'amitié avec un Souverain auquel l'unif- soient déjà les liens du sang.

M. V***, né Gentilhomme & peu fortuné, se voyant dans la dernière misère, ainsi que deux de ses sœurs, prit un habit de payfan, & fut s'offrir pour Milicien à une Communauté, dont les garçons avoient fait entre eux 600 liv. pour celui sur qui tomberoit le sort. Il fut toisé, accepté, inscrit sur le Rôle,

de Louis XIV & de Louis XV. 417

& reçut l'argent, qu'il porta à ses sœurs pour les aider à vivre. A la revue de *M. Dodard*, alors Intendant de Champagne, il fut reconnu, tiré des rangs, fait Lieutenant de Milice, & partit avec le Bataillon. Il s'y conduisit sagement; & ce même Bataillon devant fournir des hommes au Régiment de Condé Infanterie, il fut choisi pour les conduire à l'incorporation. Le Régiment qui avoit beaucoup souffert, reçut les hommes, & retint l'Officier conducteur, qui continua son service avec zèle & distinction; il fut chargé de la partie des recrues, où il fit paroître beaucoup d'intelligence & de sagacité. Le moment de passer à la Compagnie arriva; ses camarades s'empresèrent de lui fournir les fonds nécessaires pour l'acquérir, & son économie le mit bientôt en état de restituer leurs avances généreuses. Après un long service, il mérita la Croix de Saint-Louis, & vint se fixer en Champagne sa patrie, où il a épousé une veuve opulente, dont il a fait le bonheur.

M. le Comte *d'Argenson* & M. de *Machault*, furent disgraciés en même-temps; ils éprouverent l'un & l'autre le ressentiment de la Marquise de Pom-

padour d'une manière proportionnée à l'offense qu'elle prétendoit en avoir reçue. On en jugera par les termes de leurs Lettres de cachet. Dans celle du Comte d'Argenson, le Roi lui disoit séchement :

„ Votre service ne m'est plus nécessaire ;
 „ je vous ordonne de m'envoyer votre
 „ démission de Secrétaire d'Etat de la
 „ Guerre, & de tout ce qui concerne
 „ les Emplois y joints, & de vous retirer
 „ à votre terre *des Ormes* ”. Au contraire, Sa Majesté faisoit en quelque sorte des excuses à M. de Machault : „ Les
 „ circonstances présentes m'obligent de
 „ vous redemander les Sceaux & la dé-
 „ mission de votre Charge de Secrétaire
 „ d'Etat de la Marine. Soyez toujours
 „ certain de ma protection & de mon
 „ estime. Si vous avez des graces à de-
 „ mander pour vos enfans, vous pourrez
 „ le faire en son temps ; il convient que
 „ vous restiez quelque temps à *Arnou-*
 „ *ville*. Je vous conserve votre pension
 „ de 30000 livres, & les honneurs de
 „ Garde-des-Sceaux ”.

Un Matelot de *Martigues*, petite Ville de Provence, avoit épousé une fille jeune, belle & vertueuse. Celle-ci ayant dépensé peu-à-peu, malgré son

économie, l'argent que son mari lui avoit laissé en s'embarquant, eut recours à un Bourgeois de la Ville. Cet homme épris tout-à-coup de la beauté de celle qui imploroit son assistance, vouloit mettre au service qu'il lui rendoit, un prix que cette femme honnête crut devoir lui refuser sans hésiter. Cependant comme son mari ne revenoit pas, toutes ses petites ressources se trouverent bientôt épuisées. Contrainte par la nécessité qui se faisoit sentir de plus en plus, & par les besoins toujours renaissans d'un enfant qu'elle nourrissoit, elle se détermina à retourner chez celui dont la proposition l'avoit indignée. Malgré ses instances & ses prières, elle ne put rien obtenir. Elle fut obligée de capituler; & vaincue par le besoin, elle lui permit de venir souper avec elle. Après le repas, qui de sa part fut des plus tristes, cet homme emporté la pressa vivement de remplir les conventions. Cette pauvre femme voyant qu'il n'y a plus d'espérance pour elle, tire son enfant de son berceau, où il dormoit, & le pressant contre son sein, les yeux baignés de larmes: „ Tette, mon enfant, „ lui dit-elle, tette bien; reçois encore „ le lait d'une honnête femme, que la „ nécessité poignarde. Demain.... Que

„ ne puis-je, hélas! te sevrer! tu n'au-
 „ rois pas le lait d'une malheureuse ”.
 Ses larmes acheverent ; le Bourgeois ,
 déconcerté, s'enfuit à ce spectacle, en
 jettant sa bourse, & s'écriant : *Il n'est*
pas possible de résister à tant de vertu.

Après l'affaire de *Filings-Hausen*, le
 Maréchal de *Broglio* fut rappelé, &
 reçut une Lettre de cachet qui l'exiloit
 dans ses terres. Le public, peu instruit
 des griefs, & ne consultant que son esti-
 me pour l'accusé, lui décerna un triom-
 phe bien capable d'adoucir sa disgrâce.
 Le lendemain de son exil on jouoit *Tan-
 crede* à la Comédie Française; Mademoi-
 selle *Clairon* faisoit *Aménaïde*. Quand
 elle en fut à ces Vers :

On dépouille Tancrede, on l'exile, on l'outrage...

C'est le sort d'un Héros d'être persécuté

Tout son parti se tait : qui fera son appui ?

Sa gloire.

Un Héros qu'on opprime, attendrit tous les
 cœurs...

L'Actrice donna des inflexions de voix
 si nobles & si pénétrantes, que tous les
 spectateurs, pleins de l'événement du
 jour, sentirent l'à-propos. Le nom de

Broglie vola de bouche en bouche : le spectacle fut interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements qui se renouvelloient sans cesse. Ce même public, qui avoit si fort regretté le Maréchal d'Estrées, dans l'enthousiasme où il étoit du prédécesseur, parut peu flatté du choix de ce vieillard pour remplacer le jeune Héros.

Le Combat de *Rhinberg*, sur le Bas-Rhin, mérite d'être cité, moins par son importance, assez grande cependant, puisque le Marquis de *Castries* y força le Prince héréditaire de repasser le fleuve & de lever le siege de *Wesel*, que par une action particuliere, presque oubliée dans le temps & dont la mémoire doit être immortelle. Le Chevalier *d'Assas*, Capitaine au Régiment d'Auvergne, envoyé dans la nuit à la découverte, tombe dans une patrouille ennemie : on le menace de le tuer s'il profere un mot ; il n'en crie que plus fort : *A moi, Auvergne, voilà les ennemis !* Et ce généreux *Curtius*, qui auroit dû voir tomber d'admiration ces barbares à ses pieds, est massacré impitoyablement.

Louis XV passant devant les Gren-

diers à cheval , dit au Lord *Stanley* , qui étoit à portée de l'entendre : „ Mylord ,
 „ vous voyez là les plus braves gens de
 „ mon Royaume : il n'y en a pas un qui
 „ ne soit couvert de blessures ”. Le Lord
 répondit : „ Sire , que doit penser Votre
 „ Majesté de ceux qui les ont blessés ?
 „ *Ils sont morts* , répondit un vieux Bri-
 „ gadier ”.

Après la Bataille de *Bosback* , gagnée par le Roi de Prusse sur l'Armée de l'Empire , combinée avec les Troupes de France (en 1757) , un des Généraux Prussiens appercevant un endroit où l'on combattoit encore , s'approche , & voit un Grenadier François aux prises avec six Hussards noirs. Le François étoit retranché par une piece de canon , & juroit , en combattant toujours , de mourir plutôt que de se rendre. Le Général admirant sa valeur , ordonne aux Hussards de suspendre leurs coups , & dit au Grenadier : „ Rends-toi , brave Soldat , le nombre t'aceable , ta résistance est inutile.
 „ — Elle ne peut l'être ; je laisserai ces
 „ gens-ci , & je joindrai mon drapeau ,
 „ ou ils me tueront , & je n'aurai pas
 „ la honte d'avoir été fait prisonnier. —
 „ Mais ton Armée est en déroute ! —

„ Je ne le fais que trop ; mais, morbleu !
„ si nous avions eu un Général comme
„ le Roi de Prusse , ou le Prince Ferdi-
„ nand , je fumerois à présent ma pipe
„ dans l’Arsenal de Berlin. — Je donne
„ la liberté à ce François , dit le Géné-
„ ral Prussien ; Hussards , suivez-moi ; &
„ toi , brave Grenadier , prends cette
„ bourse , & va rejoindre ton Corps. Si
„ le Roi mon Maître , avoit 50000 Sol-
„ dats comme toi , l’Europe n’auroit
„ que deux Souverains , Frédéric &
„ Louis. Je le dirai à mon Capitaine ;
„ mais gardez votre argent ; en temps
„ de guerre , je ne mange de bon ap-
„ pêt que celui de l’ennemi ; vous ,
„ vous êtes digne d’être François ”.

L’Abbé de *Voisenon* (1) ayant été
nombre d’années sans dire son Bréviaire ,
tomba malade. Son Confesseur le taxa à
dix mille francs pour les pauvres. L’af-
faire s’accommoda , & l’Abbé ne leur
rendit que deux mille écus. Quelque temps
après , on le surprit , dans une maison
distinguée , récitant à l’écart son Office.
On rit beaucoup de cette nouveauté.

(1) Né en 1708 , mort en 1775.

L'Abbé, sans se déconcerter, dit aux rieurs : „ Je fais ce qu'il m'en a coûté „ pour ne l'avoir pas dit : je ne veux „ pas y être pris une seconde fois. Ne „ puis-je pas tomber malade encore ” ?

Saint-Foix (1), non moins connu comme brave que comme homme de Lettres, se prit un jour de querelle, au foyer de l'Opéra, avec un Provincial qu'il ne connoissoit pas. Se croyant offensé, il lui proposa un cartel. „ Monsieur, lui „ dit le Provincial, quand on a affaire à „ moi, on vient me trouver, *c'est ma „ coutume*; je demeure à l'hôtel de ***, „ je vous y attendrai ”. *Saint-Foix* ne manqua pas le lendemain d'aller chercher l'inconnu, qui le reçoit très-poliment, & lui offre à déjeuner. „ Il est „ bien question de cela, dit *Saint-Foix*; „ sortons. — Non, répond tranquille- „ ment le Provincial, je ne sors jamais „ sans avoir déjeûné, *c'est ma coutume* ”. Il déjeûna à son aise, en invitant toujours l'Auteur de l'*Oracle* d'en faire autant. Le déjeûné fini, ils sortent, & *Saint-Foix* respire; mais en passant devant un

(1) Né en 1703, mort en 1776.

Café, l'inconnu s'arrête : „ Monsieur,
„ lui dit-il, après mon déjeûné, je joue
„ toujours une partie de Dames ou d'é-
„ checs, *c'est ma coutume*; chacun a
„ la sienne, & vous ne voudriez pas...
„ — Eh ! Monsieur, répond Saint-Foix,
„ vous prenez bien votre temps pour
„ jouer aux échecs ! — Cela ne sera pas
„ long, lui dit l'inconnu ; après quoi je
„ suis à vous”. Ils entrent dans le Café.
L'inconnu joue avec le plus grand flegme,
gagne la partie, se leve, donne le signal
à Saint-Foix qui juroit entre ses dents,
lui fait mille excuses, & ajoute : „ Si
„ vous voulez, Monsieur, nous irons
„ aux Tuileries, & nous ferons deux
„ tours de promenade ; après avoir joué
„ une partie, je ne manque jamais d'al-
„ ler me promener ; *c'est encore ma cou-*
„ *tume*”. Comme les Tuileries sont voi-
sines des Champs-Elysées, Saint-Foix
accepte, croyant que le Provincial avoit
enfin fixé le lieu du combat. On se pro-
mene ; notre homme fait ses deux tours :
& Saint-Foix lui propose de passer aux
Champs-Elysées. „ Pourquoi faire, lui
„ dit l'inconnu ? — Belle demande, ré-
„ pond celui-ci ! parbleu ! pour nous
„ battre. Est-ce que vous avez oublié ?...
„ — Nous battre, s'écrie le Provincial !

„ y pensez-vous? Que diroit-on de moi?
 „ Convient-il à un Trésorier de France,
 „ à un Magistrat, de mettre l'épée à la
 „ main? On nous prendroit pour des
 „ foux”. Saint-Foix resta comme anéanti,
 & quitta le Trésorier, qui fut le premier à publier son aventure.

Mademoiselle *Gautier* (1) fut d'abord Comédienne, & ensuite Carmélite. Elle avoit été reçue au Théâtre François en 1716; elle s'en retira dix ans après. Elle étoit grande, bien faite, avoit beaucoup de fraîcheur. Elle faisoit assez bien des vers, & peignoit supérieurement en miniature. Sa force étoit prodigieuse pour une femme, & peu d'hommes auroient lutté contre elle. Le Maréchal de *Saxe*, à qui elle avoit fait un défi, & qui, à la vérité, l'emporta sur elle à la lutte au poignet, disoit que de tous ceux qui avoient voulu s'effayer contre lui, il n'y en avoit guere qui lui eussent résisté aussi long-temps qu'elle. Elle rouloit une assiette d'argent comme une oublie.

Mademoiselle *Gautier* avoit eu plusieurs amants, & entre autres le Grand

(1) Née en 1691, morte en 1757.

Maréchal de *Wirtemberg*, avec qui elle fit un voyage à la Cour du Duc. Ce Prince avoit une maîtresse qu'il aimoit beaucoup. Soit que Mademoiselle Gautier lui fût supérieure par la figure, & qu'elle s'imaginât que la beauté dût régler les rangs entre celles qui tirent de leurs charmes leur principale existence, soit caprice ou jalousie, elle fit tant d'impertinences à la favorite, que le Prince ordonna à Mademoiselle Gautier de sortir de sa Cour.

Revenue à Paris, le dépit d'avoir été renvoyée, lui inspira le dessein de s'en venger par une insulte d'éclat. Elle se rendit *incognito* à *Wirtemberg*, & s'y tint cachée quelques jours, pour méditer sur sa vengeance.

Ayant appris que la maîtresse du Duc étoit à la promenade en caleche, elle en prit une, qu'elle mena elle-même avec des chevaux très-vifs; & passant avec rapidité derrière celle de son ennemie, elle enleva la roue, renversa la caleche, se rendit du même train à son auberge, où sa chaise l'attendoit avec des chevaux de poste, & repartit à l'instant, pour éviter les suites de cette affaire....

Quoique Mademoiselle Gautier eût

eu des amants aimables, elle n'avoit eu véritablement d'amour pour aucun ; mais elle en conçut un violent pour *Quinault-Dufresne*, ce Comédien de la figure la plus noble, que nous avons vu jouer avec tant d'applaudissemens, & qui n'a point encore été remplacé. Ils vécurent quelque temps ensemble ; & Mademoiselle Gautier, en devenant chaque jour plus passionnée, vouloit l'épouser. Il y a toute apparence qu'il le lui avoit fait espérer ; mais s'étant refroidi autant qu'elle s'étoit enflammée, il ne voulut plus entendre parler de mariage ; & cette femme, si violente & si absolue tant qu'elle n'avoit pas vraiment aimé, tomba dans une mélancolie profonde. Tel fut le premier principe de sa vocation : il se fit une révolution dans son caractère.

Une fois entrée aux Carmélites, Mademoiselle Gautier n'eut jamais le moindre retour vers le monde ; & jamais Religieuse ni Dévote ne porta plus loin l'humilité Chrétienne : elle se croyoit sincèrement indigne de ses compagnes, dont elle éprouva plus d'une fois les mépris. Des relations qu'elle eut avec la Reine, lui procurerent dans la maison une considération qu'elle ne cherchoit

pas. Cette Princesse fut enchantée des sentiments de piété de la Sœur *Augustine de la Miséricorde* (c'étoit le nom de religion de Mademoiselle Gautier). Il s'établit entre elles une correspondance de dévotion, dont *Moncrif* étoit le médiateur. La Reine & la Sœur Augustine se sont aussi quelquefois écrit directement. La veille de sa mort, la Sœur envoya à la Reine les huit vers suivants qu'elle avoit faits, & qu'elle dicta à la Religieuse qui la veilloit :

Thérèse (1) je t'entends!... une éternelle vie
Brise de mon exil les liens importuns,
Avec une priere offerte par *Sophie* (2),
Mon ame va voler sur l'Autel des parfums.
O Reine! ame céleste, & le charme du monde !
Si sur moi tes regards daignèrent s'abaisser,
J'implore, en expirant, ta piété profonde!...
Demande mon bonheur; le Ciel va t'exaucer.

Les personnes qui ont connu Mademoiselle Gautier aux Carmélites de Lyon, ont assuré qu'elle avoit conservé jusqu'à la fin la gaieté de son caractère; que sa vivacité s'étoit changée en ferveur pour ses devoirs; & qu'étant devenue aveugle

(1) Patronne des Carmélites.

(2) L'un des noms de Baptême de la Reine.

dans les dernières années de sa vie, elle se servit toujours elle-même, sans vouloir être à charge à personne. On observe que le Pape lui avoit donné un bref pour paroître au parloir à visage découvert. On ne devine pas la raison de cette singularité.

Un jeune homme nouvellement reçu à l'Ecole militaire se contentoit de manger de la soupe, du pain sec, & de boire de l'eau. Le Gouverneur, averti de cette singularité, qu'il crut devoir attribuer à quelque excès de dévotion mal-entendue, en reprit le nouvel élève. Le jeune homme continua encore le même régime, & le Gouverneur en prévint M. *Duverney*, qui fit venir cet-enfant, & lui représenta, avec douceur, qu'il ne convenoit pas de se singulariser, & qu'il falloit se conformer en tout point à la regle des écoles. Il essaya ensuite, mais inutilement, de savoir les raisons qui le portoient à se conduire ainsi : il ne put lui arracher son secret, & il finit par le menacer de le rendre à sa famille. Cette menace effraya le jeune homme, qui, n'osant plus cacher le motif de sa conduite, dit à M. *Duverney* : „ Monsieur, „ dans la maison de mon pere, je ne

„ mangeois que du pain noir , & en
„ petite quantité : ici , je mange de
„ bonne soupe ; on m’y donne d’excel-
„ lent pain blanc à discrétion , & je
„ trouve que c’est faire bonne chere.
„ Je ne puis me déterminer à manger
„ autre chose , par l’impression que me
„ fait le souvenir de l’état où j’ai laissé
„ mon pere & ma mere ”. M. Duver-
ney ne put retenir ses larmes , en voyant
la généreuse sensibilité de cet enfant.
*Monsieur votre pere a servi , lui dit-il ,
n’a-t-il pas de pension ? — Non , reprit
le jeune homme ; pendant un an , il en
a sollicité une : le défaut d’argent l’a
contraint d’en abandonner la poursui-
te ; & , pour ne point faire de dettes
à Versailles , il a mieux aimé languir.
Hé bien , dit M. Duverney , si le fait
est aussi prouvé qu’il paroît vrai dans
votre bouche , je promets de lui obtenir
cinq cents livres de pension. Puisque vos
parents , ajouta-t-il , sont si peu à leur
aise , ils ne vous auront pas garni le
gouffet : recevez , pour vos menus plai-
sirs , les trois louis que je vous pré-
sente de la part du Roi ; & quant à
Monsieur votre pere , je lui enverrai
d’avance les six premiers mois de la
pension que je suis assuré de lui obtie-*

nir. — *Ah! Monsieur*, repartit aussitôt le jeune homme, *puisque vous avez la facilité de faire passer une somme d'argent à mon pere, de grace, ajoutez-y les trois louis que vous venez de me donner : ici j'ai tout en abondance; ces trois louis me deviendroient inutiles, & ils feroient grand bien à mon pere pour ses autres enfans.*

Mademoiselle *Clairon* s'étant recon- nue dans un portrait tracé d'après nature, par *Fréron*, dans l'*Année littéraire*, alla trouver les Gentilshommes de la Chambre, & les menaça de se retirer du Théâtre, si on ne lui faisoit justice de ce Journaliste. En conséquence, on sollicita un ordre du Roi pour le faire mettre au Fort-l'Evêque. Heureusement pour lui qu'il avoit la goutte, & que ses amis eurent le temps de solliciter sa grace. On leur répondit d'abord que cette grace ne s'accorderoit qu'à Mademoiselle *Clairon* seule. Ainsi, à la honte de lui devoir son châtiment, il se vit menacé de l'humiliation plus grande de lui devoir son pardon. *Aux carrieres plutôt*, s'écria-t-il avec le Philosophe Grec. Cependant la Reine, informée de ce démêlé entre le Journaliste

liste & la Comédienne , ordonna qu'il eût sa grace. Mademoiselle Clairon , qui vouloit absolument une satisfaction , écrivit aux Gentilshommes de la Chambre une lettre très-pathétique , où elle témoignoit son regret de ce que ses talens n'étoient plus agréables au Roi ; qu'elle le présuinoit , puisqu'on la laissoit avilir impunément : qu'en conséquence , elle persistoit à demander sa retraite. Ensuite elle se rendit en personne chez M. le Duc de C*** , pour lui faire part de son projet : „ Mademoiselle , lui répon-
„ dit ce Ministre , nous sommes , vous
„ & moi , chacun sur un théâtre ; mais
„ avec cette différence que vous chois-
„ sissez les rôles qui vous conviennent ,
„ & que vous êtes toujours sûre des
„ applaudissemens du public. Il n'y a
„ que quelques gens de mauvais goût ,
„ comme ce malheureux Fréron , qui
„ vous refusent leurs suffrages. Moi ,
„ au contraire , j'ai ma tâche souvent
„ très-désagréable ; j'ai beau faire de
„ mon mieux , on me critique , on me
„ condamne , on me hue , on me bas-
„ foue , & cependant je ne donne point
„ ma démission. Immolons , vous & moi ,
„ nos ressentiments à la patrie , & ser-
„ vons-la de notre mieux , chacun dans
Tome III.

„ notre genre. D'ailleurs , la Reine
 „ ayant fait grace , vous pouvez , sans
 „ compromettre votre dignité , imiter
 „ la clémence de Sa Majesté ”. Made-
 moiselle Clairon sourit avec noblesse à
 ce propos , & se retira fort mécontente
 du persiflage. Revenue chez elle , elle
 assembla un nouveau comité , où , après
 bien des débats & des menaces , il fut
 enfin décidé qu'elle sousscriroit aux volon-
 tés de la Reine , & Fréron n'alla point
 au Fort-l'Evêque.

On se rappelle le temps où la manie
 du jour étoit de faire tout *à la Grecque*.
 Le jour de Pâques , 22 Avril 1764 ,
 l'Abbé Torné , Chanoine d'Orléans , qui
 avoit prêché le Carême devant le Roi ,
 ayant oublié , en commençant son Ser-
 mon , de faire le signe de la Croix , Sa
 Majesté en témoigna sa surprise à son
 Capitaine des Gardes : *Vous verrez ,*
Sire , répond le Duc d'A*** , *que*
c'est un Sermon à la Grecque. L'O-
 rateur en effet commence par ces pa-
 roles : *Les Grecs & les Romains , &c.*
 Le Roi ne put tenir son envie de rire ,
 & le Prédicateur , qui s'en aperçut ,
 en resta déconcerté pendant tout son
 discours.

Leprince (1) étoit non-seulement un excellent Peintre, mais un Musicien très-agréable. Il jouoit supérieurement du violon, & il est à croire qu'il eût pu se faire un nom dans la musique instrumentale. L'anecdote qu'on va rapporter, prouve du moins que ce talent lui devint fort utile dans une circonstance assez critique. Des tracasseries de famille l'ayant obligé de quitter Paris, il vint s'embarquer en Hollande pour St.-Pétersbourg, où il avoit deux freres établis. Son violon & sa gaieté lui concilierent bientôt l'amitié de tout l'équipage ; mais un Corsaire Anglois vint attaquer le vaisseau, qui fut forcé de se rendre. Les vainqueurs, usant de leur droit, se livrèrent au pillage, & se partageoient déjà les effets de M. *Leprince*, il se saisit de son violon, & se mit à préluder avec beaucoup de sang froid. Les Corsaires, étonnés de son flegme, le regardant, suspendent le pillage, écoutent le nouvel *Arion*, qui, comme l'ancien, enchaîne leur férocité. Ils lui rendent tout ; & comme ils se dispoient à célébrer leur victoire par des danses, ils le prient

(1) Né en 1733, mort en 1781.

de jouer pendant le bal. Heureusement pour les autres passagers, la prise fut déclarée nulle au premier port.

Un Acteur de la Comédie Française, nommé D.***, s'étoit fait guérir d'une maladie; son Chirurgien vint se plaindre à la Troupe qu'il n'avoit point été payé par cet Acteur, qui nioit la dette. L'affaire est portée d'abord devant un des Gentilshommes de la Chambre, qui en remet la décision aux Comédiens. En conséquence D.*** est chassé; mais la Demoiselle D.***, fille de l'expulsé, met tout en œuvre pour faire réintégrer son pere. On jouoit alors, dans sa nouveauté, le *Siege de Calais*: D.*** obtient un ordre du Roi pour continuer son rôle de *Manni* dans cette Tragédie. Les Comédiens, instruits de la certitude de cet ordre du Roi, donnent à ce sujet, une scene dont il n'y a point d'exemple depuis l'institution du Théâtre. Le 15 Avril 1765, tout étant disposé pour jouer le *Siege de Calais*, sur les quatre heures & demie, le *Kain* arrive à la Comédie, & demande aux Semainiers qui jouera le rôle de *Manni*. C'est D.***, lui répondent-ils. — Cela étant, voilà mon rôle, & il s'en va. *Molé* vient

de Louis XIV & de Louis XV. 437

ensuite, & fait la même chose. *Brizard* & *Dauberval* suivent les traces de leurs camarades. Enfin, paroît Mademoiselle *Clairon*, qui, apprenant qu'il faut jouer avec D.*** se trouve mal, & va se mettre au lit. Grand embarras dans le reste de la Troupe : point de Gentilhomme de la Chambre, & cependant l'heure approche. On consulte M. le Maréchal de***, qui se trouvoit là par hasard. On convient de donner le *Joueur*. La nouvelle avoit transpiré, & faisoit l'entretien du Parterre. Le Sieur *Bourette* vient annoncer que la défection de quelques Acteurs, met dans la nécessité de substituer le *Joueur* au *Siege de Calais*. A l'instant, des huées, des sifflets; le mot de *Calais* se répète de tous les endroits de la salle; on crie : *A l'Hôpital la Clairon, & les autres au Fort-l'Evêque*. La garde veut imposer silence. Le Maréchal envoie dire qu'elle se contienne & laisse le public en liberté. On essaie d'entrer en scène; *Préville* & Mademoiselle *Bellecourt* sont chassés par les huées. Un Sergent vient haranguer le Parterre de la part de M. le Maréchal; il annonce qu'on va rendre l'argent ou les billets. Le résultat est d'envoyer les coupables au Fort-l'Evêque. Mademoiselle *Clairon* reçoit les visites

de la Cour & de la Ville; & l'on rapporte qu'ayant interpellé quelques Officiers qui faisoient cercle chez elle, & leur ayant demandé si par extraordinaire la Cour vouloit les forcer à garder un infame dans leur Corps, ils ne quitteroient pas tous? *Sans doute, Mademoiselle*, reprend l'un d'eux avec vivacité; *mais ce ne seroit pas un jour de Siege*. Cet événement fut la cause & l'époque de la retraite de Mademoiselle *Clairon*.

On ne peut omettre une réponse que fit à Mademoiselle *Clairon*, l'Exempt chargé de lui signifier l'ordre de sa détention. Cette Actrice en reçut la nouvelle avec beaucoup de noblesse; elle déclara qu'elle étoit soumise aux ordres du Roi; que ses biens, sa personne, sa vie dépendoient de Sa Majesté; mais que son honneur resteroit intact, & que le Roi lui-même n'y pouvoit rien: *Vous avez bien raison, Mademoiselle*, répliqua l'Exempt; *où il n'y a rien, le Roi perd ses droits*.

Les Calaisiens enchantés de ce que M. *du Belloy* (1) avoit célébré leurs anti-ques Héros dans sa Tragédie du Siege

(1) Mort en 1775.

de Louis XIV. & de Louis XV. 439
de Calais, lui écrivirent une lettre de reconnoissance, où ils lui offroient des Lettres de Bourgeoisie, dans leur Hôtel-de-Ville.

Tout le monde se rappelle l'exclamation du fameux *Marcel* (1) qui, voyant danser une de ses écolieres, appuya la main sur son front, & s'écria : *Que de choses dans un menuet!* A la démarche, à l'habitude du corps, ce Danseur enthousiaste de son Art, prétendoit connoître le caractère d'un homme. Un étranger se présente un jour dans sa salle : „ De „ quel pays êtes-vous, lui demande „ Marcel? — Je suis Anglois. — Vous „ Anglois! Vous seriez de cette Isle où „ les citoyens ont part à l'administration „ publique, & font une portion de la „ Puissance Souveraine! Non, Monsieur, „ ce front baissé, ce regard timide, cette „ démarche incertaine, ne m'annoncent „ que l'esclave titré d'un Electeur”.

Un Danseur Anglois, fort célèbre, arrive à Paris, & descend chez Marcel : „ Je viens, dit-il, vous rendre un hom- „ mage que vous doivent tous les gens

(1) Mort en 1759.

„ de notre Art ; souffrez que je danse
 „ devant vous , & que je profite de
 „ vos conseils. — Volontiers , lui dit Mar-
 „ cel ”. Aussi-tôt l'Anglois exécute des
 pas très-difficiles , & fait plusieurs entre-
 chats. Marcel le regarde , & lui dit : „ Mon-
 „ sieur , l'on saute dans les autres pays ,
 „ & l'on ne danse qu'à Paris ; mais , hé-
 „ las ! l'on n'y fait que cela de bien.
 „ Pauvre Royaume ” !

L'impétuosité de M. de Chevert (1),
 dans les plus grands dangers , se communi-
 quoit aux moindres Soldats. Chargé d'ar-
 raquer un Fort pendant la nuit , il ap-
 pelle un Grenadier : „ Va droit aux rem-
 „ parts , lui dit-il , monte sans hésiter.
 „ On te dira : *Qui va-là ?* ne réponds
 „ rien. On te le dira encore , avance
 „ toujours sans répondre : à la troisième
 „ demande , on fera feu sur toi ; on te
 „ manquera , tu fondras sur la garde ,
 „ & je suis là pour te soutenir ”.

Un jeune homme , au moment qu'il
 alloit se marier , reçut ordre de tirer la
 milice. Désespéré de ce contre-temps ,

(1) Né en 1695 ; mort en 1769.

il s'adressa à M. le Comte de *Mitry*, Capitaine au Régiment des Gardes de Lorraine, & le pria de le recevoir dans sa Compagnie, mais à condition qu'il n'y serviroit qu'une année. Cet Officier y consentit. A la fin de l'année, le jeune homme ne manqua pas de rappeler à son Capitaine la promesse qu'il lui avoit faite. Celui-ci, loin de s'y refuser, alla trouver le Colonel, pour lui faire signer la cartouche; mais ce dernier s'y opposa, sous prétexte qu'il connoissoit le Soldat pour être un bon sujet, & qu'il convenoit au Corps. Le jeune homme étoit d'autant plus affligé de ce retard, qu'il avoit à craindre que sa maîtresse, qu'il aimoit toujours, ne contractât d'autres engagements. Il étoit prêt à désertier, quand M. le Comte de *Mitry*, dans une assemblée générale du Régiment, dit au Colonel : „ Monsieur, voici un homme „ à qui j'ai promis son congé; & com- „ me un Gentilhomme doit tenir une „ parole d'honneur, je vous rends ma „ commission de Capitaine, & je porte- „ rai la giberne à la place de cet homme ”.

Madame de *Grassigny* (1), Auteur

(1) Née en 1697, morte en 1758.

des *Lettres Péruviennes & de Cénie*, racontoit quelquefois, avec chagrin, que sa mere, ennuyée d'avoir chez elle une grande quantité de planches gravées par le célèbre *Callot*, son grand-oncle, fit venir un jour un Chaudronnier, & les livra toutes pour qu'il lui en fît de la batterie de cuisine.

Dans le fauxbourg Saint-Germain, rue Saint-Dominique, vivoit avec sa Gouvernante un homme d'un certain âge. Il avoit la passion de l'avarice, & son unique plaisir étoit d'accumuler louis sur louis. Un jour qu'il étoit allé à la campagne pour quelque temps, ayant laissé sa Ménagere chez lui, se présentent des *guidams* en robe, rabat, &c. Ils frappent : la Gouvernante ouvre; ils lui déclarent que son Maître est mort, & qu'ils viennent mettre les scellés. La pauvre femme, toute interdite, se livre à sa douleur. Cependant, après avoir annoté les gros meubles, ils demandent les clefs des armoires. Ayant trouvé dans le secretaire un magot en or de 18000 livres; ils requierent la bonne Dame de se charger de cette somme, suivant l'usage; elle témoigna une répugnance que leur intention étoit de faire naître : on lui dit

de Louis XIV & de Louis XV. 443
qu'on va lui donner une décharge, & dresser procès-verbal comme quoi M. le Commissaire restera chargé de cet objet, ainsi que des bijoux, argenterie, &c. qu'il n'est pas prudent de laisser sous les scellés..... Leur coup fait, ils expédient promptement le reste de cette comédie, & prennent congé de la Gouvernante, en la déclarant gardienne, en lui donnant quelque argent comptant, & en l'exhortant à se consoler. A quelques jours de là, le Maître revient & frappe à sa porte. La Gouvernante ouvre & referme brusquement, en faisant un signe de Croix; elle croit voir un revenant. Le vieillard ne sait ce que cela veut dire; il frappe de nouveau, & les voisins accourent au bruit. Ils ne sont pas moins effrayés que la Gouvernante; cependant les plus hardis entrent en pour-parler: le prétendu revenant ne conçoit rien à l'histoire qu'ils lui font. La porte s'ouvre enfin une seconde fois; il demande à sa Ménagere l'explication de ce mystère. Elle raconte tout ce qui s'est passé, & lui fait voir les scellés. Le premier soin du bon-homme est de courir à son secrétaire. Elle lui déclare qu'il n'y trouvera plus d'argent, que la Justice prétendue s'est emparée de tout. Le vieil avare juge à l'instant

qu'il est volé, & se livre à tout le désespoir qu'on peut imaginer. On se mit bientôt à la recherche de ces mauvais plaisants.

Le Chevalier de *Morande*, Auteur du *Gazettier cuirassé*, étant sur le point de faire imprimer des *Mémoires secrets* sur la vie de Madame D**, lui écrivit que si elle desiroit posséder seule ce manuscrit intéressant, cette fantaisie ne lui coûteroit que 50,000 livres. Madame D**, fort allarmée, fit prier l'Ambassadeur d'Angleterre d'écrire à sa Cour au sujet de ce *Morande*; mais il répondit que cela seroit inutile, & que le Roi son maître ne permettroit sûrement aucune démarche qui fût contraire aux droits de la Nation Angloise. On envoya donc à Londres le Sieur B***, dont le métier étoit de tailler au Pharaon dans plusieurs Académies de jeu. On lui donna pour associés des suppôts de Police, tels que R**, C**, F**, &c. Ces intrigants chercherent à se lier avec *Morande*, pour tâcher de se saisir de lui, & le transférer en France. Celui-ci, plus fin qu'eux, & les connoissant, feignit de ne pas pénétrer leur dessein. Il leur fit amitié, & leur emprunta à chacun trente louis. En-

suite il sonna le tocsin contre eux, & ces espions déjà suspectés par le peuple Anglois, furent obligés de se cacher soigneusement, en attendant l'occasion la plus prompte de repasser la mer. Un entremetteur plus adroit en apparence, fut envoyé à Londres sous prétexte d'acheter des chevaux Anglois; mais cette négociation ne réussit pas mieux. Enfin, un autre s'en chargea, & en vint à bout à force d'argent. Il donna à Morande 50,000 livres comptant, & lui assura de la part du Gouvernement François, sous le cautionnement du Chevalier de *Vanek*, Banquier à Londres, une pension de 200 livres sterling, dont moitié réversible après sa mort sur la tête de sa femme. Par ce moyen, les *Mémoires secrets* n'ont jamais paru.

D***, Danseur de l'Opéra, étoit obéré, & menaçoit ses créanciers & le public de passer en Russie. La Comtesse de *** se mit en tête de ne point perdre un sujet si utile. Elle lui demanda combien il falloit pour le tirer d'affaire? Il dit qu'il avoit besoin de 50,000 livres. En conséquence, elle fit dresser un état de cotisation pour la Cour, & fit elle-même la quête proportionnellement aux facultés de

chacun. On ne pouvoit offrir moins de cinq louis; mais elle en exigeoit quelquefois dix, quinze, vingt & même vingt-cinq. La somme fut bientôt complète, & les regrets des amateurs se calmerent. En accordant à la Comtesse les vingt-cinq louis qu'elle lui avoit demandés, le Duc de *** lui écrivit que cette somme étoit destinée à un pauvre Gentilhomme, Officier réformé, chargé de famille, & qui sollicitoit depuis plusieurs années une modique pension. „ Comme vous l'avez „ privé, ajouta-t-il, du petit soulage- „ ment que je lui avois réservé, c'est à „ vous, Madame, à l'en dédommager. „ Je joins son mémoire à ma lettre, & „ je ne doute point que vous n'en foyez „ émue”. Madame de *** sentant toute la force de cette demande, se chargea de bonne grace du mémoire. Le Gentilhomme qui, sans la tournure ingénieuse de son bienfaicteur, auroit sollicité en vain, s'en retourna dans le sein de sa famille, & y porta la joie & un peu d'aifance.

Peu de temps après avoir fait sa *Traduction de l'Anti-Lucrece*, M. de *Bougainville*, déjà connu par des talents précoces, se mit sur les rangs pour obtenir

une place vacante à l'Académie des Belles-Lettres. M. le Beau, quoique lié avec ce jeune homme, n'eut pas connoissance de sa démarche, & se présenta pour la même place. M. de Bougainville l'apprend, & effrayé du mérite de son concurrent, le cherche au milieu des visites, le rencontre dans la cour du Louvre, lui peint son juste effroi, & finit par lui dire, avec la plus grande émotion : „ Je sens tout le prix de vos „ talents ; mais si je ne suis pas de l'Académie, j'en mourrai. — Eh ! mon ami, „ lui répondit en riant M. le Beau, ne „ mourez pas ; venez avec moi, nous „ retournerons ensemble chez les amis „ qui m'avoient laissé concevoir qu'ils „ me donneroient leur voix, & je leur „ demanderai avec instance de la conserver pour vous ”. M. le Beau remplit cet engagement honnête & généreux avec tant de zèle, qu'il obtint de ses amis, disoit-il, *le bonheur de n'être pas de l'Académie.* Le jeune homme eut les voix, & l'estimable Professeur qui avoit un savoir plus consommé, ne fut nommé qu'à l'élection suivante. Il a souvent raconté lui-même, avec la simplicité qu'il mettoit dans tout ce qui le concernoit, l'histoire de sa concurrence avec M. de Bougainville.

Une Dame de la Province vivoit à dix lieues de Paris , dans une petite terre de vingt mille livres de capital , unique bien qu'elle possédât. Cette Dame, dont la famille étoit nombreuse, & dont le mari, ancien Militaire, plus estimé de l'ennemi que récompensé dans sa Patrie, cultivoit son champ comme *Cincinnatus*; cette Dame, dis-je, reçut chez elle la femme d'un Financier, dont le carrosse avoit versé à quelques pas de-là. La Financiere voyant une maison moins grande que le vestibule de la sienne, & un terrain moins spacieux que ses potagers, lui demanda impertinemment si c'étoit-là toute sa fortune? „ J'y joins, répondit „ la Dame, le bien que j'ai le bonheur „ de faire, & le nom que mon mari a „ l'honneur de porter”. La Financiere baissa les yeux, & se hâta de regagner sa voiture.

Le Ministre *Colbert* ayant donné de son vivant, à l'Eglise Paroissiale de Saint-Eustache, plusieurs chandeliers d'argent, & fait la dépense de la grille du Chœur, avoit légué par son testament la somme de 40,000 livres à la Fabrique, pour faire construire un nouveau portail. Ce Ministre jugeant que cette

somme n'étoit pas suffisante pour la construction, permit d'en différer l'exécution jusqu'au temps où les intérêts pourroient y suppléer. MM. les Marguilliers, empressés de remplir les intentions de Colbert, & voyant les intérêts de la somme léguée monter à près de 50,000 écus, résolurent, en 1753, de commencer l'édification. Le Sieur *Mansart*, de Jouy, en fut l'Architecte, & le Duc d'Orléans posa la première pierre. On ne doit pas oublier ici un trait de générosité de la part du Sieur Mansart. Avant que de travailler au portail, il dit à la Fabrique qu'il ne prétendoit tirer aucune rétribution pour ses honoraires, qui auroient monté à près de 40,000 livres, s'estimant heureux d'employer son temps & ses talents à la décoration de l'Eglise de Saint-Eustache sa Paroisse. Les Marguilliers, touchés d'un tel désintéressement, lui assurèrent son logement *gratis*, pour toute sa vie, dans une maison qui leur appartient, rue Montmartre.

En 1753, les Anglois franchirent les Monts Apalaches, limites de leurs possessions & des nôtres dans l'Amérique Septentrionale, & bâtirent sur nos terres

un Fort, qu'ils nommerent *le Fort de Nécessité*. Le Commandant François leur députa M. de *Jumonville* pour les sommer de se rendre. Cet Officier part avec une escorte. Il étoit encore à une certaine distance du Fort, lorsque tout-à-coup les Anglois font sur lui un feu terrible. Il fait signe de la main au Commandant, il montre ses dépêches, il demande à être entendu : le feu cesse, on l'entoure, il annonce sa qualité d'Envoyé; il lit la sommation dont il est porteur; on ne lui laisse pas le temps d'achever sa lecture, les Anglois l'assassinent. La Troupe qui l'escortoit est enveloppée, huit hommes sont tués, & les autres sont faits prisonniers. Un seul Canadien se sauve, & porte au Commandant François cette affreuse nouvelle. M. de *Villiers*, frere de M. de *Jumonville*, est mis à la tête d'un Détachement pour aller venger son propre sang & l'outrage fait à la France. En moins de deux heures, le Fort est investi, attaqué, forcé de capituler. De *Villiers* voit à ses pieds les assassins de son frere. Il renvoie généreusement ces ennemis cruels & perfides avec les honneurs de la guerre, & sacrifie son ressentiment à la tranquillité des Nations, à sa propre

gloire, à l'honneur de la Patrie, aux devoirs de l'humanité.

En 1767, un Particulier venant du Grand-Caire avoit apporté une *momie*, comme un objet de curiosité pour orner un cabinet. Passant par Fontainebleau, il prit le Coche d'eau pour se rendre à Paris; mais en faisant enlever ses bagages, il laissa la boîte qui contenoit la *momie*. Les Commis l'ayant ouverte, crurent y voir un jeune homme étouffé à dessein; ils requièrent un Commissaire, qui, s'étant rendu sur les lieux avec un Chirurgien non moins ignorant que lui, dressa un procès-verbal, & ordonna que le cadavre seroit porté à la *Morgue*, & qu'on informeroit contre les auteurs du meurtre. Le propriétaire de la *momie* ne tarda pas à s'apercevoir de son étourderie. Il n'eut rien de plus pressé que de retourner au Coche pour y réclamer sa boîte. Il fut arrêté & conduit chez le Commissaire, qu'il n'eut pas de peine à convaincre de son ignorance & de celle du Chirurgien. Pour retirer la *momie*, il fallut se pourvoir par-devant M. le Lieutenant-Criminel; ce qui donna de la publicité à cette histoire, qui fit l'entretien de la Cour & de la

Le Prince de*** cachant sous un habit simple les marques de sa dignité, passe le matin en cabriolet avec un seul Domestique dans la rue de la Verrerie. Arrêté tout-à-coup par un embarras de voitures, il apperçoit beaucoup de monde assemblé vis-à-vis d'une boutique. Il demande ce qui peut occasionner ce tumulte ; on lui apprend que de jeunes Marchands, établis depuis peu, ne pouvant satisfaire leurs créanciers pour une somme de 1200 livres, sont impitoyablement dépouillés par la vente forcée de tous leurs effets, & que la jeune femme est en couches. Le Prince descend de sa voiture, fend la presse, monte avec précipitation un mauvais escalier, & arrive dans une chambre où regnent les pleurs & le désespoir ; il interroge l'Huissier pour s'instruire de cette fâcheuse affaire, & va consoler les jeunes infortunés, à qui il promet de les secourir. Il revient à l'Huissier, jette vingt-cinq louis sur la table, & un mandat pour le reste de la somme. L'Huissier qui avoit d'abord répondu brusquement, reconnoît un Prince du Sang à la signature du mandat & demeure interdit : le Prince lui ordonne de faire remettre les choses à leur place, que rien n'en soit diverti, & ajoute qu'il

de Louis XIV & de Louis XV. 453

en répondra sur sa tête. Il finit par lui dire de se rendre sur les deux heures à son Hôtel pour recevoir le montant du mandat. Le Prince sort aussi-tôt, se dérobe aux applaudissements du peuple, remonte dans son cabriolet, & s'enfuit avec précipitation. Malgré ses précautions pour cacher ce beau trait, tout Paris en fut instruit, & retentit des louanges dues à sa généreuse bienfaisance.

Au mois de Novembre 1767, un riche particulier s'éloigne de Paris dans son équipage, & se transporte à dix ou douze lieues, dans l'intention de confier à des mains sûres & fidelles un dépôt précieux contenu dans une corbeille. A cette distance de la Capitale, il rencontre un paysan qui travailloit à son champ. Il l'appelle, & lui propose de porter cette corbeille à un fermier qu'il lui indique, & dont il ne veut pas être connu. Le paysan se charge de la commission, & dirige ses pas vers la ferme; mais, chemin faisant, il sent remuer quelque chose dans la corbeille, & croit entendre des cris; il la découvre, & aperçoit un petit enfant. Arrivé chez le fermier, il conte son aventure; le fer-

mier & sa femme refusent la corbeille & l'enfant. Le bon paysan , après avoir blâmé ce refus , & tâché d'exciter leur compassion en faveur de cette innocenté créature , leur dit : „ Hé bien , je m'en „ charge ; ma femme nourrit un de mes „ enfants , je la prierai de nourrir également celui-ci , & j'ai confiance que „ Dieu nous bénira ”. De retour chez lui , il fait part à sa femme de ses généreuses intentions , & l'engage à se prêter à cette bonne œuvre. On ouvre la corbeille , & l'on trouve une très-belle layette , une bourse , & un billet conçu en ces termes :

„ Prenez soin de cet enfant ; vous „ trouverez dans le fond de la corbeille „ une bourse de cent louis pour les „ premiers fraix de sa nourriture & de „ son entretien. On aura soin de vous „ faire parvenir de l'argent de temps „ en-temps , & à la fin , on vous donnera une bonne récompense ”. Le paysan rendit grâces à Dieu d'avoir béni ses intentions. Son village fut bientôt instruit de cette aventure ; elle parvint jusqu'au fermier qui avoit refusé le dépôt. Il s'en repentit , & se crut en droit de le réclamer ; le paysan le refusa , en représentant que la seule vue d'intérêt

le déterminoit à cette réclamation, tandis que la seule commisération pour cette innocente créature l'avoit porté à s'en charger. Le fermier intente procès au bon paysan, & celui-ci gagne avec dépens. Le Riche, instruit par la voix publique de toute cette affaire, fit passer une somme considérable au paysan, avec promesse d'une bonne récompense au terme de la nourriture de l'enfant.

M. de Trudaine (1), Intendant des Finances, étant au lit de la mort, son fils lui dit, pour le consoler, que le public prenoit à sa situation le plus vif intérêt, & qu'il pouvoit être assuré de l'estime des gens de bien, & du suffrage de tous les bons Patriotes, dont il emporterait les regrets : *Hé bien ! je te legue tout cela*, lui répond le moribond en souriant. Mot plein de sens & de philosophie, de quelque manière qu'on l'entende.

En 1760, la fureur du jeu avoit fait de tels progrès en France, qu'après plusieurs réglemens éphémères, aussi mal

(1) Mort en 1769.

digérés que mal assortis au caractère national, on s'avisa, ne sachant plus comment s'y prendre, de capituler avec les joueurs. „ Nous déclarons, dirent les Ma-
 „ réchaux de France, que nous n'aurons
 „ aucun égard aux demandes qui pour-
 „ ront être portées devant nous, pour
 „ raison de créances qui, procédant de
 „ pertes faites au jeu, excéderont la som-
 „ me de mille livres ”.

M. de Pont-de Veyle (1), Auteur du *Complaisant*, du *Fat puni*, du *Somnambule*, & de plusieurs autres Ouvrages d'agrément, fut d'abord destiné à la Magistrature; & quoique la trempe de son esprit l'éloignât naturellement de cette profession, on lui avoit acheté une Charge de Conseiller au Parlement; mais plus le moment de sa réception approchoit, plus il sentoit croître ses dégoûts. Une petite aventure, dont il paroît s'être souvenu dans la Comédie du *Complaisant*, contribua à le tirer d'embarras. Il étoit allé demander des conclusions à M. le Procureur - Général, pere de M. Joli de

(1) Né en 1697, mort en 1774 :

de Fleury, & il attendoit dans une chambre voisine du cabinet de ce Magistrat. Pour charmer son ennui, M. de Pont-de-Veyle se mit à répéter la danse du *Chinois*, dans l'Opéra d'*Iffé*, que l'on donnoit alors, & il l'accompagnoit des attitudes grotesques qui caractérisoient cette danse. Tout-à-coup le cabinet s'ouvre; &, comme on peut se l'imaginer, M. le Procureur-Général fut d'abord très-surpris de cette saillie du jeune candidat. Mais comme ce Magistrat, malgré la gravité de sa place, étoit homme de bonne compagnie, il se mit à rire, & la conversation se passa très-gaiement. Cette petite aventure acheva de convaincre M. de Pont-de-Veyle du peu de disposition qu'il avoit pour un état si sérieux. Ses parents se rendirent à ses raisons, & lui acheterent la Charge de Lecteur du Roi, qui lui convenoit d'autant plus, qu'elle le laissoit jouir d'une liberté qu'il préféroit à tout.

Le 13 Février 1762, on joua à Bagnolet *le Berceau*, conte de la Fontaine, que feu M. Collé avoit ajusté au Théâtre. Il y avoit trois lits sur la scene; ce qui donna lieu à des plaisanteries. Comme la Piece fut trouvée froide, quel-

qu'un dit au Duc d'Orléans : *Monseigneur, il faudroit bassiner ces lits-là.*

Une jeune fille, connue sous le nom de la Demoiselle *Uncy*, avoit été élevée dès sa plus tendre enfance (en 1762), par les soins de M. de M. ***, neveu de M. du ***. Ce galant homme avoit coutume d'élever ainsi, à la brochette, de jeunes personnes qu'il destinoit à ses plaisirs. Celle-ci ne connoissoit point d'autres parents. L'heure étant venue, M. de M. *** lui témoigna ses intentions : elle résista, & le combat fut si vif & si opiniâtre, que son protecteur, offensé de cette ingratitude, lui retira ses bontés, & la mit à la porte. La Demoiselle *Uncy* intenta un procès à M. de M. *** pour en avoir une pension proportionnée aux besoins qu'a dû lui donner une éducation trop au-dessus de sa naissance. Elle n'a rien obtenu, au grand étonnement du public.

Voici un trait qui prouve qu'à l'humanité la plus tendre, Madame *Adélaïde* unit l'amour éclairé des talents & du génie. Lorsque Mesdames passèrent à Châteaui-Thierry (en 1762), on présenta à cette Princesse une jeune fille de cinq

de Louis XIV & de Louis XV. 459

ans, charmante pour la figure & pour les dispositions ; c'étoit l'arrière-petite-fille du célèbre la Fontaine. Elle récita, avec une grace infinie, une fable, dont voici le sens :

Je suis ce lierre abandonné ;
Vous, ce chêne divin que ma foiblesse embrasse ;
Je vous ai peint mon sort infortuné ;
Votre appui seul peut en changer la face.

Madame Adélaïde écrivit sur le champ à l'Abbaye de Fontevault, où elle envoya cette enfant, en déclarant qu'elle se chargeoit de son sort.

La prodigalité du Prince de Conti le réduisoit quelquefois aux expédients. Un jour, son Écuyer vint lui dire qu'il n'y avoit plus de fourrage pour son écurie ; il fit venir son Intendant, qui s'excusa sur ce qu'il n'y avoit point d'argent chez le Trésorier, & qu'il ne trouvoit plus de crédit chez le Fournisseur. „ Tous les „ autres le refusent aussi, ajouta-t-il, „ excepté votre Rôtisseur”. *Hé bien*, dit le Prince, *qu'on donne des poulardes à mes chevaux.*

Ce Prince n'avoit jamais fléchi le genou devant l'Idole, & dans toutes les occasions, il traitoit la Marquise de Pompadour avec une légèreté qui déplaisoit

infiniment à la Favorite. Un jour qu'il étoit allé chez elle pour lui demander je ne fais quel service, elle affecta de le laisser, pour ainsi dire, dans la posture d'un suppliant, & ne daigna pas lui faire approcher un siege. Le Prince de *Conti*, indigné de cette impertinence, se jette incontinent sur le lit de la Marquise, s'y roule, en s'écriant : *Ah ! Madame, voilà un excellent coucher.* Elle fut également humiliée & du propos & de l'action. Le Roi n'en fut pas moins piqué ; & depuis cette époque, le Prince de *Conti* ne reparut à Versailles qu'aux cérémonies d'éclat & de bienfiance.

M. D*** s'étant trouvé obligé de vendre sa bibliothèque pour des dispositions de famille, cette nouvelle parvint jusqu'à l'Impératrice de Russie, qui lui fit écrire à ce sujet une lettre très-flatteuse. Elle lui marqua qu'instruite des raisons qui le déterminoient à se défaire de ses Livres, & du prix qu'ils valoient, elle avoit donné ordre qu'on lui comptât une somme de 15000 livres, & en outre 1000 livres en forme de gratification, dont elle prétendoit qu'il jouît tous les ans. Sa Majesté Impériale ajoutoit que ne voulant point le priver d'un

de Louis XIV & de Louis XV. 461

dépôt aussi précieux & aussi utile, elle le prioit de garder cette bibliothèque jusqu'à ce qu'elle la lui fît demander.

Entre les Pièces envoyées au concours à l'Académie Française, pour le Prix de l'année 1765, il s'en trouva deux qui parurent également dignes de la médaille. Ce cas unique ayant été exposé à M. le Contrôleur-Général, ce Ministre offrit de suppléer à un second Prix par une somme de ses propres deniers. Après une délibération de Messieurs de l'Académie, il fut décidé qu'il ne convenoit point d'accepter ce don d'un particulier, fût-il Ministre. En conséquence, la Compagnie se refusa à la générosité de M. *de Laverdy*, & elle arrêta que la médaille d'or, de 600 livres, seroit divisée en deux, de 300 livres chacune, pour être partagée entre les deux concurrents d'é-gale force, M. *Thomas* & M. *Gaillard*.

En 1766, les Comédiens, ambitieux de se réhabiliter, tant civilement que canoniquement, présentèrent une Requête à ce sujet. Ils s'appuyoient de Lettres-patentes de Louis XIII, qui les établit *Valets-de-chambre Comédiens du Roi*, & qui par conséquent, disoient-ils,

leur accorda l'état de Citoyen. M. de Saint-Florentin qui les protégeoit, se chargea de lire leur Mémoire au Conseil. Mais le Roi l'arrêta dès la seconde phrase : *Je vois*, lui dit-il, *où vous en voulez venir : les Comédiens ne seront jamais, sous mon regne, que ce qu'ils ont été sous celui de mes prédécesseurs ; qu'on ne m'en parle plus.* Cependant comme ces Lettres-patentes, qu'on refusa de confirmer, n'avoient point été abrogées, il fut décidé que les Comédiens pourroient les rendre publiques.

Les premiers bruits répandus sur l'invasion prochaine d'Avignon, dont nous nous emparâmes, comme on sait, sans coup férir, firent éclore, à la connoissance du public, un pari assez bizarre. M. le Marquis de P***, lors du Traité de Paix de 1763, avoit remis à M. de B*** une somme de 18000 livres, dont le dernier rendroit à l'autre 12 livres par jour jusqu'à la première hostilité entre la France & quelque autre Puissance ; auquel cas, M. de B*** devoit garder le restant du pari ; à la charge, au contraire, qu'il payeroit l'excédant sur le même pied, tant que la paix dureroit. On demanda si cette invasion étoit une hostili-

té. Il n'y avoit eu ni opposition ni défense ; aucun coup de fusil n'avoit été tiré ; aucune des deux Cours n'avoit rappelé son Ministre. On ne sait pas comment la question fut alors décidée ; mais il n'y eut pas beaucoup à perdre de part & d'autre, & la guerre de Corse ne tarda pas à lever toute difficulté.

MADAME Louise de France s'étant rendue le 11 Avril 1770 aux Carmélites de Saint-Denis, déclara, en arrivant, qu'elle vouloit se faire Religieuse, & elle renvoya la Dame qui l'accompagnoit avec ses équipages, en la chargeant de lettres pour la Famille Royale. Toute sa suite, qui avoit cru n'aller qu'aux Ténèbres, fondit en larmes. Le 20 du même mois, cette Princesse prit le nom de Sœur *Alexis*. Mesdames, à qui elle écrivait alternativement tous les jours, furent inconsolables d'en être séparées. L'Archevêque de Paris mit sous les yeux du Roi ce que cette Princesse lui avoit écrit depuis qu'elle méditoit son sacrifice, ce qu'il avoit répondu pour l'en détourner. Le 10 de Septembre fut destiné à la consécration de Madame Louise, qui reçut le voile de la Religion des mains de Madame la Dauphine. Le Sieur *Pierre*

Martigny & ses Associés, du consentement des Religieuses, construisirent, à leurs fraix, une tribune au-dessus de la grande porte & dans toute la largeur de l'Eglise. Les places y furent données par billets, à cinq louis chaque; & le produit desdits billets, après avoir prélevé les fraix de la tribune, fut employé à distribuer du pain aux pauvres de la Ville de Saint-Denis.

Un spectateur du Parterre de l'Opéra s'enthousiasmoit sur la danse vigoureuse & hardie de Mademoiselle *Affelin*, une des Coryphées du Théâtre Lyrique. Son voisin la déprimoit au contraire, & la trouvoit détestable. Chacun soutenoit son avis avec opiniâtreté, & y resta suivant l'usage. A la dernière reprise, le détracteur de la Danseuse s'écria qu'il falloit être bien bête pour l'admirer. Son adversaire lui dit : „ Jusqu'ici, Monsieur, „ j'ai cru que c'étoit à la Demoiselle „ *Affelin* que vous en vouliez : je vois „ très-bien à présent que c'est à moi, „ & vous allez m'en faire raison”. Ils sortent, ils se battent, sans s'être jamais ni connus ni vus qu'en ce moment, & l'agresseur reste mort sur la place. Il se trouva, par les informations, que c'étoit

un M. *Hooke*, Officier, parent d'un *Hooke* connu par une aventure à-peu-près semblable, qui lui arriva au Concert Spirituel, & qui fit beaucoup de bruit dans le temps.

Au mois de Septembre 1770, un Baron Allemand, nommé *de Wauxhen*, Officier dans le Régiment d'Anhalt, s'enferma dans sa chambre avec son chien, brûla la cervelle à cet animal avec un pistolet, se passa son épée au travers du corps, & sans se blesser mortellement, tomba de foiblesse & ne put s'achever. Le bruit de l'arme à feu s'étant fait entendre dans toute la maison, on accourt à l'endroit d'où il étoit parti, on enfonce la porte du Baron, on le trouve baigné dans son sang, & , à force de soins, on parvient à lui rendre l'usage de ses sens. Interrogé pourquoi il avoit tué le chien avec un pistolet, il répond qu'il aimoit beaucoup cet animal ; qu'il craignoit qu'il ne fût malheureux en lui survivant, & que par une suite de cet attachement, il avoit voulu donner à ce compagnon fidele la mort la plus prompte, la moins douloureuse & la plus sûre ; & que pour son compte, il avoit préféré l'épée, comme un instrument plus digne de lui.

On vit par-là, que l'extravagance même de l'Officier étoit combinée & réfléchie. Ne pouvant rendre raison d'un sang froid aussi extraordinaire, on en fit honneur à la philosophie du jour, qui autorise de pareils forfaits, & les encourage d'une manière que l'expérience rend trop sensible. On découvrit enfin la véritable cause de ce délire du Baron Allemand. On fut que peu de jours avant cette catastrophe, il étoit allé au Wauxhall de la Foire, où M. de Létoriere, renommé par sa figure, ses bonnes fortunes & sa valeur, lui avoit marché sur le pied imprudemment. L'Officier François ne s'étoit point dispensé des excuses usitées en pareil cas, & il n'imaginoit point que cet accident pût avoir des suites. Cependant, le soir même il reçoit un billet du Baron, qui lui demande en grace de passer chez lui le lendemain matin pour affaire de la dernière importance. M. de Létoriere s'y rend, & trouve cet homme dans un appartement illuminé comme un jour de bal. Il lui demande de quoi il est question; le Baron lui témoigne combien il est offensé de ce qui s'est passé la veille. Le François renouvelle ses protestations de n'avoir voulu l'offenser en rien, & lui donne là-dessus l'alternative en bon &

franc Militaire... M. de Wauxhen, après beaucoup d'explications, paroît satisfait, & laisse partir son adverfaire... Il est tourmenté bientôt après de nouvelles inquiétudes, & va trouver un Ministre étranger de ses amis, à qui il demande conseil, après lui avoir fait le récit de son aventure. Celui-ci le rassure de son mieux, & lui promet de l'avertir s'il court aucun mauvais propos à cette occasion. Il croit le Baron calmé; mais, bientôt après, la tête de celui-ci acheve de se déranger, & il se porte à la cruelle extrémité dont on vient de rendre compte.

Au repas donné par la Ville de Paris à M. le Maréchal Duc de *Brissac* son nouveau Gouverneur, on admira une galanterie d'une nouvelle espee, & qui prouve à quel point est poussé l'art de nos *Comus* modernes. On avoit représenté sur le surtout de la table où il étoit, l'action du Comte de *Brissac*, apportant à Henri IV les clefs de la Ville de Paris, dont il étoit Gouverneur sous le Duc de Mayenne. Cette invention ingénieuse flat-
ta d'autant plus le Maréchal, qu'il juroit continuellement par les mânes du Comte de *Brissac*, celui de tous ses ancêtres dont il respectoit le plus la mémoire.

Le 30 Novembre 1772, il se passa à la Comédie Française une scène d'un caractère assez neuf pour mériter d'être rapportée. Un instant avant que la grande Pièce commençât, un Particulier se leva sur une des banquettes de l'Orchestre; & se tournant vers le Parterre, il lui demanda un moment d'audience. La nouveauté du spectacle fixa l'attention générale. Il dit qu'il se nommoit *Billard*, qu'il étoit fils d'un Secrétaire du Roi, Receveur des Tailles; qu'entraîné par l'amour des Lettres, il étoit venu à Paris pour y présenter aux Comédiens une Pièce de sa façon, intitulée le *Suborneur*, Pièce approuvée par quantité de connoisseurs, mais rejetée par les histrions; qu'indigné de leurs refus multipliés, il avoit enfin déclaré une guerre ouverte à leur mauvais goût; qu'il les avoit traités tous en général & chacun en particulier avec tant de mépris, qu'il ne se flattoit pas de rien obtenir de pareils juges, devenus ses ennemis; mais qu'il en appelloit au Parterre assemblé; qu'il alloit lui lire sa Comédie, & que s'il la jugeoit digne de ses suffrages, il attendoit de sa bonté qu'il forçât, par ses acclamations, l'aréopage comique à l'accepter. Il se mettoit en devoir de lire son *Suborneur*,

lorsqu'un Sergent vint lui mettre la main sur le collet. Le Sieur Billard voulut tirer son épée; mais on la lui arracha, & il fut conduit au Corps-de-garde. Pour éviter le tumulte, on commença sur le champ *le Comte d'Essex*, & la Tragédie fut écoutée tranquillement; mais, entre les deux Pièces, le Sieur *Molé* étant venu pour annoncer, on ne le laissa point parler. Il ne s'éleva qu'un cri du Parterre, pour redemander l'Auteur du *Suborneur*. L'Acteur, confus, se retira: le bruit ne faisant qu'augmenter, on fit entrer trente hommes de garde dans le Parterre, & plusieurs personnes furent arrêtées; ce qui occasionna une scène des plus tumultueuses. Cependant le Sieur Billard étoit au Corps-de-garde, où il vouloit lire sa Pièce aux soldats, & les faire juges de son procès: on l'a traité comme un fou, & il a été conduit à Charenton.

Le génie n'est pas un fruit de l'étude; & celui des personnes les moins instruites étonne les Savants. En 1773, un pauvre perruquier apprend, au fond de sa boutique, qu'un vaisseau richement chargé a fait naufrage sur les côtes d'Espagne. Il se persuade qu'on peut retirer

ces richesses du fond de l'Océan; cette idée le tourmente; en tressant des cheveux, ou en peignant une tête, il s'en occupe; il rêve, il médite, il imagine qu'en joignant des ventilateurs à une boîte qui envelopperoit la tête, l'air enfermé dans cette boîte seroit propre plus long-temps à la respiration, & il construit sa machine. Il connoissoit peu les loix de la mécanique & celles de l'hydrostatique: sa machine ne valut rien; il communiqua son idée à M. *Perrier*, jeune Mécanicien déjà distingué par son mérite, & M. *Perrier* fit bientôt une machine avec laquelle il descendit sous les arches du Pont-Royal, & travailla au fond de l'eau. Il l'essaya ensuite sur l'Océan, & retira deux ancres, fichés dans le sable, à cinquante-deux pieds sous l'eau, profondeur où jamais plongeur n'avoit descendu.

Fin du troisieme & dernier Volume.



T A B L E

De ce qui est contenu dans ce troisieme
Volume.

| | |
|-------------------------------------------------------------|--------|
| L E Duc d'Orléans Régent. | Page 1 |
| <i>La Duchesse de Berry.</i> | 51 |
| <i>Le Cardinal du Bois.</i> | 64 |
| <i>LOUIS XV.</i> | 77 |
| <i>Stanislas Leckzinski, Roi de Pologne.</i> | 121 |
| <i>Marie Leckzinska, Reine de France.</i> | 133 |
| <i>Le Dauphin, pere du Roi.</i> | 135 |
| <i>Louis-Joseph-Xavier de France, Duc de Bourgogne.</i> | 173 |
| <i>Le Cardinal de Fleuri.</i> | 184 |
| <i>Maurice, Maréchal Comte de Saxe.</i> | 189 |
| <i>Le Maréchal Comte de Belle-Isle.</i> | 207 |
| <i>La Marquise de Pompadour.</i> | 214 |
| <i>Fontenelle.</i> | 218 |
| <i>Montesquieu.</i> | 244 |
| <i>Crébillon.</i> | 257 |
| <i>Rameau.</i> | 264 |
| <i>Piron.</i> | 271 |





J. G. Aspin
22.11.79
3 vols.

